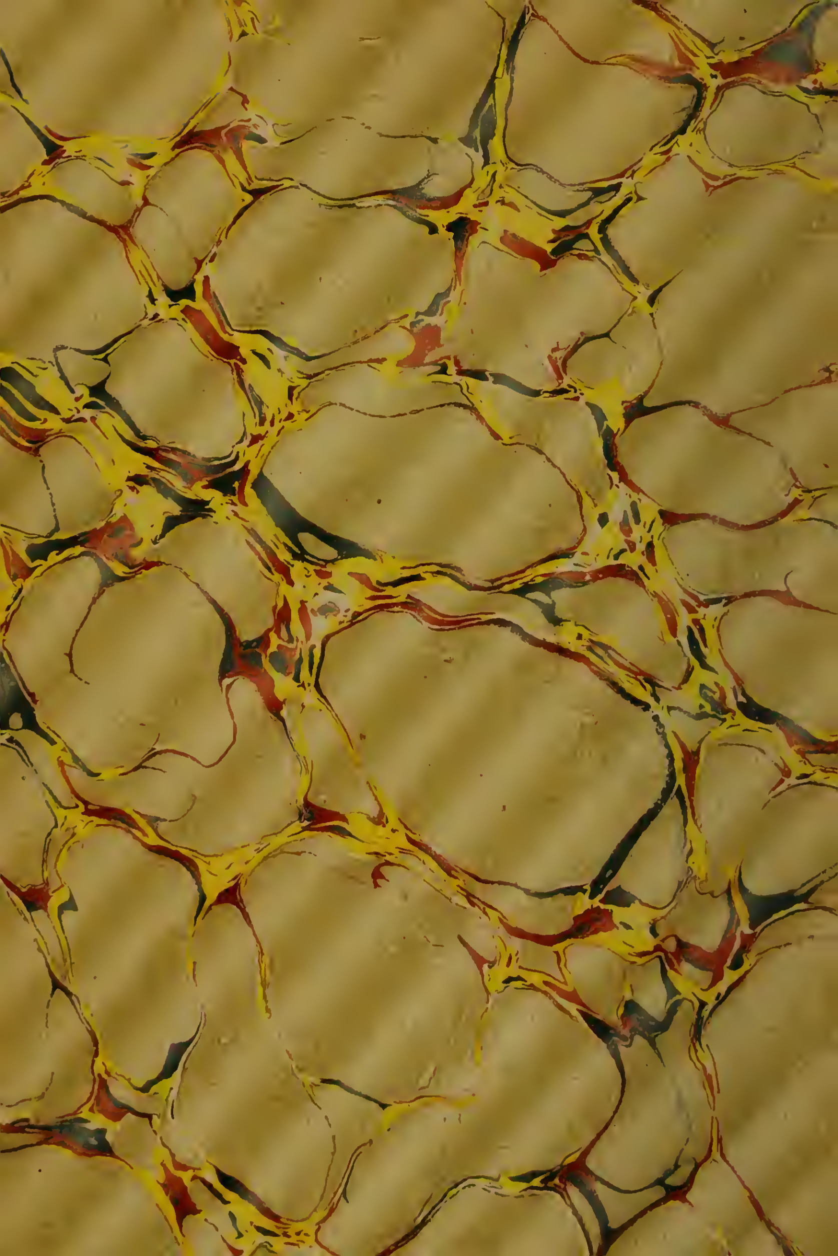
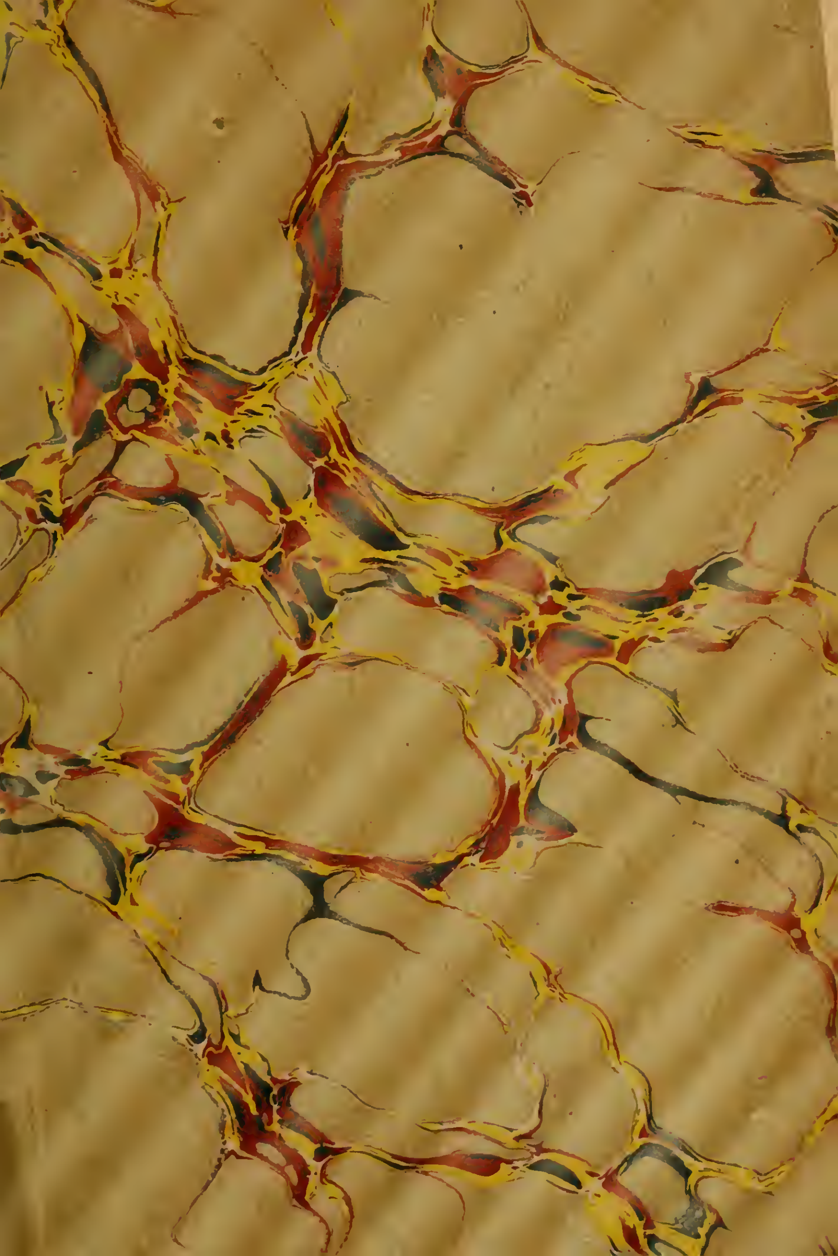




LES

SOCIÉTÉS PRIMITIVES

DE

L'AFRIQUE ÉQUATORIALE



CHEF KAKA, SA FEMME ET SON ENFANT

FRONTISPICE

AD. CUREAU. *Sociétés primitives.*

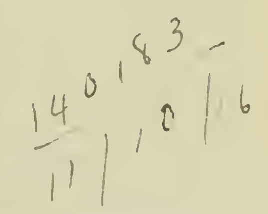
Dr AD. CUREAU

Gouverneur honoraire des Colonies.

LES SOCIÉTÉS PRIMITIVES DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

Avec 9 Figures dans le texte
18 Planches et 1 Carte hors texte





LIBRAIRIE ARMAND COLIN

Rue de Mézières, 5, PARIS

1912

INTRODUCTION

> Ils sont sauvages, de mesme que nous appellons sauvages les fruicts que nature de soy et de son progrez ordinaire a produicts.
>
> MONTAIGNE, *Essais*, liv. I, chap. XXX.

Les derniers peuples sauvages disparaissent de la scène du monde. Sous le flot montant de l'invasion européenne, guidée pour un dixième par le zèle civilisateur et pour neuf dixièmes par l'appât du gain, les rares survivants de l'humanité primitive voient s'altérer leurs coutumes originelles, se dépraver leur âme naïvement amorale, s'émietter les fondements antiques de leurs sociétés. La conquête interrompt l'enchaînement normal de leur histoire par une cassure brusque, où leur passé va bientôt disparaître dans les ténèbres de l'oubli. Il faut se hâter d'enregistrer ce passé à la fois dans ce qu'il avait d'extérieur, de grossièrement sensible, et surtout dans ses causes profondes et psychologiques : car les siècles à venir seront de moins en moins aptes à comprendre l'âme des primitifs.

Bien des gens n'ont que mépris pour ces barbares,

ces arriérés, ce rebut de l'humanité, dont l'intellect ténébreux et imperfectible rebute la sympathie, dont les mœurs animales soulèvent le dégoût, dont le génie maladroit décourage tout essai d'éducation. Ceux qui les ont bien connus dans leur nudité native les ont appréciés, j'allais dire « estimés », précisément pour la candeur de leur barbarie et la franchise de leur naturalisme. Ils furent dignes de curiosité et d'intérêt parce qu'ils étaient des âmes vierges, parce qu'ils étaient les témoins actuels de l'humanité des premiers âges, peu de temps, je veux dire quelques centaines de milliers d'années, après qu'elle se fut dégagée des langes de l'animalité pure. Depuis plus de vingt années, je les ai étudiés, au Congo Français, sous tous leurs aspects et dans toutes les régions de ce vaste territoire. Je les ai examinés à tous les degrés de leur progrès, depuis l'homme de la simple nature jusqu'au citoyen des petits royaumes. Je les ai vus, comme en une série de tableaux vivants, incarner l'ébauche des civilisations. J'ai parlé leurs idiomes, j'ai vécu leur vie. J'ai pu ainsi m'exercer à penser leur pensée, autant que le peut faire un esprit très dissemblable du leur.

Je puis donc tenter de retracer l'origine de leurs sociétés comme il me semble bien qu'ils l'ont conçue dans une œuvre spontanée et inconsciente. Il ne s'agit nullement d'ajouter une nouvelle relation à tant d'autres faites par de distingués explorateurs, récits

incontestablement sincères, mais formés de notes cueillies en passant, de détails localisés, d'anecdotes plutôt curieuses qu'instructives.

Jusqu'à quel point le travail que j'entreprends a-t-il chance de représenter l'histoire générale de l'humanité vers l'aurore des sociétés? Assurément on ne peut admettre l'identité absolue. Plusieurs fortes raisons y contredisent, et, à leur tête, les différences considérables dans la mentalité des races et dans le climat. Cependant on peut rétorquer d'abord que l'homme primitif ne devait pas être extrêmement dissemblable ici ou là ; que, chez les divers spécimens de l'homme à l'état de nature, il semble qu'il doive y avoir similitude de mœurs, d'appétits, de passions. Comme l'atteste l'exhumation des vestiges de la préhistoire, les premiers hommes errants à la surface du globe ne différaient entre eux que par la secrète étincelle enfouie au fond de leur âme et qui devait, ici, devenir un incendie, là, couver indéfiniment sous la cendre. Pendant une immense période de siècles, leur progrès a dû affecter une même courbe, parce qu'il était fonction de mentalités presque identiques. Les écarts ne se sont manifestés qu'au bout d'un temps très long. Mais, à partir de ce moment, les divergences sont allées s'accusant sans cesse.

Quant aux climats, assurément ils forment les races sur des moules différents. Mais, en tenant compte des

dissemblances, il n'en est pas moins vrai que la nature inculte fut partout rude et redoutable pour l'homme sauvage. A l'époque magdalénienne, notre douce France, couverte d'épaisses forêts et de marécages, infestée de bêtes fauves, ne le cédait en rien, pour la rudesse et l'inhospitalité, à la moderne Afrique centrale.

Donc, si l'on ne peut, en toute rigueur, admettre l'identité absolue des diverses humanités sur la surface entière de la Terre, au moins ne paraît-il pas déraisonnable de concevoir entre elles un certain parallélisme. Au reste, pour qu'on puisse faire la part des conditions propres au fragment d'humanité que j'étudie, je ne cesserai, bravant l'ennui, de rappeler au lecteur le cadre où la scène se passe.

La vue d'ensemble, dont je me fais un programme, va m'exposer à quelques chicanes de la part des personnes expertes ès choses d'Afrique, mais que leurs occupations ou les hasards de leur carrière exotique ont spécialisées à un coin, à une tribu de cette partie du vieux monde. Elles trouveront peut-être des discordances de détail entre leurs observations spécialisées et mes descriptions synthétiques. Je les prie instamment de ne pas oublier que j'opère comme le peintre paysagiste : je traite uniquement les grandes masses ; je procède par larges teintes ; je juge avec ce clignement d'yeux qui fait disparaître les dissonances négligeables et ne laisse subsister qu'un

ensemble plus harmonieux, plus clair et plus intuitif.

Je fuis par principe le détail anecdotique et qui n'est que pittoresque. Je cherche à faire l'embryologie de ces sociétés; à analyser leur naissance, leur développement, leurs progrès; à dégager, s'il se peut, la genèse dans la masse sociale de ce principe primordial des associations humaines, l'autorité. Il faut donc disséquer l'embryon. Mais je voudrais, en même temps, éviter un écueil qui me paraît très grave. L'abus de l'analyse, de la dissection, de la dissociation, l'abus de l'étude de laboratoire conduit insensiblement à la conception d'êtres et de phénomènes en dehors de la nature. La nature est un bloc qui ne souffre pas d'ètre entamé sans être, du même coup, travesti. Et, s'il nous est nécessaire de la fractionner pour en ramener les parties à la mesure de notre compréhension, encore faut-il, de temps à autre, nous donner le loisir de l'examiner avec ce recul qui remet les parcelles à leur place et rend à l'ensemble sa figure et ses proportions réelles. L'échantillon desséché dans un herbier n'est pas la plante; la pièce anatomique macérée dans l'alcool n'est pas un animal. Je m'efforcerai donc de ramener sans cesse chaque partie au tout, espérant que le lecteur pensera comme moi que la redite n'est plus une faute de composition, si elle est systématique et voulue. Il est arbitraire de penser qu'il n'y a pas de science hors du chiffre, des mesures de temps, de longueur

ou de poids. L'étude raisonnée de la couleur, de l'impression éprouvée, du sentiment instinctif d'attraction ou de répulsion, l'influence morale de ce qu'on a appelé « l'âme des choses », tout cela aussi est scientifique : car tout cela exerce sur le développement des concepts de l'homme une influence capitale.

Par-dessus tout, je me garderai, autant qu'il est humainement possible, des idées préconçues, des cadres tout faits, des théories même les mieux établies. Je veux ignorer les théorèmes et les catégories de la sociologie classique. Si, pour mieux exprimer ma pensée, j'emprunte à la philosophie ou à la science un terme commode, j'y veux mettre le plus large éclectisme. Je me laisse porter par les faits. Ce sont les faits qui me dictent la logique de leur propre enchaînement. Je tire l'explication d'un phénomène des causes apparemment les plus immédiates, des lois naturelles les plus évidentes et non pas des déductions, trop conjecturales encore, d'une science dont nos peuplades primitives ne forment que le premier chapitre. J'assiste à cette histoire, à la fois ancienne et contemporaine, en spectateur impartial, ignoré, invisible. Je garde l'immobilité dans le mouvement qui m'entoure pour n'en pas troubler l'allure ni la direction.

Chemin faisant, je rencontrerai des choses connues et qu'il faudra redire pour ne pas laisser de lacunes dans le sujet. La justice barbare, l'origine du com-

merce, l'échange et la monnaie n'ont plus rien de secret pour personne. Bien entendu, je n'y insisterai pas. Ce qui me paraît intéressant dans cette étude, c'est moins le rouage que l'horloge, c'est moins le fétu que la gerbe.

Je n'aurais point été sincère et je me serais exposé à de grossières erreurs, si je m'en étais rapporté à mes seules observations et impressions. Un contrôle était nécessaire. Je l'ai cherché dans l'expérience d'un certain nombre de personnes, fonctionnaires, officiers, missionnaires, commerçants, qui ont bien voulu ne pas reculer devant l'ennui de répondre au questionnaire que je leur avais adressé[1]. J'ai pu ainsi, au contact d'idées étrangères, corroborer ou infirmer mes propres idées. A ce contrôle j'ai apporté la plus loyale indépendance d'esprit, en me tenant en garde contre mes tendances personnelles. J'ai — ou je crois sincèrement avoir éliminé toute espèce de parti pris.

Je n'ai eu que très peu recours aux recherches bibliographiques, parce que, dans l'espèce de moyenne que représente ce travail, je voulais pouvoir tenir compte de ce qu'on appelle en mathématiques appliquées le *poids* de chacune de mes sources de rensei-

1. Parmi mes collaborateurs bénévoles, je tiens à remercier particulièrement M. l'administrateur en chef Bruel, MM. les administrateurs de Mostuéjouls, Jamet et de Kerkaosel, les RR. PP. Martrou et Doppler, de la Mission du Saint-Esprit, dont les communications, à la fois judicieuses et complètes, m'ont été d'un grand secours pour éclaircir des points obscurs et me permettre de contrôler mes interprétations.

gnements. Ce facteur m'était accessible pour mes divers correspondants; il restait indéterminé pour les auteurs qui m'étaient personnellement inconnus.

Le plan à suivre est très simple. Il comprend naturellement trois grandes divisions : — Le milieu géographique et humain où se déroulent les phénomènes sociaux que j'aurai à décrire; — l'individu psychologique, élément de la société; — enfin, la société, qui est le corps principal de la présente étude. Quant au plan à suivre dans cette dernière partie sociologique, il consiste à parcourir, selon l'ordre de leur complexité, les étapes successives des sociétés nègres, depuis le couple bisexuel jusqu'aux organisations sociales les plus élevées qu'il nous ait été donné d'observer dans l'Afrique tropicale. Parmi ces dernières, quelques-unes ont subi une influence étrangère trop manifeste; ce ne sont plus des produits spontanés, les seuls qui nous intéressent. Je les laisserai donc de côté.

Pour rendre l'exposé plus intuitif et plus ordonné, je me contenterai d'énumérer et de définir brièvement les états intermédiaires du progrès social de nos primitifs africains; mais je donnerai un relief très accusé aux organismes les plus communs et les plus caractéristiques. Ces points d'arrêt éclaireront et préciseront les termes négligés de la série.

LIVRE PREMIER

LE MILIEU ET LES RACES

On conçoit que je n'aie point l'intention d'écrire ici un traité de géographie et d'ethnographie. Je risquerais d'être à la fois trop court et trop long : trop court, pour ne pas risquer l'obscurité et de graves omissions ; trop long, pour ne pas me jeter en dehors de mon sujet actuel. Ce que je veux simplement, c'est un prologue bref, qui présentera, en un coup d'œil, au lecteur — j'allais dire au « spectateur » — les décors et les personnages. Les grandes lignes orographiques et hydrographiques de l'Afrique tropicale, l'aspect physique du pays, la physionomie et l'attitude d'ensemble des foules qui se meuvent sur ce large théâtre : voilà les seuls tableaux qui nous intéressent et qui sont propres à servir d'introduction à la partie principale de cette étude.

1. — LE MILIEU.

La structure orographique du continent africain est maintenant bien connue dans ses grandes lignes. Les massifs montagneux y sont rares. Ils se présen-

tent en îlots disséminés et ne forment pas, comme en Europe et en Asie, de longues arêtes continues ou ramifiées.

L'Afrique se compose de vastes plateaux superposés les uns aux autres. Chaque plateau, creusé en cuvette peu profonde, présente un faible rebord à sa périphérie. Le passage d'un plateau au plateau immédiatement inférieur se fait assez brusquement par une pente fortement inclinée. C'est, si l'on veut, quand on s'avance de l'Océan vers l'intérieur, comme un gigantesque escalier, dont chaque marche aurait au-dessus de la précédente une hauteur de deux cents à trois cents mètres et une largeur variant depuis des centaines jusqu'à des milliers de kilomètres. La première marche est sous-marine et court parallèlement à la côte. La seconde forme ce ressaut désigné, selon les contrées, par les noms successifs de Monts de Cristal, Mayombé, Palabala, etc.

C'est cette particularité orographique qui a retardé si longtemps l'exploration du continent africain et y rend les voyages si difficiles et parfois si périlleux.

Or, supposons un instant que, au commencement des âges, le relief de la terre africaine ait été façonné d'un seul coup et de toutes pièces tel que je viens de le dépeindre. Remarquons, de plus, que la roche, partout très superficielle, donne au sol une imperméabilité relative. A une époque quelconque, mais très reculée, précipitons d'un ciel surchargé de nuages le torrent saisonnier des eaux pluviales. Ces eaux

s'accumulent dans la concavité superficielle des plateaux successifs et s'y amassent en autant de lacs ou mers intérieures. Lorsque la cuvette est pleine, l'eau cherche, sur le rebord périphérique, le point le plus déclive et le moins résistant, et se précipite vers l'aval sous forme de torrents, de rapides, de cataractes.

Et ainsi, de plateau en plateau, se reproduit la même série de phénomènes.

Mais, au cours des temps, le déversoir ainsi formé se creuse; le sol meuble est entraîné; les roches les plus dures sont désagrégées par la violence du courant et par leur propre entrechoquement. Au fur et à mesure que la barrière s'use, le niveau des eaux baisse en amont; le lac supérieur se vide lentement et laisse peu à peu émerger son fond couvert de vases, de marais et d'alluvions de toute nature.

Par la suite, les eaux, diminuées de volume, n'occupent plus, au fond de la dépression, qu'une étendue très restreinte. Quant à celles qui proviennent de l'étage supérieur, elles doivent, dès qu'elles ont échappé à leur déversoir, se frayer un cours vague, sinueux, hésitant sur les surfaces limoneuses et sans pente sensible de leur nouveau terrain d'épandage.

Trois conséquences importantes découlent de ce mode de formation.

La première, c'est que, faute de grands soulèvements, il n'y a pas de glaciers et, pour ainsi dire, pas de sources. Les ruisselets générateurs des grandes

rivières y naissent par épanchement, diffusion des eaux pluviales à la surface imperméable des plateaux.

La seconde conséquence découle de la première : car celle-ci implique l'absence de régulateur dans le régime hydrographique. Puisque la genèse et l'allure des cours d'eau dépendent de façon intime et immédiate de la chute des pluies, et que la condensation des vapeurs atmosphériques est périodique — diluvienne pendant six mois, à peu près nulle durant l'autre semestre —, il en résulte des alternances de crues et de basses eaux, périodiques comme la cause qui leur a donné naissance. Lorsque le bassin est très étendu, — tel le bassin du Congo, — la saison des pluies, variable avec la latitude, ne règne que dans une zone à la fois : de telle sorte que le gonflement annuel du cours principal est en relation étroite avec l'importance des tributaires qui l'alimentent.

Troisième conséquence. Les écluses rocheuses qui retiennent les eaux d'amont au rebord des plateaux s'usent peu à peu avec le temps. L'étiage général s'abaisse dans la même proportion. Or, vu la presque horizontalité des terrains, une faible variation du niveau suffit pour mettre à nu des étendues considérables de pays. Et l'on arrive à cette déduction dernière : que le haut pays s'assèche lentement et sans retour possible. L'humus est balayé par les pluies ; la végétation s'étiole et se rabougrit ; le climat lui-même en subit le contre-coup : privé de son écran de vapeurs, il devient extrême dans ses manifestations de chaleur

et de sécheresse. Ainsi, la succession des pays compris entre la région fluviale du Sud et les confins du Ouadaï et du Darfour, avec leurs aspects progressivement variés, représentent les phases qu'ont pu et dû parcourir les vastes étendues stériles de l'Afrique septentrionale : d'abord la haute et luxuriante forêt ; puis, par ordre chronologique, le taillis, le buisson, le steppe, le sable. L'impression de cette évolution graduelle est très nette pour le voyageur qui chemine du bassin du Congo vers le Soudan. On en trouve d'autres témoins sur les plateaux batéké.

Essayons maintenant de nous représenter ce que cette constitution géographique livre à l'habitat de l'homme. Pour cela, suivons le grand chemin des explorateurs de l'Afrique, c'est-à-dire de la côte vers l'intérieur.

Dans la région littorale, entre la mer et le ressaut du premier plateau, les fleuves s'éparpillent en bras et canaux multiples, s'égarent en nappes diffuses et en lacs, et déposent lentement, dans le fumier pestilentiel de la riche flore palustre, les éléments de terres à venir. A mesure qu'on s'éloigne de la mer, on parcourt les étapes successives de ce travail géologique. Ce sont d'abord les essences des eaux saumâtres, des vases molles submergées et découvertes, deux fois le jour, par la marée. Là, règnent les variétés les plus diverses des palétuviers, que domine le magnifique rhizophore : arbres étranges, dont les racines énormes

soutiennent un tronc droit et lisse sur des arcs en ogive de quatre ou cinq mètres, et dont les graines, germant sur les branches mêmes, envoient de vingt mètres de hauteur vers la vase les grêles pendentifs destinés à reproduire la plante mère. C'est un enchevêtrement inextricable de rameaux, de branches, de racines ramifiées, de pousses nouvelles qui montent, de rejetons qui descendent; le tout surplombant des fondrières de boue aux effluves malsains, à l'odeur amère, et sur lesquelles sautillent en clapotant des bandes de petits poissons amphibies.

Plus haut, paraissent les pandanus aux feuilles en scie, hôtes des eaux moins salées. — Puis vient l'eau douce. Le fleuve s'étale en immenses nappes presque stagnantes. En même temps apparaissent les bancs d'herbes et de papyrus, dont les radicelles entrelacées et comme étroitement feutrées forment de vastes prairies flottantes. — Puis des bancs d'argile émergent; des bouquets d'arbres d'espèces nouvelles surgissent, pris d'assaut hardiment par des palmiers-lianes aux longs et redoutables crochets. — Enfin le sol s'exhausse et s'affermit. Des mamelons se dessinent, puis des collines, puis de petites montagnes : dentelures du plateau voisin épargnées par l'érosion. En même temps, le fleuve se resserre, devient plus tourmenté et plus sauvage. Nous voici parvenus à l'accore des premiers rapides.

Au-dessus de ce point, pendant des centaines de kilomètres, sur le revers du plateau, c'est un chaos.

un bouleversement de rochers, d'arbres et d'eaux furieuses, le tumulte d'un fleuve pris de folie, des grondements, des remous vertigineux, de prodigieux rejaillissements de gerbes liquides, des glissements formidables du fleuve tout entier, des gonflements et des resserrements alternatifs de sa masse, qui en sont comme une palpitation ou comme le halètement d'un lutteur exaspéré contre l'obstacle.

Plus haut, sur le plateau, le fleuve s'étale, grandiose et majestueux.

Les cours d'eau africains sont dépourvus de poésie et de grâce ; ils sont avares de ces sites délicieux et de ces détails charmants que les rivières de la vieille Europe empruntent à l'art et à l'industrie de l'homme. De soi-même la nature est grave et austère. Les fleuves d'Afrique, que nulle civilisation n'a touchés, ont la sévérité, la lourdeur, la sauvagerie d'un pittoresque préparé par un hasard capricieux et indompté. Les plus grands écrasent l'imagination par le volume de leur débit, par la violence de leur courant et par l'effroyable énergie cinétique de leur masse. Ces géants ne connaissent point de moyen terme : ils sont le calme et l'apathie ; puis, brusquement, ils se lancent dans une folle course à l'abîme au milieu de la désolation et des ruines qu'ils ont eux-mêmes précipitées sur leur propre chemin.

Durant le jour, sous l'écrasant soleil de midi, leur surface ressemble à un pesant bain de mercure, sans un frémissement, sans une ride, réfléchissant, ainsi

qu'un miroir, l'impitoyable ardeur d'un ciel étincelant. Sommes-nous à l'époque actuelle? Ou n'avons-nous pas reculé d'un seul coup jusqu'aux âges lointains où la terre, moins refroidie, ne connaissait encore que les premières ébauches de la vie? Le spectacle entier évoque l'idée d'un monde disparu : l'air embrasé oppresse la poitrine; les buées qui se dégagent du fleuve attiédi roulent à sa surface comme sur une cuve en ébullition; de lumineuses vapeurs s'effilochent dans le ciel; les berges marécageuses dégagent des senteurs fétides; des îles, couvertes d'eau limoneuse, émerge un invraisemblable fouillis de végétations enchevêtrées; des hippopotames reniflent en soufflant une gerbe d'eau; un crocodile se vautre dans une sieste immonde, la gueule ouverte à la pointe d'un banc de sable; un pélican s'avance à pas comptés, en quête de poisson; un anhinga, moitié oiseau, moitié serpent, fend l'air en trait de flèche; un varan s'allonge sur une grosse branche tout prêt à replonger dans son humide élément; enfin, une troupe d'éléphants traverse une clairière inondée, balançant leur trompe et agitant le large éventail de leurs oreilles. Les jeux de lumière concourent à l'illusion. Les premiers plans ont des contrastes violents d'ombre et de clarté. Les lointains, que l'atmosphère surchauffée fait trembloter, prennent des silhouettes indécises. Le mirage suspend en l'air les îles et les corps flottants et les sépare de leur image réfléchie par la surface du fleuve. Des traits aveu-

glants se croisent et se brisent dans l'espace, un million de fois répercutés par le ciel, les feuilles polies des arbres, l'eau scintillante, les bancs de sable. Il semble qu'on soit placé au centre d'une sphère miroitante aux innombrables facettes. C'est une orgie, un écœurement de lumière, sans dégradations, sans coloris, sans nuances. Point d'impression délicate et tendre, point de repos pour l'œil ébloui : rien que violence et crudité. De cette antithèse brutale entre la fulgurante lumière et le feuillage sombre avec ses obscurs sous-bois se dégage, à la longue, un douloureux malaise, une étrange sensation de tristesse et de deuil. On appelle comme un soulagement et presque une consolation ces trop courts instants qui suivent le coucher du soleil. L'astre terrible ne se révèle plus alors que par une rougeur diffuse limitée au voisinage de l'Occident. Mais ses dernières lueurs mourantes jettent sur le paysage des reflets qui forment avec la verdeur des frondaisons les mélanges les plus inattendus. En l'espace de quelques minutes, on assiste au déploiement d'une gamme chromatique de nuances qui s'enchaînent et se déroulent par un mouvement continu : l'or, le rose vif, les tons de chair, le mauve, le lilas, le violet de plus en plus foncé, enfin l'indigo et le bleu sombre, qui se perd bientôt dans les ténèbres de la nuit. Pendant cette demi-heure, on assiste à la lutte, puis à la victoire du bleu contre le rouge. Tout à coup, à une grande hauteur dans l'air assombri, retentissent

comme un éclat de rire gouailleur, les cris discordants d'une bande de perroquets qui rentrent au nid : concert incohérent de sifflements, de piailleries, de croassements, comme si ces singes de l'air voulaient porter un défi bouffon à la gravité majestueuse de la nature. Puis cet écho grotesque s'envole au loin sur les terres, et rapidement la nuit couvre comme d'un coup d'épervier toute l'étendue du ciel.

Sur ces vastes dépressions, le fleuve ne s'arrête pas à son étendue visible. Les îles se multiplient; le courant s'éparpille en une infinité de canaux et d'anastomoses : vaste delta intérieur, cloaque malsain d'alluvions empruntées aux plateaux élevés de l'intérieur.

Éloignons-nous encore du thalweg principal, à cent, deux cents kilomètres. Nous trouverons toujours des terres inondées, les unes toute l'année, les autres au moment des crues seulement. Ce ne sont que vastes étendues marécageuses, que l'eau ne peut évacuer à cause du défaut de pente, des forêts aux sous-bois entrecoupés de fondrières limoneuses, des prairies flottantes d'herbes et de papyrus. On ne s'étonnera point, dans ces conditions, que cet immense pays soit le paradis des moustiques et ne laisse aux humains que fort peu de terres solides et habitables. Les villages sont établis sur les rares bancs d'argile qui émergent encore aux hautes eaux et qui n'ont que quelques centaines de mètres en tous sens. En certaines régions, par exemple dans le



LA SANGA A OUESSO

bassin de la Likouala-Mosaka, les habitations sont construites, isolées ou par petits groupes, sur des buttes naturelles ou artificielles dépassant à peine le niveau des hautes crues, et c'est en pirogue que l'on voisine de case à case.

Plus loin encore, on atteint enfin les terres que ne submergent jamais même les plus hautes crues, régions relativement hospitalières, et, en tous cas, propices au peuplement humain.

Voilà la demeure. Jetons maintenant un coup d'œil sur ses hôtes.

2. — LES RACES.

L'ethnographie n'est, en apparence, que désordre et confusion. Innombrables sont les races, peuples, tribus et familles qui se partagent le sol du continent noir. Rien ne nous aide à en débrouiller l'écheveau : car nous n'y trouvons ni monuments, ni traditions; et l'étude anthropologique — qui n'a d'ailleurs jamais été l'objet d'un travail sérieux et généralisé — se noie dans un océan de types qui se différencient par gradations insensibles depuis l'individu jusqu'à la race noire tout entière. Cependant, sur la partie de l'Afrique que je connais, trois grandes catégories s'imposent nettement à l'attention.

Le premier groupe, actuellement réduit à quelques familles errantes, représente vraisemblablement les

derniers restes de la race autochtone. Ce sont les négrilles, remarquables, chez les sujets les moins altérés, par leur prognathisme, la saillie de la mâchoire supérieure et, au contraire, l'effacement du menton, par la brièveté de leur taille, la longueur relative des membres supérieurs, leur couleur marron très clair, le duvet blond répandu sur le corps entier, enfin par leur intelligence arriérée, par leur humeur craintive et farouche[1]. Les types purs sont fort rares maintenant. Les caractères que je viens d'énumérer ne peuvent être définis que par le rapprochement des particularités anatomiques relevées chez des individus altérés par les croisements et par les nouvelles conditions d'existence que leur a créées l'envahissement des races supérieures — ne dois-je pas dire plutôt : moins inférieures? — dont je vais parler dans un instant. Il n'est pas certain qu'ils aient actuellement une langue propre. Leur idiome paraît être soit un reste à demi effacé d'une langue bantou préhistorique, soit une imitation maladroite des langues bantou actuelles. Cette diffuse nation négrille a-t-elle même un nom propre? Parmi les vingt-cinq noms au moins qu'on leur donne en divers lieux de l'Afrique tropicale, quel est celui qu'elle se donne à elle-même? Nous l'ignorons absolument.

1. Harry H. Johnston, *Les Pygmées de l'Ouganda*, in *Revue Scientifique*, 1901 ; — G. Bruel, *Notes ethnographiques sur quelques tribus de l'Afrique Équatoriale française*, in *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, 1910.

Quoi qu'il en soit, ces *Akowa*, ces *Bekü*, ces *Akkas*, ces *Tikitikis*, ces *Babinga*, ces Pygmées enfin. hôtes de la sauvage et sombre forêt, paraissent être réellement les aborigènes du Continent noir.

Par-dessus cette première couche ethnique est venu s'étaler lentement un flot d'envahisseurs, progressant de la côte Est vers l'Occident sur l'immense voie tracée par le cours du Congo et de ses affluents. Ce sont les populations qui couvrent maintenant la région équatoriale, d'un côté à l'autre de l'Afrique. Quel est leur berceau originel? On l'ignore. Le saura-t-on même jamais? — D'autre part, avons-nous quelque raison solide de croire à l'unité de ces races? A vrai dire, aucune raison pleinement convaincante. En dépit des analogies physiques et linguistiques, les dissemblances de détail sont si nombreuses et souvent si tranchées qu'il ne semble plus possible de distinguer parmi elles aucun lien de parenté. Peut-on faire dériver d'une même souche le Fang à la tête arrondie et le Bakongo au crâne allongé? Les petits Batéké du Haut-Alima et les Bobanghi à la stature élevée? Voici les Bakamba aux formes épaisses et charnues; à côté d'eux, les Basoundi aux traits fins et intelligents, au front saillant, aux membres vigoureux malgré leur gracilité. Voici les Ballali actifs, tout petits, aux formes quasi féminines; à côté d'eux, les grands Atyo à l'allure dégingandée et nonchalante. Et combien ces peuplades diffèrent encore des

Bafourou, beaux hommes, vigoureusement découplés, aux pectoraux saillants, au front large et bas, aux pariétaux bombés! Quelle différence plus grande encore avec les tribus du Moyen-Oubanghi à la carrure d'athlète, au crâne étroit, incarnations de la force brutale!

Je n'imagine pas quel verdict l'anthropométrie rendra dans l'avenir sur cette intéressante question. Elle devra, en tous cas, se hâter : car le problème se complique de jour en jour. Toutefois, quand on a longtemps vécu parmi ces peuplades, il semble qu'on serait mal fondé à ne pas les sentir cousines. Sous les divergences se révèlent des traits communs : saillie des os malaires, bombement des pariétaux, épatement du nez, béance des narines, épaisseur des lèvres, largeur de la face, proéminence frontale, coupe très nettement carrée des épaules, longueur relative du tronc, finesse des extrémités, enfin couleur marron de la peau rappelant le chocolat en tablette, plus ou moins foncée, mais n'atteignant jamais le noir absolu. Les écarts entre les types particuliers des diverses tribus et le type général s'expliqueraient par l'influence prolongée du milieu sur des séries de générations, telle peuplade étant cantonnée dans le marais, telle autre sur la plaine, celle-ci sous la ténébreuse forêt, celle-là sur le plateau ensoleillé.

On arrive ainsi à se représenter la formation de cet arc-en-ciel ethnique qui s'étale d'un bord à l'autre de l'Afrique. Si l'on y compare des peuplades éloignées,

les disparates sautent aux yeux. Mais entre ces extrêmes on trouve, en une série continue de petits groupements, toutes les transitions possibles, de même que l'on ne saurait, dans le spectre solaire, indiquer la démarcation exacte entre le jaune et le vert.

La même graduelle variation se remarque dans les idiomes. Là encore, sous les différences propres à chaque tribu règnent des principes généraux et un génie commun :

1° La formation du pluriel à l'aide d'un préfixe ajouté au-devant du mot ou substitué au préfixe qui marque le singulier ;

2° L'accord des adjectifs, des pronoms, etc., avec le substantif se fait toujours par le commencement des mots d'après une règle d'euphonie qui tend à donner à tous les déterminants la même consonance initial qu'au déterminé. Ainsi, on a en Kongo :

o mamagnè	*mampêmbè*		*mabotè*
les pierres	blanches	(sont)	belles

3° L'emploi d'un petit mot, que les grammairiens européens ont appelé le *relatif*, destiné à établir la relation, la possession, l'attribution, et qui entre, à ce titre, dans la composition des adjectifs et pronoms possessifs et démonstratifs. Ainsi, en mpongwé :

mpono	*yino*	*yi*	*kĕndia*	*go*	*nkali*	*yi*		*rèri*	*yami.*
chemin	ce	il	mène	à	village	celui	de	père	mon.

4° L'équivalence et la permutation de certaines

consonnes d'après des règles fixes, soit dans la conjugaison des verbes, dans les accords, soit dans le passage d'un radical ou d'un mot d'une langue à une autre. C'est ainsi que le mot mobanghi *motōba* (six) a pu devenir *orōwa* en mpongwé. Certaines de ces consonnes ont tellement de tendance à se transformer les unes dans les autres que quelques idiomes leur donnent une prononciation intermédiaire, très difficile à saisir pour nous. Le *t* ne se distingue pas de l'*r;* l'*l* du *d;* l'*f* du *v* ou de l'*ŭ* consonne.

A quelques exceptions près, la prononciation de ces langues est très abordable pour les Européens. L'accentuation est assez peu marquée. Le débit est uniforme et *recto tono*. Sauf élision pour éviter les hiatus, toutes les syllabes sont nettement émises. Cette exacte prononciation et la forte articulation des consonnes prête quelque chose d'enfantin au langage de certaines peuplades.

La grammaire atteint souvent un grand degré de complication. Il faut à l'Européen une longue pratique et une fréquentation assidue de l'indigène pour s'assimiler les nombreuses classes de préfixes singuliers et pluriels, les règles d'accord, les formes surabondantes des temps des verbes ; bien peu parviennent à les observer sans faute et couramment. Les plus parfaits de ces idiomes sont susceptibles d'une réelle élégance dans la tournure et l'expression. Un système d'affixes et de redoublements remplit les rôles d'augmentatifs, de diminutifs, de fréquentatifs,

de privatifs. Autour du verbe se groupent ainsi toute une famille de mots : faire faire par un autre l'action exprimée par le verbe; la faire pour quelqu'un ou en faveur de quelqu'un; la faire fréquemment ou avec continuité; défaire ce qui a été fait; refaire ce qui a été une première fois défait; etc.

En revanche, la syntaxe est des plus élémentaires. Elle suit l'ordre logique de l'acte : sujet, verbe, attribut. Le déterminant, quel qu'il soit, se met toujours après le déterminé.

L'étude psychologique de l'individu m'amènera à reprendre plus d'une fois sous d'autres aspects cette intéressante question du langage.

Malgré la similitude de leurs idiomes, il est remarquable que les peuplades ne se comprennent pas entre elles. Il faut un esprit moins superficiel que celui du Noir pour en découvrir l'identité de grammaire et de syntaxe, pour rapprocher les radicaux qui se sont transportés de l'un à l'autre avec des travestissements plus ou moins considérables. Aussi, à côté de ces langues, que je pourrais appeler nationales, il existe des langues internationales, outils d'intercompréhension pour un groupe de tribus ayant de constants rapports politiques ou commerciaux. Tout comme l'Esperanto, ces sabirs ont emprunté aux langues nationales les vocables de plus grande internationalité et, rejetant toute complication, elles ont réduit la grammaire aux règles les plus élémentaires.

Je ne dirai qu'un mot du troisième groupe

ethnique de la partie de l'Afrique tropicale que je considère. On vient de voir que le flot des races rangées à tort ou à raison sous la dénomination générale de *bantou* s'est propagé dans les régions humides du vaste bassin congolais. Du Nord vers le Sud est descendu un autre courant qui est venu se heurter, vers le quatrième degré de latitude Nord, aux limites de ce même bassin fluvial. Soit résistance des peuplades de cette dernière région; soit, pour des gens provenant de climats arides, inaptitude physiologique à supporter un climat humide; soit enfin impossibilité d'obtenir par la culture, sur un sol inapproprié, les céréales à graines dont ils font leur régime ordinaire, ces envahisseurs, refoulés par la pression des islamisés du Nord, n'ont que peu entamé la barrière des forêts. Ils se sont rangés en longues ondulations parallèles à l'équateur et embrassant, pour quelques-unes, jusqu'à dix degrés de longitude. Plus confuses encore dans leurs mélanges que les races bantou en raison des terribles assauts qu'elles ont eu à subir de la part des Soudaniens musulmans, et d'ailleurs fort peu étudiées jusqu'à ce jour, elles nous sont très mal connues dans leurs origines et dans leurs affinités. Pour ce motif et aussi parce que nombre d'entre elles ont été affectées à des degrés divers par l'influence politique et religieuse de l'Islam, je n'en parlerai qu'incidemment au cours de ce travail, lorsque j'y pourrai puiser des faits bien nets et manifestement exempts de toute tare étrangère.

LIVRE DEUXIÈME

L'INDIVIDU

Juger les autres hommes, voilà une présomption devant laquelle n'hésite pas le commun des hommes et qui est pourtant hérissée d'écueils. D'éminents philosophes en ont analysé les causes d'erreur. Je ne crois pas pouvoir mieux les résumer qu'en recourant à une image banale, mais expressive. L'importance de ce point de critique mérite que je la ramasse à mon tour : car elle peindra peut-être de manière plus intuitive la véritable nature des divergences qui séparent les *négrophiles* des *négrophobes*, sans que j'aie la prétention illusoire de convaincre l'un et l'autre parti, ni de les rapprocher.

Tout homme, au-devant de son jugement, a comme un verre coloré, qui représente une somme de concepts héréditaires ou acquis, de préjugés, d'intérêts, d'appétits et de sentiments, provenant de traditions, d'idiosyncrasies physiologiques ou morbides, d'influences ambiantes. Ainsi notre observateur voit toutes choses sous une teinte exclusive et personnelle, qui lui paraît seule vraie, seule rationnelle, parce qu'elle manque de terme de comparaison et que tout sujet de réfé-

rence, qui lui est présenté, se trouve revêtu par elle de la tonalité générale.

Donc l'uniformité d'orientation et le caractère essentiellement subjectif de notre contact avec autrui nous interdisent de juger sainement ses actes, actes dirigés sur une orientation différente de la nôtre. Telle ligne de conduite, tel trait de mœurs, vus à travers notre optique particulière, peuvent paraître absurdes, extravagants, immoraux. Cependant, ils sont toujours logiques au regard des motifs qui ont conduit leur auteur, mais qui échappent à notre mode spécial de vision.

Les facilités de la vie matérielle, la douceur du climat, l'invariable monotonie des occupations journalières ont maintenu les Nègres africains dans une sphère psychologique très étroite, qui contraste avec la mentalité compliquée des civilisés.

Faut-il leur en tenir rigueur? Non point. Car les raisons de leur barbarie ne sont pas en eux, dans un entêtement, une opposition systématique à notre évidente supériorité. Elles sont hors d'eux, à la fois, et en eux : car elles sont dictées par leur adaptation au milieu, ainsi que par le double instinct de conservation de l'individu et de la race. Ne cherchons donc point à jauger ces âmes primitives à la mesure de notre intellectualité compliquée. Ne pesons pas leurs idées enfantines, leur cerveau borné avec la masse de nos aptitudes héréditaires, de nos subtilités morales, de nos spéculations scientifiques. L'analyse de leur

psychologie expose à un perpétuel quiproquo. Une dissection trop minutieuse, le désir instinctif de trouver quand même quelque chose là où il n'y a rien, une disposition naturelle à introduire des catégories dans ce qui, justement, est vague par essence et manque de précision : voilà des pièges qui ont souvent égaré l'homme de cabinet.

Pour apprécier sainement une race psychologiquement très distincte de la nôtre, il faudrait parvenir à s'identifier complètement avec l'indigène : vivre sa vie, vivre son idiome, vivre sa pensée, vivre ses appétits et ses passions. Il faudrait devenir lui sans cesser d'être soi-même, le compénétrer de manière que son étude psychologique se réduisît à une sorte d'examen de conscience. Et, à supposer que cette abstraction de soi-même fût possible, on n'atteindrait point encore l'absolue satisfaction. Moi, qui ai vécu de longues années au contact des peuplades africaines, qui entends plusieurs de leurs langages, qui ai tâché de m'assimiler l'intime de leurs pensées, non seulement je n'ai recueilli, au degré de profondeur où j'ai pu descendre, que des notions vagues et flottantes ; mais encore si, du peu que j'ai pu savoir, j'essayais de donner une idée adéquate à mes observations ou à mes impressions, la terminologie me trahirait, le mot juste me ferait défaut : je devrais, semble-t-il, pour m'exprimer, employer les langues indigènes mêmes, dont le vocabulaire, malgré ou, plutôt peut-être en raison de sa pau-

vreté, serait mieux adapté à leur psychologie rudimentaire.

Pour descendre plus profondément dans l'âme d'une race, le meilleur guide, c'est la pratique des langues. Le vocabulaire parlé est le miroir le plus fidèle des idées d'un peuple : car il en est le produit immédiat. Il y a identité et superposition parfaite entre l'idiome et l'esprit qui l'a créé. La seule difficulté qui s'y rencontre est dans l'interprétation, qui risque fort de subir au passage l'empreinte du traducteur. Je n'en veux d'autre preuve que l'impossibilité où nous sommes, même possédant parfaitement le vocabulaire et la grammaire, de nous exprimer tout à fait comme eux. En dehors de l'équivalence des mots, qui n'est jamais qu'approchée d'une langue à l'autre, il y a les idiotismes, qu'on ne s'assimile pas sans difficulté et sans travestissement. Mais ce qui est absolument inimitable, parce que étranger à notre nature, c'est la mimique bien spéciale, le discours entrecoupé d'exclamations, d'onomatopées, de petits cris, de répétitions et de redoublements de mots ; ce sont des tournures de phrase, illustrées d'un jeu de scène trop incompatible avec notre génie pour que nous en puissions épouser tous les caprices, reproduire tous les aspects.

Ici une question se pose : la psychologie des Nègres africains est-elle partout assez uniforme pour prêter à la monographie? Oui, dans les limites où j'entends

circonscrire le sujet, celles où s'est appliquée mon observation personnelle. Nous aurons plus d'une fois à constater que, dans les lignes générales, les Noirs de l'Afrique équatoriale sont presque identiques. Ils constituent une espèce psychologique homogène et représentent un échelon bien marqué de l'espèce humaine. A vrai dire, les individus, les collectivités offrent dans les détails de légers écarts. Mais, comme nous allons le voir dans un instant, ces écarts ne servent qu'à mettre en évidence la manière de réagir du caractère commun dans des conditions spéciales de milieu.

CHAPITRE I

HOMMES DES BOIS. — HOMMES DES PLAINES

Tout d'abord, il est nécessaire d'établir une distinction entre les races sur lesquelles porte cette étude. En le faisant, je n'encours point le reproche d'imaginer, pour les besoins de la cause, une classification arbitraire. Les deux catégories que je distingue — hommes des bois, hommes des plaines — sont des plus naturelles; elles marquent deux espèces géographiques comme deux espèces psychologiques. Nulle part peut-être n'apparaissent avec plus d'évidence les rapports étroits entre l'homme moral et le milieu qui l'enveloppe.

Le Fang et sa patrie me fourniront le type de la première espèce.

Là, c'est partout l'épaisse forêt vierge, sombre, silencieuse et monotone. Par endroits, la broussaille abonde, alternant avec de grandes plantes herbacées, des sortes d'amomes de trois à quatre mètres de

haut, qui s'enchevêtrent au-dessus du sentier et opposent à la marche un obstacle à la fois souple et résistant. Ailleurs, le sous-bois s'éclaircit: le sentier serpente entre des fûts énormes. La marche n'en est pas plus aisée; il vous faut enjamber la saillie de leurs racines, escalader les troncs des géants terrassés par le temps. Le pied glisse sur l'épaisse litière de feuilles mortes, s'enlise dans la pâte de bois pourri, trébuche dans des amoncellements de branches mortes. Pas un bruit, pas un mouvement. A part quelques toucans qui croassent avec fracas tout en haut de la voûte feuillue, il semble que cette forêt n'est qu'une solitude inanimée.

Mais laissez passer votre caravane; restez seul et asseyez-vous immobile sur une grosse racine. Au bout de peu de temps, lorsque se sera étouffé dans l'éloignement le tumulte des pas et des voix, vous acquerrez la sensation d'une vie intense, mais en quelque sorte latente. Vous entendrez des bruits discrets, des pépiements timides, des chuchotements, des pas furtifs sur les feuilles sèches, des craquements de bois mort, la stridulation des cigales, un grand froissement de verdure sous les ébats d'une bande de singes, le gloussement de leurs sentinelles; et, au-dessous de cette large mélodie des bois, vous percevrez, comme la basse continue de cette harmonie en sourdine, le formidable grignotement de tout ce que la création a produit d'êtres minuscules, de larves dévastatrices, d'insectes aux mandibules

acérées. Ce monde animal semble, ainsi que vous, pénétré d'une religieuse vénération pour ces nefs imposantes; instinctivement il baisse la voix comme sous les sombres arceaux d'une antique cathédrale. L'épais plafond des frondaisons toujours vertes vous écrase; la lourde et fade humidité vous oppresse; le demi-jour verdâtre vous angoisse. Là, point de gaîté, point de joie; rien qu'appréhension et tristesse. La nature y est une marâtre pour l'homme. Elle lui refuse la nourriture, cette nécessité de la vie : car les arbres tiennent leurs fruits à des hauteurs inaccessibles, et la chasse en forêt est une loterie. Elle lui refuse le soleil, source de santé et de bonne humeur. Pas d'herbe pour réjouir le regard. Pas même de mousse pour y étendre ses membres fatigués.

Tout à coup une apparition surgit : un indigène est à deux pas de vous, sans que vous l'ayez entendu venir. On sait déjà aux alentours le passage de votre troupe. Le Pahouin qui vous aborde s'est approché avec précaution et n'a révélé sa présence qu'après s'être assuré de vos intentions pacifiques. Lui aussi, il subit dans sa race la profonde impression mentale de la forêt. L'habitation continue de longues séries de générations sous ces voûtes ténébreuses, parmi ces broussailles propices aux embûches, l'existence sans cesse disputée à l'âpre forêt, cette sorte de réclusion dans une prison de verdure qui réprime les élans de l'âme et garrotte les mouve-

ments du corps : tout cela a fait du Fang un être circonspect, méfiant, processif. querelleur. retors et volontiers de mauvaise foi. Il lui doit son langage nasal, guttural et heurté, qui semble plus propre à exprimer colère et violence que poésie et amour.

La police de la forêt est très bien faite. Elle fourmille d'espions qui étudient les mouvements de tout être insolite, animal ou humain. Il s'y trouve des sentiers secrets, sur lesquels on ne s'engage qu'en sautant par-dessus un tronc d'arbre, une touffe de fougères, ou en rampant à plat ventre sous un épais buisson. Dans son obscur séjour, l'homme des bois mène une existence inquiète, troublée par d'incessantes alertes. Il se défie de tout. Sa conduite obéit à je ne sais quels mobiles tortueux et sournois. Tiré de ses taillis, amené au grand jour, en pays découvert, il paraît ébloui et troublé comme la chauve-souris, que la lumière aveugle. Son esprit ténébreux clignote dans le monde libre et spacieux comme l'œil amené sans transition des ténèbres au grand soleil. Il a hâte de retourner se gîter dans sa sombre et humide tanière.

Tout autre est l'homme des plaines. — Voici les vastes espaces brûlés de soleil, les larges horizons noyés dans des brumes dorées. Voici l'étendue infinie au ciel et sur la terre. Le regard court sans entraves d'un plan à l'autre de l'immense panorama, s'accrochant aux sinuosités d'une rivière, à un bouquet de

palmiers, à la blancheur neigeuse d'une falaise. La pensée prend des envolées illimitées et devine dans le lointain ce que l'œil n'a plus la puissance de voir. La végétation a dépouillé sa majesté comme pour se rendre plus accueillante à l'homme et s'abaisser jusqu'à lui. Elle offre ses rameaux, ses fleurs, ses fruits presque à portée de la main. Ce n'est plus le géant qui domine et écrase; c'est un hôte qui sourit. L'air circule; ici l'on a du vent. Les poumons se dilatent. L'esprit est allégé; le cœur, joyeux. La chaleur est intense, mais sèche et saine. Le soleil convie à la gaîté. L'espace vous appelle et vous donne envie de courir. On éprouve comme une expansion de son être, une dilatation de sa vie jusqu'aux limites du monde visible.

L'homme des plaines porte le sceau ancestral de cette existence large et libre. Il est gai, exubérant; il aime le bruit et les chants. Sa drôlerie, son enjouement lui font pardonner ses vices. Il est naïf, confiant, hospitalier même; un peu plus, il serait honnête en affaires. Il ne manque point de générosité. Il est enclin à la farce; il saisit avec un rare talent d'observation et de malice le côté comique des gens et des choses. Il n'est pas méfiant, tant qu'il n'a pas été trop souvent trompé. Il est relativement loyal et tient ses engagements aussi longtemps qu'il ne les a pas oubliés. — Son langage est doux, sonore, imagé, plein de couleur et de mouvement.

Après avoir dépeint les deux types généraux les plus tranchés des races que nous étudions, je vais essayer d'esquisser les traits communs de leur psychologie, en signalant, chemin faisant, les déformations qu'ils subissent chez l'un et l'autre type.

CHAPITRE II

SENS ET APPÉTITS

Au point de vue sensibilité, le Noir est plutôt inférieur à l'Européen. Cette assertion, je le sais bien, est en apparence purement gratuite. Elle aurait besoin d'être confirmée par des observations physiologiques précises. Malheureusement, l'expérimentation ne me paraît guère praticable, si l'on veut obtenir sûreté et précision. La plupart des procédés de mesure exigent que le patient s'y prête avec intelligence et se rende compte de ce qu'on attend de lui. Du Nègre n'espérez rien de pareil. J'ai éprouvé maintes fois combien l'examen clinique des indigènes malades souffre de difficultés du fait des sujets mêmes. Qu'on essaye de les faire respirer, compter, tousser, de leur imposer certaines postures, de les faire se tenir souples, ils apportent à tout cela une maladresse qui réduit l'observation médicale aux seuls signes objectifs, comme pour les enfants ou les animaux. Nous devrons donc

nous contenter de l'observation superficielle, suffisante pour notre objet présent.

Le toucher paraît moins subtil que chez l'Européen : affaire de peau et d'éducation. L'habitude des travaux grossiers, la nudité du corps, l'ardeur du soleil, le frôlement des arbustes et des herbes de la route, les érosions causées par les épines et les chaumes à demi brûlés émoussent la sensibilité cutanée; phénomène qu'il ne faut attribuer qu'au durcissement de l'épiderme sous l'influence des mêmes agents. Pourtant, l'épaisse semelle cornée, que la marche nu-pieds entretient à la face plantaire, n'atténue en rien la sensation de chatouillement. Quelque habitude qu'il ait de marcher sur un sol brûlant, le Noir en est parfois très incommodé, les jours de grande chaleur. — On le voit fréquemment prendre dans le feu des charbons ardents avec la main pour allumer sa pipe.

Sans courage contre les maladies internes, le Noir gémit et se lamente sans fin pour les indispositions les plus bénignes; il a peur de cette chose inconnue qui se passe dans ses viscères. Nous en verrons les raisons, quand nous étudierons la religion. En revanche, il est stoïque contre les traumatismes les plus graves. Chez quelques tribus du Bas-Oubanghi, les cicatrices, dont hommes et femmes sont amplement couturés, marquent une indifférence aux coups

et une brutalité de mœurs que ne dément pas leur physionomie bestiale.

Les incisions et mutilations, que tous les Nègres se pratiquent sur le corps comme signe distinctif de la tribu et pour réaliser leur idéal de beauté, dénotent une obtusion de la sensibilité analogue à celle que les criminalistes ont signalée chez le dégénéré. Non seulement elles sont une cause de souffrance au moment de l'opération, mais encore elles entraînent quelquefois, pour l'existence entière, une gêne effroyable. Avec un mauvais couteau de fer, grossier et sans fil, avec un morceau de poterie, on pratique sur soi-même ou par les bons offices d'un camarade, des rangées d'incisions régulières autour du nombril, des deux côtés de la ligne médiane du ventre[1], sur la poitrine, sur la face, plus rarement sur les membres. Souvent on favorise la formation de kéloïdes et de bourrelets de chair à l'aide de substances irritantes ou en maintenant soulevées les lèvres de la plaie au moyen de boulettes d'étoupe ou d'éclats de bois.

J'aurai occasion autre part de reparler de la signification de ces tatouages. Il me suffisait de montrer ici que les races africaines craignent moins que nous la douleur physique ou plutôt moins que nous ne la craignons maintenant. Car, aux siècles passés, avant

1. Quelques personnes pensent que les cicatrices saillantes (kéloïdes), qui succèdent aux incisions pratiquées sur l'abdomen, ont pour effet de donner un charme plus lascif au jeu de l'amour.



LE CONGO AU CONFLUENT DU DJOUÉ

PLANCHE III

que l'adoucissement des mœurs et les commodités de la vie aient aiguisé notre sensitivité. la rudesse du caractère. la barbarie des coutumes, un état de guerre presque continu. une pénalité impitoyable et cruelle ne pouvaient s'allier qu'à une obtusion relative de la sensibilité pour la douleur.

Du goût et de l'odorat. peu de choses à dire. La vie sociale me fournira l'occasion de parler de l'inconcevable appétit du Nègre pour d'abominables cuisines, pour les charognes, les viscères pourris d'hippopotame.

La vue et l'ouïe ne possèdent aucune des merveilleuses facultés dont les voyageurs et les romanciers ont doté les sauvages. Le Nègre ne voit ni n'entend mieux que nous, même dans la brousse. Il est seulement plus habitué aux aspects et aux bruits de son pays. C'est l'éducation de ses sens et non leur acuité. qui lui fait distinguer le gibier dans l'épaisseur du feuillage ou discerner le lointain appel du tambour de guerre. Nous ne lui cédons en rien sous ce rapport; nous reprenons même notre supériorité, dès que nous avons adapté notre œil et notre oreille aux conditions du milieu africain.

Parmi les goûts particuliers du Nègre. l'anthropophagie mérite une mention spéciale.

L'anthropophagie est couramment pratiquée dans

l'Afrique centrale, même dans les contrées les plus riches en ressources alimentaires de toutes sortes, végétales et animales. Elle n'est donc point conseillée à l'homme par la privation, par le besoin impérieux et bestial de satisfaire sa faim. C'est simplement affaire de goût, prédilection pour un gibier de choix.

Chez quelques peuplades, on pratique un cannibalisme modéré, non par faim ou par gourmandise, mais par esprit de représailles et presque par religion. « Même en temps de famine », dit le R. P. Martrou [1], « le Fang ne chasse pas l'homme pour assouvir sa faim ; il ne mange que le cadavre de l'ennemi tué à la guerre. Et encore rarement. Ce n'est que quand il rêve d'une vengeance terrible : l'homme mangé n'aura pas les honneurs de la sépulture. Son âme errera dans la forêt obscure et froide ; et entre le village du mangé et le village qui lui a fait cet affront public, il y aura désormais une haine irrémissible. La femme, qui est la cuisinière attitrée chez les Pahouins, cède sa place pour une fois. Les hommes, peu habiles en cette matière, feront attendrir le cadavre, le cuiront sommairement dans des marmites et, seuls, loin des femmes et des enfants, se partageront ce repas secret. »

L'anthropophage n'est pas nécessairement, comme on le croit trop souvent, un homme féroce, un tigre

1. *Eki.*

altéré de sang, un monomane du meurtre. Je ne voudrais pas avoir l'air de réhabiliter une coutume exécrable. Mais, quoi qu'on en ait dit, il n'y a rien de commun entre le Nègre mangeur d'hommes et notre dégénéré criminel. L'*uomo delinquente* est une monstruosité, un être hors nature. On craint pour sa vie dans les quartiers fréquentés par ces dégénérés; on est en sûreté chez les anthropophages avec lesquels on n'est point sur le pied de guerre. Il n'y a aucun rapprochement à faire entre ces deux types, placés l'un à la naissance, l'autre à la décadence des sociétés. Le premier relève de la pathologie sociale; le second est un produit sain et normal.

Le cannibalisme n'est donc point un instinct; c'est une coutume. Il dépend, sans mauvaise plaisanterie, d'une conception particulière, barbare et sauvage à coup sûr, des rapports avec l'étranger et l'esclave. Cela n'empêche nullement celui qui le pratique d'être, dans la vie courante, un homme doux, gai, enjoué, de relations agréables, au moins pour ses amis. Ne voyez chez lui ni méchanceté, ni perversité systématiques. Hors de la tribu et, plus spécialement, hors de la famille, il n'existe pas d'humanité, ou, comme nous dirions, pas de « prochain ». Tout le reste est le « barbare », au sens antique du mot. Ce barbare est l'être vil et méprisable, aux mœurs bizarres et ridicules, avec lequel on compose par nécessité, mais que l'on chasse, que l'on traque, dès qu'il se peut, et que l'on mange comme viande de boucherie de

l'Oubanghi au Chinko et sur une grande étendue du Congo belge.

En dépit des dénégations de quelques personnes, j'ai maintes fois eu la preuve et constaté par moi-même que certaines tribus[1] font des prisonniers de guerre ou achètent des esclaves pour les conserver en réserve, puis les abattre et les manger au fur et à mesure des besoins. Il y a une vingtaine d'années, on trouvait dans les villages riverains du moyen Oubanghi la sellette où le patient était ligotté. Une perche flexible était fichée en terre à quelques pas en arrière. On la courbait et on en reliait l'extrémité par une liane à la tête du patient. De cette manière, après décollation, la perche, formant ressort, enlevait dans les airs le sanglant trophée, aux acclamations de la foule saluant la force et l'adresse de l'exécuteur. — Tout le monde a pu voir chez les Nzakaras, dans tous les villages et à l'entrée de la résidence de leur roi Bangassou, les arbres où pendaient, comme de sinistres fruits, les crânes des Boubous vaincus et mangés. — Il paraîtrait que, sur le Sankourou, on rompait les bras et les jambes du malheureux; puis on l'immergeait toute une nuit dans le courant d'un ruisseau pour en attendrir les chairs. Le désir de donner du piquant à leurs récits me rend suspects les raffinements de cruauté que des voyageurs ont imputés aux cannibales africains. C'est bien assez de

1. Nzakaras et ce groupe de populations improprement confondues sous le nom général de Bondjos.

la simple réalité, sans l'empirer par des horreurs imaginaires. Il convient aussi de faire la part du grossissement qui résulte de la relation de faits isolés. comme on en trouve de regrettables exemples chez tous les peuples[1]. Par une illusion très naturelle, le lecteur est incité à généraliser des exceptions auxquelles l'isolement de l'ensemble donne un relief exagéré.

Le cannibalisme africain est en voie de disparition rapide. Au contact des autres tribus plus civilisées. l'anthropophage en éprouve de la honte et. bien vite. n'ose plus convenir qu'on mange encore de la chair humaine dans son village.

1. Voir mon étude sur la *Psychologie de l'Européen aux pays chauds* dans la *Revue générale des Sciences pures et appliquées*, 1906.

CHAPITRE III

MOBILITÉ DU CARACTÈRE

Un trait domine toute la psychologie du nègre : c'est la mobilité, l'inconsistance d'impressions et de sentiments, qui effleurent seulement la conscience sans y laisser autre chose qu'une empreinte fugitive. C'est un défaut de stabilité ou de mémoire intellectuelle et morale. On retrouve cette versatilité dans toutes les branches de son activité psychique. Il vit sous l'impression du moment, indifférent à l'enseignement d'un passé déjà oublié, sans souci de l'avenir. L'état présent, bon ou mauvais, efface les joies et les peines de la minute qui vient de s'enfuir. Si le présent est agréable, on s'en repaît au delà de la satiété; s'il est contraire, on l'endure avec résignation et sans révolte. On se laisse rouler par les événements comme par une force toute-puissante contre laquelle il serait vain de réagir. Ce fatalisme, cette fascination de l'état présent atteignent un degré

vraiment extraordinaire. En voici un exemple caractéristique.

Sur le Bas-Oubanghi vivent des populations adonnées à l'anthropophagie. J'ai dit plus haut comment on y conserve du gibier humain pour les besoins de la consommation journalière. Ces victimes désignées jouissent d'une liberté relative pendant ces jours d'attente: elles ne manquent d'aucune des douceurs qui peuvent embellir l'existence d'un Nègre : paresse, bon souper, bon gîte et le reste. Le capitaine d'un de nos vapeurs, ayant relâché dans un de ces villages pour y acheter des vivres et du bois, reconnut, parmi la foule accourue sur la rive, un homme étranger à ce pays et qui naguère avait servi comme timonier à bord de son bateau. Interrogé sur ce qu'il faisait là, cet homme répondit qu'il était captif dans ce village et, en cette qualité, destiné, un jour ou l'autre, à la marmite de ses maîtres. Notre capitaine lui proposa de l'enlever. Le coup était facile : il lui suffisait de sauter sur le pont du bateau, tandis que l'équipage tiendrait le village en respect avec les fusils et qu'on s'éloignerait à toute vapeur. Il refusa, parce qu'il avait pour le moment toutes les jouissances de la vie. L'attente du couteau ne put l'ébranler. Le bateau partit sans lui.

CHAPITRE IV

ÉGOÏSME ET ALTRUISME

Les sentiments d'affection sont quelquefois vifs, quoique généralement peu durables. Un certain nombre de langues expriment par un même vocable les mots *aimer* et *vouloir*, *désirer*. Cette confusion a une signification assez philosophique; elle indiquerait que le platonisme est inconnu sur la carte du Tendre africain. Il semble cependant que l'amour peut quelquefois y prendre une légère nuance de sentimentalité. Sans être fréquents, les exemples n'en sont pas rares. On relève, chez les Fangs, des faits de vendettas tirant leur origine de l'enlèvement d'une femme par son amoureux, en vue de la soustraire à la tyrannie d'un père et à la recherche d'un prétendant abhorré. — J'ai assisté, dans un village riverain du Ngoko, au tableau touchant de deux amants assis sur la place du village, se tenant embrassés dans la pose la plus abandonnée, et chez lesquels les regards,

l'attitude, le geste. le silence même témoignaient quelque chose de plus que l'amour purement charnel.

Chez les Noirs, l'amour maternel est ce qu'il est partout, fait de soins, d'attentions, d'abnégation ; le dévouement de la mère pour son enfant est absolu et de tous les instants.

Le père est plus modéré dans sa tendresse pour sa progéniture. Parfois il se laisse aller à la prendre dans ses bras, à la faire marcher ou jouer. Il la cajole et la dorlote, à ses heures. Mais il ne s'attarde jamais à ces essais d'expansion.

En Afrique comme partout, chez les anthropophages comme chez les tribus les moins sanguinaires, la femme partage les instincts propres à son sexe, la sentimentalité, la nervosité, le caprice, le désir de plaire. Elle sollicite les hommages ; elle aime la parure ; les compliments sur ses charmes la flattent ; la plus affreuse mégère n'y est pas insensible. Elle affectionne les mignardises, petits enfants, petits chiens, petits oiseaux. Elle minaude en les caressant. Elle jette des exclamations flûtées : « Qu'il est gentil. ma chère ! » Une mère étrangère passe dans un village avec son marmot. Chacune, à son tour. veut prendre l'enfant, le tenir dans ses bras, le pouponner, le faire sauter, le chatouiller pour le faire rire[1].

1. Les Nègres ignorent complètement le baiser.

Les sentiments affectueux sont superficiels ; ils participent de la mobilité du caractère noir. Les regrets ne survivent pas longtemps à la perte d'un parent. Autant les manifestations en sont bruyantes, autant elles sont éphémères. Le premier soin de la femme qui a perdu son mari est de parcourir les villages d'un pas précipité en poussant des lamentations, des hurlements pitoyables, et chantant sur une sorte de rhapsodie funèbre l'événement fatal et l'éloge du mort. C'est une espèce de faire-part en musique. La famille, les amis, les voisins se réunissent dans la case mortuaire pour y pleurer en chœur. C'est une chose vraiment remarquable, que la facilité avec laquelle les femmes les plus étrangères au défunt trouvent des larmes pour le pleurer. On verse de vraies larmes, on sanglote pour tout de bon. Qu'un farceur vienne à jeter un mot plaisant dans l'assemblée, tout le monde éclate de rire. L'hilarité passée, chacun se ressaisit, se souvient pourquoi il est là ; les pleureuses reprennent leurs chants plaintifs et leurs sanglots. — L'homme pleure peu ou pas.

Amitié, haine, deux sentiments superficiels comme le reste. A ce degré d'inconsistance, la haine, perdant son caractère essentiel d'opiniâtreté, se réduit à la peur, à l'instinct de conservation ou, selon les cas, au désir de se dédommager d'un préjudice causé. Les vendettas qui ont le plus de durée s'entretiennent moins par un sentiment profond d'animadversion

que par un échange de crimes alternativement commis par l'un et l'autre parti.

L'amitié ne dépasse pas la simple camaraderie. Les événements rapprochent deux hommes ; il s'établit entre eux une liaison momentanée d'intérêt et de mutuelle protection. Ils sont tout entiers l'un à l'autre ; c'est l'accord parfait, le partage fraternel du pagne, de la pipe, du manioc. Vienne un changement des événements, un revirement de la fortune. Chacun s'en va de son côté. Le dos à peine tourné, ils se sont oubliés, ils sont étrangers.

La façon de saluer varie selon les pays. La poignée de mains est pratiquée presque partout, mais sans vigueur, sans chaleur, avec une étreinte molle. Il existe également des formules verbales pour saluer et pour répondre à la politesse. La langue fang n'en possède pas ; en revanche, pour témoigner sa joie de revoir un ami, le Pahouin poli l'assoit sur ses genoux et le tient embrassé. En tous pays, la plus grande civilité qu'on puisse faire à un ami est de le convier à partager son repas. Pour la circonstance, on se procure de la viande, si c'est possible ; on tue une poule et l'on choisit ses meilleures noix de palme pour en tirer de l'huile fraîche.

Quoi qu'il en soit de ces démonstrations, le mobile intéressé s'étale ici avec franchise et naïveté. L'amitié est à peine dégagée de l'impulsion égoïste, qui fait aimer le prochain pour soi-même, pour le plaisir

qu'il vous procure, pour les services qu'il peut vous rendre.

Bien sévère ou bien pharisien qui reprocherait à notre Africain son candide égocentrisme. Élément presque isolé de sociétés diffuses sur d'immenses territoires, il n'est rattaché à ses plus proches concitoyens que par des liens ténus, par la seule dose de solidarité nécessaire pour triompher des forces naturelles, lutter contre les intempéries, vaincre l'infécondité du sol, enrayer l'envahissement de la végétation, repousser les attaques terribles des plus petits êtres de la gent animale. Ainsi, livré presque à ses seules forces, l'homme a dû apprendre à n'espérer qu'en soi-même ; et, d'ailleurs, comme nous le verrons par la suite, le groupement dont il fait partie est si exigu qu'il ne semble qu'une extension de ses parties composantes. Dès le plus jeune âge, chacun apprend à agir pour son propre compte, à ne rien attendre d'autrui et, par une réciproque logique, à ne pas lui offrir ses services. Le danger commun, lorsque le village est menacé, réveille un peu le sentiment de la solidarité : part dans le danger, part dans la défense. On voit ainsi se dessiner les premiers linéaments de l'altruisme. Dans son principe, il n'est qu'une forme de l'intérêt bien entendu. Par la suite, il s'épure comme une sorte d'extériorisation de plus en plus complète du moi. A son terme le plus élevé, il incarne, il fait éprouver la joie et les souffrances d'autrui à l'égal des siennes propres, et devient la

source de l'indulgence, de la bonté, de la piété, de la charité.

Chez nos sauvages, la communauté veut être payée de l'aide qu'elle prête à chacun de ses membres. Les incapables, à quelque titre que ce soit, en sont impitoyablement rejetés. On n'y a point encore inventé, comme dans nos sociétés contemporaines, plus soucieuses de sentimentalité envers les individus que de préservation sociale, l'art de faire vivre, en dépit de la nature et en dépit d'eux-mêmes, tous les sujets dont les tares physiques ou morales corrompent la santé et la conscience publiques. Ici la loi de sélection s'exerce avec une inexorable rigueur. L'homme sans famille, faible, vieux, inhabile à jouer son rôle dans la communauté ne peut espérer aucune pitié. Il est abandonné dans un coin comme un chien galeux; il est bafoué, honni; il vit dans la pourriture, sordide, couvert de plaies repoussantes, fréquenté des seules mouches et de la vermine, se repaissant d'immondices, de terre broyée, des restes des autres, cuisinés salement dans des fragments de poteries cassées. Avec le fatalisme propre à sa race, il est résigné; il a conscience de son inutilité et de son abjection; il ne cherche point à s'en tirer et subit passivement le mépris universel. Un matin, on le trouve crevé sur son fumier.

L'esprit de l'homme, même noir, est pétri d'inconséquences et de contradictions. Je suis arrivé, quelques

rares fois, violentant l'instinct égoïste du Nègre, à éveiller chez lui un éphémère mouvement de compassion pour un misérable de ce genre en butte aux railleries et aux outrages de la foule. « Si tu deviens un jour », lui disais-je, « vieux et malade comme ce pauvre diable, tu seras bien aise qu'on te donne un peu à manger ». On convenait que le Blanc n'avait peut-être pas tort et, sans trop se faire prier, on abandonnait quelques victuailles au malheureux. Une minute après, cet élan de générosité était oublié. Mais au moins, pendant un court instant, avait lui dans ces âmes amorales un éclair de bonté, autosuggestion, pâle encore, de la souffrance du prochain.

Le Nègre n'a pas le sens inné de la bonté. Cela fait qu'il ne comprend pas le mobile de notre bienveillance à son égard. S'il était capable de réflexion et d'analyse, nous lui paraîtrions, une fois de plus, tout à fait extraordinaires. Comment peut-on rendre à autrui un service non justifié par une raison de réciprocité immédiate? La bonté que nous lui témoignons, soit par humanité, soit par le désir de nous assurer sa reconnaissance, il la comprend si peu qu'il n'en est même pas étonné. Il en goûte passivement les effets, après avoir constaté simplement que « le Blanc est bon ». Bien plus, il paraît croire que c'est nous qu'il oblige en acceptant nos bienfaits, que notre philanthropie est un rayonnement naturel, la satisfaction d'un besoin ; que, enfin, notre supériorité intellectuelle et la puissance de nos moyens d'action nous font

accomplir le bien sans effort. A qui n'est-il pas arrivé de donner ses soins à un malade; puis, la chose faite, le voir attendre : — « Que veux-tu encore? » — Sur quoi cette réponse inconcevable : — « Tu ne me donnes pas un cadeau? » — Dans le même ordre d'idées, un marchand vous demandera sans vergogne une gratification pour le récompenser de vous avoir vendu quelque chose.

Les rudiments altruistes du Nègre s'adressent d'abord à son entourage immédiat, aux êtres qui lui tiennent de plus près, auxquels il est intimement attaché par des intérêts de sécurité et d'alimentation. En thèse générale, il se montre assez dur pour autrui, surtout pour qui n'appartient pas à sa famille, à son village, à sa tribu. Son prochain ne s'étend pas au delà de son contact immédiat. Il n'est pas prudent de s'écarter sans garanties de ce cercle étroit, si l'on ne veut risquer l'esclavage ou la mort. L'étranger est l'ennemi et la proie.

Cependant, le Nègre est curieux du langage, des coutumes et des mœurs des autres peuplades, mais avec une nuance marquée de supériorité et de dédain. Le nouveau lui paraît toujours absurde.

De son égoïsme ingénu, de l'étroitesse et de la mesquinerie de ses préoccupations journalières, de l'infantilisme de son caractère naissent la vanité, la prétention, la sottise, la despotivité. Nul n'a tant de mépris et de rigueur pour un Nègre qu'un autre Nègre, qui se suppose quelque supériorité sur son frère en couleur.

Un veston brodé, un chapeau galonné, un simple et unique soulier percé est un titre de noblesse et confère le droit d'insolence. Lui jette la première pierre le civilisé que n'éblouit pas le prestige de l'uniforme et des distinctions honorifiques.

CHAPITRE V

CONCEPTION DU VRAI

La vérité humaine n'est jamais et ne saurait être que conventionnelle et provisoire. Qu'elle s'approche asymptomatiquement de la vérité absolue, c'est vraisemblable; mais, en attendant, elle dépend d'une série d'opérations physiologiques et mentales, imparfaites dans leurs moyens, incertaines dans leurs conclusions. Sa valeur est en rapport étroit avec l'affinement des sens, l'état physique et moral du sujet, son degré de culture, ses passions, ses préjugés. Faut-il donc s'étonner que la conception du vrai soit beaucoup plus imparfaite chez les primitifs que chez les races supérieures?

Le témoignage des sens, nous l'avons vu, n'est pas sensiblement plus trompeur chez le Nègre que chez nous. Mais l'interprétation est nécessairement plus fautive encore. Les traits particuliers de son caractère, l'égoïsme, la légèreté, l'inattention, la puérilité, la vanité y provoquent mille déformations. Ajoutons

ces autres causes d'erreur : l'incertitude d'une existence sans cesse menacée par les autres hommes, les bêtes, les éléments; l'âpre lutte et les nécessités cruelles au sein d'une nature rebelle; la superstition, enfin, certaines conceptions obscures pour l'Africain comme pour nous. L'intérêt, le caprice et un grossier mysticisme sont les seules mesures auxquelles il rapporte l'expression des faits. Il pousse parfois cette aberration à un degré inconcevable. Nous le verrons, au chapitre de la justice, douter de sa propre innocence, déposer contre lui-même, se reconnaître coupable de crimes absurdes, ajouter plus de foi au verdict des ordalies qu'à la voix de sa conscience. Cet étrange aveuglement n'aurait lieu de nous surprendre que si notre histoire n'abondait en faits pareils. Combien de sorciers, en face du bûcher, ont proclamé hautement leurs maléfices, leur participation au sabbat, leur commerce avec le démon!

On comprend dès lors quelle minime confiance il faut accorder aux assertions les plus formelles d'un Nègre, surtout lorsque se trouvent en jeu son enfantine vanité, le sentiment de son importance, la gloriole d'émerveiller l'entourage. Il faut entendre les conversations du soir, en petit groupes, autour du feu. C'est le moment des récits et des discussions. — « Tu mens! » — « La vérité, ma parole! » — Telles sont les exclamations qui s'entre-croisent à chaque moment. L'épithète de menteur n'offense personne : tout le monde y a droit.

La vérité, pour le Nègre, n'est pas un être unique, objectif, indépendant de l'interprétation du sujet; elle est éminemment multiple et subjective. Son esprit, mobile et tout à l'impression du moment, la transforme inconsciemment suivant les besoins. Il a vite fait ensuite de s'identifier la nouvelle version et de croire à la réalité de ses propres fictions.

CHAPITRE VI

LOYAUTÉ, PROBITÉ, ÉQUITÉ

Le respect de la foi jurée, médiocre ou nul dans les conditions ordinaires, est mieux observé quand il est consacré par un rite religieux ou lorsqu'une des deux parties s'impose à l'autre par un certain caractère de respectabilité intrinsèque. Ainsi l'alliance basée sur l'échange du sang avec les cérémonies et simagrées d'usage, est un acte solennel, dont les engagements sont observés pendant un temps assez long. De même, au début de la pénétration européenne, avant qu'une fréquentation plus intime et l'emploi d'agents subalternes grossiers eussent flétri le prestige de la race blanche, avant que l'abus de procédés sommaires et d'actes trop souvent déloyaux eût prouvé que les envahisseurs n'étaient pas incapables de félonie, tout ce qui touchait à l'Européen était scrupuleusement respecté. Des marchandises confiées en dépôt à des chefs, oubliées dans des villages pendant plusieurs années, étaient ensuite restituées dans

leur intégralité et en parfait état de conservation. Les choses ont bien changé depuis cet âge d'or.

Loin de moi la prétention d'insinuer que la fidélité de ces dépositaires ne fût commandée que par un sentiment inné de la probité. Il s'agissait d'objets de haute valeur pour un Nègre et la tentation était forte! Cependant, à cette époque, notre personnel était en nombre infime et nos forces de police pour ainsi dire nulles. L'honnêteté relative du Noir dans ces circonstances doit donc être attribuée à un ensemble de causes très diverses. Consentons lui tout d'abord un levain de conscience. Mais en face de cette embryonnaire vertu, plaçons le caractère des chefs qui dirigeaient alors notre expansion française, la politique qu'ils suivaient, l'autorité et la considération dont ils s'étaient entourés, un respect presque superstitieux pour tout ce qui les touchait personnellement. Le Nègre ne comprend pas les abstractions; il ne voit pas les ensembles. Dans une œuvre, il ne considère pas le but, trop lointain pour sa courte vue, mais seulement l'individu qui la dirige à un moment donné [1]. L'Européen continue d'être respecté, tant qu'il sait tenir immaculée son auréole de demi-dieu.

1. Ce n'est pas une des moindres causes de stagnation de cette malheureuse colonie que les vertigineuses mutations qui se sont produites dans le personnel de tout rang et de tout grade depuis douze ou quinze ans. Sans parler du retard et de l'incohérence qui en sont résultés pour la marche des affaires, les populations indigènes ont été littéralement affolées par les incessants changements de direction, les revirements dans le commandement, les contradictions dans la politique et la législation.

Dès qu'il est reconnu comme un être humain, avec ses faiblesses et ses vices, on le trompe et on le vole sans vergogne. C'est pour cette raison — sans compter la dépravation du Nègre demi-civilisé — que, naguère encore, il était moins difficile de trouver des domestiques honnêtes chez les sauvages de l'intérieur, peu familiarisés avec les Blancs, que parmi les gens de la côte. Pour la même raison, toutes choses égales d'ailleurs, on a d'autant moins de chances d'être friponné qu'on sait mieux garder sa dignité vis-à-vis de son entourage et lui imposer le respect. Or cela tient beaucoup moins à l'emploi de la rigueur et des peines corporelles qu'à la correction des manières, à la rectitude de la conduite, à la droiture et à la loyauté.

Le Nègre est stupide dans sa malhonnêteté. Il friponne avec une insigne bêtise. Il n'est pas larron subtil. Il manque d'imagination même dans le mal. Il est fripon avec lourdeur et voleur sans génie.

Tous les primitifs ont le sentiment inné de l'équité. Non qu'ils soient assez magnanimes pour l'appliquer à autrui contre leur propre intérêt. Ce serait leur demander une qualité rare chez les hommes les plus cultivés. Mais, indulgente ou sévère, il la comprend de la part des autres à l'égard de lui-même. Je ne parle pas seulement de la récompense, qui, bien entendu, est toujours acceptée avec plaisir. Mais une punition sévère, infligée à propos, ne provoque pas le



N'GRILLES
Akowa du Gabon.

ressentiment. Le primitif en admet volontiers le principe, conforme à ses conceptions en matière de justice et d'autorité. Le chef bon et généreux, mais qui sait sévir en temps opportun, est assuré de son estime et de son admiration. Il est nécessaire que le châtiment suive de près la faute et lui soit proportionné. On doit éviter de se faire l'exécuteur de ses propres arrêts. Moyennant ces conditions, l'effet de la peine corporelle est excellent et goûté par ceux mêmes qui en sont l'objet. La correction physique est le seul frein que le Noir comprenne et qui, appliqué sans excès ni brutalité, satisfasse à la fois le bon ordre et l'humanité.

La prison est un repos pour un être aussi fataliste. J'ai vu, à Brazzaville, un jour de Fête nationale, tous les prisonniers s'échapper des locaux de détention pour aller prendre part aux réjouissances. A six heures du soir, tout le monde rentrait au bercail sans qu'aucun manquât à l'appel. — Une autre fois, dans un poste important de l'intérieur, au cours d'une audience, on vit par la porte ouverte passer un jeune éléphant apprivoisé, qui s'était échappé de chez son maître, commerçant de la localité. Aussitôt l'auditoire sort en masse à la poursuite du fugitif, puis les témoins, puis les gardes de l'accusé, puis l'accusé lui-même, laissant seuls dans la salle le magistrat et son greffier. On rattrape l'animal; l'accusé vient délibérément reprendre sa place pour être jugé; et la séance continue.

Le travail forcé ne réussit pas mieux. Cela ne fait que ramener le Noir à sa conception héréditaire de l'esclavage. Il le subit avec sa coutumière résignation. L'inertie qu'il y apporte décourage tous les moyens de contrainte.

Le vocabulaire injurieux de nos Africains est assez restreint. Il contient des termes anodins équivalents à *nigaud*, *sot*, *imbécile*, et aussi quelques expressions ordurières visant les parties intimes soit de l'interlocuteur, soit de sa mère. C'est le ton et le geste qui fait l'injure. Ces expressions ne sont pas toujours employées dans un sens outrageant; on leur donne souvent la simple valeur d'un persiflage obscène, d'une gaillardise *de haulte gresse* pour égayer la foule aux dépens de quelqu'un.

CHAPITRE VII

TRAVAIL

On répète sans cesse que le Nègre est paresseux. J'estime, sans craindre le paradoxe, que c'est pure calomnie. Il n'est point paresseux. Il est seulement inoccupé et n'a aucun motif impérieux pour travailler davantage. Il n'appartient pas, comme le civilisé, véritable esclave de son instinct de sociabilité et de sa soif du mieux, à des groupements compacts de populations, où la terre est dispensée à l'homme avec parcimonie, où le même sol, appauvri par des siècles de culture, est sans cesse contraint de repaître des foules affamées, où les intempéries sont rudes et livrent à la vie des assauts cruels. Dans nos sociétés, l'individu ne surnage que par le jeu incessant d'une activité énorme. Là, le paresseux est celui qui n'a point l'énergie de pourvoir à ses propres besoins, qui ne prend pas sa part du labeur commun et qui reste à la charge de ses concitoyens.

Chez les primitifs, il en va tout autrement. La

population y est à l'état d'extrême dissémination. On n'a pas besoin de s'y disputer le terrain pour vivre. L'indolence de l'indigène n'est qu'une application de la loi du moindre effort. Elle n'est paresse que par contraste avec notre agitation. Celle-ci serait stérile, voire nuisible dans les conditions d'existence propres à l'indigène africain. Car, à son égard, la nature n'a pas de moyen terme : ou elle le gâte par la fécondité du sol et la chaleur du climat; ou elle le rebute et le décourage par des forces insurmontables, le déluge des pluies. les inondations, les légions infinies des espèces animales.

Cette harmonie de l'homme et de la nature est encore mieux mise en lumière, quand on étudie les caractères particuliers des diverses peuplades de l'Afrique équatoriale. On saisit alors parfaitement comment une existence plus dure, certaines nécessités locales sont aptes à développer l'ingéniosité et à stimuler l'activité laborieuse. Voyez, par exemple, le Fang. Sa lutte incessante contre une ambiance rebelle, au sein des forêts, l'a rendu, sinon plus travailleur, au moins plus adroit et plus opiniâtre que ses voisins des pays découverts. C'est là incontestablement le secret de son invincible expansion. Sur les limites du vaste domaine qu'il occupe déjà, son infatigable et patiente ténacité triomphe insensiblement et sans violence de populations amollies sous un ciel plus clément et dans un milieu plus civilisé.

Ainsi, l'inactivité du Nègre, son indolence, sa nonchalance, son fatalisme sont des traits de caractère qui se comprennent et s'enchaînent logiquement. Ils font concevoir la liaison étroite qui rattache le caractère tout entier au milieu et aux conditions d'existence où les peuples de l'Afrique équatoriale ont vécu dès les premiers âges. Quand le Nègre a assuré l'existence du moment ou qu'il a acquis l'objet désiré, il rentre au village et se laisse aller avec bonheur aux douceurs du farniente. Il mange à son appétit, fait sa sieste, prend part aux palabres. Demain ne le trouble pas; la quiétude du présent captive seule son esprit. Pour lui notre agitation est un insondable mystère. Pourquoi l'Européen, qui est riche, qui jouit de tous les biens possibles dans sa patrie, ne s'y tient-il pas tranquille? Pourquoi tant de fatigues? Pourquoi toujours en voyage sans raison apparente ou simplement pour voir des pays qui sont comme les autres pays avec des arbres, des rivières, des villages et des hommes? Et cette autre absurdité : pourquoi deux Européens qui causent ensemble, ont-ils l'inconcevable manie d'aller et venir, de faire les cent pas, au lieu de deviser paisiblement, assis auprès du feu? Un petit domestique, que j'avais en pays zandé, et qui était fort ennuyé de me suivre dans mes pérégrinations, résumait très bien les idées de ses frères noirs sur notre humeur remuante, en disant que les Blancs sont comme les sauterelles, qui voyagent sans trêve

ni repos. L'argument est déjà ancien; Horace l'a dit sous une autre forme, avec beaucoup plus d'élégance.

Le Nègre est désintéressé de l'avenir. Amasser des trésors que l'humidité pourrira, que les mandibules du termite réduiront en poussière; épargner pour un lendemain, gros de hasards et de déceptions, à quoi bon? Je tiens ce que je mange, ce qui est entre mes dents; le poisson de ce jour me dédommage du jeûne d'hier. Espérons que les génies malfaisants ne nous raviront point notre prochain repas. Thésauriser serait une folie.

Le suprême bonheur est d'éblouir ses concitoyens par l'étalage pompeux de ses richesses d'un jour. Une pièce d'étoffe vient d'être gagnée après un long service dans un comptoir européen : vite on va s'en revêtir. Puis on se pavanera dans le village; on ne quittera pas son beau pagne, même pour les occupations les plus grossières. Quelques heures après, le pagne est souillé, lacéré. Peu importe. Le plaisir n'a duré qu'un moment; mais on a brillé, la vanité a été satisfaite.

Le Nègre est facilement prodigue dans l'abondance. Il éprouve un amour-propre enfantin à inonder de largesses ses amis d'occasion. J'ai connu un nommé Mouloulou, autrefois esclave des Bobanghi, qui s'était affranchi à force d'intelligence, était devenu un personnage parmi ses anciens maîtres et avait amassé une véritable fortune, grâce à son talent du

commerce. En très peu de temps, il avait tout gaspillé, tout distribué en prodigalités, tout perdu au jeu; puis il s'était remis aux affaires. Vivre un moment en seigneur magnifique, quelle félicité! L'instant d'après ne nous appartient pas.

CHAPITRE VIII

GAÎTÉ

Le Nègre n'est ni gai, ni enjoué, ni drôle. Il est plutôt mélancolique. Les préoccupations matérielles ne lui laissent aucun loisir pour la joie.

L'homme des forêts a l'humeur triste et morose. Il rit peu. La prison végétale où il vit enténèbre son esprit. — L'homme des plaines est plus pétulant. Mais il va rarement jusqu'à la gaîté communicative et à la joie exubérante. Dans l'entraînement même des jeux et de la danse il apporte je ne sais quoi d'impassible et de mélancolique. Je parlerai plus tard de la danse; mais je veux noter ici, comme trait psychologique, le contraste bizarre qui s'y montre entre le mouvement désordonné, les gestes lascifs et le sérieux imperturbable des visages. C'est une excitation à froid. Ces gens-là n'ont vraiment pas l'air de danser pour s'amuser.

Leurs distractions révèlent quelquefois une sorte de nervosité maladive. Des femmes se réunissent en

petit groupe. Elles chantonnent une mélopée plaintive et bientôt se mettent à pleurer à chaudes larmes. Demandez-leur la cause de leur chagrin; elles répondent qu'elles n'ont aucun motif d'affliction, qu'elles pleurent pour s'amuser.

Je ne connais que les populations riveraines du haut Oubanghi[1] et une petite tribu de la haute Sanga[2] qui soient d'humeur franchement gaie. Ils chantent à journée entière, abondent en farces, calembours, niches et espiègleries. Ils connaissent les petits jeux de société; tel le suivant. Celui qui, à la tombée de la nuit, aperçoit la première étoile dans le ciel crie : *mapolo!* Son camarade lui doit un gage. — Ils pratiquent volontiers les « scies ». Un jeune Bouraka, qui faisait partie de ma maison, avait imaginé de pousser, vingt fois le jour, sur un ton suraigu le cri : *kè-kou!* auquel il faisait succéder d'un ton plus grave un *kè-kou-kè* sonore. Cela ne signifiait rien; mais mon noir Gavroche était heureux de l'agacement que ce « bateau » produisait sur ses camarades.

1. Banziris, Bourakas, Sangos, Yakomas.
2. Pandés, peut-être proches parents des précédents.

CHAPITRE IX

INTELLIGENCE

1. — *Évolution de l'intelligence.*

Il y a deux stades bien distincts dans la vie intellectuelle du Nègre.

Enfant, il est aimable, gentil, gracieux. Il est primesautier et docile. Il se montre très précoce; plus précoce, à coup sûr, que la grande majorité des bambins européens. Il comprend et s'assimile sans peine tout ce qu'on lui montre. Il est actif; il n'a pas d'éloignement pour le travail. Ses aînés abusent même de ses bonnes dispositions pour se décharger sur lui de leur besogne.

A dater de la puberté, une métamorphose radicale s'accomplit. Un brusque arrêt de développement s'opère, et même une légère régression.

La comparaison de l'évolution intellectuelle chez le Noir et chez l'Européen est très intéressante. Pour la rendre plus intuitive, j'ai représenté l'une et l'autre

(*fig. 1*) par deux courbes rapportées à un même système d'axes coordonnés; les années de la vie sont portées en abscisses; les ordonnées représentent le développement intellectuel, comme s'il était possible de lui assigner une valeur numérique.

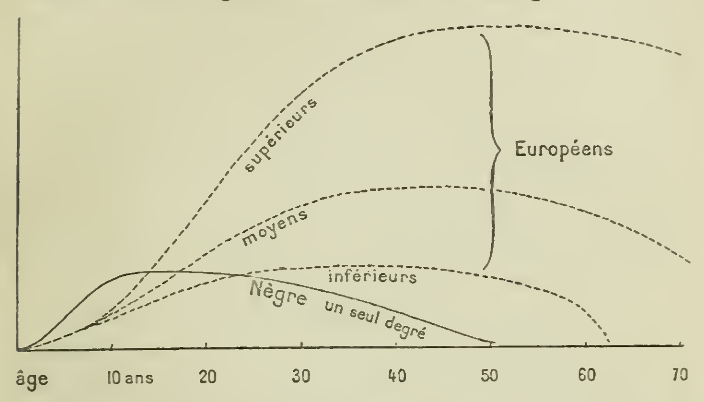


Fig. 1. — Développement comparé de l'intelligence chez le Nègre et chez l'Européen.

Le progrès intellectuel du Nègre est rapide durant les dix ou douze premières années. Il se ralentit ensuite, devient stationnaire, puis lentement décroissant pendant une quinzaine d'années. Enfin survient une décrépitude rapide.

Pour l'Européen, les choses se passent de façon moins simple. — Au cours de cette étude, on a pu remarquer que maint trait psychologique n'est pas spécial aux Noirs d'Afrique et que bon nombre de civilisés pourraient revendiquer pour eux-mêmes leur part de l'âme nègre. On ne saurait, en effet, faire de

ces deux races deux espèces psychologiques parfaitement distinctes et nettement caractérisées. Tout ce qu'il y a d'essentiel chez nous se retrouve, en puissance au moins, chez le Nègre, mais avec des proportions et des arrangements différents. Il importe de ne pas perdre de vue ce caractère fondamental des deux races : l'âme nègre est une dans la race tout entière; l'âme blanche est essentiellement diverse. Un Noir diffère très peu psychologiquement d'un autre Noir; chaque élément de la société diffère infiniment peu de la moyenne générale. Les civilisés, au contraire, embrassent toute la gamme, du sublime à l'abjection. Il y a, chez nous, des gens beaucoup plus bêtes ou plus vicieux qu'aucun indigène africain; mais il y a, en revanche, des talents et des vertus, dont l'Afrique ne nous donne point d'exemple. Le sauvage est amoral avec la candeur de la primitive nature; le civilisé a inventé le raffinement dans la corruption, la débauche et le crime. Le sauvage mène une vie uniforme, parallèle, pour ainsi dire, à la terre dont il vient à peine de s'élever. La civilisation compte certains de ses sectateurs qui rampent dans la boue, tandis que d'autres réalisent, dans les domaines intellectuel et moral, un idéal escarpé, que le sauvage ne soupçonne même pas. C'est du civilisé seul que Pascal a pu dire que l'homme est à la fois « la gloire et le rebut de l'Univers ». Qu'il me soit permis d'illustrer ce point important par une comparaison tirée de la Cinématique. Le progrès de l'humanité, prise en

bloc, se ferait suivant une trajectoire unique. Au sein de ce bloc, les éléments du groupe nègre se meuvent en masse compacte, parallèlement les uns aux autres. Dans le groupe civilisé, au contraire, des forces internes impriment aux éléments des mouvements extrêmement divergents; mais le centre de gravité de la masse continue de parcourir sa trajectoire première. Ce n'est là qu'une comparaison, mais qui semble assez bien représenter les faits. Si, parmi les civilisés, certains suivent une courbe ascensionnelle, d'autres suivent une courbe descendante et rétablissent, pour la moyenne, une trajectoire qui ne diffère pas sensiblement, sans doute, de celle des Nègres. — Cela nous ramène à l'évolution comparée de l'intelligence chez l'Africain et chez l'Européen.

Celui-ci subit, au début de sa vie, des transformations plus lentes et mieux graduées que celles de son émule noir. La courbe de son activité psychique, quoique variable avec les prédispositions intellectuelles des individus, acquiert une amplitude plus large et plus étendue, précisément à partir du moment où celle du Noir marque l'état stationnaire; elle ne commence à décroître qu'après un laps de temps moitié plus long au moins que celui de son frère inférieur.

De ce qui précède retenons donc ceci : à partir de l'âge de douze à quinze ans, les facultés, d'abord assez ouvertes, de notre indigène s'émoussent et s'épaississent. Sa compréhension s'alourdit. Il se con-

fine, il se fige dans son infantilisme d'homme primitif. Désormais, il ne dépassera plus le degré où l'a conduit le progrès rapide de ses jeunes années. Celui même qui a reçu l'éducation européenne n'en retient que le vernis, un décor purement extérieur, qui recouvre, sans l'influencer, la trame intime de son âme rudimentaire. Ce costume emprunté n'est que la mascarade des instincts hérités d'une longue lignée de sauvages et ridiculement déguisés sous des haillons disparates et mal ajustés.

2. — *Effets de l'éducation.*

Le Nègre est assimilateur, mais non créateur. Il imite comme un acteur qui, honnête et paisible bourgeois dans la vie privée, sait incarner, sur la scène, les vertus d'un héros ou les noirs desseins d'un criminel. Dans la superposition d'étages, que la Psychologie contemporaine a révélés dans l'âme humaine, la conscience supérieure seule, chez le Nègre, paraît atteinte par les impressions extérieures et par l'éducation. L'ébranlement ne se propage pas jusqu'à la subconscience, qui seule constitue la base solide, le fondement immuable de la personnalité humaine. Chez notre Africain, cette couche subconsciente est, pour ainsi dire, excessivement mince. Est-ce défaut d'acquis héréditaire? défaut d'acquis personnel? médiocre influence intuitive de la part du milieu? — Tout cela peut-être à la fois. Nous

verrons, par la suite, comment s'engendrent, chez le jeune citoyen des états nègres, certains concepts moraux et religieux. Ce qu'il importe de retenir ici, c'est — si l'on veut me permettre ces expressions figurées — la légèreté spécifique du soubassement de l'âme nègre, la médiocrité en quantité et en qualité des faits, idées et dogmes moraux gravés par le conscient dans l'inconscient. La solidité et la puissance de ce substratum moral fait les hommes, les caractères. Y toucher, c'est jeter le désarroi dans l'âme de l'individu et le bouleversement dans la société. Car il faut la puissance de cette personnalité profonde pour imposer une discipline aux actes de l'individu et brider ses réflexes passionnels. Sans elle, la volonté est faible pour le bien comme pour le mal. La force du caractère chez les races supérieures, sa faiblesse chez les primitifs expliquent ainsi, d'un côté, les écarts considérables que nous avons constatés plus haut dans la valeur intellectuelle et morale des diverses classes d'Européens, et, d'un autre côté, la quasi-uniformité des âmes nègres, l'insuffisance du caractère n'apportant pas aux divergences individuelles un réactif assez puissant pour les exagérer dans un sens ou dans l'autre. Voilà aussi la clé de cette mobilité d'impressions du Nègre, de cet état superficiel d'idées, d'autant plus faciles à effacer et à retourner qu'elles ont poussé des racines moins profondes dans le sous-sol de l'âme, qu'elles ont rencontré dans le *subliminal* un terrain moins bien préparé, moins fertile

et, en quelque sorte, moins tenace. Vous ferez d'un Nègre un bon menuisier, un bon mécanicien, un bon copiste même ; j'en ai connu auxquels (ô aberration !) on avait seriné des éléments de latin, d'algèbre et de géométrie. De tout cela il ne prend que la routine. Il reste un automate savant. Les notions qu'on lui inculque restent stériles, faute de trouver au-dessous d'une mémoire fugace et d'une compréhension superficielle, les éléments inconscients, mais fécondants, qui constituent le génie, le talent ou la simple, mais véritable intelligence.

Le Noir reconnaît sincèrement la supériorité de la race blanche. Il ambitionnerait d'y atteindre. La vanité l'y pousse et aussi, sans doute, cette impulsion secrète vers le mieux qui sollicite tous les êtres. Il y ajoute une part d'envie irraisonnée. Ses aspirations visent la jouissance, sans en apercevoir ni les conditions ambiantes, ni le prix. Il ne devine pas les ressorts réels de notre supériorité ; il s'imagine qu'il lui suffit, pour y parvenir, de singer notre costume, nos manières, nos façons de parler. C'est l'erreur constante des inaptes.

Beaucoup d'Européens sont victimes de la même illusion, pour n'être pas assez convaincus que l'éducation de l'individu n'est rien sans l'éducation de la race et que, s'il est vrai que celle-ci ne puisse arriver que par celle-là, au moins y faut-il admettre une longue période de temps.

D'autres concluent à l'imperfectibilité de la race

noire. Exagération contraire, mais non moins irrationnelle. Comme je viens de le dire, la mentalité d'un individu considéré isolément est fonction de la mentalité de sa race à un moment donné. Mais on peut, avec quelque apparence de raison, présumer que, comme l'individu, la race subit une évolution progressive, si le milieu où elle est placée fait de ce progrès une condition nécessaire de sa conservation. Cela ne saurait se produire que par des moyens naturels et avec une grande lenteur. Les procédés coercitifs, en jetant le trouble et l'incohérence dans le jeu normal des facultés, ne peuvent avoir d'autres résultats que d'en retarder l'épanouissement, d'y porter la corruption et d'amener la mort de la race. Il faut d'ailleurs remarquer que le progrès engendre le progrès, que l'accélération du progrès croît avec le temps, qu'elle est fonction de sa propre valeur et que, de la sorte, le développement intellectuel obéit à une sorte de progression géométrique.

Nous constatons déjà, à notre époque, l'effet désastreux des procédés trop rapides d'éducation des Nègres. L'inadaptation de l'indigène à nos idées, la perversion que subissent ces idées en passant chez lui, quelquefois le détraquement de son cerveau en donnent des preuves manifestes.

Nos idées, de même que nos coutumes, ont été conçues sous d'autres climats, dans des conditions sociales toutes différentes. Là-bas elles sont disparates. La pratique journalière en montre l'inadaptation.

Les enfants instruits dans les écoles y apprennent la lecture, l'écriture et les premières notions de l'arithmétique. Quelques-uns atteignent un degré d'instruction primaire assez avancé. On arrive à en faire des scribes. Mais l'instruction ne leur est jamais autrement utile pour leur propre culture. Ils sont des copistes et ne rédigent pas. Ce sont de pures machines. Ils ne lisent pas pour eux-mêmes et ne cherchent pas à compléter leur instruction.

Le seul usage qu'ils aient fait de l'instruction qu'on leur a donnée est la correspondance épistolaire. C'est un engouement, une rage. Et tout cela pour faire comme le Blanc. Les adresses de leurs lettres affichent des titres pompeux, des qualificatifs sonores. La rédaction est un plaisant recueil d'expressions ampoulées, de mots ronflants employés hors de propos ou à contresens, de locutions empruntées à leur éducation première et jetées comme au hasard au travers du discours. L'un demande à l'Administrateur « un moment de laconisme verbal ». L'autre assure son chef « de sa considération la plus perpendiculaire ». Celui-ci termine sa lettre à un ami par ces mots[1] : « Saluez mes sœurs ma mère et mon père de ma part Suis touché d'apprendre la mort de mon frère, fiat!!!!!!! » Celui-là, envoyant dix francs à Madame Yessé, son épouse, lui dit ceci : « Ainsi madame pour le moment ce tout ce que je puis t'envoyer tu

1. Dans ces extraits, j'ai scrupuleusement respecté l'orthographe et la ponctuation.

sais toi-même combien de temps que je suis ici apaises-toi le cœur avec ces dix francs que je t'envoie. Aussi une chose il faut savoir que tout mon cœur est à toi je te pense continuellement et tu devrais toi aussi cet avis car l'amour propre est avans tout. Dernièrement je t'avais dit de ne pas fréquenter trop le poste. Je ne tiens pas à cela plutôt mieux faire c'est bien gardée ma case et surtout de bien soins d'elle. » Une lettre de réclamation débute par ces mots : « Je viens prosterné devant votre haute bienveillance vous prier de vouloir bien prêter l'oreille à la plainte que voici. » Enfin, dernière citation d'un mari qui s'est embarqué sur le *Pernambuco* pour l'Ogowé, laissant sa femme à Libreville : « Le lendemain soir nous partons avec l'Éclaireur pour monter à l'Ogooué. La nuit, seul à l'arrière, assis sur une chaise, je pensais au pays paternel et à ma chère Izourè et je lui chantais cette chanson : *Obambo Perlambuco*, *obambo Pernambuco*, *awè ya riguinli myè*.... et cette autre : *N'koumbé kenda go Mpongwè,... ko bouyinla myè Elisa nlè, mi boguiza yè ngo mbolo,... N'kombé kenda go Mpongwè,* (*bis*) *Rufin mbia yi mpongwè, yi tondo ndè n'orèma, etc., etc.*[1].

« Enfin je suis arrivé maintenant bien portant, ta chaleur a failli me passer, mais ça ne m'a rien fait... »

1. Il eût été fastidieux pour le lecteur de reproduire *in extenso* cette chanson, qui ne tient pas moins de dix-huit lignes du texte. La transcription très défectueuse rend quelques passages fort obscurs. Le sens général est : *Le soleil va au Gabon; qu'il porte à ma chère Elisa une salutation du cœur, une salutation qui vient de Rufin, le bon Rufin du Gabon, qui t'aime de cœur, de tout son cœur*, etc.

Mis en possession des moyens, des commodités, des ressources que lui apportait notre civilisation, le Nègre a été naturellement amené à les mettre au service de ses défauts innés. Je suis, pour moi, tout disposé à l'indulgence. J'estime que sa corruption a été inconsciente et qu'il n'a qu'une très médiocre notion du bien et du mal, lorsqu'on le tire de son milieu étroit pour le transporter d'un coup dans la complication de notre morale et de nos coutumes. Il y commet des bévues comme un campagnard dans les embarras de Paris. De plus, il est arrivé que notre exemple, notre enseignement, nos moqueries, en lui faisant honte de ses croyances, ont brisé le frein moral qu'elles lui donnaient, si faible qu'il fût, sans avoir eu le temps de rien mettre à sa place. Car notre morale est trop élevée, trop pure, trop abstraite pour son intellect. De là, dans cet esprit dévoyé, une rupture d'équilibre, une absence de contrepoids, qui souvent relèguent le Noir trop hâtivement civilisé à un niveau moral inférieur à celui du sauvage de l'Afrique centrale. Nos élèves ajoutent nos vices aux leurs, sans rien prendre de nos qualités. Ils corrompent et détournent de leur sens noble nos meilleurs principes, nos plus saines règles de conduite. Les exemples abondent. On ne compte plus les indigènes ayant reçu instruction et éducation, élevés même dans nos meilleurs établissements de Paris, et dont le premier soin a été de faire servir leur science à des abus de confiance et des faux en écritures.

Tel a été, sur ces primitifs, l'effet d'une éducation généreuse, mais maladroite. L'expérience, hélas! n'a convaincu personne. On s'est contenté de changer la façade. Et pourtant les principes enseignés, on ne peut plus louables d'ailleurs, non moins que la méthode d'enseignement, sont parfaitement innocents de ce résultat inattendu. La cause en est à la rencontre dans ces âmes dissemblables des nôtres, de deux groupes d'éléments incompatibles : d'une part, noyau de concepts simplistes, hérités et façonnés dans un milieu primitif et barbare ; d'autre part, masse écrasante d'idées hautement complexes, filles de civilisations antiques et étrangères. Tels ces médicaments qui, séparés, sont bienfaisants, et qui, combinés, donnent naissance à un poison dangereux.

3. — *Nature des conceptions.*

Bien des gens, novices en matière de psychologie exotique, ont cru séduire les Nègres par l'étalage des produits de notre industrie ; ils se sont trouvés déçus de n'avoir rencontré que froideur ou puérile curiosité. Ils se croyaient quittes en taxant de stupidité leurs sujets d'expérience.

En réalité, l'esprit humain perçoit et apprécie seulement ce qui est dans un rapport très voisin de l'unité avec la masse de concepts antérieurement acquis. Cela — par parenthèse et pour établir une relation avec un point précédemment admis — cela

explique pourquoi les acquisitions et les changements sont d'une extrême lenteur, puisque tout contact avec un objet nouveau n'ajoute au bagage déjà possédé qu'une fraction infiniment petite de sa valeur. Cela implique aussi cette conséquence, déjà notée précédemment : que l'accélération du progrès est d'autant plus grande que l'acquis antérieur est plus considérable. Or notre indigène, avec sa mince pacotille d'idées primitives, n'est frappé que par le côté tangible de ce dont l'essence lui échappe. Si vous voulez qu'il vous comprenne, n'excédez pas le cercle étroit de son entendement. Il vous est — je ne dis pas : complètement possible, mais — moins difficile de vous resserrer dans ces limites qu'à lui de les outrepasser. Il est subjugué par la force brutale, qui est son dieu. Il jouit, à la rigueur, de la commodité d'un objet nouveau. La détonation d'une arme à feu lui inspire la crainte; la pénétration du projectile lui fait concevoir une puissance redoutable. La machine à vapeur lui paraît offrir une supériorité évidente sur ses moyens de travail. Mais, ces merveilles, il les accepte telles quelles et de toutes pièces. Ne voyons-nous pas nos enfants bénéficier avec indifférence d'inventions, dont la découverte a étonné leurs aînés? L'ingéniosité qu'a exigée la création de nos engins est lettre morte pour le Noir; ou bien il adopte des explications en harmonie avec son milieu et ses besoins journaliers. Ainsi, pour certaines peuplades de l'intérieur, la chaudière des bateaux à vapeur était

la marmite où mijotait la cuisine des Européens; et ces braves gens n'avaient pas d'expressions assez admiratives pour qualifier notre appétit digne d'envie. dont la satisfaction exigeait que plusieurs hommes fussent sans cesse occupés à jeter du bois dans le foyer. Dès que l'utilité immédiate, positive, matérielle n'étale plus sa grossière évidence à l'esprit simpliste du Nègre, il renonce à comprendre : « Ça ». se contente-t-il de dire. « c'est affaire pour Blanc. »

4. — *Statistique des idées.*

Le cercle des idées nègres est très restreint et presque entièrement limité au monde concret. On en peut évaluer l'étendue en supputant grossièrement le nombre des mots contenus dans les vocabulaires de diverses langues [1].

Quelques remarques préliminaires sont nécessaires. — D'abord, les langues de la côte sont plus riches que celles de l'intérieur. — Mes vocabulaires sont plutôt des recueils de mots que des dictionnaires: partant, ils ne peuvent passer pour complets. — Quant aux dictionnaires, œuvre patiente de mission-

1. Je me suis servi, pour cette évaluation, des ouvrages suivants : R. P. Le Berre, *Dictionnaire Mpongwé-Français;* R. P. Lejeune, *Dictionnaire de la langue Fang;* Mgr Carrie, *Dictionnaire de la langue Fiote;* R. Bentley, *Dictionary and Grammar of the Kongo language;* Dr. Sims, *Kiteke vocabulary;* Dr. Schweinfurth, *Linguistiche Ergebnisse einer Reise nach central Afrika.* Extrait de *Zeitschrift für Ethnologie*, 1872. Recueils personnels sur les langues précédentes, plus le Mobanghi, le Banziri, le Yakoma et le Zandé.

naires catholiques ou protestants, je pourrais dire qu'ils ont le défaut inverse. En effet, dans un but de vulgarisation, ces pionniers du christianisme ont surtout cherché à interpréter nos idées dans ces langues. Ils y sont parvenus, soit par des adaptations, pas toujours très heureuses, des vocables déjà existants dans ces idiomes, soit en y transportant, plus ou moins défigurés, des termes empruntés aux langues européennes.

Les vocabulaires les plus complets comprennent environ cinq mille mots, qu'il ne faut pas prendre comme représentant un nombre égal d'idées distinctes. En effet, autour d'une idée centrale, évolue, par de simples artifices grammaticaux, toute une pléiade de dérivés, qui ne présentent avec le mot initial que la différence d'un verbe à un substantif, à un adjectif, à un adverbe. Je compte comme idées distinctes les dérivés par affixes. De cette manière, on peut évaluer à 2 500 ou 3 000 idées au maximum le bagage intellectuel des Nègres les plus avancés de l'Afrique équatoriale. C'est à peine le dixième des mots de la langue française. Pour les langues de l'intérieur, il faudrait notablement réduire ce nombre.

3. — *Abstraction et généralisation.*

L'immense majorité de ces mots, je l'ai déjà dit, expriment des idées concrètes : objets, actes, mouvements, sensations. Ici, point de difficulté : chaque



FORÊT DE MAYOMBÉ

PLANCHE V.

AD. CUREAU. *Sociétés primitives.*

perception a son équivalent sous forme d'un vocable distinct. Lorsqu'une idée est suggérée par une impression extérieure, la nécessité de l'exprimer au moyen d'une émission spéciale de la voix ne se fait sentir que si l'on a un intérêt personnel à en faire part à son semblable. Au degré très infime de culture où se trouve l'indigène africain, cet intérêt ne sort guère du service de ses fonctions organiques. La pensée commence à s'élever et à exiger la création de mots nouveaux, lorsque les conditions sociales et une industrie plus développée ont fait la vie plus douce et les besoins physiologiques moins impérieux. La curiosité s'éveille alors à des sujets plus spéculatifs. Le Nègre effleure à peine cette frontière. Il sait, à la vérité, distinguer les êtres animés dans leurs règnes, leurs familles, leurs genres et leurs espèces. C'est, considérée en gros, une opération élémentaire que l'animal lui-même sait faire. Faut-il voir là vraiment un travail de généralisation? Ou n'est-ce pas simplement l'établissement instinctif de catégories à un point de vue purement subjectif? Par exemple, tout arbre, quelle que soit son espèce, offre des avantages ou des inconvénients analogues, tels que la construction des cases, l'entretien du feu, l'obstacle à la marche ou aux cultures; de même, tout animal est pour l'homme un chasseur ou une proie. Ainsi, l'entendement humain, considérant la nature par rapport à l'homme lui-même, ne distingue d'abord ce qui l'entoure qu'en tant qu'objets

utiles ou nuisibles. Par la suite, il aperçoit des différences et des degrés dans ces catégories : il voit que ces êtres, qu'il avait d'abord considérés comme simples, sont complexes, en ce sens qu'ils lui procurent des sensations de diverses sortes. Quelques similitudes de termes dans les idiomes nègres tendent à confirmer cette hypothèse. Ainsi, dans beaucoup de langues, un même vocable désigne « arbre », « bâton », « perche », « poteau », etc. ; un autre « animal », « bête », « viande », « chair ». Par contre, et pour la même raison de subjectivité, on distingue souvent l'être humain, considéré dans sa généralité, ἄνθρωπος, *homo*, *Mensch* ou *Weib*, de l'homme ou femme, pris en particulier, comme être noble ou comme sexe, ἀνήρ, γυνή, *vir*, *Mann* ou *Frau*. Autre détail à l'appui de cette thèse : c'est l'attribution d'appellations différentes à la sensation de chaleur, selon qu'elle provient, soit du soleil, soit d'un foyer ou d'un corps à haute température. Des distinctions analogues sont attribuées à la sensation de lumière selon le corps d'où elle émane.

Il est très remarquable que ces langues n'ont pas de terme correspondant à l'idée générale de « sentir », « éprouver ». Il existe des mots spéciaux pour « voir » et « entendre ». Ces mots sont chargés plus ou moins indifféremment de rendre le sens d' « éprouver ». On dit donc : « Voir ou entendre le froid, le chaud, la douleur. » Des mots appropriés expriment le goût, l'odorat, le toucher, le chatouillement, etc.

Mais, ce qui nous paraît une singulière anomalie, c'est l'insuffisance du vocabulaire en ce qui concerne les couleurs. La plupart des langues bantou ne possèdent que les mots équivalents à *blanc*, *noir* et *rouge*. Bien plus, on dirait que nos Africains ne voient pas les couleurs comme nous. Car, si, au lieu de lui demander la couleur d'un objet, on le prie de la rapprocher de celle d'un autre objet, il le fait conformément à la même nomenclature. Il assimile un feuillage vert sombre, une étoffe de guinée à un vêtement de drap noir; une fleur jaune clair à un linge blanc. Ce n'est sûrement pas l'effet d'une particularité physiologique. Par une interrogation habile, on arrive à se persuader que, même pour lui, il n'y a pas identité dans ce rapprochement; mais que, pareil à ces personnes qui, dans un son musical, confondent le timbre avec la hauteur, le Nègre range toutes les couleurs en deux catégories, les claires et les sombres. Le rouge lui semble mériter une place à part, en raison, sans doute, de son éclat. La nature tropicale prête à cette confusion. Contrairement à l'idée que l'on se fait en Europe des coloris exotiques, la teinte générale du paysage est verte, terre de Sienne et grisâtre. Le ciel est blanc éblouissant. Le jaune et le bleu sont très rares; les fleurs blanches et rouges sont, au contraire, communes, quoique peu remarquées des habitants, parce que pour eux sans utilité pratique. La sensation dominante est le contraste criard entre les ténèbres de la nuit et l'éblouissement du jour, entre

l'ombre des sous-bois et l'éclat neigeux du poli des feuillages sous le soleil. La diversité des couleurs n'a probablement été apportée sous les tropiques africains qu'avec les étoffes européennes. D'où la pauvreté de la palette indigène.

Autre remarque intéressante en passant : les noms de liquide ont invariablement la forme plurielle.

Le Nègre fait mal la distinction entre certaines propriétés physiques de la matière (dureté, résistance, etc.), et la réaction qu'elles exigent de sa part. Il dit volontiers que l'objet qui lui résiste est « fort », et il le dit parfois même quand son langage est assez riche pour lui fournir le mot propre. Au reste, jamais, sans doute, ces propriétés, même exprimées par un terme spécial, ne sont abstraitement séparées de l'objet où elles se manifestent, ou plutôt du sujet qui les perçoit. Jamais personne ne s'est avisé de considérer la pesanteur en soi, ou la couleur, ou l'élasticité.

De tout ce qui précède que conclure, sinon que l'esprit d'analyse, d'une part, et, de l'autre, la faculté d'abstraction sont extrêmement bornés chez le Nègre?

Pourtant, nous constatons un certain degré de perfection dans le système de la numération et dans son étendue. Les peuplades les plus avancées, particulièrement celles qui sont adonnées au négoce, savent compter jusqu'à 1 000 et même 10 000.

La numération décimale est usitée partout. La langue zandé ou nyam-nyam, décimale comme les autres, a conservé une trace de la numération qui-

naire : des dix premiers nombres, en effet, la seconde demi-décade se forme par l'adjonction d'un préfixe aux noms de la première.

Le Nègre a très peu d'aptitudes pour le calcul. Vous achetez 15 pains de manioc à 5 barrettes chaque. Le marchand est incapable de faire d'emblée l'opération et d'en conclure qu'il lui revient 75 barrettes. Il faudra ranger les 15 pains de manioc en ligne et mettre en regard de chacun les 5 barrettes qui sont le prix de l'unité. En quelques pays, j'ai vu, pour règlement des comptes, représenter par des petits bâtons, liés par centaines, des porteurs de caravane, des paniers de grains, etc. Dans nos écoles, les enfants apprennent avec beaucoup de peine les opérations arithmétiques les plus simples. L'addition ne va guère au delà de trois chiffres. La soustraction est plus ardue encore. La multiplication et surtout la division sont à peu près inabordables.

6. — *Jugement. — Logique.*

Le langage va encore me servir de critérium pour apprécier la valeur du jugement chez nos Africains. C'est apparemment une faculté bien négligée. Car leur grammaire ne comporte pas de procédé spécial pour établir la comparaison entre les qualités communes à deux objets ; ou, du moins, les procédés employés sont des plus imparfaits. Pour exprimer que Mayaka est plus fort que Ngandou, on est contraint

de prendre une des formes suivantes : — « Mayaka et Ngandou, Mayaka est fort » ; ou bien : — « Mayaka est fort, Ngandou n'est pas fort ». Quelquefois, dans les langues de la côte, on dit : « Force, Azizè surpasse Ogoula ». Il paraît rationnel de penser que, si les ressources du langage sont si restreintes en matière de comparaison, c'est que l'esprit qui a créé ces formes rudimentaires est lui-même mal plié à cette sorte d'opération et se contente d'approximations grossières dans les rapports des choses entre elles. D'où l'on peut conclure que la faculté de juger, qui a pour outil essentiel la comparaison, est extrêmement bornée.

D'ailleurs, le caractère commun à toutes les langues nègres est l'insuffisance de précision. Les raisons en sont multiples. Citons seulement : les acceptions variées et parfois très dissemblables d'un même vocable ; la pauvreté du vocabulaire surtout en termes abstraits ; le manque de nuances autour d'une idée principale ; des prépositions et des conjonctions en trop petit nombre et de signification mal définie ; des règles de syntaxe par trop simples et trop lâches. Tout cela est le reflet de la confusion et de la demi-obscurité qui règnent dans ces âmes primitives.

CHAPITRE X

ESTHÉTIQUE

Il y a très peu de choses à dire du sentiment esthétique chez les races noires de l'Afrique tropicale. Elles manquent précisément, comme nous l'avons vu, des deux fondements principaux de l'art, l'imagination et l'idéal, que leur refuse encore leur nature insuffisamment dégagée des soucis grossiers de la vie sauvage.

Pas de littérature écrite, puisque l'écriture est inconnue. Les Fangs. sont, à ma connaissance, les seuls qui possèdent une littérature parlée, sous forme de traditions, de légendes, de fables, de contes, transmis oralement de génération en génération. La valeur de ces morceaux ne réside que dans le fond du récit; la forme en est négligée en tant qu'expression artistique.

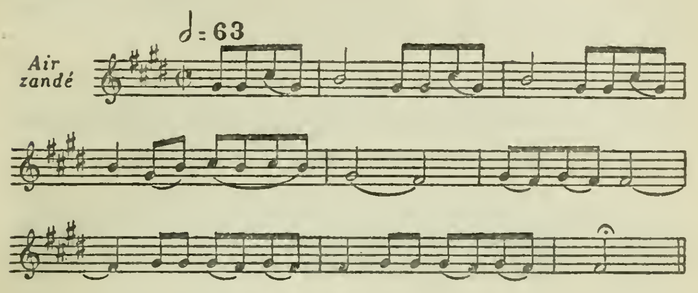
Le dessin est à peu près complètement ignoré. Pourtant, il est intéressant de remarquer que le Nègre comprend fort bien les gravures et photographies qu'on lui présente. L'image renversée et vivante de la

chambre noire provoque son étonnement. C'est donc que la signification, somme toute conventionnelle, de ces représentations en plan ne lui échappe pas. Mais elles n'ont pour lui d'autre valeur que la curiosité. Il ne s'y intéresse pas autrement et ne cherche pas à en faire de pareilles. Il ne montre à cet endroit aucune espèce de disposition.

Les essais de peinture se bornent à des barbouillages blancs, noirs, rouges sur des instruments de musique, des poteaux de cases, des tabourets et des lits. Encore les échantillons en sont-ils rares. Les motifs d'ornementation affectent des formes géométriques, carrés et triangles; peu ou pas de courbes.

La sculpture est plus en honneur. Elle est exécutée sur bois, cuivre, fer, ivoire, dont on fait des figurines, des sièges, des manches de couteaux, des bracelets, des colliers, des épingles à cheveux, etc. Les œuvres les plus remarquables dans ce genre sont assurément les pieds de lit des Misanga. Tout cela est disproportionné, informe, souvent obscène. La tête des personnages est énorme; les membres, ridiculement grêles; les traits du visage, mal définis et sans caractère. La valeur de ces ébauches n'est pas supérieure aux échantillons que l'on retrouve dans les gisements préhistoriques. La seule conclusion que nous puissions tirer de là à l'actif du Nègre, c'est le désir évident de donner à ses instruments usuels quelque chose de plus aimable, une nuance d'agrément et, faute de mieux, une caricature de la beauté.

Le triomphe de l'art nègre, c'est la musique. Si rudimentaire que soient sa mélodie et son harmonie, nous ne pouvons nous empêcher d'y trouver parfois quelque plaisir.



Le matériel sonore se réduit à fort peu de chose. Le mélomane, aux moments de farniente et de rêverie,



tambourine, des heures durant, sur une peau tendue

ou sur une simple caisse d'emballage. Il suffit de moins encore pour contenter leur goût du rythme : des gens tombent dans l'extase. en grattant sans relâche avec deux éclats de bois sur une sorte de coche de boulanger appuyée d'un bout sur la poitrine et. de l'autre. sur une caisse vide.

Plus perfectionnés sont les instruments à cordes pincées, de formes très variées, qu'on accorde sur des tons tout à fait arbitraires, au gré de l'artiste.



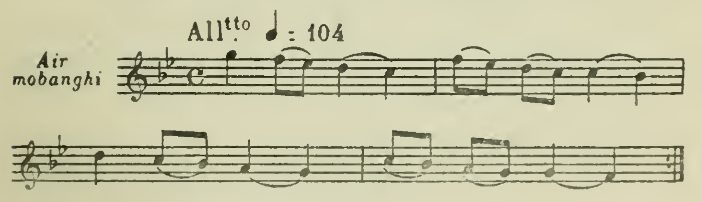
Les instruments à vent sont inconnus dans le bassin du Congo. On trouve des flûtes en roseau et des trompes d'ivoire au nord du quatrième degré : ce sont des importations soudanaises.

Tous ces instruments, sauf les tambours. se jouent en solo ou, très rarement en duo. Presque jamais ils n'accompagnent la voix. Jamais ils ne règlent la danse : leur son, trop grêle ne dominerait point le bruit des pas. Leur rôle se borne à l'exécution d'un petit motif de cinq ou six notes, indéfiniment répété.

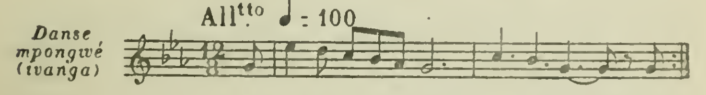
L'artiste n'en sait qu'un à la fois et c'est en tâtonnant qu'il en invente un autre, aussi simple que le précédent.



Les chants sont souvent agréables à entendre. à la première reprise. Mais ils ne se composent que d'une



phrase, généralement très courte. dont l'infinie répétition provoque très vite chez nous la fatigue. puis



l'exaspération. Le morceau est accompagné d'un rou-

lement continu de tambour et rythmé par le battement des mains, soit l'une contre l'autre, soit contre la poitrine. Les paroles sont insignifiantes et complètement dénuées de poésie. Elles sont entremêlées d'une quantité de ritournelles dans le genre de nos *larifla* et de nos *mironton mirontaine*[1]. Leurs tonalités se rapprochent assez des nôtres.



Mais notre notation musicale, si scrupuleuse qu'elle soit, n'arrive pas à la représenter exactement. Lorsque nous nous essayons à chanter leurs airs, nous ne pouvons éviter une légère adaptation à notre gamme, à nos modes, à nos tonalités, quoique nous les repro-

1. Voici le sens général des chansons que je donne ici en exemple : — Chœur zandé : *Zémio dit à Bayamgwa de donner des caisses à porter aux Biris;* — Chant de pagayeurs bangala : *Hâtez-vous; le docteur et l'Européen-Soleil* (surnom d'un commerçant hollandais) *ont beaucoup de marchandises;* — Chant de pagayeurs banziri : *Le rivage des Français est bon;* — Air de danse Bakongo : *Le Commandant n'est pas généreux;* — Air de danse mobanghi : *L'esclave dit qu'il veut dormir.*

Prononciation : *u* = ou; *â*, *ô*, *û*, = an, on, un; *g* dur; *s* sifflant, *w* comme en anglais; *y* demi-consonne. Le reste comme en français.

duisions d'une façon très reconnaissable et que nous méritions même l'approbation des connaisseurs indigènes.



Le Nègre qui chante seul affectionne la voix de tête suraiguë. Nos voix de poitrine, surtout le baryton et la basse, provoquent son hilarité et ses moqueries. Dans les chœurs, il redescend à un ton plus normal.



Il a des rudiments d'harmonie. Les soprani sont toujours chargés du chant. Les voix graves, tantôt alternent avec les soprani, tantôt les doublent à

l'octave, tantôt enfin, surtout sur la note finale, les accompagnent à la quinte ou à la tierce, ou aux deux à la fois, en accord parfait.

Cette vue générale de la psychologie noire n'est pas complète assurément. Elle suffira cependant pour nous permettre d'aborder avec quelque fruit l'étude de la sociologie des primitifs africains. Elle aidera le lecteur, je l'espère, à en comprendre les ressorts. D'ailleurs, elle est indivisible de cette sociologie. Ce sont deux parties d'un même tout qui se prêtent un mutuel concours. On trouvera, dans les pages qui suivent, plus d'une particularité qui aurait pu indifféremment prendre place dans la psychologie individuelle ou dans la psychologie collective.

LIVRE TROISIÈME

LA SOCIÉTÉ

PREMIÈRE PARTIE

LA FAMILLE

DÉFINITION ET CARACTÈRE DE LA FAMILLE NÈGRE

Dès que deux êtres vivants sortent de l'isolement pour se rapprocher dans un but d'intérêt commun, ils fondent déjà un groupement social. Le groupement le plus naturel, le premier dans l'ordre des choses, résulte du rapprochement momentané ou permanent de deux individus de sexe différent. L'instinct sexuel suffirait à expliquer et à justifier l'union momentanée. Mais l'union permanente, quoique dérivant de la première dans le principe, peut seule mériter, à proprement parler, le nom de « groupement social », précisément parce qu'elle possède la stabilité, qui est la condition nécessaire et exclusive d'existence de tout être simple ou complexe. Puisque l'union momentanée, ou une suite d'unions momentanées, suffisaient à la satisfaction de l'instinct sexuel, il a fallu un intérêt nouveau pour déterminer l'homme à abdiquer

son indépendance et l'enchaîner par une union permanente ou, au moins, durable. Le motif de cette transformation se dégagera, je crois, des développements qui vont suivre. Disons dès maintenant que le pas franchi marque un commencement de communauté dans l'effort en vue des intérêts du couple et de sa descendance, un commencement aussi de division du travail; mais, en même temps, une subordination complète du sexe faible et de l'âge tendre à la force égoïste du mâle adulte.

Ainsi, le couple bisexuel est, en quelque sorte, la cellule embryonnaire des sociétés : susceptible comme elle d'agrégation et de différenciation. Mais, chez les peuplades que je considère ici, cet organisme se présente rarement dans sa simplicité élémentaire. Outre l'accroissement naturel par la naissance d'enfants, le couple primordial s'adjoint bientôt de nouveaux éléments féminins, puis des membres artificiels.

C'est sous cet aspect déjà complexe que je vais étudier ce que, faute de mieux, j'appellerai la « famille » nègre. Nous n'y trouvons point, en effet, — on le voit déjà — de conformité avec les définitions que les auteurs donnent communément de la famille considérée à notre point de vue européen. Ce n'est tout à fait ni « l'association de personnes issues du même sang et vivant sous le même toit », ni « l'ensemble des personnes unies entre elles par un lien de parenté ou d'alliance », ni « une association née du besoin sexuel ». On verra aussi qu'il est inexact, dans le cas

qui nous occupe, de dire que « le pouvoir paternel et marital est fondé sur l'amour ».

Dans nos sociétés civilisées, la notion de famille se complète à un degré quelconque par un côté moral ; par un idéal, réalisé ou non dans la pratique, d'affection réciproque, de bonheur partagé, de joies intimes ; par un composé de solidarité, de soins et de prévenances mutuelles, dont les religions, puis les lois ont de tous temps exigé la promesse des personnes qui contractent mariage. Et, si l'autorité a été donnée à l'homme dans la communauté telle que nous la concevons, par contre la femme a des droits et des prérogatives que le mari est tenu de respecter.

Dans les sociétés primitives ne cherchez rien de semblable. Tout y est subordonné à la force égoïste du mâle. La femme est un être effacé. Le groupement familial est constitué par l'homme et pour l'homme. Il ne comporte pas la moindre parcelle de sentiment : son caractère est d'ordre purement économique. Dès qu'il a amassé suffisamment de marchandises, le jeune homme nubile achète une femme[1]. Il troque ainsi des objets périssables contre une valeur essentiellement mobilière, moins fragile, à coup sûr, moins destructible, et de bon rapport. Il fait un placement avantageux dont les rentes sont touchées par lui sous des formes très diverses. Je passe sur les petits soins, la bonne cuisine, l'entretien de la maison. Mais qui

1. Comparer au *Mohar* des Hébreux. (Deutér., xxv, 5 et 6) et au *Sadouka* des Musulmans (Koran, iv, 3).

travaille aux plantations, sinon la femme? Qui prépare ou fabrique le poisson fumé, les nattes, la vannerie, le caoutchouc, les poteries, les pagnes, la poudre de bois rouge, l'huile de palme, les diverses pâtes alimentaires? Et, de tout cela, ce qui n'est pas conservé pour l'usage de la famille, c'est-à-dire la plus grosse part, est porté sur les marchés, toujours par la femme, et vendu au profit du mari. Les infidélités permises sont aussi d'un bon rapport. Enfin, des enfants viendront, dont le père réel importe peu. Les garçons fourniront des bras, accroîtront la respectabilité et l'influence extérieure du chef de la famille. Les filles pourront être vendues, comme l'a été leur mère, moyennant force marchandises. Grâce à ces opérations financières, le mari se trouve à même d'acheter successivement une seconde, une troisième femme, puis des esclaves mâles et femelles. Le voilà devenu riche, influent, puissant, pourvu d'une situation prépondérante dans la tribu.

Donc point de sentimentalité dans cette union. La satisfaction du besoin sexuel n'y figure même pas comme un mobile de premier ordre : car elle ne lui manquait pas avant qu'il eût acquis une femme pour lui seul. La possession exclusive de ses épouses le préoccupe assez peu, non plus que la pureté de sa filiation. Il en arrive presque à confondre, — au moins dans le langage, peut-être aussi dans son esprit, — les membres surajoutés ou adoptés de sa famille avec sa descendance obtenue par voie naturelle, sinon légitime.

Tout cela marque bien la différence profonde qui sépare la famille, telle que nous la concevons, du groupement familial nègre. Les nécessités vitales de l'individu et de la race sont au fondement de l'une comme de l'autre. Mais, chez nous, elles se sont un peu voilées, à la suite d'une évolution immensément longue, par l'adoucissement des mœurs, par la prédominance très lentement progressive de l'intellectualité et du sentiment sur la matérialité purement bestiale. Au contraire, l'implacable préoccupation vitale accapare tout entier notre Africain. Je n'userai pas d'une banale image, mais j'exprimerai une réalité, en disant que le Nègre vit et rampe sur la terre, qu'il couche, travaille, mange à même le sol, qu'il est d'ordinaire souillé de poussière et de boue; tandis que le civilisé tend à élever, au sens propre du mot, toutes les manifestations de sa vie. Il a, sous les dehors de principes religieux ou moraux, masqué l'intérêt qu'ont à la fois les individus et la société à donner à la famille un fondement solide.

Le Congolais étale naïvement ce motif intéressé. L'existence et le maintien du groupement familial sont basés sur : — l'intérêt de l'homme, en ce qu'il y trouve la satisfaction de ses besoins, le repos, de nombreux avantages matériels et moraux; — l'intérêt de la femme, qui trouve dans l'association l'appui indispensable à sa faiblesse native et à ses infirmités physiologiques; — l'intérêt des enfants, auxquels le milieu familial assure subsistance et protection au

moins jusqu'à l'âge adulte; — l'intérêt des membres surajoutés (adoptés, clients et esclaves), qui abritent leur faiblesse, leur pauvreté, leur exil derrière l'autorité d'un patron riche et influent.

Suivons maintenant l'évolution entière de la famille nègre, de sa fondation à sa dissolution; puis étudions la condition respective de chacun de ses éléments constitutifs.

CHAPITRE I

ÉVOLUTION DE LA FAMILLE NÈGRE

1. — *Fondation de la Famille.*

Je ne puis dire que la famille nègre se fonde par le mariage. Le mot « mariage » suppose une consécration, de quelque nature qu'elle soit, au nom d'un principe supérieur, Dieu ou la Loi. En frappant l'imagination par la solennité du cérémonial dont on l'entoure, en revêtant toutes les apparences d'un acte sacré, l'engagement contracté prête à l'union un caractère d'indissolubilité, ou au moins de permanence, nécessaire, comme je l'ai déjà dit, à la solidité de l'édifice social. Les diverses familles forment comme autant de pierres, dont la soudure étroite donne à l'ensemble sa cohérence et ses majestueuses proportions.

Or, chez nos tribus africaines, le groupement familial constitue à lui seul tout l'édifice. Il ne s'agrège point. Donc il n'a nul besoin de former, à

l'aide d'un contrat solennel, une sorte de ciment dénué d'utilité comme de sanction.

Point de consécration rituelle autour de l'union; point d'interprétation mystique à côté du fait positif, à la fois social et physiologique. Le mariage est un marché, rien de plus. Un homme achète une femme au père de celle-ci : la famille est fondée. L'homme a peut-être fait une bonne affaire. La femme est résignée. Être mère est sa fonction; être bonne ménagère est son devoir. Ses conceptions ne sortent pas de ce cadre, étroit sans doute, mais, à coup sûr, essentiel dans la marche du monde.

Une autre caractéristique se dégage tout de suite de ce qui précède. Chez nous, les religions et les lois, en faisant du mariage un contrat juré au nom d'un principe supérieur, admettent le libre consentement des contractants. Les deux futurs conjoints affirment devant tous leur volonté de fonder ensemble une famille. Pas de liberté, pas de validité. Par là se consacre cette conception fondamentale : tout individu, quels que soient son sexe et sa condition, est un être moral, maître de sa personne, de ses penchants, de ses actes. Par là s'affirme encore la préoccupation d'assurer à la famille une plus forte cohésion, en ne cherchant à apparier les individus qu'au prorata de leurs affinités natives. Disons en passant que le degré d'obéissance à cette loi et la nature des affinités qui déterminent la majorité des mariages dans une nation, sont une mesure de sa moralité.



PLATEAU SUR LE HAUT MBOMOU

PLANCHE VI.

Chez nos Africains, la famille ne se fonde pas par un contrat librement consenti. D'abord, on sait déjà que la famille, organisme indépendant, se tient d'elle-même par les liens d'intérêt qui unissent ses membres naturels ou factices. En second lieu, la femme, physiquement dissemblable à l'homme, et en partie mentalement, n'a pas droit à une égalité, en quelque sorte homologue dans les limites de ses aptitudes propres.

Au sein de la nature rude et indomptée, la force est la loi, l'être fort est souverain absolu. C'est une nécessité et une justice. La concurrence vitale l'impose; l'instinct de conservation l'exige. Il a fallu une longue évolution, un lent dégagement de la matière brute et, pour employer une image platonicienne, une ascension progressive du bas-ventre vers le cerveau, pour faire seulement entrevoir l'utilité sociale des aptitudes tout intuitives et sentimentales de la femme à côté du réalisme rationnel et positif de l'homme. Ce sont deux pôles qui ne se contrarient nullement, mais se complètent.

Dans notre Afrique tropicale, la mentalité féminine n'esquisse point encore son rôle. Le Nègre est aux prises immédiates avec l'âpre nécessité et les besoins cuisants. La chevalerie n'a pas pénétré chez lui. La force est son dieu. Qui la possède a son respect; qui en est dénué mérite son mépris. Aussi n'entrera-t-il jamais dans l'esprit de personne de consulter la femme sur l'union à laquelle on la destine. Tout se passe entre le mari postulant et le père de la

jeune fille. Celle-ci subit passivement les conditions du marché.

2. — Qualités exigées des époux.

Puisque l'union est un marché, la question des qualités requises des époux est liée à celles-ci : — A qui profite l'union? quelle est la nature du profit attendu?

Dans le choix du mari la femme a-t-elle profit? Nullement. Une jument n'a point d'intérêt à être vendue à un maquignon ou à un autre. Et puis, on ne la consulte pas. C'est son père, sa famille auxquels le choix importe. Le postulant offre-t-il un prix plus élevé que ses concurrents et en marchandises de meilleur choix? Est-il solvable? A-t-il de l'habileté dans les affaires, le verbe facile, ce que nous appellerions « une jolie situation », « le bras long »? Est-il intrigant, insinuant? Possède-t-il déjà une clientèle, un village favorablement situé? Avantages de premier ordre pour ceux qui auront l'heureuse fortune d'une si belle alliance. Voilà ce qui intéresse la famille de la jeune fille. Le reste est négligeable et presque toujours négligé. Bien souvent on ne se préoccupe même pas si le prétendant est en état de procréer. Des filles jeunes, bien constituées sont vendues à des vieillards infirmes et impuissants. Cela n'empêchera évidemment pas les enfants de venir; on verra plus loin sous quelles réserves.

A l'égard de la femme, les exigences sont plus sévères. C'est naturellement le postulant qui les dicte, puisqu'il est acheteur et que, comme tel, il tient à acquérir aux meilleures conditions possibles l'article sur lequel il croit pouvoir fonder les plus profitables espérances. Que cherche-t-il dans l'union, cet homme? Bonne cuisine, ménage bien ordonné et le reste. Et ce reste est plus compliqué qu'on ne croirait. Il ne se compose pas seulement de la complaisance de son épouse, d'une vie facile et oisive dans un home confortable et paisible. Sur cette femme le mari échafaude bien des rêves ambitieux : accroître sa prospérité matérielle, son influence politique, devenir grand chef. L'épouse doit pouvoir lui donner tout cela. Dans cet embryon de société, elle est toute l'agriculture et presque toute l'industrie. Les affaires intérieures lui incombent. Enfin, par sa fonction naturelle elle est faiseuse de citoyens et de citoyennes. Elle est donc l'ouvrière de la prospérité future du mari; elle est le fondement essentiel et primordial de toute l'économie politique nègre. D'après cela on voit immédiatement les qualités exigées de la future épousée.

Pour assurer au chef de la famille une nombreuse postérité, la femme doit être pubère et féconde. Ce n'est pas que l'union ne puisse être projetée et même prononcée longtemps avant la nubilité de l'un et de l'autre conjoints. On peut être promis et lié dès l'âge de sept ou huit ans. Le cas est surtout fréquent chez

les Fangs. Dans la moyenne Sanga on exigerait même la virginité de la future; et le mariage ne serait pas consommé avant la vingtième époque menstruelle, soit un an et demi environ. Cette assertion m'est suspecte; le Nègre n'a point tant de scrupules. Tout au contraire, chez la plupart des tribus, on marque de la préférence pour la femme qui aura donné des preuves patentes de fécondité avant le mariage.

Il paraît certain que l'inceste est partout formellement réprouvé. Instinct sans doute, plutôt que crainte raisonnée de dégénération de la race. Chez quelques peuples, notamment les Fangs, cette répulsion fait l'objet d'une interdiction à forme sacramentelle. En d'autres endroits, on pousse la précaution jusqu'à éviter les unions entre individus d'un même village. Car la vertu des femmes est chose si fragile et si instable qu'on n'est jamais sûr de ne pas épouser mère, sœur ou fille; il est plus prudent de chercher femme à distance raisonnable. Toutefois la femme de condition libre ne saurait être prise qu'au sein de la tribu. La raison en est, comme on l'a vu plus haut, dans l'éloignement que le Nègre a pour l'étranger, pour le « barbare », au sens romain du mot.

Nulle part on n'assimile à l'inceste les unions entre parents par alliance. Un fils épouse très bien les femmes de son père, à l'exception de sa propre mère; ou encore les femmes de son frère. En quelques

endroits, on irait jusqu'à tolérer l'union d'enfants d'un même père, mais de mères différentes[1].

Le futur apprécie naturellement de bonnes références sur la docilité, la souplesse, l'aménité d'humeur de la promise. Mais cette considération est d'ordre secondaire pour qui dispose de moyens coercitifs propres à inculquer toutes ces vertus conjugales aux caractères les plus rebelles.

L'âge importe peu en soi. Il n'a guère d'influence que sur le prix de l'objet.

Quant à l'idéal plastique du Congolais, j'avoue me trouver dans un grand embarras pour en donner la note précise. Le Congolais conçoit-il un idéal de beauté? J'en douterais volontiers, tant le type qu'il recherche diffère de notre conception européenne — ce qui n'est pas une raison suffisante, j'en conviens. Je vais essayer néanmoins d'esquisser de la femme nègre, épouse et mère, ce qu'on a appelé, il y a quelques années le « portrait composite ». laissant au lecteur pleine liberté d'apprécier selon son goût personnel l'idéal esthétique de ces peuplades.

Le soupirant tient pour rien ce qui représente à nos yeux le charme de la féminité à tous les âges : ni grâce, ni sveltesse, ni démarche ondoyante, ni enjouement. ni manières délicates et mignardes. Parlez-moi. au contraire, d'une plantureuse commère : bel embonpoint; abdomen aux flancs larges et

1. Torday et Joyce, *Les Bayaka* (*Bulletin de l'Institut anthropologique d'Angleterre*), analysé par le *Mouvement géographique*, 24e année, n° 17).

flasques; formes épaisses : traits fatigués par le travail et la maternité; nuque musculeuse; seins aux larges aréoles et tombant jusqu'au ventre en poches tantôt ridées, tantôt démesurément gonflées; fesses adipeuses; lombes profondément ensellées; cuisses massives; pieds rentrants aux gros orteils déjetés en dedans. En résumé, une forte bête pour le labeur et la reproduction; une grosse jument bonne au trait, bonne au fardeau, toujours en gestation ou en allaitement. La question des seins attire particulièrement l'attention. On estime, en effet, que le sein ferme et droit est contraire à tout espoir de maternité. Pour éviter pareille infortune, la jeune fille prend soin de les abaisser de très bonne heure au moyen d'un cordon fortement serré autour de la poitrine. Au cœur de la brousse africaine, la femme est encore convaincue que sa condition et sa fin sont de mettre des enfants au monde, de les nourrir et de les élever : vertu tout instinctive et naturelle, que la perversion des mœurs a presque fait disparaître dans les régions soumises depuis longtemps à l'influence européenne et où la femme a cessé d'être la génitrice, pour devenir un instrument de plaisir.

3. — *Négociation de l'union.*

En matière d'union nègre, il faut croire que l'offre est inférieure à la demande. Car, presque partout et toujours, c'est le postulant ou sa famille qui enta-

ment les pourparlers avec le beau-père putatif. J'ai déjà dit que, chez les Fangs, on s'y prend bien avant la nubilité des deux futurs conjoints : raison diplomatique, affaire d'état, tout comme dans la plus haute de nos cours européennes; on veut se ménager des alliances, assurer des débouchés à son négoce. Partout ailleurs, les visées étant sans doute moins élevées, on attend l'âge où la consommation de l'union peut suivre de près la conclusion du marché.

Or ce n'est pas une petite affaire que de négocier l'achat d'une légitime épouse. Les débats ne se passent point dans le secret d'une stricte intimité. Le Nègre est incapable de rien garder pour lui, même quand il s'agit de ses intérêts les plus vitaux. Essayât-il d'être discret, que la mine préoccupée, qu'il affiche pour se donner de l'importance, trahirait au su de tous ses pensées les plus cachées. Donc le voisinage est bientôt au courant de la transaction qui se prépare. Trop belle occasion pour l'indigène d'abreuver sa passion pour le bavardage et les discussions oiseuses. Les langues entrent en mouvement. Les frères interviennent, les oncles, les chefs de villages, les voisins, les oisifs, les indifférents. Les gens les moins intéressés dans l'affaire s'en mêlent et souvent arrivent à y prendre une part plus active que s'il y allait d'eux-mêmes. Le prétendant, les pères des deux partis sont débordés, engloutis. Tout s'embrouille, tout se complique, tout se noie sous un déluge d'avis. de conseils, de remontrances. Les deux partis sont entraînés dans

le torrent sans pouvoir plus se reconnaître au milieu de la confusion. Avec le caractère passif et suggestible du Nègre, ils n'ont point la vigoureuse initiative de jeter dehors tout ce monde d'importuns et de régler simplement l'affaire en famille. Bien au contraire, les officieux se doublent de parasites. Le soupirant et son futur beau-père doivent à tour de rôle les héberger, leur payer à boire, leur servir à manger. Le vin de palme échauffe les têtes ; le ton des voix s'élève ; les propos les plus extravagants s'échangent au milieu du brouhaha général.

Et ce n'est pas l'affaire d'un jour ! Il faut de nombreuses séances pour examiner les avantages réciproques de l'alliance projetée, débattre le prix, arrêter le choix des marchandises qui composeront le paiement. Les adversaires se tiennent sur la défensive, ne se hasardent qu'avec circonspection, pèsent toutes leurs paroles. Le moindre mot imprudent aurait l'effet le plus désastreux au milieu de l'assemblée à l'affût du plus léger faux pas. Des huées unanimes saluent aussitôt la maladresse. Se méfier surtout des amis naïfs ou malintentionnés, qui vous assassinent traîtreusement par des insinuations dans le genre de celle-ci : « Comment, Orondo ? Tu n'offres que cela ? Mais tu possèdes tel et tel objet ; tu peux, sans te gêner, l'ajouter au paiement. C'est bien le moins pour une femme pareille. Tu es beaucoup plus riche que tu ne prétends. » Et le malheureux, pris au piège, est obligé de s'exécuter.

Le prix d'une femme est très variable suivant les pays, l'âge. l'origine de la fiancée. la position sociale de ses parents. Il va de 100 à 300 francs de notre monnaie dans le Bas-Congo; il peut être porté à 800 et 1 000 francs chez les Fangs au voisinage des établissements européens.

Quoique la composition des pacotilles, représentant le prix d'achat de l'épouse, n'ait rien d'absolu ni de constant, il est néanmoins intéressant d'en donner plusieurs exemples relevés au hasard en diverses régions.

Vallée du Niari. — A la famille : 10 charges de sel, 1 fusil à pierre, 1 boîte de poudre, 1 pot à eau, 1 cuvette, 1 couverture, 1 statue, 2 grands cochons. — Au père : 10 pièces d'étoffe, 1 cochon. — A la mère : 1 couverture, 4 pièces d'étoffe.

Fangs. — 100 sagayes, 100 couteaux de guerre, 50 couteaux de traite, 10 miroirs, 30 petites malles de traite, 3 000 lingots de fer, 50 fusils de traite à silex, 50 barillets de poudre, 4 cercles de barrique en fer, 40 pots en terre, 300 assiettes de traite, 1 grande pirogue, 10 cabris, 4 chapeaux de paille, 3 paletots blancs de traite, 30 têtes de tabac, 10 pièces d'étoffe de traite, 12 bouteilles de genièvre, 4 chiens de boucherie[1].

Moyenne-Sanga. — 200 midjokos (monnaie indigène), 1 cabri, 1 enclume, 1 marteau, 5 sagayes, 5 colliers de perles.

Chez presque toutes les tribus, le prétendant ne cherche femme qu'après avoir amassé le pécule nécessaire pour en faire les frais. Il est donc en mesure de s'acquitter aussitôt le marché conclu.

1. V. Largeau, *Encyclopédie pahouine.*

La remise de la pacotille au beau-père est opérée intégralement ou par fractions vers le moment de la livraison de la femme, soit avant, soit après, selon les conventions : c'est une affaire de solvabilité et de bonne foi réciproque.

Les Fangs — qui, décidément, tiennent un rang bien distinct dans la grande famille congolaise — pratiquent un usage tout différent. Le sexe aimable — utile aussi, comme on a vu — est coté à un tarif si élevé qu'il n'y a pas dans le pays de fortune capable d'en acquitter le paiement comptant. Nous savons déjà que les accordailles sont faites généralement dès l'âge le plus tendre. A ce moment, un premier versement est effectué soit par le futur lui-même, s'il est en âge de posséder, soit par sa famille, s'il est encore mineur. La fiancée passe de sa famille dans celle de ses beaux-parents. Elle ne cesse d'y séjourner jusqu'à sa nubilité ; elle y reçoit l'empreinte des mœurs et des idées de son nouveau milieu, s'assimile les traditions locales, s'assouplit aux goûts et aux caprices du futur maître de ses destinées. Entre temps, le parti de l'époux continue à s'acquitter par versements successifs. Certes, il se fait tirer l'oreille. Le Fang est mauvais débiteur. Son créancier a bien de la peine à recouvrer le prix convenu ; il est obligé de l'arracher bribe après bribe. Souvent il n'y peut parvenir ; et, alors, c'est le conflit, puis la guerre. Nous reviendrons plus loin sur ce genre d'incidents. Supposons pour le moment la

dette intégralement payée. Vous croyez peut-être que l'époux, enfin libéré, va jouir d'un bien si chèrement acquis. Point du tout. La mauvaise foi passe dès lors du côté du créancier désintéressé.

La phase où nous entrons n'est pas particulière aux Fangs; elle est commune à la plupart des Bantou. Dans la personne de ses beaux-parents, l'époux infortuné s'est attaché des sangsues, dont la voracité est insatiable. Cette famille se découvre plus de membres que la famille d'Abraham. Et ce sont d'incessantes exigences sous les prétextes les plus bizarres : premières menstrues de la fiancée, première cohabitation conjugale, premiers signes de grossesse, accouchement; que sais-je encore? L'ingéniosité déployée dans cette sorte de mendicité rapace est vraiment admirable : « Nous t'avons — dit le quémandeur — vendu notre fille, sœur, nièce ou cousine; tu as, il est vrai, payé tout le prix convenu. Reconnais que c'était bien peu pour le trésor que nous t'avons donné. Aurais-tu pu trouver autre part femme de pareil rapport? Quelle robuste travailleuse! Et voici un nouvel enfant, une fille, qu'elle vient de mettre au monde. Tu me dois bien pour cela un petit cadeau. Et, même ensuite, tu resteras notre obligé. C'est un trésor inestimable, te dis-je. » Au résumé, exploitation en règle, à laquelle le pauvre diable ne peut se soustraire sous peine de conflit, voire même d'hostilité à main armée.

Il se dédommagera plus tard en tirant représailles

à son tour de ses gendres futurs. Et l'on aperçoit maintenant l'un des plus importants secrets de la politique financière du Nègre congolais; on comprend pourquoi le père de famille attache tant de prix à la naissance d'enfants du sexe féminin. Les gains et profits escomptés pour l'avenir émeuvent doucement son amour paternel.

4. — *Polygamie.*

Puisque la femme constitue un placement si productif. il est tout indiqué d'en multiplier le nombre des exemplaires, autant, du moins, que la fortune le permet. La polygamie devient ainsi une institution rationnelle et logique. Elle se présente comme un moyen sûr d'accroître ses revenus. La femme est une valeur de conservation durable, pouvant se déplacer par ses propres moyens, veillant elle-même à sa propre sécurité et, enfin, susceptible d'un grand rendement. Dans un pays où le principe de la capitalisation, des rentes et intérêts est non seulement inconnu, mais irréalisable sans intervention étrangère, un indigène peut-il trouver meilleur placement de sa fortune? Le gynécée est une banque, une caisse d'épargne, et l'on ne s'étonnera pas alors que le nombre des épouses soit le critérium par excellence de la richesse d'un individu. Bien pauvre qui n'en peut seulement acquérir une. Puissant capitaliste, richissime millionnaire qui peut distribuer ses faveurs

entre dix épouses. Ce nombre est une limite rarement dépassée. Chez les Fangs, où la femme coûte cher, le maximum ne va guère au delà de cinq. Il paraîtrait même que, il y a trente ans, les très riches seuls pouvaient s'élever d'une ou deux unités au-dessus de l'humiliante monogamie.

5. — *Dissolution de l'union.*

Des détails exposés dans l'avant-dernier paragraphe, il ressort que l'union nègre établit une sorte de compte toujours ouvert entre le mari et la famille de sa femme. D'après nos idées européennes, tout lien est rompu entre les contractants d'un marché, aussitôt qu'ils ont fait et accepté l'échange de l'objet contre le montant du paiement. Nos Africains ne pensent point ainsi, au moins pour le marché de l'hyménée. Déjà on a vu que, même après paiement intégral, les beaux-parents ne se considèrent jamais comme complètement désintéressés. Tout profit procuré au nouvel époux par sa fructueuse moitié leur paraît justifier un droit de participation aux bénéfices. Comme contre-partie, le mari revendique le droit d'exiger l'annulation du marché, si l'objet livré ne répond pas à ses légitimes espérances.

Examinons les cas de rupture les plus fréquents.

Le vice incriminé peut être de nature morale ou physique. Tantôt c'est un travers de caractère indéracinable, une humeur acariâtre qui a résisté aux argu-

ments les plus convaincants, un mauvais vouloir réfractaire à tout l'arsenal des moyens coercitifs. La mégère soulève à tout propos des querelles dans le village ou parmi ses compagnes de gynécée; la vie est impossible à côté de ce brandon de discorde toujours ardent et toujours incendiaire. — D'autres fois, c'est une bonne fille, mais son éducation a été bien négligée en ce qui concerne ses devoirs de ménagère : les plantations languissent; la cuisine n'est pas mangeable; les paniers sont inutilisables, les nattes mal tissées; le manioc, insuffisamment lavé, étuvé, pétri. Hâtons-nous de reconnaître que la femme noire est peu sujette à ce genre de reproches. — La désertion du village conjugal est le cas le plus grave. Ce sont des capitaux qui s'envolent, qui se dérobent eux-mêmes à leur légitime possesseur.

D'après la conception indigène en général et la susceptibilité du mari en particulier, tous ces griefs impliquent la responsabilité des beaux-parents. L'époux a acheté un objet dans un but de satisfaction et de lucre. On lui devait cet objet avec les qualités propres à assurer la réalisation de ses espérances. Les beaux-parents n'avaient qu'à donner à leur enfant une éducation appropriée.

On pousse les exigences encore plus loin. L'infécondité notoire permet de poursuivre la dissolution de l'union. L'impuissance du mari ne saurait jamais être invoquée : car les coadjuteurs ne lui auront sûrement pas manqué. Si l'épouse contracte une grave maladie

chronique, qui la rend indisponible et qui a résisté aux meilleurs remèdes du maître-mire de l'endroit, elle porte un préjudice pécuniaire à son propriétaire. Nous retrouvons toujours le même souci de capital compromis et ne rendant pas intérêts. C'était affaire aux beaux-parents de pourvoir leur fille d'une constitution robuste. Bien plus encore, et confirmation nouvelle du caractère économique et financier attribué à l'épouse. Si plusieurs grossesses successives ont eu une issue malheureuse, ou que plusieurs enfants consécutifs soient morts en bas âge, le mari est encore frustré : plus de garçons pour agrandir son village et développer son influence; plus de filles à revendre dans l'avenir contre belles et bonnes marchandises.

De toutes manières, la femme, restant passive et en dehors des affaires, c'est à son père et à ses oncles que remonte la revendication du mari lésé. Celui-ci a évidemment payé trop cher un objet sans valeur. Il appartient au vendeur de le reprendre et de le remplacer par un autre qui donne toute satisfaction; faute de quoi, le prix d'achat sera restitué. On pense bien que la procédure n'est pas des plus aisées. L'ère des chicanes est ouverte. Les griefs réciproques sont débattus. Si, par improbable, le principe en est admis, on entame la discussion des bases du dédommagement à accorder au mari. Les beaux-parents consentent avec peine à reprendre une femme dépréciée, dont le placement sera désormais presque impossible. D'ailleurs trouvera-t-on une autre épouse dont la valeur corres-

ponde exactement au prix versé pour la première? L'un ou l'autre des deux partis sera mécontent. Si l'on ne se met pas d'accord sur la question de suppléance, comment restituer les marchandises reçues? Il y a beau temps que tout est dépensé, distribué, usé, gaspillé.

D'autres fois, les torts sont du côté du mari. L'épouse infortunée court en pleurant exposer ses doléances à sa famille. Son mari l'a trop battue : un peu passe encore; mais, vraiment, celui-ci exagère. Ou encore, c'est l'éternel grief féminin, la jalousie : la pauvre délaissée est frustrée des faveurs de son époux au profit exclusif d'une autre femme, une vile esclave, une étrangère, une fille de rien. — Les beaux-parents arrangent l'affaire. Songez-donc : il faudrait rendre les marchandises!

Les différends entre époux aboutissent rarement au divorce. La perspective des difficultés presque insurmontables, dont celui-ci est entouré, les querelles quelquefois graves, qu'il entraîne, ne sont sans doute pas les modérateurs les moins puissants pour les conjoints d'humeur inconstante, ni les garanties les moins sûres pour la stabilité des familles.

Le seul cas irrémédiable de dissolution de l'union est le décès d'un des époux.

Le mari considère comme une perte douloureuse — pécuniairement parlant, s'entend — le trépas de sa moitié. Si ce fâcheux accident ne survient pas trop

longtemps après le mariage, nous rentrons dans un des cas exposés précédemment et qui peuvent donner lieu à dédommagement de la part des beaux-parents.

Au décès du mari, la femme subit le sort des autres richesses de feu son époux : elle passe tout simplement à l'héritier désigné par la coutume, c'est-à-dire l'un de ses beaux-frères, ou, à défaut, l'un de ses beaux-fils.

CHAPITRE II

RAPPORTS ET CONDITION RESPECTIVE DES ÉPOUX

---

1. — *Liens naturels.*

Je voudrais avoir réussi, dans les pages précédentes, à mettre en lumière le caractère surtout économique du groupement familial chez les Congolais. Faut-il s'étonner que ces sociétés embryonnaires aient pris une telle orientation? Le mot société, dans toutes ses acceptions, implique union d'êtres semblables dans un but commun. Les organismes compliqués que sont les états civilisés montrent dans tout son développement l'effort coordonné des éléments constituants en vue de la sécurité et du plus grand bien-être de la communauté. Le groupement familial de nos primitifs, mû par les mêmes nécessités, contient en puissance tous les ressorts des agencements sociaux les plus complets. Mais, dans ceux-ci, la division du travail a réparti et spécialisé entre des collectivités plus ou moins restreintes et même entre de simples individus les

diverses fonctions de la physiologie sociale; tandis que, chez les Nègres africains, où la nation se réduit essentiellement au couple bisexuel, ce sont ces deux éléments primordiaux du groupement familial qui se partagent tout le fonctionnement, d'ailleurs très restreint des services de la vie privée et publique. A l'homme les affaires étrangères, les cultes, l'intérieur, le commerce, la guerre, la marine, les finances, la justice; à la femme, les travaux publics, l'industrie, l'agriculture et un autre ministère qu'on n'a pas encore pensé à créer chez nous, celui de la repopulation, lequel est aussi, comme on a vu, un service d'ordre économique.

Le groupement familial nègre, — j'y insiste à dessein — est en quelque sorte la réduction anticipée d'un état constitué, où la commune préoccupation défensive et économique étouffe presque complètement le côté purement affectif et moral de l'union. Si ce n'était en dehors de notre sujet, il serait intéressant d'étudier le développement du sentiment familial comme une des formes de la division du travail, en ce sens que, au cours de l'histoire, lorsque, par l'association, le couple primitif s'est senti de plus en plus rassuré sur la sécurité et l'entretien de son existence, une place de plus en plus grande s'est trouvée libre pour une sentimentalité plus raffinée. Quoi qu'il en soit, sous les dominantes d'ordre social et économique, essayons de découvrir ce qui poind déjà d'intimité et de tendresse entre les époux congolais. Or nous

sommes obligés de constater que, si le flambeau de l'amour conjugal n'est pas tout à fait éteint, au moins n'est-il pas très ardent. Déjà l'on a vu que l'union est affaire d'intérêt et point du tout d'inclination. J'ai quelque raison de penser que les élans de réelle passion sont, presque sans exception, extra-conjugaux. Le mari est le seigneur, le propriétaire; la femme est un meuble utile, et, même sous le point de vue sexuel, son utilité, d'ordre plutôt physique, ne se teinte pas du moindre platonisme.

De là résulte que la fidélité entre époux n'est une obligation ni sentimentale, ni morale. Comme en l'abbaye de Thélème, les deux conjoints font ce qu'ils veulent, ou, du moins, ce qu'ils peuvent : car ici comme partout, la liberté de chacun est limitée par le droit des autres. Le mari, jamais tout à fait content des tendresses de ses femmes, ou lassé de leur soumission, espère hors de la natte conjugale des bonheurs inconnus; il grapille dans les plantations d'autrui. Quand il ne s'agit que d'une femme célibataire, le plus grand risque encouru par l'infidèle est une scène de jalousie de la part de ses propres épouses. Quand c'est la femme du voisin, je frémis d'envisager les querelles que pourra susciter cette criminelle intrusion, si l'époux volage ne paie pas à l'époux lésé un honnête dédommagement.

La vertu de l'épouse est exposée à bien des périls. L'institution de la polygamie et le tarif élevé du conjungo condamnent beaucoup de jeunes gens au

célibat. La conséquence toute naturelle est l'obligation pour eux de chercher en dehors de l'acquisition régulière d'une femme la satisfaction de passions aiguillonnées par le climat. Cela, je l'ai déjà dit, n'est imputé pour le plus petit péché à l'un ni à l'autre sexe. C'est, au contraire, la continence qui paraîtrait anormale. Il n'y a donc, en principe, pas plus de faute pour la femme en puissance d'époux que pour celle qui n'a pas encore convolé en justes noces, à se livrer à qui lui plaît. Mais il ne faut pas oublier qu'elle est un bien, une propriété, un capital. A seul droit d'en user celui qui en est détenteur par voie d'achat en bonne et due forme. De ces diverses considérations il résulte que l'adultère n'est point une faute contre un principe moral, d'ailleurs inconnu. C'est quelque chose de plus grave : c'est un vol, un détournement prémédité au préjudice du propriétaire légitime. Tout est permis, si l'on s'est assuré le consentement du mari, et surtout si on lui remet exactement le prix du service que ledit mari a rendu en prêtant un objet de valeur. Un Fang de bonne éducation croirait manquer aux lois de l'hospitalité s'il n'offrait à son hôte une de ses propres femmes. Courtoisie intéressée. Que l'hôte n'oublie pas, le lendemain, en prenant congé, de reconnaître la gracieuseté de son amphitryon par des cadeaux qui ne seront jamais assez riches ni assez nombreux ; sinon, il risque fort de se faire vertement rappeler à la juste observation des règles de l'étiquette pahouine.

L'adultère commis à l'insu du mari est partout l'objet de peines en rapport avec la rudesse ou la douceur des mœurs de la tribu. L'épouse convaincue d'infidélité sans autorisation formelle de son seigneur et maître, s'expose à des mutilations diverses : balafres sur le visage, la poitrine, le dos, section des oreilles. Son complice y risque quelquefois la vie, s'il n'apaise le mari lésé par des dommages-intérêts suffisants. Chez les Zandés, le téméraire, qui attente à l'honneur d'un grand chef, encourt l'essorillement et la castration ; et il n'a pas même la ressource de se racheter.

Cette conception particulière de la fidélité — ou, si l'on préfère, de l'infidélité — conjugale n'empêche pas une certaine intimité de s'établir à la longue entre les conjoints. Que ce ne soit pas chaude affection, ardent amour, il en faut bien convenir. Au moins y supplée-t-on par une conformité d'humeur, une confiance réciproque, issues de l'habitude, du contact incessant, de l'accumulation des jours et des nuits vécus côte à côte dans la même hutte étroite, dans la même crasse, dans la même atmosphère nauséabonde et enfumée.

2. — *Rôle de l'époux.*

Le rôle de l'époux dans la famille doit commencer à se dessiner assez nettement aux yeux du lecteur. Le père de famille ne participe en rien, au moins de

façon directe, aux affaires intérieures, aux travaux du ménage. Il trône, il pontifie, il se laisse servir. Malheureusement, le métier de potentat ne va pas sans quelques embarras; il y faut de l'habileté, du sens politique. Dans l'Afrique tropicale, pour être un époux considéré et obéi, il ne suffit pas d'être robuste et bien constitué, ni d'user généreusement, quoique avec discernement, des moyens de coercition les plus énergiques. Les deux sanctions de l'autorité sont la punition et la récompense, judicieusement alternées. Mais l'exercice de ces moyens est dirigé et limité par le but à atteindre. Dans le cas particulier qui nous occupe, qu'on veuille bien se souvenir que le principe de l'organisation familiale est essentiellement centripète. Tout converge vers la satisfaction du mari. Celui-ci est un sybarite. Il lui faut — sentiment très humain, d'ailleurs — un intérieur calme et discret. L'obéissance passive ne fait pas tout son bonheur, il aime voir sur les visages qui l'entourent la bonne humeur et l'empressement. Il a horreur des querelles intestines. Une seule épouse aigrie, irritée, réclameuse est pour lui la négation de toute quiétude. Que serait-ce, si le harem tout entier se solidarisait dans un commun esprit de rébellion? L'insuffisance numérique de l'infortuné mari l'exposerait à un échec inévitable et, qui pis est, comme conséquence, au ridicule, mortel là-bas comme ici. La diplomatie devient ainsi une des vertus cardinales de l'autorité maritale. Force est de se montrer bon prince, de com-

poser avec les circonstances, avec les caractères. Le despotisme s'aperçoit que la coercition brutale n'est pas toujours un argument vainqueur.

Cette condescendance n'empêche pas le mari d'avoir un sentiment profond de sa dignité. Pour bien marquer la distance qui sépare la souveraineté masculine de l'abjection du sexe faible, le chef de famille couche dans une case à part, celle où il enferme aussi ses richesses. De même, il prend ses repas seul ou avec d'autres hommes. Les femmes le servent, mais ne mangent pas avec lui.

Toutes ses occupations se bornent aux affaires extérieures, aux relations avec les autres familles, avec les villages voisins. Le commerce des produits riches, la chasse, la guerre, les procès sont ses attributions exclusives. Il ne participe à la vie matérielle du ménage que pour la construction des cases et les grands défrichements. Le soin et l'éducation des enfants le laissent tout à fait indifférent. Ce serait déchoir que même de s'en préoccuper. Son aristocratique supériorité d'homme et de chef de famille plane bien au-dessus de ces viles besognes féminines. En résumé, Sa Majesté l'époux, ne fait à peu près rien. Son existence se partage entre les repas, le sommeil, l'amour, le repos et les éternels bavardages.



FEMME FANG

PLANCHE VII.

3. — *Condition de la femme.*

Le sort de l'épouse n'est point tissu d'une félicité si douce et si fleurie. Dans la communauté, il faut bien que les exigences naturelles de la vie soient accomplies. Or, puisque l'homme ne consent à assumer que la part la plus minime et la plus facile, la presque totalité des ouvrages pénibles et grossiers incombent à la femme. A elle la corvée du ménage, la corvée des plantations, la corvée de l'amour, de la parturition, de l'allaitement, de l'élève des enfants. Qui n'a maintes fois vu en Afrique ce tableau qui symbolise parfaitement la condition respective des époux? — Deux ou trois femmes cheminent lentement par les méandres d'un sentier malaisé. Elles portent chacune un enfant à califourchon sur la hanche et trente kilos de bois ou de manioc en équilibre sur la tête. Elles avancent péniblement, le jarret tendu, les seins ballottants, le cou raidi sous la charge, la taille déjetée par le porte à faux de l'enfant, les veines gonflées, la peau bigarrée de plaques de sueur, de poussière et d'huile rance. Derrière, à quelques pas, vient, au pas de promenade, le mari guilleret, alerte, bien reposé, tenant délicatement entre le pouce et l'index une légère et flexible sagaye. Voilà l'image exacte du couple congolais.

Ne la plaignez pas, cette femme sauvage, vous, femmes du monde civilisé. Son horizon est borné par ses marmites, sa houe, son pétrin, sa hotte, sa

sangle à porter l'enfant. De toute antiquité, de mère en fille, son caractère est assoupli à une dépendance, qui ne diffère nullement de l'esclavage. Elle y est résignée d'avance; elle accepte, inconsciente et passive, sa triple destinée d'animal précieux, de bête de somme et d'outil sexuel. N'essayez point de la tirer de là : elle ne comprendrait pas. Vous pourrez contrarier, dévier, dénaturer ces inclinations maintenant organisées dans la race, passées à l'état d'instinct; vous ne les extirperez pas. L'opinion des primitifs à cet égard n'est ni si déraisonnable ni si révoltante qu'il paraît tout d'abord, moyennant, toutefois qu'on l'interprète dans ce sens : que, en tenant compte de l'établissement des règles, de la ménopause, des époques menstruelles, des grossesses et de la lactation, la femme est occupée de sa fonction génitale pendant la moitié au moins de sa vie. Ou bien, comme cela tend à se produire de notre temps par un processus qui tient peut-être plus de la dégénérescence que du progrès intellectuel, il faut que le grand et beau rôle naturel de la femme soit sacrifié, aux dépens de la natalité générale. La fonction correspondante chez l'homme ne le distrait que pour de courts instants de ses autres occupations.

C'est la coutume à peu près universelle que les femmes ne logent pas avec leur mari. Selon les tribus elles occupent des cases séparées; ou bien, chacune a sa stalle à part sur le pourtour d'une

vaste case commune. Ailleurs encore, chez les Fangs, les femmes d'un même mari logent ensemble dans une même case, où se trouve le foyer de cuisine, les claies à fumer la viande, les ustensiles culinaires et aratoires.

J'ai déjà dit qu'elles prennent leurs repas à part.

Il n'existe pas entre les femmes d'un même mari de hiérarchie de principe. C'est la plus intelligente, la plus adroite, la plus expérimentée qui a la prééminence. La concurrence est ouverte entre les épouses vers les bonnes grâces du maître. La conquête est assurée à celle qui saura l'envelopper de prévenances, capter sa confiance, lui donner de sages avis, prendre de l'empire sur lui. Alors elle devient sa confidente, reçoit le dépôt de ses secrets, connaît les caches où il recèle ses trésors. Elle arrive à le circonvenir si bien, grâce à la suggestibilité propre à ces races, qu'il ne prendra plus une décision sans avoir préalablement reçu ses avis; il n'introduira point dans le gynécée une nouvelle épouse qu'il n'ait préalablement soumise à l'agrément de la favorite.

Il faut que la première en date soit bien bornée pour ne pas conquérir et conserver ce poste privilégié. Elle y est prédestinée par son ancienneté même, par sa connaissance approfondie des habitudes du mari, par l'avance qu'elle a pu prendre dans les bonnes grâces de celui-ci, quand elle était encore l'unique épouse.

Le mari dispense ses faveurs successivement entre ses différentes femmes. Tantôt il honore chacune d'elles de sa compagnie plusieurs nuits de suite. D'autres fois, il change tous les soirs. L'entrevue a lieu soit dans la case de l'époux, soit dans celle de l'épouse, selon la coutume propre à chaque peuplade et la disposition des cases.

Des indigènes m'ont affirmé que certains font chaque jour le tour complet du gynécée, quel que soit le nombre des femmes, même de vingt. Quelle créance accorder à cette assertion, qui eût fait pâlir nos conteurs les plus gaulois?

Quoi qu'il en soit, cette loi distributive trahit encore une fois la préoccupation de maintenir la paix dans le ménage en n'accordant de privilège ni de passe-droit à personne. La dérogation à la règle, une préférence trop marquée amènent la discorde dans le poulailler : simples murmures d'abord; puis protestations plus vives; querelles, horions entre ces dames; mise en quarantaine du pauvre mari; « sabotage » de la cuisine; mauvaise grâce au déduit. C'est la guerre; une guerre occulte, sournoise, à laquelle il faut céder, quand on tient à sa tranquillité et à son bien-être. On voit là, encore une fois et sous un autre aspect, le contrepoids que la femme sait opposer à la tyrannie maritale. Elle va quelquefois plus loin. Dans les occasions graves, elle recourt aux moyens énergiques pour dompter la fureur de l'époux emporté : une vigoureuse torsion en un endroit

imparfaitement défendu par le pagne, suffit à réduire instantanément « la tempête en bonace ».

Après tout ce que j'ai dit précédemment des caractéristiques de la femme congolaise, soit comme signe de richesse, soit comme rang social, j'éprouve quelque difficulté à dégager et à définir un autre aspect, qui n'apparaît d'abord que comme une nuance superficielle, mais qui, sous une observation approfondie et par la réflexion, s'accuse plus nettement. Les concepts des primitifs semblent souvent beaucoup plus complexes que les nôtres. A mesure qu'on les connaît mieux, on est tout surpris de découvrir en eux un amas de notions latentes, dont eux-mêmes n'ont pas une conscience très nette. Cela vient, semble-t-il, d'un manque de coordination et de généralisation. Ils placent, pour ainsi dire, tous ces concepts séparément les uns à côté des autres, sans les relier par des connexions ou naturelles ou simplement conventionnelles. Au contraire, les esprits cultivés par l'hérédité et l'éducation groupent leurs concepts, les réduisent les uns aux autres jusqu'à les faire aboutir à un terme final qui couronne l'ensemble et le résume en un faisceau bien ordonné. Quand donc nous voulons étudier les primitifs — aussi bien, d'ailleurs, ceux de l'histoire que les contemporains — et rendre à peu près intelligibles à nos confrères en civilisation les manifestations extérieures de leur mentalité, il nous faut en recueillir les pièces dispersées, comme on rassemble-

rait les rouages d'une horloge démontée, puis en opérer le remontage en conformité de notre propre plan de généralisation. Certes, nous avons toutes chances de ne pas reconstituer fidèlement l'ensemble. Toutes les combinaisons possibles entre les éléments psychiques sont extrêmement nombreuses. La probabilité de la réalisation de l'une d'elles est déterminée par des facteurs également multiples, dont le dénombrement et la participation proportionnelle nous échappent. Le primitif subit l'une au moins de ces combinaisons ; mais il ne se rend aucun compte ni de l'arrangement ni des relations respectives des parties composantes. Et c'est pour le psychologue une très grosse difficulté de n'omettre aucun des moindres ressorts de la mécanique mentale, sachant que ce ne sont pas toujours les plus petits qui sont les moins importants.

Or, pour revenir à notre sujet, quelques indices nous permettent de soupçonner que le Noir africain attribue à la femme comme un obscur caractère sacré, un côté, pour ainsi dire, mystique ; un de ces principes occultes, obscurs, inexpliqués, qui sont le fondement de toutes les croyances en général et, en particulier, des croyances des Nègres africains. Je reviendrai plus loin, en parlant de la religion, sur ce côté de la question. D'ailleurs, ce que j'appellerai, faute de mieux, l'attribut sacré de la femme est marqué de façon nette surtout chez les populations restées en dehors de notre contact immédiat. Il

se signale par des pratiques religieuses, des interdictions, des cérémonies, par l'éloignement où on les tient de toute relation étrangère et qui a été quelquefois considéré à tort comme l'expression d'un séntiment naturel de chasteté. Les origines de cette conception sont multiples. Une partie se rattache à la notion de valeur ou de richesse attribuée à la femme. Une autre partie. comme nous le verrons par la suite, a pour but d'emprisonner le sexe faible dans son état d'assujettissement. Mais il y faut certainement voir aussi une sorte de sentiment de superstitieuse vénération pour ses fonctions naturelles, notamment la conception, si mystérieuse dans son essence, même encore pour nous. Si peu apte à la réflexion que soit le Nègre, il ne laisse pas que d'être observateur, et le côté énigmatique des lois naturelles sollicite son instinct de la causalité universelle. Ne sachant analyser et approfondir le problème, il se contente d'en chercher la solution dans l'action directe de puissances supérieures et impénétrables.

Notons que, par la suite, à mesure que l'indigène se civilise. ce caractère semi-mystique, semi-sacré, attribué à la femme, s'atténue ou se transforme, du moins dans la pratique. Je serai amené, au cours de cette étude, à reprendre ces considérations sous divers aspects qui les compléteront en les éclaircissant.

CHAPITRE III

LES ENFANTS

La famille nègre n'apparaît pas, en général, comme très prolifique. Nous n'en pouvons avoir, il est vrai, que l'impression assez superficielle que l'on recueille en parcourant le pays. Les essais de recensement tentés jusqu'à présent sont trop infidèles et trop incomplets. Les déductions qu'on en pourrait tirer pour l'heure seraient encore plus trompeuses qu'une simple estimation à vue ; elles auraient surtout ce gros tort que les chiffres qui les traduiraient feraient une dangereuse illusion sur leur exactitude.

Toutefois, ne voulant pas m'en rapporter à la seule estimation de sentiment, j'ai fait procéder à une petite statistique. Un certain nombre de femmes ont été interrogées sur le nombre de leurs enfants, tant vivants que morts ; on a, de plus, noté leur âge approximatif. Cet âge allait de seize à vingt-huit ans, en moyenne vingt et un ans. Le résultat a été

de 2 enfants pour 6 femmes, dont il ne survivait plus que la moitié, soit 1 enfant pour 6 femmes. On reprochera à cette évaluation de n'avoir compris qu'un nombre trop restreint d'individus et de n'avoir pas embrassé une plus longue étendue de la vie. Mais le lecteur sait déjà que la vie génitale de la négresse commence de très bonne heure et que, par conséquent, elle est, de très bonne heure aussi, à même de procréer. La proportion des enfants par rapport aux femmes aurait donc dû, semble-t-il, être notablement plus élevée. D'un autre côté, il a été suppléé à la quantité par le hasard. Les sujets ont été pris comme ils se présentaient, sans choix aucun. Enfin, il ne pouvait être question de précision; tout ce que je souhaitais était de contrôler mon impression personnelle et celle des divers observateurs qui m'avaient exprimé leur sentiment sur ce point important de démologie africaine.

La conclusion de ce qui précède est d'abord que, chez nos populations congolaises, la natalité n'atteint pas un chiffre aussi élevé qu'on aurait pu le penser de races à l'état de nature; en second lieu, que la mortalité infantile y est considérable. Ce dernier point est confirmé par beaucoup d'autres constatations, notamment par l'observation médicale.

D'après ce que j'ai dit plus haut du prix que le père de famille attache à la possession de l'enfant, surtout de l'enfant femelle, on comprend que, loin de se prêter à l'amoindrissement de sa famille, il

doive considérer comme un désastre la mort de ses rejetons. Cela implique que l'avortement est très rare, au moins de la part de la femme mariée.

La polygamie, désastreuse en certains pays, où elle affecte des allures jalouses et inhospitalières, ne serait plutôt ici qu'un adjuvant à la natalité, parce que la facilité des mœurs. la porte facilement ouverte pour la femme aux frasques extra-conjugales sont une assurance infaillible contre l'impuissance éventuelle du mari. — De son côté, la femme souhaite être mère. Parmi les causes de la faible natalité une plus large part doit être faite aux longues et fréquentes indisponibilités de la femme : interdictions religieuses pour les époux de cohabiter dans certaines circonstances que j'énumérerai plus tard; durée de l'allaitement, prolongée au delà de toute limite. — Je pense que les travaux pénibles auxquels la femme est astreinte doivent, sinon nuire à la conception, au moins amener assez fréquemment l'accouchement prématuré. Je n'ai toutefois aucune donnée précise sur ce point.

Enfin, la misère physiologique, si commune dans l'Afrique tropicale, doit être mise au premier rang des causes les plus préjudiciables à la repopulation. Elle affaiblit la puissance de conception, provoque la fausse couche et lègue à l'enfant un organisme débile et une constitution trop chétive pour lui permettre de vivre.

En règle générale, les enfants des deux sexes appar-

tiennent au chef de la famille, quels que soient leur vrai père et l'époque de leur naissance, antérieure ou postérieure à l'union. L'attribution ne comporte point de doute pour ceux qui naissent au cours de l'union. Le vieil adage de nos législations latines — « *Is pater est quem nuptiæ demonstrant* » — est accepté sans difficulté par l'époux lui-même ; et celui-ci, loin de protester contre son application, s'en autorise au contraire pour revendiquer le titre de père, même lorsqu'il croit être sûr que le nouveau-né est le fruit de l'adultère. On sait déjà que notre noir Ménélas n'obéit ici nullement à des raisons de vague et platonique sentimentalité ; il agit en calculateur. Bien plus, s'il arrivait par exception que, sentant s'émouvoir ses entrailles de père, l'amant de Madame s'avisât de réclamer le produit d'un commerce coupable, le faux père, le père légal se targuerait de ses droits et ne consentirait à se dessaisir de sa progéniture supposée qu'à la suite d'interminables palabres et moyennant un dédommagement raisonnable.

Les enfants nés avant le mariage sont l'objet de conventions spéciales, lors des négociations de l'union. Selon leur âge, ils sont laissés à la famille de la mère ou accompagnent la nouvelle épousée chez son mari. Mais, bien entendu, dans ce dernier cas, la note à payer aux beaux-parents s'accroît d'autant.

L'affection réciproque entre parents et enfants est

un sentiment trop naturel, trop animal pour ne point exister chez le Nègre.

Elle est d'un instinct plus spontané et plus organique chez la mère. En ceci rien ne différencie la femelle humaine des femelles de nos « frères inférieurs ».

Le père noir est plus indifférent. On le voit pourtant assez souvent caresser et faire jouer les tout petits. Leurs ébats, leur mièvrerie, leur gentillesse maladroite, leur démarche presque infirme l'amusent un moment, lorsqu'il n'est pas accaparé par les préoccupations supérieures de son repos ou de ses parlotes. Sans aucun doute, il ressent une obscure douceur, une indéfinissable et délicate impression mêlée de l'orgueil de sa propre force, à manier ces membres menus, ces chairs molles, ce corps faible, gracile, abandonné dans sa complète nudité. Mais sa sensibilité primitive et fruste ne va pas encore jusqu'aux sentiments de bonté en soi, de pitié pour l'être faible[1]. Que la modération de sa tendresse ne le fasse point accuser d'être mauvais père! C'est l'enfant de sa femme, il est vrai. Est-ce bien le sien? Comment s'en croire l'auteur exclusif au milieu d'une collaboration peut-être multiple? Peu importe d'ailleurs : il ne fait aucune différence entre ses enfants, quelle qu'en soit la provenance. Il s'interdit à soi-même toute recherche de paternité. Il traite bien

1. Le Congolais est bien inférieur en cela aux races du Sénégal et du Soudan, qui sont douées d'une affectivité très développée.

les uns comme les autres; il est, somme toute, assez doux avec eux. De ses devoirs alimentaires il se décharge entièrement sur la mère; la providentielle nature fait le reste. — Ses devoirs de protection, il les assume avec courage et prudence. Ce ne sont pas seulement ses entrailles de père qui le poussent à défendre la progéniture de ses femmes; c'est aussi son orgueil de chef, le souci de sa fortune compromise. Au moindre danger, vite il relègue femmes et enfants au plus profond des forêts, au milieu des marécages, en des lieux inaccessibles et ignorés.

Pour le Nègre, l'autorité paternelle n'a point de signification abstraite. Tant qu'il est petit, l'enfant est évidemment dominé par la grandeur relative de ses parents, par leur force, par la nécessité où il est réduit de s'abandonner à eux pour tous les besoins de sa vie et pour sa protection. L'obscure mémoire organique lui a, dès le sein de sa mère, donné l'intuition d'une dépendance que l'instinct de conservation lui fait accepter comme une condition inéluctable de vie ou de mort. Leur sujétion réciproque durant l'allaitement a encore resserré la subordination de l'enfant à sa mère. Mais il ne commence à concevoir la part croissante que le père de famille occupe dans son existence qu'au fur et à mesure que son entendement, dépassant le monde interne des sensations purement organiques, s'ouvre par degrés aux choses du dehors. Ses sens ont d'abord enregistré au fond de son inconscient des impressions de choses douces,

de bercement, de sommeil paisible, de sécurité, de jeux et de rire, de bons morceaux dévorés avec volupté ; le tout associé aux images maintes fois revues de deux êtres familiers. Puis, à la première correction, se fait jour la notion qu'une volonté étrangère, mais bienveillante, peut contrarier le désir, entraver l'élan spontané de la nature. A la constatation qu'une même personne est une cause alternativement de joies et de peines, s'ajoute bientôt l'évidence que le but final des unes et des autres est heureux pour le développement de l'enfant lui-même. Ainsi germe et se développe dans son âme, dès les origines de la vie, l'idée, d'abord concrète, puis de plus en plus abstraite, d'un être supérieur et tutélaire à la fois, la notion et l'acceptation d'une *autorité*, qu'il faut subir parce qu'elle est forte, qu'il faut respecter parce qu'elle est utile, et dont la sanction a deux faces : récompense et châtiment.

L'observation des primitifs africains nous montre donc dans l'autorité paternelle le principe premier, l'élément fondamental et nécessaire de l'autorité sociale. Sans doute, elle est faible dans l'embryon familial, et à l'état de nature ; le lien en est lâche et susceptible de se briser à tout moment. Nous allons voir ce principe directeur étendre peu à peu son domaine. Après les descendants directs, il va englober des parents éloignés, puis des étrangers attirés et incorporés au noyau premier par des motifs d'intérêt. Le père de famille échange bientôt son titre contre

celui de chef, ou plutôt il cumule les deux titres à la fois. Dans la suite, au fur et à mesure qu'elle s'élargit, la reconnaissance de l'autorité, comme réalité concrète sous la forme humaine d'un chef, ou comme principe abstrait, devient l'indispensable condition d'existence d'une communauté fortement solidarisée pour la protection des personnes, des biens, de l'activité, de la liberté de chacun de ses membres. Mais, chose curieuse, nous verrons que, si le père est l'initiateur du principe d'autorité au sein de la famille, il n'en reste ensuite que le symbole impuissant, lorsque la famille s'est agrandie en société. Nous verrons se manifester, presque dès l'origine, l'antagonisme entre l'autorité individuelle et l'autorité considérée comme émanation de la pluralité. La première est vite passible de l'accusation de tyrannie, dès qu'elle essaie de s'imposer par elle-même et pour elle-même. La seconde a sa source première dans les replis les plus cachés de l'âme humaine[1].

A mesure que le jeune Nègre grandit et prend de la force, son égoïsme croissant le détache peu à peu de ses parents. Sa personnalité se développe en lui. Il acquiert la conscience que les progrès de sa vigueur et de son expérience des affaires tendent à l'égaler insensiblement à ceux que, hier encore, il craignait. Et, comme la gratitude est une vertu inconnue sous les tropiques africains, il ne tarde pas à s'affranchir de la tutelle de

1. Voir page 324.

ses parents, soit qu'il s'éloigne de leur village, soit qu'il y reste avec les attributions d'un simple client de celui qu'on pourrait appeler maintenant son ancien père.

La condition de l'enfant en bas âge est, somme toute, assez douce entre une mère qui a pour lui tous les dévouements instinctifs d'une femelle pour son petit, et un père beaucoup plus indifférent certes, mais toujours bienveillant et intéressé à l'être.

Vis-à-vis de ses frères, l'enfant mâle est, en principe, sur le pied d'égalité. L'inégalité — et je regrette que l'observation vienne ici contredire J.-J. Rousseau — l'inégalité est tout entière due à la nature. Les différences sont marquées par l'âge, la force physique, l'activité, l'intelligence. D'ailleurs, le lecteur sait déjà, par ce qu'il a vu précédemment de la psychologie nègre, que l'être faible, incapable, inutile disparaît vite sous l'indifférence ou la persécution de la communauté.

En revanche, les qualités plus marquées d'un des enfants le font souvent distinguer par le père. Celui-ci l'élève à la dignité de favori, de factotum, de ministre; il l'initie progressivement à ses affaires, lui confie ses secrets, lui découvre ses cachettes. L'aîné qui n'a pas démérité par sa sottise ou sa mauvaise santé, est évidemment celui qui a le plus de chances de bénéficier de cette situation privilégiée.

Ce que j'ai dit précédemment de la polygamie et

de la polyandrie plus ou moins avouée fait deviner immédiatement que l'on rencontre parmi les enfants d'un même ménage les combinaisons les plus variées de parenté : frères et sœurs de même père et de même mère ; de même père, mais de mères différentes ; de même mère, mais de pères différents. Il n'est fait aucune différence essentielle entre les uns et les autres : même traitement, mêmes soins, même abandon ou mêmes privilèges selon les dons naturels de chacun, ses aptitudes, les services qu'il est susceptible de rendre à la communauté.

La fille est une esclave et ne peut qu'obéir. Comme sa mère et comme les autres femmes du chef de famille, elle est maintenue dans l'uniforme servitude qui sera le sort de toute sa vie. En s'instruisant aux soins du ménage, en contribuant au service de son père, elle apprend à servir son futur mari. Et c'est là toute son éducation.

L'affection réciproque des frères et sœurs est assez réelle. Je n'en veux pour preuve que la joie qu'ils témoignent, les marques de tendresse qu'ils se prodiguent, lorsqu'ils se retrouvent après une longue séparation. Ce sentiment est, sans doute, superficiel. On y devine la simple habitude née de la vie commune dans la première enfance, plutôt qu'un attachement assez profond pour aller jusqu'au dévouement. C'est, j'y consens, un peu au-dessus du pur domaine de la

sensation ; mais combien c'est loin encore des hautes régions de l'affection désintéressée ! Le premier élan passé, l'égoïsme et l'indifférence reprennent le dessus.

Il existe quelques exemples d'adoption, mais, bien entendu, d'enfants mâles seulement. Car l'adoption d'une fille équivaudrait à un mariage. D'ailleurs, même dans le cas d'un garçon, si celui-ci n'est pas encore émancipé, si son âge ne l'a pas rendu complètement maître de sa personne, le père adoptif doit une indemnité au père réel. Dans ces conditions, la différence entre l'enfant d'adoption et l'esclave est à peine sensible ; nous passons ainsi imperceptiblement d'une catégorie à l'autre.

CHAPITRE IV

L'ESCLAVE

On se fait généralement, en Europe, une idée tout à fait inexacte de l'esclavage dans l'Afrique centrale. On l'y voit trop sous notre angle de civilisés enfin délivrés de cette institution barbare, sans réfléchir que ce fut, sans aucun doute, une étape nécessaire de notre évolution. De plus, on le confond avec la traite et ses horreurs, telles qu'elles furent pratiquées par les trafiquants de race blanche. Il convient donc d'étudier ici impartialement l'esclavage chez l'indigène même, en le considérant dépouillé de toute immixtion étrangère et tel qu'il se pratiquait avant que l'intervention européenne en ait modifié le caractère ou entravé le libre exercice.

La vérité est que l'esclave congolais est un élément surajouté à la famille et qui complète la conception que le Nègre se fait de cet organisme social. C'est un membre postiche de cette famille, un enfant artificiel, si je puis dire. La procréation ne

suffit pas à accroître la famille ; le père s'achète une progéniture.

A ce propos, il me paraît utile d'insister de nouveau sur quelques considérations d'ordre économique que j'ai déjà effleurées plus haut, mais que je reprendrai maintenant sous un autre jour.

L'institution de l'esclavage chez les peuples primitifs paraît s'expliquer très simplement par le désir de l'homme fort de se décharger sur l'homme faible, le vaincu, des travaux pénibles et répugnants, de le faire servir à la satisfaction de ses besoins et à la réalisation de jouissances nouvelles. Toutefois, il n'est pas niable que ce point de vue est trop étroit : l'esclavage a joué dans l'histoire un rôle économique de premier ordre ; bien plus, sans paradoxe aucun, il a été un puissant instrument de progrès. Nos sociétés nègres en sont une démonstration vivante.

Représentons-nous, en effet, un groupement social donné et très éloigné de notre état de civilisation contemporaine. La monnaie manque ou n'est encore qu'un outil imparfait, peu répandu. La main-d'œuvre manque, parce que le barbare n'a pas d'activité propre et ne ressent guère que des besoins naturels, sans aspiration au mieux ou plutôt sans volonté ferme de le réaliser. Qu'adviendra-t-il donc de l'individu ou de la collectivité, qui, doués d'un génie relatif dans un milieu inerte et indocile, se sentiront des aspirations nouvelles, un besoin d'activité, l'esprit d'entreprise ? Le moment arrive bientôt, où l'effort exigé par

des entreprises toujours plus vastes surpasse les moyens personnels de l'individu ou du groupe considéré. Il faut ou abandonner ses projets, ou périr à la tâche, ou recourir à une collaboration étrangère. Dans nos sociétés contemporaines, l'entassement sur un territoire relativement exigu d'une population très dense et l'âpre concurrence vitale, qui en résulte, condamnent les citoyens à un labeur incessant sous peine de misère et de mort. L'offre du travail arrive à en dépasser la demande. La monnaie possède ainsi à tout moment une valeur effective et sûre sous forme de travail. L'argent qu'on a déjà gagné y procure donc aisément la main-d'œuvre nécessaire à l'extension d'une entreprise.

Dans les pays à population rare, morcelée, arriérée, inerte, il n'en est plus de même. Pour la masse, l'ambition se borne à une demi-satisfaction des besoins naturels. L'offre du travail est nulle; la demande en reste sans réponse. L'homme intelligent et entreprenant, qui peut surgir d'aventure, voit son initiative arrêtée par un obstacle mou, inerte, sans réaction. Il n'y a plus qu'une ressource, la contrainte : guerre aux tribus voisines, enlèvement de prisonniers, asservissement de ceux-ci aux travaux, aux corvées, aux industries.

Ce qui précède peut être mis sous une forme plus abstraite, qui a en même temps l'avantage d'une plus grande généralisation. Entre les âges primitifs et l'époque moderne une immense révolution s'est

accomplie. Le monde ancien a dû conserver l'énergie à l'état actuel, sous la forme d'une main-d'œuvre servile toujours présente, toujours disponible. Le monde moderne met cette énergie sous la forme potentielle de monnaie; il la distribue, la concentre ou la divise, l'épargne ou la prodigue à son gré. Mais, puisque l'argent n'est qu'une possibilité, on conçoit que cette possibilité doit être réalisable, selon le besoin, sous l'une quelconque des formes de l'énergie actuelle où le travail humain a toujours une part essentielle. En définitive, la grandeur du progrès accompli réside moins dans l'invention de ce mode tout conventionnel de représentation que dans la solidarité, dans l'espèce de lien contractuel implicite qu'elle présuppose entre les éléments d'un même groupement social et qui fait que nul ne peut s'isoler de ses semblables, agir en dehors d'eux, inventer, entreprendre et accomplir sans une sorte de coopération inconsciente, mais inéluctable, de ses contemporains. Le génie d'entreprise ne peut germer et porter des fruits que dans un milieu laborieux. L'argent n'a aucune vertu intrinsèque; il n'est qu'une vaine effigie, s'il ne peut être, à tout moment, échangé contre du travail humain ou contre des forces naturelles utilisées et transformées par le travail humain.

On comprend alors pourquoi les peuples colonisateurs de notre époque éprouvent tant et de si âpres difficultés dans les pays nouveaux; pourquoi on les voit osciller sans cesse entre une impuissante inertie



FEMMES FANGS REVENANT DE LA PLANTATION

et les pires violences : c'est que, dans un sentiment de généreuse humanité, ils se sont interdit les procédés d'oppression franche et avouée ; par un anachronisme que le Nègre lui-même ne comprend pas, ils veulent faire jouer chez le sauvage des ressorts encore inexistants, que le civilisé n'a acquis que par le rude apprentissage des siècles.

En incorporant des esclaves à sa famille, le Noir ne fait autre chose que de s'assurer une main-d'œuvre toujours disponible, une énergie mécanique qui, si soumise qu'on la suppose, a le grave défaut d'être liée à une autre volonté, et qui, par conséquent n'est jamais un instrument complètement aveugle, complètement obéissant.

En tous temps, en tous lieux, sous les tropiques africains comme ailleurs, le recrutement des esclaves a sa source première dans la guerre, le rapt, la chasse à l'homme. Il n'y a pas très longtemps encore, certaines peuplades de l'intérieur étaient en hostilité permanente. Des coups de main pratiqués alternativement par les divers partis mettaient au pouvoir du vainqueur un lot de prisonniers, qui étaient vendus à des intermédiaires, puis, de proche en proche, parvenaient jusqu'en des points très éloignés de leur lieu d'origine. L'occupation européenne a, depuis quelques années, rétabli l'ordre et la paix dans la plupart de ces pays. Le recrutement de l'esclavage a donc, de ce côté, vu considérablement diminuer sa

source la plus cruelle et la plus désastreuse. Restent encore voués à la servitude : les gens égarés isolément en territoire étranger, les débiteurs insolvables, les enfants enlevés en garantie d'un vol, les fils et filles d'esclaves ; en un mot, tout individu dont la liberté n'est pas garantie ou par ses attaches de parenté et de race, ou par la crainte de représailles de son village contre le ravisseur, ou par un intérêt supérieur politique et commercial.

Comme toute autre marchandise, l'esclave varie beaucoup de prix selon les époques et les régions. C'est vers la côte qu'il acquiert le plus de valeur. L'âge, le sexe, la race, la santé font aussi notablement varier les prix. Voici un aperçu des prix en différentes contrées.

Bas-Congo. — Pour un homme adulte : 16 charges de sel (48^{fr}), 1 fusil (15^{fr}), 1 couverture (5^{fr}), 1 boîte de poudre (8^{fr}), 1 statue en porcelaine (4^{fr}), 1 pot à eau et 1 cuvette (10^{fr}), 1 sabre d'abatis (1^{fr}), 1 chapeau ou casquette (5^{fr}), 1 collier de corail (2^{fr}), 1 neptune (sorte de grand plat en laiton) (10^{fr})' 25 pièces d'étoffe de quatre brasses chacune (50^{fr}). Soit un total de 150^{fr} environ.

Pour une femme adulte, le prix est à peu près le même.

Pour un enfant, garçon ou fille : 9 charges de sel (27^{fr}), 1 grande boîte de poudre (8^{fr}), 1 statue (4^{fr}), 1 sabre d'abatis (1^{fr}), 1 couverture (5^{fr}), 1 pot à eau et une cuvette (10^{fr}), 12 pièces d'étoffe et demie (26^{fr}).

Pour une vieille femme, même prix que pour un enfant.

L'enfant en bas âge est acheté en même temps que la mère. Il donne à celle-ci une plus-value de 4 charges de sel (12^{fr}).

Autres évaluations dans la même région : Pour un homme ou une femme adulte : 20 charges de sel, 100 cortades[1] d'étoffe, 1 assiette, 1 fourchette. 1 boîte de poudre, 1 fusil, 1 sabre d'abatis, 1 cuvette, 1 pot à eau, 1 petit couteau. 1 redingote et 1 chapeau ou bonnet, soit, au total, une valeur d'environ 188fr.

Un adolescent des deux sexes vaut 200 cortades, soit 100fr ; un enfant, 100 cortades, soit 50fr.

Moyenne-Sanga. — Prix moyen, hommes et femmes : 50 midjokos (62fr,50), 5 pièces d'étoffe (35fr), 2 katas (2fr), 2 colliers de verroterie (1fr).

Sur les confins du Bahr-el-Ghazal, l'esclave coûte encore moins cher, une quarantaine de francs. J'ai vu acheter des enfants de six à huit ans pour une ou deux brasses d'étoffe.

La condition servile du Nègre africain n'est pas, somme toute, très dure. Pour le voyageur de passage, rien ne distingue l'esclave de l'homme libre : aucun signe extérieur, ni dans le costume, ni dans l'attitude, le langage ou les occupations. Tous sont confondus dans une même promiscuité ; tous les gens du village vivent sur le pied de la plus parfaite égalité. L'assimilation va très loin. Non seulement elle s'applique au genre de vie, à l'habitation, au costume, à la nourriture. Elle va jusqu'au droit de prendre femme et au droit de posséder. Bien plus, l'esclave peut, à son tour, avoir des esclaves, qui sont sa propriété exclusive. En principe, la seule chose qu'il n'ait pas en propre, c'est sa personne. Il y a là, en apparence, une contradiction bizarre. La difficulté

1. Valeur 0 fr. 50.

est assez facile à lever, si l'on cherche à se représenter, non la condition servile en soi, mais l'utilité sagement entendue qu'en espère retirer le maître. Ce singulier compromis n'est garanti par aucune loi écrite, ni même — autant, du moins, que nous pouvons le savoir, — par aucune tradition orale. Il ne saurait donc être accepté et maintenu que par le jeu des intérêts en présence. De la part de l'esclave, c'est uniquement une affaire d'intelligence et d'ascendant personnel. Qu'il soit actif, entreprenant, beau parleur, qu'il se rende nécessaire, bientôt il deviendra indispensable. Allez donc maintenant mécontenter ou sacrifier un tel gaillard, qui est la providence de la communauté, qui fait prospérer les affaires du maître et qui connaît peut-être on ne sait quels secrets bienfaisants ou nuisibles! Son origine? Qu'importe, s'il s'est bien inféodé à sa nouvelle tribu, s'il en a épousé les besoins, les infortunes et les joies. Transplanté dans une nouvelle patrie, sans retour possible, a-t-il d'autre alternative que de s'y naturaliser complètement? La fuite ne lui offre que la chance d'un sort pire, peut-être la mort; en tous cas, elle l'expose à recommencer dans un autre village toutes les étapes de sa carrière. Ici, au contraire, il a maintenant le pied dans l'étrier. Son influence grandit dans le village, puis s'étend aux alentours. Pour peu que les circonstances s'y prêtent, sa fortune croissante le conduira à l'indépendance. Il s'affranchira par la force même des choses. Il deviendra chef de famille

et chef de village; il commandera enfin à des hommes libres.

La confusion entre l'esclave et l'homme libre n'est pas seulement la conséquence d'une habitude créée par une série de circonstances plus ou moins fortuites. Le langage usuel, employé par les membres naturels même de la famille, montre qu'elle est le fait d'une conception spéciale. Le père appelle son esclave *mwana*, « l'enfant », « le fils ». L'esclave lui répond par le nom de *tata*, *tara* (selon les tribus), « le père ». L'appellation de « frère » s'emploie de manière analogue; mais les vocables qui l'expriment ont moins de généralité parmi les diverses peuplades bantou que ceux de « père » et d' « enfant ».

Ces divers termes sont appliqués si indifféremment aux membres naturels et aux membres artificiels de la famille qu'on est amené à penser, d'une part, que le Noir n'attache pas la moindre importance aux liens du sang, et, d'autre part, que les significations que je viens de donner aux mots *mwana* et *tata* impliquent en même temps, pour le premier, celles de « enfant, fils, rejeton, client, protégé, sujet, féal, vassal », et, pour le second, celles de « père, ascendant, personne respectable, patron, suzerain ». Le langage courant montre d'ailleurs très nettement que les mots *tata* et *mama* sont usités comme termes de déférence à l'égard des supérieurs. L'indécision entre le fils et l'esclave est telle que, lorsqu'il veut préciser sa pensée, le Noir désigne le premier par l'expression

plus explicite « enfant du ventre » et même illustre souvent sa pensée par un geste qui ne laisse aucun doute dans l'esprit de l'interlocuteur, en saisissant à pleine main à travers son pagne ses parties génitales.

On voit que la condition coutumière de l'esclave dans l'Afrique tropicale est loin d'être aussi digne de pitié que se le sont représenté les personnes qui ne l'ont jugée que de loin. Il est enfant de la famille; et il faut prendre ce dernier mot dans le sens assez étroit que lui attribuent les peuples sémites, plutôt que dans l'acception très large que les Romains donnaient au mot *familia*, qui comprenait aussi les esclaves, mais en les ployant sous un régime infiniment plus dur. Que l'esclave africain soit parfois l'objet de mauvais traitements, d'un cruel abandon à la misère, à la faim, à la maladie, c'est incontestable. Mais ce sont éventualités qu'il encourt à peu près au même titre que les libres : car il est comme eux soumis à l'impitoyable loi naturelle, triomphante sous les tropiques africains, qui exalte les plus aptes aux dépens des plus faibles; et l'on sait que, là-bas, cette loi est sans appel. Donc, en cela encore, rien ne distingue le *mwana* acheté du *mwana* naturel. L'esclave compte ceci seulement de plus à son passif, qu'il est étranger, partant indifférent à tous; ses infortunes n'éveilleront dans l'entourage aucune étincelle de sympathie instinctive, ne feront pas vibrer la moindre fibre de sensitivité animale.

Tout comme l'épouse, il est une marchandise, un capital productif d'intérêts. Mais, ici encore, sa qualité d'étranger fait qu'on peut le revendre sans crainte de représailles, puisqu'il n'a plus ni parents ni alliés. Il peut être revendu indéfiniment. Tandis que le mari reste responsable vis-à-vis des parents de sa conduite à l'égard de son épouse, la condition de l'esclave n'est assurée par aucune garantie, par aucun contrepoids autre que sa propre valeur physique et intellectuelle et par l'intérêt tout égoïste que son maître peut avoir à le conserver et à le protéger.

D'ailleurs, comme on l'a vu dans la partie psychologique de cette étude, il est fataliste et résigné par nature. Il est passif et sans réaction devant les coups du sort. Il ne tenterait pas le plus petit effort pour échapper à sa condition. Sa docilité, sa soumission aveugle sont un fait absolument incompréhensible pour les modernes Européens : car la même abnégation fut aussi un trait dominant du peuple des temps passés. Pourquoi ne pas s'enfuir, alors que l'espace s'offre largement de tous côtés? Pourquoi ne pas se rebeller, tuer le tyran? Quel étrange scrupule le pousse à remettre servilement à son maître le montant intégral du salaire qu'il a péniblement gagné au dehors? Quel instinct moutonnier, la corvée accomplie, le ramène auprès de son maître, où il est sûr de retrouver de nouvelles corvées? Pourquoi préfère-t-il les vicissitudes de sa captivité à l'existence laborieuse, mais indépendante, que nous lui offrons? Nous voyons

chaque jour dans nos postes des esclaves éloignés de leurs maîtres, libres, par conséquent, de s'en affranchir, leur envoyer ponctuellement tout l'argent qu'ils gagnent, se dépouiller à leur profit de leurs biens les plus précieux. Étrange aberration, semble-t-il, du sens de la personnalité humaine; inexplicable abnégation du moi! Tant sont puissantes les « habitudes organisées » et de l'individu et de la race! Vous voulez le libérer? Il ne le souhaite nullement. La servitude et ses risques, mais avec la hutte de feuilles, les flâneries et les palabres, la saleté, l'odeur rance de l'huile de palme, les ragoûts nauséabonds, l'imprévu de la vie sauvage, plutôt qu'un semblant de liberté dans vos vastes et froides demeures, le travail régulier et monotone pour un but lointain et ignoré, les multiples contraintes d'une vie compliquée à l'excès et sans raison apparente. D'un côté, c'est, pour ainsi dire, le hasard passionné du jeu avec ses retours, il est vrai, de misère et même de mort, mais aussi avec ses jouissances immédiates et vives, et la possibilité de chances heureuses; de l'autre, c'est la satisfaction modérée, terne, un asservissement continu et uniforme à la tâche quotidienne, qui ne conviennent point à l'humeur changeante, primesautière, insouciante, imprévoyante du Nègre.

Ce qui précède s'applique à peu près indifféremment aux esclaves mâles et femelles. Les uns et les autres remplissent dans la société nègre les mêmes

fonctions que leurs congénères libres. L'homme assume sa part des travaux masculins; sa très large part, bien entendu, puisque sa destinée est de rapporter profit à son maître. La femme a sa place au gynécée. Elle ne se différencie des autres femmes ni par leur commune origine, l'achat, ni par les fonctions également serviles pour les unes et les autres. Mêmes travaux de jardinage et de maison, mêmes devoirs de maternité, mêmes soins à l'égard de l'époux commun. Sauf cette circonstance qu'elle n'a pas de parents, de proches, d'alliés pour prendre son parti, le cas échéant, ne fût-ce que par intérêt, qu'est-ce qui la distingue de l'autre? Si le maître ne l'a pas accaparée ou s'il s'en est lassé, elle peut contracter union avec un homme de sa condition : union évidemment très précaire, puisqu'elle est subordonnée aux caprices et à l'intérêt du maître, ainsi qu'aux vicissitudes des événements.

L'enfant esclave ne comporte pas de remarques spéciales. Il est élevé pêle-mêle avec les autres; il partage leurs jeux et leurs occupations.

Je ne saurais trop insister sur la complète confusion de principe entre les éléments libre et servile dans la société nègre. N'étant régie par aucune loi humaine, mais seulement par la loi naturelle, la balance est la même pour tous deux. Les chances heureuses ou contraires sont les mêmes; la probabilité dans le sens défavorable est seulement plus forte

pour l'esclave, en raison de son isolement, de la privation d'alliances et d'appuis. Heureux si la nature, en le douant d'aptitudes physiques et intellectuelles, a jeté dans le plateau, comme compensation, des probabilités favorables, qui rétabliront l'égalité! Dans ces conditions, le terme d'affranchissement n'a pas de sens pour l'Africain des tropiques. Être libre, ou le devenir, c'est posséder dès sa naissance ou acquérir les aptitudes, les qualités, les moyens moraux et matériels utiles pour la sauvegarde de son individualité contre les hommes et les traverses de l'existence. L'esclave devient assimilable à ceux que j'ai, pour la simplicité du langage, appelés les libres, dès qu'il possède tout l'arsenal physique et intellectuel indispensable au combattant dans l'âpre lutte de la vie primitive, dès que l'ascendant, qu'il a su prendre, l'a relevé de son infériorité originelle. En cela, et rien qu'en cela, consistent les formalités de l'affranchissement.

Tout ce qui a été dit au cours de ce chapitre est mis en défaut par une seule tribu : les Fangs ne connaissent point l'esclavage. Ils n'ont même pas dans leur idiome de mot pour le désigner. Pourquoi ce grand peuple, si singulier à tant d'égards, donne-t-il ce nouveau démenti aux mœurs des peuplades voisines, de celles auxquelles il est mélangé et dont ne paraissent cependant le distinguer ni les principes originels de son langage, ni ses ascendances eth-

niques? Les tribus, que sa progressive et invincible expansion a rencontrées, il s'est contenté de les émietter, de les dissoudre, de les fondre comme par une lente action corrosive et sans leur faire de guerre ouverte, mais il ne les a pas asservies. Il aurait pu le faire cependant : car il est fort et guerrier. Est-ce souci instinctif de la pureté de son sang? C'est là une considération sans valeur pour l'homme de race noire. Manque de génie industrieux et entreprenant? Tout au contraire, la rude contrée sylvestre, qui est sa patrie, exige une inlassable persévérance dans l'effort, une lutte sans trêve contre une nature rebelle. Est-ce respect de quelque tradition? Non, assurément : car, sur la périphérie de son territoire, là où le contact avec des tribus de mœurs plus douces a déjà atténué sa sauvagerie primitive, il n'a point emprunté à ses voisins l'institution de l'esclavage. Est-ce un sentiment profond, et, en quelque sorte, philosophique, de la liberté humaine, qui le fait étendre à autrui son anarchisme personnel? Il n'y faudrait voir, en tous cas, aucune arrière-pensée altruiste, — à laquelle, on le sait, la mentalité des primitifs est à peu près fermée, — mais simplement l'effet, pour ainsi dire, négatif, de ce concept anarchiste, qui ignore jusqu'au principe le plus simple de la subordination.

J'inclinerais à croire que la véritable raison se trouve dans ce dernier point de vue, mais sous une forme un peu différente. Malgré ses réelles qualités

d'intelligence et d'énergie, le Fang est, par rapport à ses voisins, dans un stade arriéré d'évolution économique. L'état d'anarchie où il vit, l'absence d'autorité, son horreur de l'obéissance, son éloignement pour la contrainte et la discipline laissent l'individu isolé dans l'ensemble et économiquement impuissant. Ses cités sont des conglomérats; des mélanges, non des combinaisons; des juxtapositions, non des communautés. Le défaut d'idée d'autorité l'a empêché de franchir ce premier — et, semble-t-il, indispensable — degré du progrès économique, l'esclavage. Ses réserves en travail disponible se réduisent à lui-même et à ses femmes : car il ne peut guère compter sur ses fils adultes. Il n'a pas encore appris à accroître son capital, c'est-à-dire ses facultés d'entreprise et d'exécution à l'aide d'une famille complémentaire. Il y a heureusement pu suppléer, comme nous le verrons plus loin, par sa force de caractère et son profond sentiment de la race.

CHAPITRE V

ÉCONOMIE DE LA FAMILLE

Je crois avoir assez montré la part prépondérante que les préoccupations d'ordre économique jouent dans la constitution de la famille, pour que ce chapitre puisse n'être qu'un simple résumé sous un autre aspect de ce qui a été dit précédemment.

Ni Pascal, ni Rousseau, ni leurs imitateurs n'ont raison en proclamant l'illégitimité et l'injustice de la propriété. La réfutation n'en est plus à faire; et, une fois encore, l'observation de l'homme à cet état de nature si cher à J.-J. Rousseau, leur donne un démenti formel. Le rêveur genevois s'écrie avec son emphase coutumière : « Vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne. » Eh bien, précisément, dans la brousse africaine, la terre n'est à personne; personne n'en revendique la propriété; personne ne songe à la délimiter ni à l'enclore; et pourtant, les fruits n'en sont pas à tous. L'Afrique, pas plus que la vieille

Europe, n'est un Paradis terrestre, où le sol livrerait spontanément à l'homme, dans les délices de l'oisiveté, les aliments indispensables à son existence. Entre la nature et les jouissances que l'homme en tire, il y a la main de l'homme lui-même, son travail et cette chose très personnelle, l'énergie mécanique qu'il a dépensée, qui est bien à lui et qui est sa substance. N'eût-il qu'à se baisser, à étendre le bras pour se saisir de sa nourriture, que déjà ce geste lui a coûté un effort et lui a mérité, en toute justice, la possession exclusive de l'objet saisi. A dater de ce moment, le partage contre son gré de cet objet constituerait la véritable iniquité. Et, dès lors, il lui est loisible de faire de sa propriété ce que bon lui semble : la consacrer à ses besoins, la réserver pour un usage à venir ou la transmettre à un autre. Le contraire serait la négation de la liberté et de la personnalité humaines, puisque l'objet possédé est devenu une émanation et comme une représentation de cette personnalité. A plus forte raison, que dire de l'arc, du harpon, de la lance qu'il a fabriqués ; de la maison, de la pirogue qu'il a construites ; du coin de lande ou de forêt qu'il a défriché et planté ? Si donc, en pays sauvage, la terre est surabondante et sans valeur intrinsèque pour une population très clairsemée, ses produits acquièrent, au contraire, une valeur par le travail qu'ils ont exigé, et confèrent une valeur temporaire au champ qui les porte. Cela est tellement vrai que, lorsqu'un emplacement

change d'occupant, la surface territoriale n'intervient point dans le prix débattu, mais seulement, à titre de dédommagement, le remboursement en nature ou en marchandises du manioc, des bananes, des patates ou autres cultures adhérentes au sol.

L'observation des sociétés primitives montre donc l'origine de la propriété dans le travail. Toutefois, dans sa conception exclusivement concrète de toutes choses, le Noir n'attribue de valeur au travail que lorsque celui-ci revêt l'apparence matérielle d'un objet fabriqué, d'une matière industrialisée : tels un panier, une pirogue, un poisson, un pain de manioc. Avant d'en avoir été longuement instruit par nous, il ne sait pas traduire en équivalent monétaire le temps, les délais. les démarches, en un mot, ce qui ne tombe pas grossièrement sous les sens. Pour lui, le poulet et l'arachide ne coûtent pas plus cher après les deux jours de transport qu'au lieu d'origine [1].

Donc, sous les tropiques africains, point de propriété immobilière : car on ne peut raisonnablement comprendre dans cette catégorie la hutte faite de branches, de feuilles et de paille, et qui coûte fort peu de peine à construire. Les biens mobiliers sont eux-mêmes des plus simples : quelques pagnes d'écorce ou de fibres, des corbeilles, des calebasses, des pots et plats d'argile mal cuite, des sièges exigus

1. Voir page 292.

et pesants sculptés dans un bloc de bois, des couteaux de fer, des armes de hast et de jet; ajoutons à la liste, depuis l'invasion européenne, des indiennes, chemises et chapeaux, des marmites, des bibelots insignifiants, des parures de verroterie et de clinquant. — Biens périssables, s'il en fût! Richesse à la merci d'une étincelle dans une case de paille; richesse fragile, que rien ne défend contre les terribles mandibules du termite, de la fourmi et du cancrelat, contre la moisissure, contre la rouille; richesse déjà minée, à peine acquise, par la lente et impitoyable désagrégation de la chaleur humide; richesse qu'aucune maçonnerie, aucun coffre-fort ne garantit contre le vol, qu'aucune loi ne protège contre les convoitises envahissantes et tenaces des parents et des amis, mille fois plus redoutables que les voleurs.

Quel est donc le vrai signe de la richesse pour le Nègre?

La richesse n'est pas une chose en soi. C'est une représentation, une virtualité. Être riche, ce n'est pas avoir, c'est pouvoir. La richesse s'anéantit au fur et à mesure qu'elle se réalise. Pour le civilisé, être riche, pouvoir, c'est posséder sous forme virtuelle une somme de satisfactions, de jouissances susceptibles d'être échangées contre une quantité équivalente de travail tirée de la masse sociale. L'homme qui possède emploie d'abord ses ressources à la satisfaction de ses besoins les plus impérieux. Puis,

comme tous ces besoins sont bornés par la nature même, il consacre le superflu à étendre encore ses moyens d'action. Ainsi se trouve amorcée une progression géométrique, dont les profits excèdent bientôt son initiateur et débordent sur la communauté. La présence des riches dans un état apparaît donc comme une condition *sine qua non* de son développement économique. Mais, en même temps, elle renferme en soi des germes de décadence et de mort, parce qu'elle engendre un appétit de jouissances nouvelles, parce qu'elle provoque un surmenage, portant une usure physique et intellectuelle qui tue lentement les individus et les races.

Pour l'homme primitif, non encore groupé ni solidarisé avec ses semblables, pouvoir c'est, comme je l'ai déjà expliqué, disposer de l'énergie, non à l'état potentiel, mais à l'état actuel, sous forme de femmes et d'esclaves. L'ensemble familial assure au père commun les moyens d'existence, la construction de ses cases, l'entretien des plantations, la préparation des aliments, la fabrication des outils, armes et ustensiles. Mais comme, là aussi, ces soins, bien que de chaque jour et de chaque heure, n'accaparent pas la domesticité tout entière, libre et servile, la masse des femmes, des enfants et des esclaves représente aux yeux des voisins et rivaux une puissance réelle et toujours capable d'action.

Le signe principal de la richesse du Nègre est donc le nombre de ses femmes et de ses esclaves, ce qui

est tout un économiquement parlant. C'est là le seul bien, sinon impérissable, au moins durable et portant en soi-même son principe de conservation, dont l'homme primitif puisse se dire le possesseur effectif. L'épargne et la capitalisation n'ont point encore été inventées : car elles présupposent l'invention du corps social, de la sécurité par la force publique, et de ce que j'appellerai plus volontiers « la réciproque sociale » que le « contrat social ». On a vu dans l'étude psychologique de l'individu que le Noir est insouciant de l'avenir. Signalons cependant les premières lueurs de l'esprit de prévoyance. C'est d'abord le séchage et la granulation du manioc, le saurissage du poisson, le boucanage de la viande, tous procédés qui permettent de différer la consommation des denrées. Puis, c'est la réserve et la mise en sûreté sur soi de quelques marchandises d'échange. Faute d'escarcelle, l'habitant du Haut-Oubanghi met sa fortune sur sa tête : les petites perles de verroterie, qui représentent sa monnaie, sont tressées avec ses cheveux sous forme de casque; au fur et à mesure des besoins, il emprunte à cette savante coiffure une ou plusieurs rangées. D'autres s'enroulent des fils de laiton autour des bras et des jambes. — Un degré de plus : le capitaliste enfouit dans un coin caché de la brousse ou de sa case ses trésors de cuivre ou de fer; il enlise son ivoire dans la vase des marais. Sa favorite, son meilleur fils ou son confident le plus honnête est seul initié à tout ou partie de ses secrets.

Mais, quoi de plus inconstant et de plus fragile que la probité africaine? Et puis, il est évident que le traitement imposé aux richesses les déprécie plutôt qu'il ne les fait fructifier.

Le placement sous forme de capital humain est donc, à ces âges reculés, le seul sûr et le seul profitable; et la servitude, tant de la femme que de l'esclave, se présente, une fois de plus, chez les primitifs, comme un facteur économique de premier ordre et comme un élément de progrès.

De ce qui précède il résulte que, dans la famille nègre, le code naturel n'accorde le droit de posséder qu'au père de famille, puisque à lui seul appartient le signe presque exclusif de la richesse, c'est-à-dire la femme et l'esclave. On pourrait même dire, sans trop d'erreur, que la femme est le seul signe de la richesse : car elle ne possède guère en propre que sa parure sauvage; tandis que l'esclave mâle peut contracter union, posséder à son tour et, en acquérant tous les attributs extérieurs de l'homme libre, conquérir tous droits à l'affranchissement et à l'indépendance. L'usage en matière de succession vient encore aggraver cette différence au détriment de la femme.

A la mort du père de famille, la transmission des biens suit, non la voie de la descendance directe, mais la voie collatérale. La fortune passe, non pas aux enfants, mais aux frères du défunt. Essayons de remonter aux origines de cette loi de succession.

D'abord, ne perdons pas de vue que la richesse principale, presque unique, ce sont les femmes, puis les filles (les raisons en ont été développées), puis les esclaves. Observons de plus que, dans l'ordre historique, les femmes en ont certainement été le premier noyau, puisque la possession passionnelle de la femme a certainement précédé la conquête du captif. Nous avons vu notamment que le Fang n'en est encore qu'à cette phase. Cela posé, si la succession revient aux enfants mâles, ceux-ci, héritant les droits du défunt sur ses richesses, c'est-à-dire sur ses femmes, deviennent les époux de leurs mères et de leurs sœurs : d'où une série d'incestes incontestablement réprouvés par l'homme noir. — Transmettez cette vivante fortune aux collatéraux mâles : alors aucune incompatibilité. L'union entre beaux-frères et belles-sœurs, entre oncles et nièces n'entraîne aucune infraction à la loi de consanguinité.

Je ne parle pas des descendants ou des collatéraux femelles, qui, sauf de très rares exceptions, comptent pour rien. Les parents des femmes ne sauraient non plus élever aucune prétention, puisqu'ils se les sont aliénées en touchant le prix du mariage et que, par droit d'achat, les veuves appartiennent à la famille de leur commun mari.

Que cette règle de succession se soit, par la suite, étendue aux autres sortes de biens, cela se conçoit très naturellement par effet de continuité et par la méconnaissance du sentiment tout instinctif qui

l'avait dictée, à l'aurore des sociétés humaines. Bien plus, les peuples d'Orient lui attribuèrent un caractère semi-mystique ; on en fit un pieux devoir, une obligation religieuse. Ainsi prit naissance la coutume du *lévirat*, qui prescrivait à la veuve demeurée sans enfant d'épouser son beau-frère, afin de donner à son mari défunt un descendant de sa race et qui serait censé engendré par lui. Ce n'est pas la dernière fois que nous trouvons des points de contact entre les coutumes des Nègres congolais et les traditions des peuples de l'Orient, soit que les uns et les autres aient séparément obéi à des lois naturelles communes, soit que les Bantou aient subi dans l'Est de l'Afrique, avant leur dispersion, l'imprégnation des religions sémitiques.

CHAPITRE VI

VIE DE L'INDIVIDU DANS LA FAMILLE

La description de la société indigène dans l'Afrique équatoriale ne serait ni claire ni complète, si l'individu n'y était posé avec son attitude propre, en action, pour ainsi dire, aux divers âges de son existence. C'est le meilleur moyen, me semble-t-il, d'animer le tableau et de lui rendre un peu de sa vie, que l'analyse tendrait à lui enlever au détriment de la couleur et de la vérité.

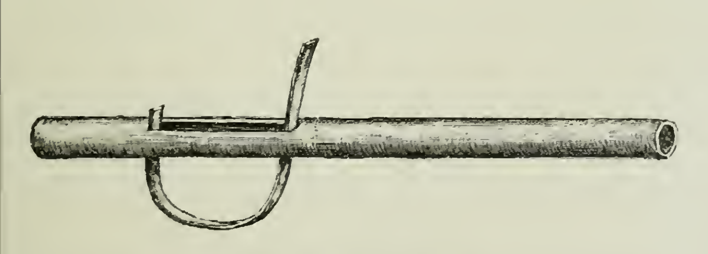
Je vais donc suivre l'individu de sa naissance à sa mort, sans distinction de sexe ni de catégorie sociale. On sait déjà qu'il y a fort peu de différence entre le libre et l'esclave ; il me suffira de noter en cours de route les particularités que les uns et les autres pourront présenter. Quant à la femme, sa condition, toute de sujétion et d'obéissance, offre assez peu d'incidents notables pour qu'il soit facile de les relever au moment opportun sans crainte d'obscurité ou de redites.

1. *Naissance.* — Les femmes noires — je veux parler des sauvages, celles qui n'ont pas encore subi le contact des civilisations étrangères — les femmes noires sont très désireuses de devenir mères. Elles possèdent dans son intégrité animale cette sollicitation de leur fonction organique, que n'ont point encore pervertie soit l'instinct de conservation individuelle, étouffant l'instinct de conservation de la race, dans une population trop dense, soit la découverte de plaisirs nouveaux, où l'art prête à la nature en corrompant son but normal, soit enfin le vice issu d'un raffinement trop précoce des mœurs. L'instinctive aspiration vers la conception vient donc seconder heureusement l'avarice du chef de famille, dont on sait que l'intérêt est de multiplier sa progéniture, soit simplement pour sa valeur vénale, soit pour développer l'importance de son clan. Ces considérations montrent du même coup que l'avortement provoqué est inconnu parmi ces populations primitives ; que, le cas échéant, il puisse être l'objet de peines sévères ; et que toutes précautions soient, au contraire, prises pour éviter l'accouchement prématuré accidentel. La religion s'en mêle pour protéger la femme enceinte aux derniers mois de sa grossesse. Des interdictions formelles la mettent à l'abri des approches de l'homme pendant toute la période où la gravidité devient très manifeste. Néanmoins, le travail, même pénible, ne lui est pas défendu.

L'accouchement se passe dans une case séparée,

avec l'assistance des autres femmes et sous la haute direction des vieilles matrones. Les hommes en sont exclus. La parturiente est à demi couchée sur une natte, soutenue par deux commères. Elle gémit, crie et se tord tout à son aise. La sueur ruisselle en zigzags sur son corps badigeonné d'huile de palme et de poudre de bois rouge. Autour d'elle, la case, toujours exiguë, est littéralement bondée d'une assistance, curieuse du dénouement, qui cause avec bruit, rit aux éclats, ripaille, ingurgite, fume. C'est, au sein d'une atmosphère épaissie par la fumée du bois vert et des pipes, une chaleur suffocante, une innommable odeur de tabagie, de victuailles et d'émanations humaines à faire défaillir le cœur le plus ferme. De temps à autre, sur une plainte plus aiguë de la patiente, tout le monde se croit obligé de se souvenir du petit drame qui se joue à côté. Un chœur s'élève au milieu des puantes ténèbres : « Allons, Wanga, courage! Pousse, pousse! » Selon l'usage, la future heureuse mère ne manque pas d'accuser le temps d'être plus long qu'elle ne le voudrait bien. De manuel opératoire, néant. Tout au plus les deux assistantes pratiquent-elles des pressions sur les flancs. Enfin, un cri de triomphe général annonce à l'intéressée l'apparition du vertex. Les exhortations redoublent et se précipitent jusqu'au dénouement. Quand l'enfant est né, on se garde de couper le cordon ; le nouveau venu reste déposé entre les jambes de la parturiente et toujours relié à son placenta. Mais le premier soin

INDIGÈNE AU REPOS



FUSIL D'ENFANT EN ROSEAU

est d'asperger la mère et l'enfant avec un grand pot d'eau froide. Sous cette douche, la mère se ranime et l'enfant exhale une grande aspiration avec son premier cri. Cependant, de légères pressions sont opérées sur l'abdomen de la mère jusqu'à l'émission totale du placenta. A ce moment, l'une des matrones, prenant le nouveau-né, le barbouille complètement avec du sable très finement tamisé, puis le lave à l'eau tiède : opération qui a pour but de le débarrasser de son enduit sébacé. Alors la mère elle-même, armée d'un petit morceau de bois grossièrement aiguisé, sectionne le cordon ombilical. Il n'est procédé à aucune ligature de ce cordon, qui est simplement relevé et maintenu sur l'abdomen à l'aide d'une fibre nouée en ceinture autour du corps.

Aucun repos n'est prescrit à la nouvelle accouchée; aucun soin spécial. Elle se dispense seulement des très gros travaux pendant les premiers jours qui suivent; mais elle ne s'alite pas un moment; elle se contente de se sangler fortement l'abdomen et, chez quelques tribus, de s'oindre entièrement le corps de l'onguent au bois rouge.

Les raisons qui ont condamné l'avortement provoqué condamnent aussi l'infanticide. Plus fort encore que l'intérêt du père, l'amour maternel est une garantie pour la frêle existence du petit être. Il paraîtrait cependant que, en certaines contrées, chez les Fangs notamment, on mettrait à mort les enfants nés débiles ou infirmes, ainsi que l'un des produits

d'un accouchement gémellaire. La sélection volontaire n'est pas nécessaire pour assurer la pureté de la race ; les dures conditions de la vie sauvage, la rudesse des mœurs, l'assaut des intempéries contre un organisme frêle et sans défense suffisent à éliminer les sujets chétifs. En pays noir, l'enfant n'a qu'une nourrice possible, sa mère. Si elle meurt ou tombe gravement malade, l'orphelin en bas âge est presque infailliblement voué à la mort. C'est incontestablement ce délaissement brutal qui rend à peu près introuvables les infirmités congénitales, gibbosité, claudication, cécité, idiotie. Dans ma longue carrière congolaise, je n'ai rencontré qu'un sourd, d'ailleurs remarquablement intelligent, une femme innocente et un individu à la colonne vertébrale légèrement déviée.

Notons ici que de sa naissance l'enfant garde très souvent pendant quelques années une légère infirmité due à la non-ligature du cordon placentaire : c'est une hernie ombilicale parfois très saillante. Il n'en résulte, par la suite, aucune incommodité. La hernie s'efface d'elle-même ; dès la puberté, on n'en trouve plus trace.

2. *Enfance.* — Le nouveau-né est immédiatement pourvu des amulettes les plus variées : coquilles retenues autour de la ceinture par une fibre, sachets pendus au cou, chiffons contenant diverses drogues et noués autour des poignets et des chevilles. Cet attirail est destiné à le garantir des maladies, des

maléfices, ce qui est tout un. A notre point de vue, le gros inconvénient de cette pratique est d'exercer des constrictions, de nuire à la circulation et d'entretenir la malpropreté.

A part cela, aucun costume. Ni couches, ni langes, ni béguin; la complète nudité. L'enfant se soulage là où il est, à terre, dans les bras ou sur le dos de sa mère. Celle-ci en est quitte pour s'essuyer.

La maman ne se sépare guère de son petit. Elle le dépose sur une natte, à proximité, pendant qu'elle surveille le ragoût ou qu'elle pile la pâte de manioc. Plus généralement elle le porte assis à califourchon sur les reins, jambe de-ci, jambe de-là; une large bande de cuir, d'écorce battue ou de fibres tressées maintient l'enfant sous le siège et derrière le dos, et vient se nouer au-dessus des seins de la mère. Dès lors, celle-ci ne s'occupe plus de son rejeton. L'une vaque à ses devoirs d'épouse, se baisse, se relève, va, vient, manie la hache, le grand pilon de bois ou le galet à moudre le grain; l'autre dort impassible, comprimé contre le dos maternel, la tête ballottée en tous sens comme un grelot. Il lui arrive de subir des nuits entières de chorégraphie, secoué par le pas rythmé et les oscillations des reins de la danseuse, sans être le moins du monde troublé dans son profond sommeil. Lorsqu'on porte simplement l'enfant d'un point à un autre, on le met à cheval sur sa hanche et on lui passe le bras derrière le dos par-dessous les aisselles.

Je n'oserais affirmer que les soins de propreté sont scrupuleusement observés dans toutes les régions. Les populations nègres pourraient être classées en tribus propres et tribus sales. Les riverains des grands cours d'eau peuvent être généralement rangés dans la première catégorie; ils doivent sans doute cette vertu à leur profession naturelle de pagayeurs et de pêcheurs. Au contraire, les indigènes des contrées à rivières petites ou grandes, mais non navigables, sont généralement voués à la crasse éternelle, aux maladies de peau, aux plaies inguérissables. Les premiers lavent leurs bébés à l'eau tiède matin et soir; ils les font participer à la grande baignade du village en eau courante, à l'heure chaude du jour. Les autres inculquent à leur progéniture l'horreur de l'humide élément. On se contente d'oindre le petit être du fameux onguent à l'huile de palme et au bois rouge. Après quoi, on le laisse se rouler tout à son aise dans la poussière et la vermine. D'où résulte une mixture qui rancit sur la peau, se dessèche, attire les insectes, provoque des démangeaisons, transforme en ulcérations les moindres égratignures.

L'allaitement dure très longtemps. Il faut compter une moyenne de deux ans; mais on l'a vu prolonger jusqu'à six ans. Il faut toutefois s'entendre sur le vrai sens de ce mot allaitement : car il ne s'agit pas, pendant toute cette durée, d'alimentation lactée exclu-

sive. J'ignore à quelle époque approximative la nourriture grossière commence à être donnée; mais j'ai la conviction qu'on ingurgite de très bonne heure à l'enfant de la viande, du poisson fumé et surtout du manioc. C'est sans aucun doute à cette alimentation prématurée et à l'athrepsie qu'elle engendre, qu'il faut attribuer le développement excessif de l'abdomen chez la plupart des enfants en bas âge, l'aspect étiolé de beaucoup d'entre eux et la grosse proportion de la mortalité infantile. Ainsi se prépare, dès le début de la vie, une catégorie d'individus chétifs qui, s'ils ne succombent pas tout de suite à la débilité, restent à la merci des variations climatériques et offrent un terrain merveilleusement préparé pour les pullulations bactériennes, au premier vent de contagion qui souffle sur le pays; êtres inaptes à l'action soutenue; à peine capables d'un travail lâche, inintelligent et décousu; qu'un léger effort surmène et conduit rapidement à un dangereux état de dépression. L'athrepsie et ses conséquences immédiates ou différées, la mauvaise nourriture, la malpropreté, les pratiques superstitieuses, les soins maladroits sont de puissants facteurs de sélection qui ne laissent subsister, au bout de peu d'années, que les sujets les moins ébranlés dans leur constitution par la funeste hygiène de leur premier âge.

Dans une société constituée, même à l'état de barbarie intermédiaire entre la sauvagerie et la civi-

lisation, le nom est la caractéristique de la personnalité humaine; c'est le signe parlé ou écrit, qui, dans les relations et les contrats, distingue chaque citoyen de ses contemporains. Il implique la désignation de sa race, de sa tribu, de son clan, de sa filiation, de son sexe. Il suppose l'existence d'une volonté consciente et continue de la naissance à la mort. Il comporte de la part de son titulaire des actes et des responsabilités, des droits et des devoirs. Comme toute autre institution, celle-ci n'est possible et viable que si elle est utile. Or, chez nos Nègres africains, la personnalité physique compte seule. La personnalité civile est indécise et changeante. Elle n'est pas attachée à l'individu; elle dépend des circonstances où celui-ci est placé et varie avec elles. Le nom n'est, de même, qu'une désignation temporaire, livrée au caprice des hommes et des événements, se métamorphosant selon les époques de la vie et les revirements de la destinée.

Qu'on ne voie donc dans l'imposition du nom à la naissance un acte ni sacramentel, ni définitif. On ne veut donner au nouveau-né qu'une étiquette pour le distinguer momentanément de ses frères et sœurs. Le choix n'en est réservé à personne; il résulte d'une sorte de consentement commun de l'entourage. Le nom patronymique n'existe pas. Quant aux noms personnels d'usage courant, la nomenclature en est très restreinte. Pour chaque tribu et chaque langue, le nombre n'en est guère que de vingt ou trente au plus;

souvent même ils s'appliquent indifféremment aux deux sexes. D'où cette conséquence que les homonymes sont légion dans une même contrée et produisent d'incessantes confusions de personnes. Là gît une des plus grosses difficultés qu'a rencontrées la civilisation européenne dans l'Afrique équatoriale. Pas de nom distinctif : pas d'état civil possible. On se trouve en présence d'un masse confuse, d'un troupeau humain, où flottent des individualités fantômes, mobiles, fugaces comme des vapeurs.

Un certain nombre de noms indigènes sont des vocables sans signification connue. D'autres évoquent des idées ou poétiques ou vulgaires : aurore, virginité, tempête, feuille, manioc, couverture, poisson, éléphant, léopard, gorille, crocodile, cochon, etc. Souvent un préfixe spécial adapte le radical du nom de l'objet à la qualité d'homme. Dans le Moyen et le Bas-Congo. les préfixes *mo* et *ma* sont caractéristiques de cette transformation. Quelquefois le nom imposé à l'enfant s'inspire d'un événement remarquable qui a coïncidé avec son apparition sur la scène de ce monde : jumeaux, naissance dans un village étranger, grosse palabre, passage d'un personnage important. C'est ainsi que nombre d'Européens, de fonctionnaires notamment, ont été à leur insu parrains de jeunes nègres qu'ils n'ont jamais vus ni connus. J'ai trouvé en plusieurs localités le nom de M. de Brazza défiguré en *Biraza* ou *Birazar;* M. Dolisie avait servi à baptiser quelques *Lolosi;* d'autres bambins avaient

été affublés du sobriquet de *katémanda*. qui est une corruption du mot « commandant ». terme employé par les indigènes pour désigner les chefs de postes et administrateurs. Mais. encore une fois, ces noms de fortune n'ont pas de durée; ils se perdent au bout de peu d'années et font place à d'autres noms plus ou moins définitifs.

Déposé nu sur le sol, l'enfant se roule en toute liberté; il rampe, court à quatre pattes. Un jour, il ose se redresser; il essaie quelques pas. Son éducation de la marche est toute spontanée. Parfois, à la tombée du jour, devant le foyer. le père ou la mère, assis sur un escabeau, sur un lit portatif, le font sauter en le tenant sous les bras, l'excitent à rire et, pour l'amuser, imitent son bégaiement et son parler enfantin.

L'initiation au langage s'opère par la seule imitation, sans aucun enseignement. Le Nègre a, du reste, une grande aptitude pour l'étude des langues. Les bambins noirs se signalent, comme les nôtres, par le bredouillement, les maladresses de prononciation, les mêmes drôleries. les mêmes quiproquos dans le choix des mots et dans la syntaxe.

La formation du futur citoyen de la société nègre est le triomphe de l'éducation naturiste. Il grandit au milieu du village en toute indépendance, n'ayant d'autres maîtres que le caprice de ses parents et de ses aînés, les bourrades des plus forts. sa méchanceté native à l'endroit des plus faibles, et la pression des

événements. Pas trace d'enseignement méthodique. L'initiation à la vie se borne à l'imitation des gens d'âge et d'expérience. Chez les Fangs seuls on trouve quelques curieuses traditions orales, des contes, des récits souvent fabuleux des hauts faits des ancêtres.

Le petit Nègre jouit du privilège commun aux jeunes sujets de toutes les races animales et humaines. Malgré sa grosse tête et son ventre démesuré, à l'âge tendre, il est gentil, espiègle, naïf, plein de gaîté et d'enjouement; il y a de la grâce dans la maladresse de ses gestes et de sa démarche; ses grands yeux noirs sont doux et confiants; il n'est point d'humeur maligne; il est plutôt caressant et docile. En dehors des repas et du sommeil, il passe son temps au jeu, cette grande école pratique de l'enfance. Car le jeu n'est que l'essai en petit, l'imitation puérile des actes de la vie adulte. Le lionceau apprend avec la queue de sa mère à épier et à capturer sa proie; la fillette fait avec sa poupée l'apprentissage de sa fonction maternelle; le jeune garçon, dans ses ébats violents, se prépare pour l'avenir une constitution et une âme viriles. De même, pour notre jeune Nègre, qui a un sens très aigu de l'imitation, le jeu est un simulacre, une parodie de la chasse, de la pêche, de la guerre. Les bandes de gamins s'exercent à la capture des petits animaux; ils construisent des pièges, fabriquent des arcs en miniature. Un gros fruit globuleux, jeté par l'un d'eux, roule sur la place du village; les autres, rangés sur son passage, cherchent à l'atteindre avec

des baguettes minces et pointues lancées à la manière d'un javelot.

Si l'enfant noir est égal pour l'esprit d'imitation à l'enfant de race blanche, en revanche, il n'apporte pas à ses jeux la fougue et surtout la puissance d'imagination de son émule européen. Celui-ci vit ce qu'il joue. La petite fille se croit réellement ménagère ou maman. Le petit garçon incarne un soldat, un brigand ; aux barres ou à la balle, il met une ardeur qui le transforme, pour un moment, en ennemi convaincu du camp adverse. Le jeune Nègre imite, mais ne crée pas ; il n'anime pas comme le nôtre les scènes qu'il joue. Les préoccupations d'ordre matériel s'emparent de lui *a teneris unguiculis* et ne le lâchent plus. Avant tout, il faut vivre. Dans ces sociétés primitives, le souci de l'existence harcèle sans trêve son homme ; la « folle du logis » n'y trouve point place pour vagabonder. Le jeune Européen, retranché dans le cercle familial, n'est livré à ses seules forces que vers l'âge adulte. Le Nègre est, dès sa naissance, fouetté par l'aiguillon de la destinée. Il naît positif et meurt sans avoir jamais entrevu les doux et poétiques mirages de la fantaisie enfantine. Il n'a pas six ans que, déjà, il accompagne sa mère, portant son petit fardeau, quelques pains de manioc. J'ai vu plus d'une fois ce tableau digne de pitié d'un bambin faisant cuire son repas à l'écart sur un maigre feu, dans une vieille boîte de conserves.

Cette éducation première — ou, si l'on préfère,

cette absence de toute éducation — est la meilleure initiation à la vie de ces sociétés inorganisées. Peu à peu, au fur et à mesure qu'ils croissent en taille et en force, le garçon et la fille collaborent aux travaux de la communauté. Le garçon accompagne les hommes à la chasse, à la pêche, pagaye avec eux en cadence dans les pirogues. La fille aide les femmes de son père à porter l'eau et le bois, à faire la cuisine, à entretenir le ménage. Nous avons vu que, dans plusieurs tribus, chez les Fangs notamment, elle quitte de bonne heure le village natal pour aller dans celui de son futur mari, où elle complétera son éducation sous la surveillance de la famille même de ce dernier.

3. *Puberté.* — La période de transition qui relie l'enfance à l'âge viril fait époque dans la vie humaine; les primitifs y attachent une importance particulière. De ses symptômes et de sa physiologie je n'ai rien à dire que le lecteur ne sache déjà. Pour le surplus je renvoie aux traités spéciaux. On y verra notamment relation de ce fait exact, que les races des pays chauds sont plus précoces que ceux des pays tempérés et froids. Pour les Africains de l'équateur, il faut à peu près se borner à cette constatation générale; car l'ignorance de leur âge en rend impossible une vérification précise. L'apparition des règles chez la fille, d'après la moyenne des évaluations, se produirait de dix à douze ans. Les signes de la puberté chez le

garçon — abaissement du timbre de la voix, apparition des poils pubiens, affermissement du caractère, éveil sexuel — sont trop lentement gradués dans leur apparition pour que l'observateur puisse leur attribuer une époque exacte.

Il est d'ailleurs une particularité de la vie sociale nègre qui contribue beaucoup à égarer l'observation : c'est la promiscuité étroite de ces gens, vautrés pêle-mêle, la nuit, sur les nattes étendues à terre autour du foyer. Dès son plus jeune âge, l'enfant, garçon et fille, est initié par le fait même de la vie en commun aux ébats nocturnes de ses parents et de ses aînés. Il apprend de bonne heure à considérer la fonction de reproduction comme une loi de sa nature, qu'aucune loi morale n'est encore venue contredire. Chez les plus arriérés de ces sauvages, ce que nous appelons « pudeur » n'existe que peu ou pas.

Que se passe-t-il, la nuit, sur la natte commune, parmi les groupes de dormeurs pressés les uns contre les autres pour combattre la froide humidité du matin? On peut tout supposer; et tout arrive en effet. Que le garçon se fasse un jeu de précoces rapprochements, que la fille ait de bonne heure flétri les signes anatomiques de sa virginité, point de doute à cet égard. Tout cela leur paraît la chose la plus simple du monde. Quant à voir plus loin, à quoi bon? — Les dangers pour la santé? Ils sont possibles, probables même; mais l'esprit étourdi et superficiel du Nègre est incapable de les apercevoir. — La morale? Cela n'existe

pas en pays noir. Le lecteur sait déjà que les grossesses antérieures au mariage, loin d'être tenues à crime. sont considérées comme un excellent certificat d'aptitudes matrimoniales. C'est presque un encouragement à une initiation anticipée à la vie sexuelle.

La facilité des mœurs dans la vie courante et normale ne semble laisser aucune place aux dépravations de l'instinct sexuel. Le péché d'Onan et les vices de Sodome seraient le résultat de l'isolement, des voyages lointains, du manque de femmes. Le premier est bien constaté partout. L'unisexualité est pratiquée en diverses localités; mais j'inclinerais à croire qu'elle n'est pas née spontanément sur place; elle me paraît plutôt d'importation étrangère, européenne à la côte Ouest, sémite vers l'Est.

A ce propos, il faut noter ici les conséquences fâcheuses qu'ont entraînées les expatriations prolongées, les déportations en masse de travailleurs et de porteurs, soustrayant aux villages des quantités importantes de mâles, ne laissant à leurs fonctions génésiques que la décevante ressource du vice, abandonnant les femmes sans maris et livrées aussi aux pratiques perverses et à la débauche, ramenant enfin au pays natal des organismes surmenés par le travail, épuisés par les privations, incapables de procréer autre chose que des dégénérés.

L'éveil de la fonction de reproduction est considéré par le Nègre africain comme une renaissance,

l'éclosion d'une personnalité distincte de celle de l'enfance. Jusqu'alors, le garçon est censé confondu avec l'être de son père. La puberté inaugure un individu nouveau.

D'une façon générale, tout événement grave dans la vie physique équivaut à une mort suivie de résurrection. Lorsque quelqu'un relève d'une maladie, où ses jours ont été en danger, on le considère comme ayant, selon une locution populaire, « fait peau neuve ». Ce n'est plus la même personne; c'en est conventionnellement une autre; et souvent le ressuscité change de nom, pour bien marquer qu'il est un autre homme. Le passage de l'enfance à l'âge adulte est une rénovation analogue que divers usages confirment comme une véritable et complète métamorphose[1].

D'abord, l'intéressé ne se montre plus que vêtu, autant, du moins que le comporte la mode locale. Il change de nom. Selon les tribus, l'appellation nouvelle est arbitraire ou obéit à une règle. Dans ce dernier cas, il y a correspondance entre le nom de l'enfance et celui de l'adolescence; tel nom succède mathématiquement à tel autre, sauf modifications ultérieures, comme je l'ai expliqué précédemment, selon le caprice des gens ou le hasard des événements. De plus, diverses pratiques et cérémonies entourent l'entrée dans une vie nouvelle. C'est une

1. Voir page 391.

sorte d'initiation à forme vaguement religieuse, comportant, selon les cas, des simagrées, un enseignement, des conseils, l'admission dans des sortes de collèges ou d'associations. Je n'insisterai pas ici sur ces points intéressants, qui, pour la clarté et la bonne harmonie de cette étude, gagneront à être reportés au chapitre de la religion.

Du peu que les Noirs consentent à nous dire, nous entrevoyons que le cérémonial secret de la puberté doit comporter quelques manœuvres, quelques jongleries ayant comme prétexte l'initiation à la procréation. Chez la fille, l'intervention est des plus effectives. En nombre de contrées, elle est déflorée — si c'était encore à faire — au moyen d'engins artificiels convenablement façonnés. Des cérémonies et fêtes accompagnent et suivent cette préparation à la nubilité. Cette coutume est probablement dictée par l'idée de faciliter la conception ; elle trahit une fois de plus la constante préoccupation de maternité que j'ai déjà plusieurs fois signalée.

La circoncision, que l'on trouve en beaucoup d'endroits, a certainement, du côté masculin, un but analogue. Les vieilles gens d'expérience connaissent sans doute les complications possibles du phimosis, bien que les exercices prématurés dans l'âge tendre soient peut-être propres à en provoquer la dilatation progressive. D'ailleurs cette opération n'est pas généralisée à toutes les peuplades. Quelques-unes l'ignorent; d'autres semblent l'appliquer seulement d'occa-

sion, chirurgicalement, pour ainsi dire, et sans aucun apparat ; d'autres enfin l'illustrent d'un grand cérémonial et de fêtes publiques. L'opéré vit à part jusqu'à complète guérison et porte pendant ce temps un costume spécial, composé, pour la partie essentielle, d'une sorte de jupe en feuilles de palmier.

J'incline à croire (mais je manque de données précises sur ce point) que la circoncision est d'application plus rigoureuse et plus constante chez les peuplades de l'intérieur que chez celles de la côte occidentale, où, selon toute apparence, cette coutume a été en vigueur jadis, mais a fini par tomber en désuétude sous l'influence de l'éducation chrétienne.

L'âge même auquel on procède à la circoncision est indéterminé. Ici elle est pratiquée dès les premiers jours après la naissance. Là — et c'est le cas le plus fréquent — on attend l'âge de dix ou quinze ans, l'époque de la puberté, ou même plus tard.

Dans la première enfance, enfin, sont pratiqués les tatouages et mutilations qui seront à la fois le signe distinctif de la tribu et comme la médaille d'identité de l'individu. Ces marques sont extrêmement diverses : — perforation de la cloison du nez et des narines ; des lèvres ; du lobe, de la conque ou du bord de l'oreille ; incisions profondes ou mouchetures sur le front, les joues, la poitrine, le ventre, les bras ; épilation des cils et des sourcils. Les membres inférieurs sont épargnés ainsi que le dos. L'introduc-

tion dans les incisions de matières colorantes est rare; le résultat cherché n'est pas tant l'obtention d'un dessin indélébile et qui, d'ailleurs. ne trancherait pas sur le fond noir de la peau. mais plutôt la production de cicatrices, surtout de cicatrices saillantes. En quelques contrées, pour assurer le relief, on détache un lambeau de peau, que l'on maintient ensuite soulevé, jusqu'après guérison, au moyen d'une boulette d'étoupe. Ainsi procèdent les élégants du Haut-Oubanghi et du Congo équatorial pour obtenir, ceux-là les trois ou quatre larmes de chair qui ornent leur front; ceux-ci, une crête saillante qui leur prête une expression féroce. Les perforations des lèvres reçoivent soit de longs cristaux de quartz [1], soit de larges disques de bois ou d'ivoire qui transforment la bouche en bec de canard [2]. Dans le centre de l'Afrique [3], les deux lèvres sont bordées de rangées serrées d'anneaux de cuivre. D'autres fois, la cloison du nez est traversée d'un long dard de porc-épic ou d'un chapelet de perles [4]. Dans les ailes du nez on passe des bûchettes de bois, des clous, des culots de cartouches [5]. Le pavillon de l'oreille est bordé d'anneaux; le lobe est distendu par de grands disques qui le font retomber jusqu'à l'épaule [6].

1. Langwasis.
2. Dakwas.
3. Gabous.
4. Fang, Bosyéba.
5. Kakas.
6. Yakomas.

Tout homme met instinctivement sa parure en harmonie avec son caractère. Le mathématicien, l'érudit négligent l'ordonnance de leur chevelure et ignorent la coupe de barbe à la mode; le vieux militaire est rude de poil comme d'humeur; les accroche-cœurs et les frisures messiéraient au jurisconsulte et au prélat. La futilité de tel homme, la gravité ou les instincts canailles de tel autre mesurent la longueur des cheveux, dirigent le coup de rasoir, dosent la quantité de pommade. règlent le choix du parfum. Chacun se fait la tête qui répond à son génie; il y étale en toute candeur ses qualités, ses inclinations, ses aptitudes cachées. De même, nos Africains impriment délibérément sur leur front la fleur de lis de leur sauvagerie et de leurs goûts barbares. Leur ambition est de paraître redoutables, de ressembler à telle ou telle bête, de se rehausser aux yeux de leurs contemporains par des ornements étranges ou effrayants.

Chez quelques tribus de mœurs rudes, l'initiation à la vie d'homme se complète par le développement des instincts batailleurs et par l'endurcissement de la sensibilité. Les Fangs, comme de modernes Spartiates, exigent le mépris de la douleur. Le jeune homme subit des épreuves; il lui faut endurer sans sourciller des traitements pénibles et même douloureux, marcher sur des cailloux et des noix de palme concassées, traverser tout nu des buissons épineux. S'il laisse échapper une plainte, s'il ne sait triom-

pher de ses réflexes, il se verra en butte aux risées et aux injures de la foule; il sera de la part du beau sexe l'objet des quolibets les plus humiliants en un style dont la hardiesse va jusqu'à l'ordure : car, à l'égard de l'honnêteté, les langues africaines rivalisent de sans-gêne avec le latin.

4. *Age adulte.* — Le pas de la puberté franchi, le néophyte — j'allais presque dire « le nouveau-né », pour me conformer aux idées du pays — prend rang parmi les hommes de la tribu; il est investi des prérogatives et devoirs du citoyen; il inaugure effectivement son rôle social.

Qu'on ne voie pas, je le répète, dans les expressions tout analogiques que je suis obligé d'employer ici par souci de clarté, quoi que ce soit se rapportant à une législation méthodique et précise, à l'observance de lois ou de règles. Ce n'est pas même le reflet de traditions ou clairement transmises par l'enseignement oral ou latentes dans la conscience populaire. Tout cela, encore une fois, est un mélange indistinct de phénomènes naturels, d'obligations sociales le plus souvent incomprises de ceux mêmes qui les subissent, et, par cela même, plus enracinées et plus inébranlables. Sur ce terrain, la carrière est ouverte aux amateurs d'hypothèses. Mais, faute de monuments du passé, faute de traces parlées, écrites ou sculptées, qui pourra logiquement démontrer : ou que la masse informe de ces pratiques grossières

est une production spontanée de l'âme nègre au sein de son milieu originel, que nous assistons là, en quelque sorte, à la genèse naturelle des premiers concepts sociaux et religieux de l'humanité telle qu'elle se serait produite sporadiquement sur un grand nombre de points du globe ; ou qu'il n'y faut voir que l'imitation dégradée, simiesque de peuples déjà élevés en civilisation et que nos sauvages ont côtoyés à une époque lointaine, avant leur dispersion sur toute l'Afrique tropicale?

L'analyse d'un sujet complexe a l'énorme inconvénient de le dénaturer en laissant perdre de vue les proportions de l'ensemble. Bien que, dans le présent travail, je m'étudie par des redites incessantes et sans doute fastidieuses pour le lecteur, à souder intimement chaque détail à l'ensemble dont il n'est qu'un des innombrables éléments, cependant je sens parfois que, comme d'un corps disséqué, dont les organes sont dispersés pour en permettre l'examen séparé, les rapports qui existaient entre eux cessent d'être évidents ; leurs relations, leurs influences réciproques, leurs réactions enchevêtrées se sont évanouies et l'idée d'ensemble, qui seule constitue l'être, s'est dissoute dans l'émiettement. Il faut donc que j'arrache le lecteur à son involontaire tendance à tout rapporter à soi et que je le ramène à cette réalité : que l'objet en cause est un être fort différent de lui, très reculé dans le temps et obéissant à des nécessités, tant intimes qu'externes, extrêmement dissemblables des siennes,

Ces concepts, ces mœurs, ces pratiques, étranges, je l'accorde, au vieux sens de ce mot, sont cependant logiques dans le concours hautement complexe de conditions où se trouve enveloppée la fraction de l'humanité que j'étudie ici. Ces concepts, ces mœurs, ces pratiques ne sont absurdes que si nous les mettons d'un saut et sans préparation dans le champ de nos idées européennes. Là-bas ils sont à leur place. Et l'absurdité est du côté de ceux qui prétendent effacer d'un trait ce qui est l'œuvre des siècles, sans tenir compte des multiples circonstances qui les imposent. Les transformations qui s'opèrent à notre contact parmi ces peuplades primitives se font, non par démolition puis reconstitution, mais par adaptation et travestissement.

Cela dit pour référence à l'ensemble du sujet, reprenons notre jeune Noir à son entrée dans la vie virile.

Donc la nubilité confère le droit de participer à la vie commune. A compter de ce moment, le jeune homme a voix dans les délibérations; il donne son avis et peut l'imposer, s'il a le don naturel de persuasion, l'ascendant, la force, le talent d'éloquence, l'autorité issue d'une position assise. On se rend compte maintenant du crédit que donnent au Nègre la qualité de père de famille, le nombre des femmes, des enfants, des clients. Tous ces êtres qui viennent de lui, qui tiennent à lui, qui sont à la fois ses sujets et ses maîtres, qui lui sont liés par des nœuds d'intérêts réciproques, constituent sa puissance, sa richesse

— au sens que j'ai donné plus haut à ce mot — et accroissent sa prépondérance dans la tribu.

Sa vie quotidienne est simple et comporte peu de péripéties. Il s'éveille dès les premières lueurs du jour. On sait que, sous les tropiques, le soleil reste au-dessus de l'horizon à très peu près de six heures du matin à six heures du soir, et que le crépuscule est très court. Vers cinq heures et demie du matin, la température atteint son minimum journalier; la fraîcheur est humide et désagréable. Mais, aussitôt que le soleil paraît, il y a un moment vraiment délicieux, quoique très fugitif. Le brouillard nocturne s'envole et se dissout dans l'air de plus en plus réchauffé; des loques de buées restent accrochées dans les hautes branches des géants de la forêt. Partout, sous l'herbe, dans les taillis, dans le mystère des profondes ramures, c'est l'éveil en sursaut de tous les êtres, joyeux de secouer la rosée du matin. Les premiers rayons dénouent les membres engourdis par le sommeil et le froid. La vie se hâte de se ranimer et de s'ébattre : car, une heure plus tard, la lourde chaleur aura de nouveau ensommeillé la nature. Notre homme s'empresse de franchir, courbé en deux, l'étroite et basse porte de sa hutte. Il s'étire, il goûte la douceur de l'air attiédi; il aspire les fauves émanations de la forêt. Impression exotique, s'il en fut, et pleine de sensualité : parfum de musc, âcreté d'herbes brûlées, miasmes malsains des marais, exhalaisons entêtantes des fleurs et des verdures, fadeur écœurante des pour-

ritures, effluves animaux et végétaux d'une vie exubérante et féroce : le tout trituré, combiné, fondu dans l'universel creuset, traître à la santé de l'homme, mais séduisant et laissant à celui qui l'a une fois goûté le souvenir de je ne sais quelle enivrante volupté, la sensation d'un bain de vie.

Si fruste, si bornée que soit l'âme du Nègre, il n'est pas sans en éprouver une impression de détente et de paix. La nuit, qui fuit dans l'Ouest, emporte avec soi les fantômes. Voici le jour qui rend visibles toutes choses, qui chasse les revenants, les sombres génies et la peur. Cependant on ne sait jamais ce qui peut arriver; il est prudent de se mettre à l'abri des influences malignes. On n'oubliera donc pas de se munir de ses amulettes, de se tracer autour des yeux, sur les tempes, le long des bras, sur la poitrine des lignes avec de la cendre ou des terres de couleur. Après quoi, l'on procède à un repas sommaire.

La matinée, pendant laquelle la chaleur n'est pas encore très forte, est le temps le mieux approprié aux gros travaux, tels que l'abatage des arbres et la construction des cases. Ce sont les seuls ouvrages un peu pénibles auxquels l'homme s'adonne et qui, d'ailleurs, ne se représentent qu'à de rares intervalles, puisqu'ils ne s'imposent qu'à l'occasion de la fondation et de l'agrandissement du village. Les autres travaux, on le sait déjà, plantations, sarclage, récolte, portage, panification du manioc, cuisine, sont la besogne exclusive de la femme.

Au milieu du jour, repas, suivi, chez les populations riveraines des grands cours d'eau, d'un bain général en plein courant. Là, pendant une heure, ce sont des cris, de la joie, des cabrioles, les ébats les plus fous, les farces les plus grotesques. On lave les pagnes, les écuelles, les calebasses.

Puis, pendant la grande chaleur, sieste, soit dans la hutte, soit à l'ombre des arbres, soit sous les dais de paille, soit dans la case aux palabres. Dans cette case, exclusivement réservée au sexe fort, l'homme achève sa journée à potiner, discuter, crier, se quereller, boire et fumer. Mollement étendu sur un petit canapé de lattes de palmier, ou assis à terre le dos accoté à une branche en forme de trépied, il est parfaitement heureux. Il bavarde tout son soûl tandis que la pipe circule de bouche en bouche. La seule peine qu'il daigne se donner est de chasser à l'aide d'un petit balai spécial les cohortes de mouches alléchées par le mélange de sueur, d'huile rance et de crasse, qui dessinent sur son corps des continents, des lacs et des fleuves. Il macère là en société dans l'âcre senteur des transpirations, du tabac et des mets. Ces parlotes, cette atmosphère lourde et nauséabonde, la béatitude du farniente émaillé de récits, de facéties, de discussions d'intérêt, de propos oiseux, c'est là son bonheur et sa joie.

Quand le soleil, rougi par les épaisses vapeurs qu'il a soustraites à la terre, aux marais et aux bois, commence à se cacher derrière les grands arbres,



CAMPEMENT SUR LES BORDS DU SOUÉ

PLANCHE X.

notre indigène reparaît au plein air. Le repas du soir se prépare, pendant qu'il baguenaude encore, fait jouer les enfants, devise sur les événements du jour.

Après le dîner, on rentre immédiatement se coucher; ou, s'il y a clair de lune, on danse. Sous ces climats, en effet, on ne saurait endurer immobile et passif le serein qui succède sans transition au coucher du soleil, ni le harcèlement des moustiques. Si l'on ne se remue, il faut de toute nécessité chercher dans sa hutte un abri contre la fraîcheur et les insectes piqueurs. La porte est close avec une natte; le feu est ravivé. Du bois mouillé se dégage une épaisse fumée, qui chassera tant bien que mal le gent ailée. L'Européen suffoque dans cet air raréfié, dans cette vapeur âcre qui serre la gorge et endolorit les yeux jusqu'au larmoiement, qui s'épaissit encore des émanations sublimées du poisson séché, du manioc, des sauces, des chiens, des êtres humains enfin, tous crasseux, tous vautrés dans un abject pêle-mêle.

L'emploi du temps que je viens d'esquisser n'est, on l'a déjà compris, qu'un schéma. Le Nègre n'a pas plus de règle sur ce point que sur tous les autres. Ses occupations ne sont nullement ordonnées. De même que l'animal, il accomplit les besoins de sa vie quand la nécessité s'en fait sentir, ou quand le caprice lui en prend, ou quand les circonstances le lui permettent. Ce matin, il jeûnera, parce qu'il n'a rien à manger; ce soir, l'abondance ayant frappé à sa porte, il se

gorgera jusqu'à l'indigestion, sans souci du lendemain. La nuit dernière a été employée à la danse ou au bavardage. Survienne, durant le jour, un moment de tranquillité, le voici aussitôt roulé dans un coin comme un chien, et plongé dans un sommeil tellement profond que d'énergiques bourrades n'en tireront qu'un être absent, complètement hébété.

Sauf erreur et vue imparfaite, le tableau qui précède représente la vie quotidienne et normale de l'Africain noir aussi bien, je crois, que la moyenne de plusieurs quantités voisines rappelle séparément chacune de ces quantités. On a vu ou on verra, au cours de ce travail, quels événements diversifient la monotonie de l'enchaînement des jours.

5. *Vieillesse.* — Les alternatives d'heur et de malheur, qui sont le partage des humains de toutes couleurs, conduisent le Nègre à une prompte maturité, puis à une vieillesse anticipée. Quand sa bonne étoile lui a fait esquiver les nombreuses causes de ruine économique et corporelle qui l'assaillent sans trêve, il se trouve vers quarante ans chef de famille, homme influent, entouré de vassaux mâles et femelles. Rarement la mort lui permet de jouir de ces biens pendant de longues années. La vie du Nègre est courte.

Pourquoi voit-on si peu de vieillards chez ces peuplades ? En plus de vingt ans, je n'en ai connu guère plus de quatre ou cinq, auxquels on pût attribuer un

âge de soixante-cinq à soixante-dix ans. Les gens présumés de cinquante à soixante ans sont déjà peu communs. J'en sais plusieurs que j'ai vus enfants ou tout jeunes hommes, c'est-à-dire à une époque où l'estimation de l'âge, même chez le Nègre, est assez facile sans trop d'erreur, et qui, maintenant, âgés manifestement de trente-cinq à quarante ans, présentent déjà des signes de décrépitude anticipée.

Le lecteur imagine sans peine que l'état actuel de l'occupation européenne et les mœurs vagabondes de ces races rendent illusoire tout essai de statistique, particulièrement en ce qui concerne la mortalité. Tout ce qu'il nous est permis de faire est d'estimer à vue, en traversant le pays, la proportion des individus aux différents âges. Faute de mieux, c'est une approximation grossière dont nous devons nous contenter. C'est cette impression, toute de sentiment, que, pour plus de clarté, j'ai traduite dans le schéma ci-contre (*fig.* 2), en la rapprochant des données fournies pour la France par l'*Annuaire du Bureau des Longitudes*.

D'après cette courbe, il semble qu'une bonne moitié de la population disparaîtrait de la scène du monde africain avant la vingtième année. Après sélection sévère opérée dans le jeune âge, les sujets subsistants, plus robustes, se maintiennent jusque vers quarante ou quarante-cinq ans. Puis la mortalité reprend, de nouveau plus intense chez des êtres déprimés par des causes que je vais énumérer tout

à l'heure. Enfin, les pertes se précipitent au fur et à mesure que le dépérissement rend l'homme plus inapte à participer à la vie sociale et, par conséquent, le met au ban de la communion des jeunes et des forts.

Si mon schéma représentait exactement la courbe

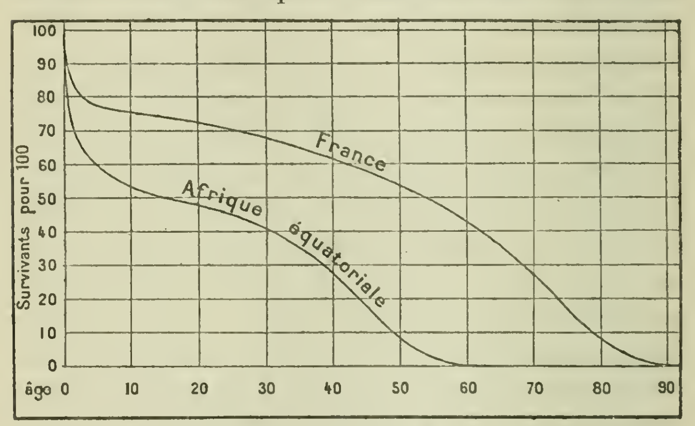


Fig. 2. — Mortalité comparée en Afrique Équatoriale et en France.

de la vie humaine sous les tropiques africains, la durée moyenne de cette vie serait de douze à quinze ans. A l'estime, ce chiffre paraît assez bien correspondre à la réalité.

Les causes de cette énorme mortalité sont nombreuses, mais se ramènent, après analyse, à deux chefs seulement : le meurtre sous toutes ses formes et les influences morbides. Ce ne sont ni les crimes, ni les accidents qui fournissent à la mort le plus fort tribut. La guerre n'est pas non plus très meurtrière :

car si, en quelques contrées, les gens sont d'humeur belliqueuse, en d'autres, ils sont d'un caractère doux et bénin. Là, c'est la guerre où l'on se vend et où l'on se mange ; surprises de villages, rapt de gens isolés ; ici, coups de main timides, lâches assassinats dans le secret d'un taillis, faits d'armes qui n'aboutissent, après de très longues hostilités, qu'à la disparition de quelques pauvres diables. Au total, le chiffre de la population ne s'en trouve pas sensiblement diminué.

La maladie donne le plus gros contingent de victimes. La pathologie journalière de l'Afrique nègre tourne autour d'un noyau très restreint d'affections : dermatoses diverses, embarras gastro-intestinaux, broncho-pneumonie, variole et, depuis quelques années, maladie du sommeil. Mais, tout en laissant à chacune de ces affections sa valeur nocive propre, franchissons un degré de plus et demandons-nous pourquoi elles font de tels ravages parmi ces populations. Ici intervient évidemment la question de terrain physiologique et de conditions d'existence. J'ai assez redit la saleté et l'incurie où croupissent ces populations, leur fatalisme, leur nonchaloir de toutes choses pour qu'aucun doute subsiste à cet égard dans l'esprit du lecteur. Les plus robustes et les plus favorisés du sort triomphent seuls des épreuves répétées qu'ils subissent au cours de leur existence. Dès l'enfance, la précoce ingestion d'ingrédients lourds, grossiers et malpropres commence la débili-

tation de l'organisme. Le régime diététique de la jeunesse et de l'âge adulte continue l'œuvre commencée. La base de la nourriture consiste en féculents, les uns denses et gluants comme le manioc, les autres, comme le mil, ne contenant, par rapport à la partie inassimilable, qu'une infime proportion d'éléments nutritifs. La grande banane[1] même, si usitée dans la région forestière, ne saurait être considérée comme un aliment riche. L'homme doit en absorber une quantité relativement grande pour n'y trouver cependant qu'une médiocre ration d'entretien.

En dehors de ce fonds de régime, tout n'est qu'expédients et hasard. Tout va par jours de surabondance, où l'on se gorge, et jours de disette, où manioc et bananes ne sont assaisonnés que d'un peu d'huile de palme.

Suivant une formule célèbre et qui a jadis attendri bien des imaginations sensibles, le nègre vit « des produits spontanés de la nature ». Et il meurt lentement de faim ; et il est complètement incapable de se tirer de sa misère par sa propre initiative. On conçoit dès lors que les maladies par excès de nutrition soient inconnues dans ces pays et que la pathologie tout entière appartienne aux maladies de débilité et à la misère physiologique.

Abandonnant le chapitre diététique de l'hygiène africaine, notons l'insuffisante protection contre les

1. Il s'agit ici de la banane farineuse (*musa paradisiaca*) et non de la banane sucrée ou banane de Chine.

agents extérieurs : costume nul ou rudimentaire, huttes basses, étroites. enfumées, humides; encombrement humain pendant les heures de sommeil. Faisons une très large part aux nuits passées à la belle étoile sous la pénétrante rosée du matin; au harcèlement envenimé, sans trêve ni relâche, jour et nuit, de nuages d'insectes, piqueurs ou non, qui sont les vraies bêtes féroces de ces pays et presque les seules redoutables. Et l'on comprendra qu'il faut avoir un bonheur exceptionnel, une constitution singulièrement robuste pour atteindre la vieillesse à travers une route semée de tant de dangers. Heureux si, affaibli par les ans, devenu infirme, incapable de subvenir à ses propres besoins, plus incapable encore de participer à la vie commune, il n'est pas délaissé de tous, objet du mépris général, voué à périr de misère et même mis à mort pour plus de simplicité! L'auréole de considération qui entoure un grand chef, une sorte de vénération superstitieuse peuvent cependant quelquefois protéger ses derniers jours, éveiller dans l'entourage une lueur de dévouement. J'en ai connu deux dans ces conditions. L'un était un chef ityo des environs de Brazzaville; il devait être septuagénaire; il n'avait plus de dents; une cataracte double l'avait rendu complètement aveugle. Ses femmes continuaient à prendre soin de sa personne; elles veillaient à la satisfaction de ses besoins; elles l'entretenaient dans un état de propreté relative, l'oignaient du fameux mélange d'huile de palme et de

bois rouge, disposaient sa chevelure sous la forme de bourrelet circulaire traditionnelle dans le pays. — L'autre, un vieux chef de Ouesso, depuis longtemps retiré de la conduite des affaires publiques, réduit par l'impotence à l'inertie la plus complète, gisait entièrement nu dans un réduit étroit et obscur; on continuait à entretenir auprès de lui un peu de feu et à lui donner à manger.

6. *Mort.* — Voilà donc notre indigène parvenu au terme ultime de sa vie. Il n'entre pas dans mon plan de décrire les cérémonies de l'enterrement. Le détail en est compliqué et, d'ailleurs, variable avec les localités. Il me suffira d'en donner une idée générale.

La mise en terre est le moyen le plus courant pour se débarrasser des morts. Mais l'apparat, nul quand il s'agit d'un homme de la canaille, est gradué suivant l'importance et la dignité du défunt. Les gens du commun, on les élimine comme on peut. En tel pays, on les mange : ce qui est tout profit. Ailleurs, on les jette à la rivière ou on les abandonne sur le sol, en un lieu écarté. Au contraire, la considération pour le chef s'étend jusqu'après sa mort. Dans les contrées de mœurs déjà plus raffinées, la dépouille du notable défunt est enroulée dans des nattes et des pagnes jusqu'à former un énorme cylindre de 1 mètre environ de diamètre sur 2 mètres de hauteur. Certaines tribus le mettent en terre sous cette forme,

D'autres[1] le font lentement boucaner dans cette espèce de tour au-dessus d'un trou pratiqué en terre, où l'on entretient un petit feu de bois vert. Au bout d'un certain nombre de jours, la masse entière est descendue dans une grande fosse. L'inhumation a souvent lieu dans le village même. qui est ensuite abandonné par ses habitants. Les populations du Congo moyen[2] n'oublient pas de lui adjoindre un nombre d'esclaves proportionné à la dignité dont il était revêtu durant sa vie, afin de le servir et d'agrémenter son existence dans l'autre monde. — Sur la tombe on dispose souvent des pierres et quelques-uns des ustensiles favoris du défunt. Grâce à ces attentions délicates, l'âme du mort ne sera pas tentée de revenir sur terre tourmenter les vivants.

Beaucoup de ces pratiques, surtout les plus cruelles, sont en voie de disparition rapide. S'il se fait encore des sacrifices humains dans les localités les plus éloignées de nos postes, on observe à leur sujet le plus grand secret. Les tombes sont partout dissimulées loin des routes fréquentées par nous et nos hommes. On ne rencontre plus même dans le Bas-Congo, comme il y a quelques années, le petit tumulus entouré de quelques pierres et orné d'un chapeau, d'un parapluie rouge, de cuvettes et de pots de faïence, qui signalaient la dernière demeure d'un grand chef. Depuis longtemps même, les indigènes

1. Atyo.
2. Bobanghi, etc.

avaient pris l'habitude de briser ces objets, pour les soustraire à la rapacité de nos hommes de caravanes. Car les autochtones témoignaient d'un profond respect pour ces dépôts mortuaires et se faisaient un pieux scrupule de n'y point toucher.

DEUXIÈME PARTIE

LE VILLAGE

---

1. — ORGANISMES SOCIAUX SUPÉRIEURS AU COUPLE BISEXUEL.

Je viens de décrire la famille nègre sous sa forme la plus complexe et aussi la plus commune, le couple simple, sans autre adjonction que les enfants qui en sont normalement issus, étant un phénomène assez rare.

Il y a des peuplades[1] chez lesquelles la famille — sous sa forme complexe, bien entendu — constitue le plus gros groupement social. La peuplade est formée de la somme d'un grand nombre de groupements analogues. Chaque famille vit isolée et distante de ses voisines, dans de minuscules agglomérations de huttes, sortes de fermes entourées des jardins et plantations nécessaires à la subsistance de la petite communauté. On trouve même, au nord de l'Oubanghi, des tribus, encore à cet état social, où ces familles

1. Gabous.

sont entre elles en hostilité perpétuelle; l'insécurité y est la règle: l'alerte. de chaque instant; la marmite, une éventualité toujours présente.

A la seconde étape du progrès social, les familles des fils mariés s'agglutinent à la famille ancestrale. lorsque. pour une raison quelconque, surtout le manque de ressources ou d'influence, elles n'ont pu fonder un établissement indépendant.

Un degré de plus encore et nous voyons la famille s'adjoindre des membres volontaires. une sorte de « clientèle ». au sens latin du mot, gens qui, se sentant moins de génie et de force. viennent, en échange de leur appui numérique, chercher à l'ombre d'un puissant patron la protection pour leur personne et la sécurité pour leurs biens, leurs femmes. leurs enfants, leurs esclaves. Voilà un commencement de solidarisation. le premier vestige du lien contractuel entre une autorité responsable et des sujets volontaires; l'aurore. en un mot. de l'état constitué.

Plus tard, des groupements semblables se juxtaposent sans se mêler. L'embryon social, le village. ressemble à ces colonies animales, où des êtres rudimentaires, mais doués d'une existence propre et distincte. s'assemblent bout à bout pour former une personnalité collective. Il y a entre toutes les parties soutien mutuel. mais non fusion intime. Les composants sont réciproquement indépendants. quelquefois même ennemis. Le sentiment de la solidarité renaît en face d'un péril commun.

Nouveau pas vers un degré plus élevé de complexité et d'union. Le lien se resserre entre les groupements qui ont la famille pour noyau. L'unité sociale se constitue sous le symbole d'un père collectif. Je n'ose encore prononcer les mots d' « autorité » et de « chef ». Car celui que je viens d'appeler « le père collectif » n'est guère encore qu'une représentation falote, une personnification flasque et impuissante de la communauté. La vraie autorité forte, et consciente de sa force, ne se développe que dans les étapes ultérieures. Elle arrive même à se développer trop et atteint vite, chez le Nègre, toujours naïvement égoïste et jouisseur, la tyrannie la plus cruelle.

Le village type, tel que je vais le décrire maintenant, appartient aux deux dernières catégories : association de groupements familiaux complets avec ou sans chef commun.

2. — DÉFINITION ET CARACTÈRE DU VILLAGE.

L'existence seule du village comme établissement social d'assez longue durée, suffit pour montrer que ces populations ne sont point nomades. Toutefois, la suite nous montrera que, fondés par des gens d'humeur mobile et construits en matériaux légers, ces établissements sont instables comme les personnalités qui les ont créés.

Il importe de préciser ce caractère essentiel du village nègre.

Nos agglomérations européennes sont des organismes animaux supérieurs dont les cellules constitutives prolifèrent, puis s'éliminent continuellement sans détruire l'individualité de l'ensemble. Ce sont des centres d'intérêts généraux, des foyers d'affaires incessamment traversés par des multitudes d'intérêts particuliers. Chacun de ceux-ci y séjourne plus ou moins longtemps, ne fait souvent qu'y passer comme un éclair. Et cependant le village, la ville de nos pays civilisés subsiste dans le temps et l'espace comme une personnalité abstraite, mais réelle, dont la stabilité tient à des conditions extérieures, quelquefois politiques, presque toujours géographiques.

Au contraire, l'existence du village nègre est attachée à une personne. Il est créé par un seul homme, pour un seul homme. Sa naissance, son évolution, sa mort sont calquées sur les phases de la vie de son fondateur. Il naît par son initiative et disparaît avec lui. C'est un protozoaire qui vient au monde et s'anéantit avec toute sa substance. Cette particularité est la conséquence naturelle de ce fait, que le village n'est que l'abri d'une famille plus ou moins complexe, et de cet autre fait, que la famille n'existe et ne subsiste que par l'intérêt et pour l'intérêt d'un seul homme. Le lien rompu, tout le faisceau se désagrège. Il est des exceptions apparentes à cette règle. Certaines localités importantes par leur position géographique sont le siège permanent d'agglomérations villageoises. Mais, qu'on ne s'y trompe pas. S'il faut voir dans

ces exemples un acheminement vers la conception européenne du centre habité, parce que ces points d'élection sont des lieux de convergence de courants commerciaux, en revanche, ces villages, en tant que groupements humains, ne possèdent pas encore la personnalité distincte et abstraite. C'est un emplacement heureusement situé, où des villages distincts se succèdent côte à côte sans se continuer, ni se pénétrer.

3. — ÉVOLUTION DU VILLAGE.

L'histoire du village est donc très simple.

a) *Fondation.* — Il est fondé par un membre dissident d'une famille, qui, pour un motif quelconque, surabondance de population, ambition, caractère indépendant, mésintelligence avec ses parents, se sépare du tronc primitif avec femmes, enfants et esclaves. L'emplacement choisi est celui qui paraît réunir les meilleures conditions à tous points de vue : terrain pour les cultures, eau pour les usages domestiques et la pêche; surveillance des routes commerciales, etc. Le choix est libre; la terre ne manque pas. Il suffit, pour éviter les procès — ce qui est prudent au début d'une entreprise — de ne gêner en rien les gens qui auraient des intérêts antérieurs dans le même canton.

Ainsi la multiplication et la dispersion des villages s'opère par une sorte de gemmiparité. La famille, qui forme comme le noyau primordial du village,

s'accroît par la naissance d'enfants. Les mâles d'entre ceux-ci prennent femme à leur tour, jettent les bases d'une nouvelle famille. Tantôt ils restent adhérents au tronc primitif; tantôt, et plus souvent, ils se détachent et vont au loin former une nouvelle cellule sociale.

b) *Dénomination.* — Pour la dénomination, l'usage le plus commun est d'employer le nom du fondateur et chef. Cela est naturel et légitime, puisque le village est bien la chose du chef et, pour ainsi dire, le chef lui-même. Les agglomérations qui doivent leur existence à une heureuse situation géographique, tirent généralement leur nom de cette situation même : confluent de deux rivières, rochers, rapides, passage difficile, proximité des Européens, etc. Mais, comme ces agglomérations sont souvent composées de la juxtaposition d'un certain nombre de villages, chacun de ceux-ci rentre, pour sa dénomination propre, dans la règle générale, c'est-à-dire est désigné par le nom de son chef.

Les voyageurs ont à se méfier de la pluralité des noms donnés fréquemment à une même localité par des tribus différentes. Chacun, en effet, envisage les choses avec son génie particulier et les caractérise par le côté qui l'a le plus frappé et qui correspond le mieux à sa tournure d'esprit, sans se soucier s'il sera compris des étrangers.

c) *Décadence et disparition.* — Le village est donc un véritable organisme vivant, qui naît, s'accroît, se développe, passe par des alternatives de santé et de maladie, tombe dans la caducité et meurt.

Le décès du chef, père naturel ou supposé de tous les citoyens du village, provoque la rupture du lien, qui réunissait entre eux les éléments constitutifs du groupement, et la dissolution du nœud d'intérêts et d'habitudes affectives qui les rendait étroitement solidaires. Les épidémies anéantissent des villages entiers. En certaines contrées, au cours des incursions guerrières de tribus ennemies, la partie mâle de la population est décimée; le reste, avec les femmes, les enfants et les esclaves, est emmené au loin en esclavage.

CHAPITRE I

LE VILLAGE, ÊTRE PHYSIQUE

I. — *Édifices.*

A. — Architecture.

Les deux styles de l'architecture nègre. — L'architecture des habitations humaines reflète la mentalité et les mœurs des habitants, comme la coquille du mollusque est adaptée à l'animal qu'elle contient. Il ne s'ensuit pas que ce soit tâche aisée d'établir exactement la relation entre le contenant et le contenu. Les primitifs africains sont incapables de guider notre recherche. Pourquoi leurs constructions se partagent-elles entre deux types nettement distincts, la forme circulaire conique et la forme quadrangulaire? Pourquoi la classification, établie sur cette base, apparaît-elle comme incontestablement naturelle, en ce sens qu'elle caractérise du même coup deux masses ethniques totalement différentes et peuplant des régions absolument distinctes? Vous êtes dans la

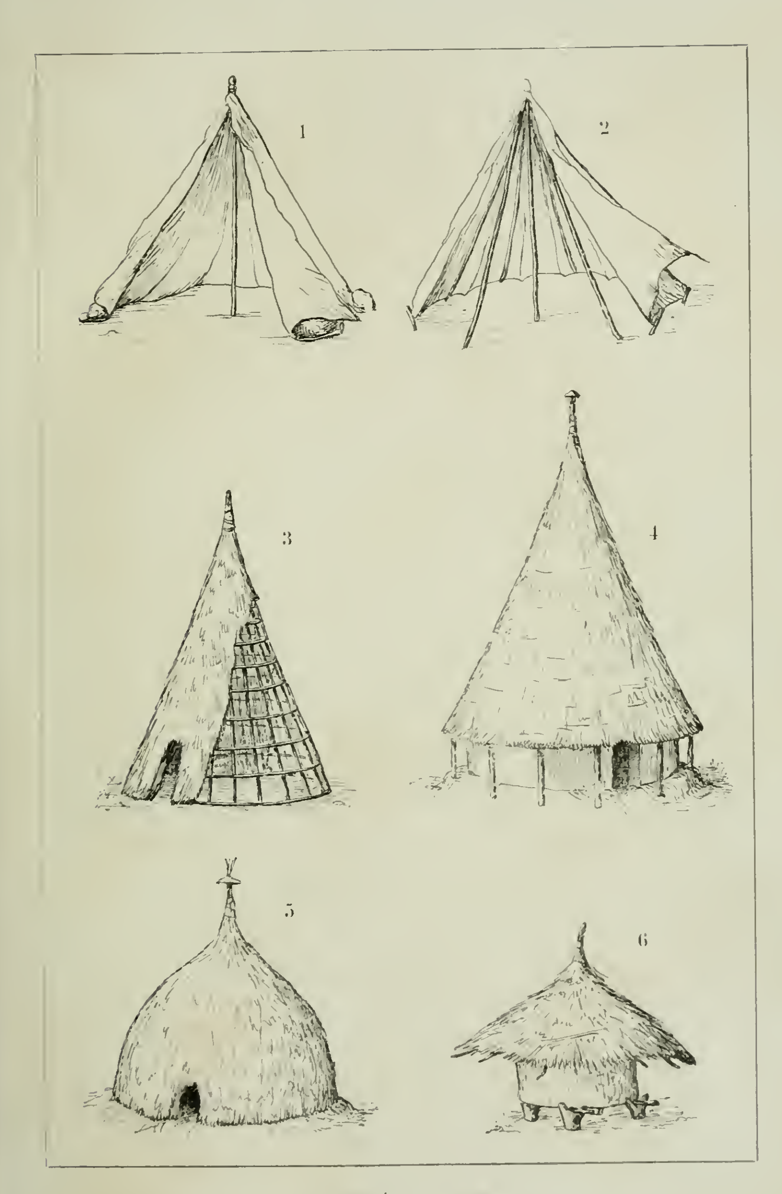
grande région fluviale et forestière du Congo, au milieu de l'immense territoire des races comprises avec plus ou moins de raison sous la dénomination générale de *bantou*. C'est la contrée des terres humides et des larges vallées noyées sous les inondations annuelles, étouffées sous des buées chaudes et lourdes. Le type humain a les traits grossiers, les lèvres épaisses, le nez largement épaté, la couleur marron, virant, dans le sous-bois, au rouge brique et jusqu'à l'albinisme; tous mangeurs de pâtes de bananes, de dika et surtout de manioc; gens le plus souvent sauvages, d'humeur concentrée, de caractère soupçonneux et méfiant. Là règne l'architecture quadrangulaire. — Vous montez vers le Nord; tout d'un coup, sans transition, vous trouvez les villages aux huttes coniques. Et, en même temps, changement complet dans le climat et les populations. Nous sommes dans les plaines prédésertiques, dans les steppes soudaniens qui s'étendent, en large bande irrégulière, de l'Est à l'Ouest de l'Afrique entre les 4ᵉ et 15ᵉ parallèles Nord. Sol et atmosphère plus secs, avec extrêmes de froid et de chaud; populations à traits plus fins, plus délicats, de teint à la fois plus mat et plus foncé; mangeurs de graines, mil, maïs, sésame; de caractère plus exubérant, plus gai, plus sociable.

Dans cette double série de faits, quels sont ceux qui suffisent à expliquer la différence des architectures ronde et quadrangulaire? Celle qui vient d'abord à

l'esprit est le climat. Mais ni l'une ni l'autre forme ne protègent mieux de la chaleur, ici plus sèche, là plus humide, ni ne met mieux à l'abri des pluies, plus ou moins prolongées selon les contrées, mais torrentielles partout au cours des forts orages. — Voici, pour l'un et l'autre type, les interprétations qui me paraissent les plus probables.

1) *Génération et évolution du type conique.* — Notons d'abord que les populations qui ont adopté le type conique tirent vraisemblablement leur origine du Nord-Est, pays où la végétation est rare en des plaines herbeuses, souvent complètement arides. Là, peu ou pas d'abris naturels contre les ardeurs d'un soleil, que ne tempère aucun voile de brume; pluies toujours plus rares à mesure qu'on remonte vers le Nord. L'homme dut suppléer à la nature au moyen de la *tente*, composée essentiellement d'un poteau central et de peaux de bêtes grossièrement cousues. Ces peaux s'appuient par leur milieu sur le poteau central; leur bord libre est écarté circulairement et maintenu sur le sol par de lourdes pierres ou par des piquets. Lorsque la tente est grande, on en soutient les parois soit avec d'autres poteaux verticaux, soit avec des pièces de bois qui épousent leur obliquité.

La case circulaire n'est, selon moi, qu'une imitation de la tente primitive. Le poteau central a rarement subsisté. Il n'en reste, comme vestige, que l'extrémité supérieure qui continue la toiture sous



TYPES D'HABITATIONS

1 à 4. Évolution de la case conique.
5. Case nzakara.
6. Grenier pambia

forme de prolongement élevé, comme témoin de la ligature qui, dans le type originel, retenait les peaux sur l'appui central. De plus, par suite de la substitution de matériaux discontinus aux dépouilles animales, les pièces de bois latérales sont nombreuses, reliées toutes à leur extrémité supérieure soit entre elles, soit sur une tige commune, ainsi que je viens de le dire, et s'écartant vers le bas, comme les génératrices d'un cône. Des lattes flexibles, disposées en travers, assurent l'écartement des chevrons et rendent le système indéformable. Ces diverses pièces sont assemblées au moyen de lianes ou d'herbes fibreuses. Sur le tout on jette des poignées de paille en commençant par le bas; on les attache à la carcasse et l'on poursuit l'opération en remontant vers le sommet, de façon que les couches successives se recouvrent des deux tiers ou des trois quarts. Le sommet de la toiture s'effile en ce prolongement plus ou moins élevé, dont j'ai parlé tout à l'heure; il s'épanouit enfin en ornements variés, qui n'ont pas seulement un but esthétique, mais remplissent ce double office utilitaire d'être le point de jonction des herbes de la dernière rangée et d'éviter la pénétration des pluies. La pente de la toiture sur l'horizontale est de 50 à 60 degrés en moyenne. Cette forte inclinaison est pour beaucoup dans l'étanchéité remarquable de ces couvertures sommaires. Tous ceux qui ont voyagé dans ces pays ont constaté, non sans surprise, que telle case, dont la toiture laissait, durant le jour,

pénétrer la lumière par maintes lacunes, réalisait pourtant un abri parfait contre les pluies les plus diluviennes.

Il existe quelques variétés du type conique : toiture très aiguë, toiture surbaissée; forme arrondie, forme en cloche. Ce sont là divergences insignifiantes. Le principe de construction et, je crois, le mode de génération restent toujours les mêmes.

Rarement la toiture repose immédiatement sur le sol. On la surélève généralement sur un bas mur circulaire en argile de o m. 80 à 1 mètre de hauteur, dans lequel une brèche est ménagée pour servir de porte. Des poteaux bien enfoncés en terre sont compris dans l'épaisseur de cette muraille. D'autres fois, on dispose une autre rangée circulaire de poteaux à l'extérieur du mur, sous le rebord du toit. Si la case est très grande, on en met encore une autre rangée à l'intérieur.

La charpente de la toiture conique est construite à part, et de dimensions correspondant à celles du mur circulaire. Lorsqu'elle est complètement terminée, une équipe d'hommes la soulève avec ensemble, la transporte et la juche sur la crête du mur, où elle est solidement reliée aux poteaux verticaux par des lianes ou autres ligaments. Ensuite, des travailleurs, grimpés dans la charpente, y attachent en rangées continues les javelles d'herbes qui leur sont jetées d'en bas par d'autres travailleurs.

2) *Génération et évolution du type quadrilatère.* — La génération et l'évolution du type quadrilatère me paraissent aussi faciles à expliquer que celles du type conique. Souvenons-nous d'abord que ce type est spécial aux peuplades des régions boisées et marécageuses. En forêt, l'abri naturel de tout être vivant contre la pluie, c'est la frondaison des arbres. Mais on fait mieux que la nature en arrachant aux arbres des branches feuillues, puis les accotant obliquement en tas contre un obstacle, un tronc d'arbre, par exemple. Il n'est point de personne ayant longtemps voyagé en Afrique qui, surprise par une pluie inopinée, n'ait eu l'occasion d'utiliser ces abris extemporanés construits à la hâte par les hommes de leur suite.



Fig. 3. — Abri improvisé.

Un perfectionnement notable consiste à prendre comme support une branche basse et à peu près horizontale d'un arbre sur pied. Cette disposition est supérieure à la précédente, parce qu'elle permet à l'homme de substituer l'attitude couchée à l'attitude accroupie. On est mieux défendu encore contre les tourbillons de la rafale, si l'on dispose les feuillages coupés en deux pentes de chaque côté de la branche horizontale. On conçoit que ces abris sommaires sont rien moins qu'étanches. Tout va à peu près

bien pendant les premiers moments de l'orage. Mais la pluie ne tarde pas à percer la masse feuillue. On n'est peut-être pas aussi mouillé que dehors ; mais il ne s'en faut pas de beaucoup. — Quand la branche horizontale, qui sert de faîtière à la toiture improvisée, est trop faible et fléchit sous le poids, on étaye son extrémité libre sur une perche fourchue fichée verticalement en terre. De là à l'emploi d'une traverse reposant par ses extrémités sur deux poteaux et supportant les deux plans inclinés de la toiture, il n'y a qu'un pas.

Les peuplades sylvestres ont vite découvert qu'elles avaient tout avantage à disposer régulièrement et à plat les feuilles larges et parcheminées de certaines plantes herbacées abondantes dans le sous-bois. Ces feuilles sont épinglées par rangées sur des baguettes minces à l'aide d'échardes ou d'épines. Dans la suite, on a suppléé à ces feuilles, vite fanées et pourries, par les folioles latérales des frondes de palmier ou par de la paille dans les pays de plaines.

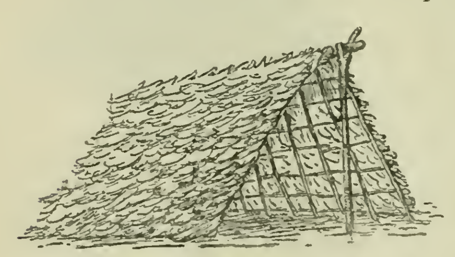


Fig. 4. — Hutte primitive en feuilles.

En définitive, à cette étape de l'architecture indigène, l'habitation consiste en une sorte de hangar béant aux deux bouts, comme un livre reposant

ouvert sur sa tranche. Le type pur en existe encore en quelques endroits [1].

L'intérieur de cet édifice primitif est accessible aux remous de vent et de pluie. Il n'est logeable que dans sa partie médiane, à cause de l'angle que forment ses parois latérales avec le sol. Ces inconvénients ont conduit les constructeurs à deux perfectionnements nouveaux. D'abord ils ont fermé les deux extrémités ouvertes. Puis ils ont exhaussé cette toiture sur des poteaux, dont l'intervalle a été tantôt laissé libre,

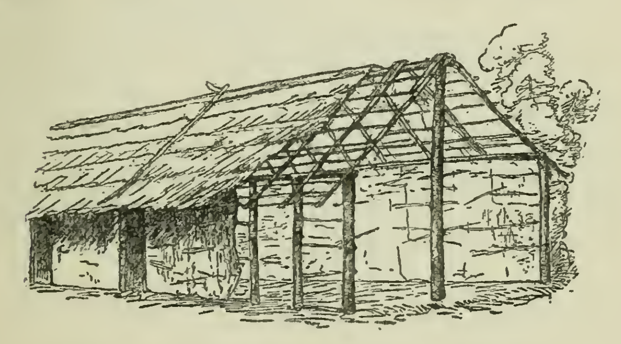


Fig. 5. — Construction de la case rectangulaire.

tantôt, et plus souvent, rempli avec les mêmes matériaux que la toiture, c'est-à-dire avec des feuilles ou de la paille. Plus tard, on a appris à soulever l'écorce de certaines essences forestières et à en faire des panneaux par compression et dessiccation sous de grosses pierres [2].

1. Rivière Mosaka.
2. Bondjos, Misanga, Fangs.

Les dimensions de cette hutte rudimentaire sont suffisantes au plus pour le couple primitif. Au fur et à mesure que la famille s'accrut par l'adjonction de nouvelles épouses et par les naissances, la hutte s'allongea indéfiniment, sans accroître, en coupe transversale, ses dimensions premières. La segmentation par des cloisons intérieures ne vint qu'ensuite et donna naissance à deux sous-types : cloisonnement

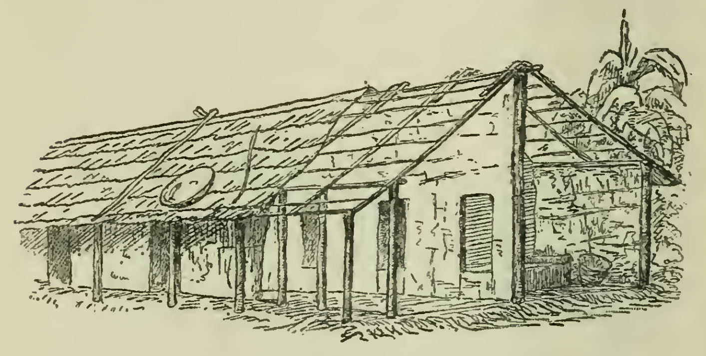


Fig. 6. — Construction de la case à cloisonnement longitudinal.

longitudinal et cloisonnement transversal. De ce dernier est issue la case quadrangulaire séparée.

a) *Cloisonnement longitudinal.* — D'après le premier système [1] une cloison partage la case continue dans le sens de la longueur en deux parties, le plus souvent inégales. La partie antérieure, qui s'ouvre sur le dehors par des portes percées de distance en distance, forme un long boyau, qui sert à la fois de cuisine,

1. Moyen-Oubanghi.

de salle à manger, de dortoir pour les gens de peu. La partie postérieure est sectionnée à son tour par des cloisons transversales en un certain nombre de petites loges communiquant avec la salle commune par des portes basses et étroites. Ce sont autant de chambres à coucher pour les ménages.

b) *Cloisonnement transversal.* — Le sous-type à cloisonnement transversal[1] reflète évidemment l'œuvre de gens à caractère indépendant. La longue case continue contient toujours la famille; elle en est le symbole concret. Mais les cellules qui la composent n'ont plus un appareil à la fois circulatoire et nerveux commun à toutes. Le terrain de rencontre est la place publique ou la case aux délibérations.

c) *Cases séparées.* — Je ne saurais déterminer si le type des cases isolées est une production spontanée ou provient du sectionnement de la case continue. J'incline vers cette dernière hypothèse pour deux raisons. D'abord, elle paraît plus naturelle et plus logique. Ensuite, elle est presque démontrée par un type de transition que l'on rencontre dans la Sanga, aux environs de Ouesso. Là, quelques grands chefs édifièrent de vastes et hautes cases rectangulaires, répondant à un style nettement différent de la longue case continue. On y retrouve toutefois la même préoccupation de groupement familial trahie par les loges disposées côte à côte sur trois faces du pourtour inté-

1. Fang.

rieur et par la loge unique élevée au milieu de l'espace central pour l'époux et le maître commun.

La case rectangulaire séparée[1] apparaît comme le type le plus élevé de l'architecture indigène. C'est l'habitation la plus commode, la plus logeable, la plus susceptible d'améliorations dans sa grandeur, dans ses proportions, dans son aménagement, celle qui respecte le mieux les secrets et l'intimité de la vie privée.

Je ne crois pas que, dans l'intérieur du continent, là où les influences étrangères ne se sont pas fait sentir, on puisse trouver un seul exemple de case séparée divisée en plus de deux chambres, à savoir une chambre à coucher, pièce exiguë réservée aux deux époux, et une pièce banale, servant à la fois de cuisine, de salle à manger, de dortoir pour les enfants et le personnel domestique. Les trois ou quatre pièces, que l'on voit aux cases de la côte, sont, sans aucun doute, imitées des maisons européennes.

B. — Construction.

Pour que le lecteur soit mieux à même de se représenter les conditions d'existence de ces peuplades, il me paraît utile d'entrer dans quelques détails très succincts sur le choix des matériaux et leur mise en œuvre.

1) *Dimensions des cases.* — Sauf de rares exceptions, les dimensions des habitations nègres sont très exiguës.

1. Bobanghi, Batéké, Bakongo, peuplades de la côte.

Il est souvent impossible de s'y tenir debout, si ce n'est dans la partie médiane. On n'y entre que ployé en deux. Les chambres, je devrais dire les « compartiments », à coucher sont si étroites en tous sens qu'on ne peut s'y étendre tout de son long. Je n'ai vu de peuples ayant construit, et encore exceptionnellement, quelques cases spacieuses, que les pseudo-islamisés du Nord et une tribu de la Moyenne-Sanga. Les premiers[1] n'ont sûrement fait qu'imiter les Turcs et les Européens. Chez les seconds[2], les deux ou trois vastes édifices qu'ils ont construits ne furent que des palais élevés à la gloire de leur invincible conquérant, leur Sésostris en miniature, Minganga.

La règle est donc l'exiguïté. Exiguïté évidemment imposée par les nécessités locales et dont les principales raisons me paraissent les suivantes. — D'abord, simplicité de construction pour des outils et une industrie rudimentaires. — En second lieu, l'inutilité de construire de vastes édifices pour n'y passer que les quelques heures consacrées au sommeil ou la durée d'une tornade. — Enfin, et peut-être surtout, la protection contre le froid et l'humidité. Pour des gens qui vivent à peu près nus et ne connaissent point la couverture de laine, il n'y a d'autre ressource contre la glaciale fraîcheur de la nuit que de se pelotonner tous, corps contre corps, dans un espace aussi resserré que possible et facile à échauffer avec une simple

1. Zandés.
2. Pomos.

bûche en ignition. Des administrateurs, animés d'un louable souci d'améliorer le sort de leurs sujets, ont essayé de leur faire adopter des demeures spacieuses. Lorsqu'ils ont pu l'obtenir par obéissance. on a vu les heureux propriétaires soit déserter leurs demeures somptueuses et continuer d'habiter leurs huttes basses et enfumées, soit construire à l'intérieur de leurs palais des réduits minuscules, qui les ramenaient à leurs coutumes natives. Ce petit exemple démontrerait une fois de plus, s'il était nécessaire, que tout se tient dans le progrès et qu'un perfectionnement dans les mœurs n'est possible qu'avec le concours d'une multitude d'autres perfectionnements de détail, qui, pour accessoires qu'ils paraissent, n'en sont pas moins indispensables. L'habitation humaine se montre, une fois encore, moulée sur son occupant, sur ses mœurs, son caractère, ses aptitudes physiques et intellectuelles. Si les indigènes de la côte ont adopté un mode d'architecture plus approché du nôtre, c'est qu'ils ont, du même coup, européanisé tout leur genre de vie, costume, literie, mobilier, alimentation.

2) *Charpente.* — Les poteaux, colonnes et sablières sont formés des troncs de très jeunes arbres ou de branches bien droites. Leur diamètre n'excède guère 0 m. 10 à 0 m. 15. Les pièces intermédiaires, entrant dans la confection des murs et cloisons, sont des branchages quelconques ou des rachis de feuilles de palmier. Les montants sont choisis fourchus ou sont

entaillés à leur extrémité supérieure pour recevoir les pièces horizontales, sablières, faîtières ou autres.

3) *Assemblages*. — Toutes les pièces de la construction sont assemblées avec des lianes. La liane. choisie de la grosseur du pouce environ et prise aussi longue que possible, est fendue en deux ou quatre dans le sens de la longueur. On la fait séjourner dans l'eau pour l'assouplir. Au moment de la mettre en usage, on la tortille en divers sens pour en libérer les fibres; elle se transforme ainsi en une sorte de faisceau de filasse. Après dessiccation, ces ligatures sont d'une extrême résistance. — Les assemblages qui exigent moins de solidité se font avec des liens d'écorce verte, auxquels on fait subir la même opération du tortillement.

4) *Toiture*. — Les matériaux qui composent la toiture varient avec les contrées, et aussi la manière de les mettre en œuvre.

On a vu comment est façonné le haut chapeau pointu des cases coniques. La description très succincte que je vais donner de la structure des toits de cases quadrangulaires y sera aisément applicable.

La charpente est constituée par une faîtière reposant sur l'extrémité de poteaux verticaux placés aux pignons et de distance en distance sur l'axe médian de l'édifice. La toiture à deux pentes repose en son milieu sur cette faîtière et, de part et d'autre, sur deux

sablières portées par des poteaux verticaux compris dans l'épaisseur des murs extérieurs. La faîtière est habituellement formée par des rachis de feuilles de palmier, dont certaines peuplades respectent même la courbure, ce qui donne à leurs toits une forme de carène de bateau renversé[1]. Point de tirant jeté d'une sablière à l'autre. L'écartement des murailles et l'écrasement de l'édifice ne sont évités que par la solide implantation des poteaux en terre. La toiture est d'ailleurs composée de matériaux légers et inclinée de 40 à 45 degrés sur l'horizontale. De plus, les grands poteaux qui supportent la faîtière reçoivent du même coup la majeure partie du poids des chevrons et de la couverture.

Les chevrons, faits en rachis de feuilles de palmier, reposent sur la sablière, d'une part, et sur la faîtière, de l'autre. La structure fibreuse de la fronde du palmier permet de la replier à cheval sur la faîtière. La partie repliée est liée tant avec la faîtière qu'avec le chevron correspondant du côté opposé. Vers son extrémité inférieure, le chevron est fortement attaché à la sablière, qu'il déborde de 0 m. 40, 0 m. 50 ou davantage. Des baguettes légères sont fixées en travers des chevrons en manière de lattes. — C'est sur cette carcasse que repose la couverture, composée soit de feuilles, soit de paille : feuilles dans les pays de forêts ; paille, dans les pays de plaines herbeuses.

1. Pomos.

La seule feuille qui donne des toitures à la fois étanches et durables sont les folioles latérales des frondes de divers palmiers, des genres *elæis*, *raphia* et *phœnix*. Ces folioles sont détachées avec un couteau de leur rachis commun ; pliées, encore fraîches, au dernier tiers à partir de leur base ; juxtaposées à cheval sur une mince baguette plate et épinglées dans cette position à l'aide de petits éclats de bois. On forme ainsi des panneaux légers et à l'épreuve des pluies, que l'on dispose sur la charpente du toit, à la manière de tuiles, par rangées successives se recouvrant des deux tiers ou des trois quarts.

Pour les couvertures en paille, on emploie la grande herbe de Guinée. Les uns la jettent simplement par poignées sur la carcasse du toit, le chaume en haut, le limbe en bas. On commence par le bord inférieur du toit et l'on va en remontant par couches successives. Les couches sont maintenues de place en place par des baguettes transversales, qu'on relie à la carcasse par des lianes à travers la couche même de paille. — D'autres, plus soigneux, font d'abord des sortes de petits balais ou javelles de la grosseur du bras, dont la mise en œuvre répond à deux écoles. La première école met le chaume en haut, comme précédemment ; ce n'est donc pas, à proprement parler, un nouveau mode de couverture. La seconde école met, au contraire, le chaume en bas et le limbe des feuilles en haut. Les javelles sont placées côte à côte, bien serrées en rangées régulières. Chaque rangée empiète large-

ment sur la rangée inférieure, de manière à former une série d'échelons à bord net et bien aligné, d'un effet assez gracieux.

5) *Murs et cloisons.* — Les murs extérieurs et les cloisons intérieures sont faits, soit en feuilles quelconques, soit en panneaux de folioles de palmier, soit en paille, soit enfin en écorce, selon les ressources du pays. Les parois en écorce se trouvent surtout chez les populations sylvestres. Nulle part on n'emploie quoi que ce soit qui ressemble à de la maçonnerie, pierre, torchis, pisé ou brique. La seule exception est le bas mur des cases rondes ; encore les faibles dimensions de cet ouvrage le réduisent-elles presque à un simple bourrelet formé en repoussant la terre avoisinante jusqu'à la circonférence de base de la case future.

6) Il n'existe pas de *fenêtres* ni ouvertures quelconques autres que la porte.

7) Partout les *portes* sont étroites et basses. Dans la case conique, ce n'est souvent qu'une sorte de trou de 0 m. 80 à 0 m. 90 de hauteur au-dessus du sol, par où l'on ne peut, par conséquent, pénétrer qu'en rampant. — L'entrée des huttes du type quadrangulaire atteint de 1 mètre à 1 m. 50 ; mais sa partie inférieure est très souvent obstruée par un seuil de 0 m. 30 à 0 m. 40 de hauteur, de telle sorte que, pour s'introduire dans l'intérieur, il faut à la fois se

courber, relever les genoux et s'effacer de côté, vu l'étroitesse de l'huis, qui n'a guère que o m. 50 à o m. 60 de largeur.

La clôture des portes est assurée par les moyens les plus simples. Un panneau d'écorce ou de paille est appliqué à l'extérieur et retenu par une liane à une traverse intérieure. — Des tribus plus ingénieuses ont inventé un système de panneau suspendu à une tringle horizontale et glissant parallèlement au mur comme la porte d'un wagon à bagages. — On trouve entre Brazzaville et la côte un mode de fermeture original qui fonctionne à peu près à la manière d'un éventail. Les bêtes ne peuvent franchir cette barrière, et c'est le principal but cherché. Les humains passent difficilement. Mais l'humidité et le froid ont leurs grandes et petites entrées. — L'art de la serrurerie est encore à naître dans l'Afrique tropicale.

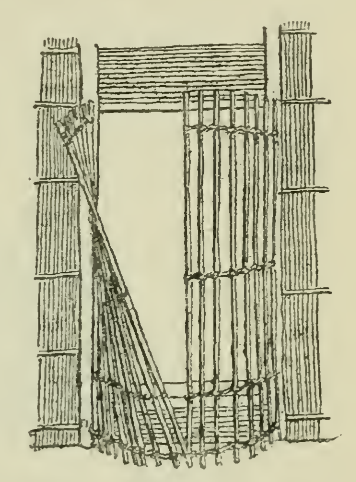


Fig. 7. — Modèle de porte (vallée du Niari).

Les portes intérieures sont plus basses encore et plus étroites que les portes extérieures.

C. — Maisons communes, communs et dépendances.

En plus des locaux d'habitation, le village se complète par des constructions d'affectations très diverses. Énumérons les principales.

1° Ce sont d'abord des dais plats de paille, montés sur quatre pieux et sous lesquels les gens du village passent à l'abri du soleil les heures chaudes de la journée. Le hangar, constitué par un toit à double



Fig. 8. — *Abègn* ou corps de garde.

pente monté sur des poteaux et sans mur, est un perfectionnement du dais; il préserve aussi bien de la pluie que du soleil. Là se tiennent, non seulement les oisifs, mais encore les ouvriers d'art, potiers, forgerons, armuriers, fabricants d'ustensiles et outils, et, sur les hauts plateaux, les filateurs et les tisserands.

2° Le plus curieux et le plus important de ces édifices accessoires est appelé, selon les tribus, *abègn*

(Fang), *bândza* (Moyen-Oubanghi), *bândjo* (Sanga). C'est à la fois le corps de garde et la maison commune. A l'origine, le corps de garde a une affectation surtout militaire. Il consiste alors en une case rectangulaire, couverte par un toit à double pente, sans cloisonnement intérieur. Les murs sont formés de gros pieux jointifs, verticalement fichés en terre. On y pénètre par deux portes percées en vis-à-vis. Pour rendre l'accès plus difficile et la défense plus efficace, ces ouvertures sont très étroites et, par surcroît, pratiquées obliquement dans l'épaisseur de la paroi. Des interstices, jouant le rôle de meurtrières et de judas, sont ménagés entre les pieux. Cette sorte de blockhaus est placé en un endroit tel qu'on soit obligé de le traverser pour pénétrer dans le village.

Dans les pays où les menaces de guerre ne sont plus à l'état permanent, le corps de garde, prenant un aspect plus débonnaire, a évolué vers la simple maison commune. On le construit alors, non plus en gros pieux, mais en matériaux légers. Les portes sont larges, béantes et multiples.

L'appréhension des surprises a jadis donné naissance, en quelques pays d'humeur inquiète et batailleuse[1], à des miradors, où des sentinelles postées surveillaient les environs. C'étaient de simples planchers de branchages établis sur des poteaux élevés ou dans la ramure des arbres. Ce genre d'ouvrage a tout

1. Haute et Moyenne-Sanga.

à fait disparu ou est devenu extrêmement rare à l'heure actuelle.

3° Les constructions d'usage domestique ou communs sont à peu près ignorés en pays noir. On a déjà vu que la cuisine se prépare dans la maison même d'habitation. Les magasins, quand l'utilité s en fait sentir, sont pris dans une partie de la maison d'habitation, momentanément affectée à cet usage. La basse-cour est partout, en plein air et dans la case commune : chèvres, porcs et volailles trouvent, au besoin, une large hospitalité sous le même toit que les humains. Quelques tribus de mœurs pastorales leur construisent des abris spéciaux. Ce sont parfois de petites cages très basses, couvertes en paille et posées à même le sol, sur la place du village. D'autres fois, on construit des niches sur des poteaux, à une hauteur suffisante pour en soustraire les hôtes à l'atteinte des carnassiers.

4° Les peuples mangeurs de grains, qui sont originaires du Nord, engrangent mil, maïs, sésame, arachides dans des sortes de grandes cuves d'argile séchée, couvertes d'un toit pointu en chaume et montées sur des poteaux (Pl. XI, 6). Cette surélévation a pour but de soustraire les provisions aux entreprises dévastatrices des termites ; ou plutôt elle permet de surveiller et de détruire, dès qu'elles apparaissent, les galeries que ces névroptères bâtissent à

la surface des bois pour relier, à l'abri de la lumière, la précieuse récolte à leurs demeures souterraines.

II. — *Disposition du village.*

L'arrangement des cases pour former le village répond à leur type architectural. On peut presque sans exception émettre ce principe général : — case continue, ordre parallèle ; — case séparée, ordre dispersé.

A. *Ordre parallèle.* — L'ordre parallèle est constitué par deux cases continues se faisant vis-à-vis et laissant entre elles une large rue ; ou bien par deux séries de cases continues, à peu près alignées sur le prolongement les unes des autres. mais toujours avec la rue intermédiaire. Tantôt le village ne comprend qu'une très longue allée. Tantôt il est composé d'un certain nombre de formations semblables juxtaposées, les cases de chaque formation se trouvant adossées à celles des formations voisines. D'autres fois enfin, l'allée médiane s'élargit considérablement et est barrée à l'une de ses extrémités par une troisième case continue; l'ensemble affecte la forme d'une place fermée sur trois faces. Le village comprend alors une ou plusieurs dispositions pareilles accolées et s'ouvrant du même côté.

Ces diverses dispositions se complètent souvent par des corps de garde ou cases à palabres, placés aux

deux extrémités du village et de distance en distance dans l'allée centrale. Le village à allée unique, long serpent coupé en anneaux par les *abègn* ou *bândza*, se présente ainsi comme une véritable place forte tournant, sur toute sa longueur, le dos à l'ennemi et défendue à ses deux entrées par des bastilles.

B. *L'ordre dispersé* se définit de lui-même. C'est l'irrégularité, l'absence de symétrie, l'édilité du hasard; c'est un tas d'habitations, où chacun pose sa case comme il lui convient, sauf entente avec ses voisins. Le nombre de huttes de ces agglomérations est extrêmement variable. Ici, chaque groupe compte de deux à dix cases au plus [1]. Ailleurs, le village se développe sur plusieurs kilomètres de longueur et compte plusieurs milliers d'habitations [2].

C. *Jardins et plantations*. — Dans les villages à cases dispersées, les jardins sont au milieu et autour du village. L'ordre parallèle ne permet le potager qu'en dehors du village et en arrière des cases continues. Ces jardins ne comportent que les petites cultures, celles d'usage en quelque sorte journalier, telles que bananes, patates, haricots, colocase, arachides, piment, gombo (*Hibiscus esculentus*), amaranthe, etc.

Les grandes plantations sont reléguées soit dans

1. Bakamba.
2. Yakoma.

la banlieue du village, où elles forment un second plan de cultures autour des habitations, soit en des endroits écartés de la brousse pour les soustraire aux pillards de passage. En ces lieux prudemment dissimulés, on construit souvent quelques modestes huttes, où sont isolés les malades, les infirmes, les femmes enceintes, les possédés, etc.

III. — *Emplacement du village.*

L'emplacement choisi pour le village trahit encore le caractère et les mœurs de ses habitants. Ici, insouciance ou confiance; là, méfiance et circonspection; ailleurs, mercantilisme ou talent d'industrie. Généralement, au moins dans le bassin du Congo, on recherche l'abord des rivières. Les grands cours d'eau offrent comme particularité géographique commune un bourrelet riverain bordé de part et d'autre par deux dépressions : l'une remplie en tous temps par le grand courant; l'autre annuellement inondée au moment des crues. Ce bourrelet est l'emplacement favori des grands villages. C'est là qu'ils sont aussi près que possible de la « route qui marche »; c'est là également qu'ils ont le moins de chances d'être visités par l'inondation annuelle.

Les tribus éloignées des cours d'eau importants choisissent de préférence des mamelons ou collines entourés par des ruisseaux d'eau vive.

Il est remarquable que, à part les riverains du

haut Oubanghi, la plupart des populations à huttes coniques sont, en quelque sorte, hydrophobes. Elles

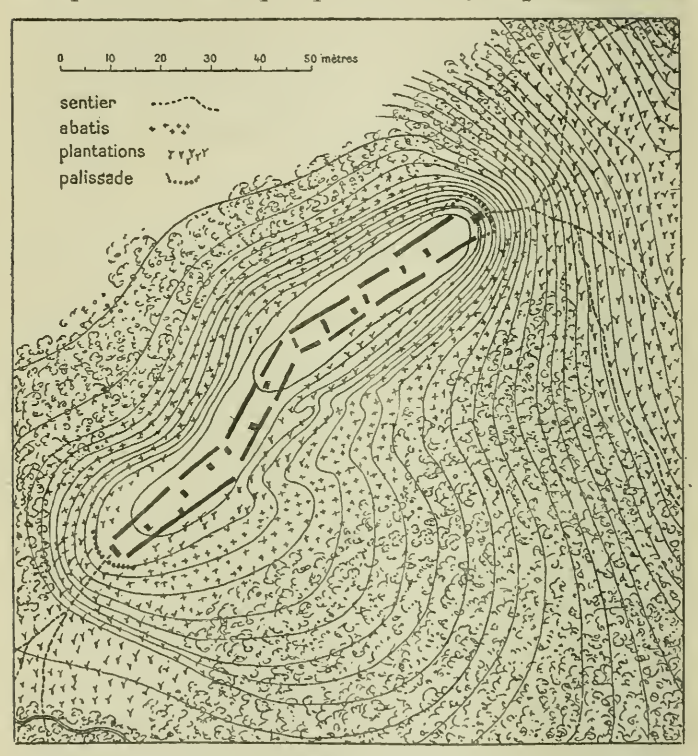


Fig. 9. — Type de village fortifié. Village de Golabied (Bakouli),[1] d'après un levé de M. le lieutenant Debrand.

recherchent les croupes dénudées et arides, grillées par le soleil. C'est ainsi que j'ai vu maint village des plus considérables[1], et même des capitales de sultans,

1. Zandés,

qui se condamnaient à aller chercher l'eau dans des calebasses et des jarres à plusieurs kilomètres de distance. D'autres, pour les usages domestiques, puisent à de petits trous creusés dans le lit des ruisseaux desséchés, où croupit un liquide boueux, nauséabond, infesté d'une vermine grouillante et d'une flore cryptogamique exubérante.

Chez les peuples de mœurs guerrières[1], les villages à cases continues et à disposition parallèle sont perchés stratégiquement sur des hauteurs escarpées, gravissant un raidillon, dévalant l'autre versant, interrompus par un ruisseau, reformés sur la pente suivante, découpant un coin de forêt, biaisant au travers d'une clairière, mais partout épiant les chemins, surveillant les abords : un œil sur telle colline, un œil sur la perspective de telle vallée; sa griffe maîtresse posée sur un tournant de rivière ou sur un seuil dangereux. Les flancs, auxquels la chaîne de cases tourne le dos, sont défendus par des abatis d'arbres, par des fosses, par des chausse-trapes et des échardes. Leur position dominante, le chaos tumultueux des géants de la forêt, les détours savamment ménagés des sentiers d'accès, la traîtreuse épaisseur des fourrés, l'escarpement des pentes, un sol argileux et glissant, le réel courage des guerriers[2] ne laissent pas que de rendre dangereuse,

1. Ogowé, Moyen-Oubanghi.

2. J'ai vu des Pahouins, demeurés dans un village bombardé et incendié, attendre de pied ferme la compagnie de débarquement et ne se replier dans la forêt, en lâchant leur dernier coup de fusil, qu'au moment d'être enveloppés par nos laptots.

même pour nos troupes régulières, l'attaque de ces citadelles de bois, d'écorce et de feuilles.

Voilà, en une description volontairement hâtive, le village situé, construit, arrangé. Cette anatomie, si aride qu'elle fût, était nécessaire. Essayons maintenant d'en étudier la vie, la physiologie, les fonctions de nutrition et de relation. Nous essaierons ensuite de pénétrer sa psychologie et sa morale collectives. Je sais bien que, en bonne logique, il n'y a pas de démarcation absolue entre les diverses parties du mécanisme social. Mais je trouverai dans cette division, si artificielle qu'elle puisse paraître, quelque simplicité d'exposition; et le lecteur, de son côté, je pense, intuition et clarté.

CHAPITRE II

LE VILLAGE, ÊTRE VIVANT

J'étudierai les diverses fonctions de la vie du village dans l'ordre qui me paraît le plus naturel, j'entends dans l'ordre selon lequel on est autorisé logiquement à échelonner leurs apparitions successives dans les sociétés primitives, à savoir : — division du temps; — hygiène; — alimentation; — vêtement; — meubles, ustensiles, outils; — commerce. La même méthode appliquée à chacune de ces fonctions. nous conduira à rechercher, parmi les tribus qui peuplent l'Afrique équatoriale, les témoignages actuels de leur origine et de leur histoire, ainsi que le développement des industries auxquels elles ont donné naissance. Cette étude m'amènera quelquefois à redire des choses sues et tombées dans le domaine commun. Je ne crois pas devoir me départir de ma résolution première de ne me préoccuper en rien des doctrines classiques; heureux si les sociétés nègres vérifient une fois de plus des théories déjà faites et prouvées par ailleurs.

A. — *Division du temps.*

Tout ici-bas est fonction du temps. Pour l'homme en particulier, le temps est le cadre dans lequel il fait entrer les actes de sa vie. A l'origine, il le subit sans le comprendre. La plupart des Nègres vivent dans l'ignorance complète de ce facteur important de leur existence. Le temps n'a pour eux ni mesure, ni valeur. L'incessante variation des choses, la mutabilité de leur être ne les frappent pas et ne les touchent guère. Aucun regret du passé, aucune appréhension de l'avenir. Point de souvenir attendri de l'enfance, point d'espérance pour l'âge mûr et la vieillesse. L'heure fatale de la mort est si lointaine qu'on ne s'en avise point.

Les phénomènes célestes ne sollicitent pas davantage leur attention. Ils n'ont aucune idée arrêtée sur la révolution diurne apparente de la voûte céleste et encore moins sur le mouvement propre de la Lune et des planètes. Tout cela est un jeu du hasard, indigne, à coup sûr, d'arrêter un esprit sérieux. Ils ont tout juste remarqué la périodicité des saisons, le retour de la Lune avec des phases semblables. Mais ils n'ont pas constaté la régularité de ces phénomènes. Ils n'ont jamais songé à compter le nombre de jours compris dans les divers cycles astronomiques. La femme ne sait pas même prévoir le retour de son flux menstruel. La durée de la gestation est pour elle indéterminée et



VILLAGE DES BORDS DU NIARI

PLANCHE XII

Ad. Cureau, *Sociétés primitives*

variable selon les sujets. Chaque fois que j'ai essayé de convaincre des femmes de l'uniformité de cette durée, je me suis heurté au scepticisme le plus absolu et, qui pis est, je me suis attiré des railleries.

Cependant, pour les affaires, les voyages, les rendez-vous, on compte par jours, à condition qu'il ne s'agisse que de peu d'unités. Le nombre de nycthémères est exprimé par le nombre de nuits qu'il comprend. On dit : « Après trois nuits, tu viendras me voir. » Ou bien : « Tu dormiras trois nuits, puis tu viendras. » C'est ce qui fait que certains idiomes traduisent notre mot « jour », dans le sens de nycthémère, par le mot indigène qui signifie « nuit[1] ». D'autres ont un mot spécial correspondant à l'allemand *tag* ou à l'anglais *day*.

La seule partie pratiquement intéressante du nycthémère sous ces climats est le temps de présence du Soleil au-dessus de l'horizon. L'impossibilité, le danger même, de circuler dans le pays après la chute du jour contraint les humains à l'inaction durant la nuit, sauf pour la danse, quand la Lune brille. On sait que, sous les tropiques, les heures du lever et du coucher du Soleil oscillent, à quelques minutes près, autour de six heures du matin et de six heures du soir. Entre ces deux limites le Nègre n'a pas établi de divisions intermédiaires. Quand on veut spécifier un moment de la journée, on désigne avec la main la position du Soleil dans le ciel à l'heure considérée. Car on sait aussi que,

1. Fang.

dans la zone périéquatoriale, l'arc horaire, à peu près perpendiculaire à l'horizon, est sensiblement proportionnel au temps et le même en toutes saisons.

Dans le Bas-Congo, il existe une sorte de semaine de quatre jours[1]. A chacune de ces dates correspond la tenue d'un marché dans une localité déterminée.

On a rarement occasion de compter par lunes. On ne fait pas de projet à échéance aussi longue.

Le retour des saisons sèche et pluvieuse, les crues périodiques des grands cours d'eau règlent le moment favorable des cultures, l'époque des voyages par terre ou par eau, les expéditions de chasse ou de pêche. Notre mot « année » a sa traduction dans les idiomes de la côte. Mais, si le vocable qui le désigne a la forme indigène, il n'y a nul doute, à mon avis, que l'idée n'en soit d'importation européenne. Ce qui le prouverait bien, c'est l'inhabileté de nos engagés, surtout dans les débuts de notre occupation, pour évaluer la durée de leurs services accomplis[2].

Je ne crois pas utile de développer longuement les raisons de l'indifférence du Nègre en matière de temps. Infériorité intellectuelle, obtusion du sens de l'observation : sans doute. Plaidons cependant les circonstances atténuantes. Le ciel est masqué par les fron-

1. Les jours de cette semaine sont désignés par les noms suivants : chez les Bakamba : *mpika*, *nkoy*, *boukondzo*, *boudouka*; — chez les Bakougni : *sono*, *nkoyo*, *boukondzo*, *boudouka*; — chez les Bayaka du Congo belge, d'après Torday et Joyce : *poungou*, *goun*, *tek*, *bouyouka*.

2. D'après M. Dusseljc, directeur de la Société « l'Alimaïenne », les Batéké de l'Alima auraient une notion exacte de l'année, qu'ils diviseraient en quatre saisons.

daisons dans les pays boisés. L'immense région fluviale est ensevelie sous des brumes éternelles qui, se condensant en nuages dès la tombée de la nuit, tendent sur le ciel un voile impénétrable, pendant la plus grande partie de l'année. A travers tant d'obstacles, comment eût-on pu découvrir les variations du mouvement du Soleil, d'ailleurs minimes sous ces basses latitudes? Comment repérer sur la voûte céleste la course des astres à marche sensible? Comment apercevoir la coïncidence entre les phénomènes astronomiques et les grands phénomènes terrestres, saisons et crues? Remarquons en outre que le feuillage des arbres est toujours vert, qu'il n'y a point d'oiseaux à migrations annuelles. D'autres préoccupations très prosaïques font tort à la contemplation des cieux : c'est le froid, c'est la faim, c'est la lutte incessante contre une nature animale et végétale hostile à l'homme. Le culte d'Uranie, qui a enseigné aux hommes la mesure du temps, exigeait des contrées sèches, au ciel limpide, des saisons bien tranchées dont la constatation s'imposait aux sens par des impressions alternées de froid et de chaud, les loisirs de la vie pastorale, une température moyenne et clémente; la vie quotidienne assurée par la toison, le lait et la chair des troupeaux. — Le famélique n'est point contemplateur.

B. — *Hygiène.*

J'ai déjà traité précédemment[1] l'importante question de la propreté corporelle. Ce que j'ai dit de l'individu suffit à faire entrevoir ce qu'est l'hygiène publique. Ce n'est pas que l'on ignore l'usage du balai. Cet ustensile domestique est simplement tiré d'une branche feuillue ou d'une fronde de palmier. Le milieu du village, les places, l'allée médiane sont débarrassées des herbes et balayées presque journellement. Chacun nettoie le devant de sa case. Les immondices sont rejetées derrière les huttes, sur le pourtour du village, où règne une zone innommable de noyaux de palme, d'ossements, d'épluchures en putréfaction, d'excréments animaux et humains : fumier très profitable, à coup sûr, à la prospérité du jardin de bananiers, mais foyer de pestilence et séjour paradisiaque pour des nuages de mouches de toutes tailles et de toutes couleurs.

Il n'existe point d'endroit consacré comme lieux d'aisances[2]. C'est encore le même jardin qui reçoit le superflu de la nutrition, ainsi que la poignée de feuilles ou la baguette qui a servi à conclure l'opération. Il n'y a pas grand inconvénient à cela, au temps des grandes pluies de la saison chaude, qui entraînent tout dans leur torrent; mais, durant la période de sécheresse,

1. Page 180.
2. Notons cependant, au Gabon, l'endroit voisin du village et appelé *ogombo*.

on ne peut s'empêcher de regretter la senteur anisée des palmiers en fleur.

J'ai précédemment distingué les populations de l'Afrique équatoriale en tribus propres et tribus sales, les premières riveraines des grands cours d'eau. les autres purement terriennes. Celles-là étendent assez bien à la communauté les soins que les individus prennent de leur personne. Celles-ci se partagent fraternellement leur malpropreté [1]; elles croupissent dans la poussière, la fange et la crasse; se repassent les virus. les ulcères. le pian. la lèpre et. depuis l'occupation européenne, la syphilis. La vermine pullule : pous, *phtirius*, punaises, tiques. La puce chique y prospère et se propage avec une extrême rapidité, depuis que nous l'avons apportée en Afrique [2].

C. — *Alimentation.*

Chez toutes nos peuplades nègres, les industries alimentaires sont parvenues et se maintiennent au même stade de progrès. Nous n'avons donc aucun témoin actuel des degrés successifs de leur évolution dans l'histoire. En dehors de la chasse et de la pêche, et sauf de très rares exceptions [3], aucune d'elles ne se contente des productions spontanées de la terre, racines, feuilles et fruits sauvages. Aucune ne se

1. Fang, Zandés.
2. Je crois qu'elle a maintenant envahi toute l'Afrique équatoriale.
3. Tribus sylvestres.

nourrit de chair crue; la plupart même des denrées végétales sont consommées cuites. L'art culinaire est assez avancé : il connaît les sauces, les ragoûts, l'association des viandes et des légumes, l'emploi des huiles et des graisses, enfin les épices et l'assaisonnement.

Les peuples africains vivent sous le régime permanent de la faim. Manger tout son soûl, se rassasier jusqu'à l'indigestion est l'idée fixe du Nègre. La béatitude naît du ventre plein. Plusieurs fois déjà, au cours de cette étude, j'ai noté cet état permanent de demi-famine sur un sol vierge, qui regorge pourtant de sève et de fécondité. Il serait intéressant de rechercher les causes de cette apparente antinomie. Je ne puis en indiquer ici que les plus essentielles.

Indolence du Nègre, nonchaloir, imprévoyance : oui, certes, et pour une grande part. Mais je serais tenté de dire plutôt : découragement inconscient, sentiment d'impuissance devant des forces supérieures. Il faut tenir un grand compte des conditions ambiantes. Depuis qu'ils sont installés dans ces pays, les Européens se sont essayés à la lutte; ont-ils été beaucoup plus heureux que leurs frères noirs? Ils y ont apporté une somme énorme d'énergie et de savoir. Pour ne rien exagérer, convenons que les résultats obtenus ont été fort médiocres. Les jardins qu'ils ont créés ont de nombreux et redoutables ennemis. Tantôt la sécheresse fane les plants et les consume; tantôt des pluies diluviennes, en quelques minutes, affouil-

lent la terre, charrient les cultures ou ensevelissent les planches sous des amas de sable. L'humidité fait pourrir les espèces les plus délicates. Des légions d'insectes rapaces les dévorent : fourmis, termites, sauterelles, chenilles, hordes innombrables d'êtres minuscules, dont l'infinie multitude a raison des bois les plus durs, des obstacles en apparence les plus insurmontables. On n'a point idée, en Europe, de l'invincible ténacité de ces microscopiques ennemis. L'homme est désarmé contre l'invasion des magnans à l'assaut de sa maison. Les criquets franchissent des rivières de 100 mètres de largeur et ne reculent pas devant des barrières de flamme. J'ai vu, sur le haut Mbomou, le sous-sol si infesté de termites qu'une planche déposée à terre, le matin, en un lieu découvert, était attaquée par-dessous avant la fin du jour : car on sait que les termites n'affrontent pas sans danger pour leur vie les rayons du soleil. J'ai vu des nuées de papillons de même espèce passer, trois mois durant, sur un pays comme des flocons de neige rousse, et en rangs si pressés qu'on pouvait les abattre par dizaines en jetant sa coiffure à terre. La vraie bête féroce de l'Afrique équatoriale, la plus redoutable, c'est l'insecte.

Mais revenons aux ennemis de nos cultures. Énumérons encore : les singes, qui dévastent les champs de riz, de maïs, de sorgho ; les hippopotames, qui se vautrent dans les plantations ; les éléphants, qui les piétinent et les arrachent avec leur trompe. Combien

de fois les indigènes ne sont-ils pas venus nous supplier de les délivrer de ces voisins encombrants!

Les récoltes faites, la chaleur et l'humidité combinées en amènent la détérioration rapide. Les termites et les fourmis, aidés par les charançons, reparaissent pour achever l'œuvre de destruction.

L'élevage de la volaille et du bétail se heurte à des difficultés analogues. Poules et canards sont mal nourris, faute de graines, puisque l'homme n'en a pas assez pour sa propre consommation. Ils sont la proie d'une multitude de carnassiers de toute taille, à quatre et à six pattes, parmi lesquels les trop fameuses fourmis ne sont pas les moins terribles. Les œufs sont le mets recherché des mangoustes et autres pillards de basse-cour. Les chèvres ont pour ennemis le lion, le léopard et le python. Le cochon, très rare, est victime des mêmes ennemis, auxquels il faut joindre les cysticerques. Les essais d'élevage de gros bétail tentés jusqu'à ce jour ont échoué ou n'ont donné que des résultats très médiocres. La gent bovine succombe à diverses maladies contagieuses, contre lesquelles on n'a encore trouvé de remède ni préventif, ni curatif.

Déjà le défrichement et le peuplement humain refoulent loin des lieux habités bon nombre de ces ennemis de nos entreprises agricoles. Mais, pour les autres causes d'insuccès, ce ne sera pas trop de toutes les ressources du génie européen pour passer de la simple récolte des produits spontanés de ces pays à leur exploitation industrielle. Il faut nous résigner à

constater, pour le moment, que la culture et l'élevage dans l'Afrique équatoriale sont des sciences à créer de toutes pièces. En tous cas, nous serions mal venus de tenir rigueur aux sauvages de ces contrées de ce qu'ils n'ont pas été plus savants et plus habiles que nous.

Il est facile de dresser la nomenclature à peu près complète des denrées alimentaires de l'Afrique tropicale. Je la donne ci-après. Quelques notes explicatives préciseront les points les plus intéressants et me permettront de décrire au passage les travaux et industries qui s'y rattachent.

RÈGNE ANIMAL

Hommes, singes (toutes espèces), chien (domestique), mangouste, rat, athérure, aulacode, pangolin, antilopes (nombreuses espèces), chèvre (domestique : chair seulement, ni lait, ni beurre, ni fromage), mouton (domestique), bœufs (domestiques, chez les Dinkas seulement : lait), bœuf sauvage, éléphant, cochon (domestique), phacochère, hippopotame.

Tous les Oiseaux dont on peut s'emparer; on néglige les Rapaces et les petites espèces. Citons : perroquet jaco, pigeon-perroquet ou pigeon vert (*phalacrotréron*), tourterelles, francolin, coqs et poules (domestiques : chair, mais non œufs), pintade, outarde.

Tortue marine, crocodiles, varan, python.

Aucun Batracien.

Tous poissons de mer et d'eau douce.

Divers crustacés de mer, une crevette d'eau douce.

Chenilles, abeilles (miel), fourmis (l'insecte ailé), termites (reines, ouvrières et insectes ailés), criquets.

Mollusques marins. Dans l'intérieur, une grosse huître d'eau douce, très commune dans le Haut-Oubanghi, et une sorte de gros escargot : les seuls mollusques, je crois, de l'Afrique tropicale intérieure.

RÈGNE VÉGÉTAL

Divers Champignons.

Sorgho et petit mil (farine de graines et bière), sorgho à sucre, canne à sucre, colocase (taro), *elæis* (amande, huile, vin), borassus (enveloppe du fruit et vin), igname, ananas (importé), bananiers (fruit), *pistia* (sel), caféier (pour mémoire, non utilisé), patate, piment, sésame (huile), *bassia* (karité), *Hibiscus esculentus* (gombo), kolatier (fruits), baobab (fruits), manioc (racine et feuilles), manguier (importé), papayer (importé), *Irvingia gabonensis*, *Cucumeropsis Mannii*, *Terminalia macroptera* (huile), goyavier (importé), tamarin, arachide (fruits, huile), *voandzeia* (fruits), divers haricots et lupins.

RÈGNE MINÉRAL

Sels extraits par lixiviation des cendres de certains végétaux, notamment le *pistia stratiotes*.

Chlorure de sodium, extrêmement rare dans l'intérieur.

Argile (géophagie).

Eau.

1. — La question de l'anthropophagie a été traitée précédemment[1] avec assez de détails pour qu'il soit inutile d'y revenir ici.

2. — Il est avéré que les cannibales africains man-

1. Page 37.

gent les chiens. Ils les engraissent même pour la boucherie. La plupart des tribus non anthropophages s'abstiennent de cette nourriture. Il me paraîtrait téméraire de tirer de là un argument en faveur de la théorie qui voit une relation constante entre l'anthropophagie et le goût pour la chair du meilleur ami de l'homme.

3. — Le Nègre professe si peu d'aversion pour la viande faisandée qu'on pourrait croire qu'il la préfère à la viande fraîche. Il ne répugne nullement à recueillir et cuisiner des charognes en pleine décomposition, des chairs putréfiées, bleuâtres, tombant en lambeaux et dégouttantes de sanie. Les anciens commandants de la station de Banghi ont dû longtemps poster dans le cimetière une sentinelle en armes pour soustraire les morts récemment enterrés à la voracité des indigènes. Lorsqu'on reproche au Nègre son appétit de la viande pourrie, il réplique naïvement qu' « on ne mange pas l'odeur ». En revanche, par une inexplicable contradiction, il affiche un dégoût méprisant en voyant les Européens manger de l'ail, de la salade et du fromage avancé.

4. — La capture des espèces animales et la préparation de leur chair est l'occupation capitale du village. Les principales espèces domestiques, moutons, chèvres, auxquelles j'ajoute tout de suite la poule, n'ont point leurs semblables à l'état sauvage. Ce sont donc des emprunts faits, il y a fort longtemps, à des peuples plus avancés. Depuis lors, leur propagation

s'est faite de proche en proche au milieu des difficultés que j'ai énumérées plus haut. Ce petit bétail s'élève tout seul, comme il peut. Il est rare. Sa chair est maigre, coriace et de mauvais goût.

La faune sauvage est grandiose et redoutable. Pour capturer le gros gibier, il faut des engins : armes, filets et pièges. Le problème s'est beaucoup simplifié, depuis l'introduction en Afrique des armes à feu. Mais, lorsque l'arsenal du noir se réduisait à la lance, au javelot et à la flèche, la chasse était un jeu aléatoire et dangereux. A cela se réduit encore l'armement de ces négrilles que j'ai présentés, au Livre premier, comme les aborigènes probables de l'Afrique tropicale. Ceux-là savent ramper sans bruit sous les taillis de la forêt fangeuse. Ils se postent sur la lisière des brisées frayées dans le fourré par l'épaule des pachydermes, dont les touffes de poils accrochées aux épines des raphias et les souillures vaseuses imprimées par leur frôlement sur les arbres attestent la gigantesque stature. Ils se tapissent à mi-corps dans le fumier des feuilles pourries et des bois vermoulus. Là, ils attendent pendant de longues heures dans la puanteur fauve des bauges à éléphants. Lorsque les lourdes silhouettes apparaissent dans la lueur verdâtre du sous-bois, aux indécises clartés qui précèdent ou suivent le matin ou le soir, l'homuncule laisse défiler la bande ; mais, sitôt qu'arrive le dernier, le plus vieux, qui marche à l'arrière-garde, brusquement le petit chasseur saute entre les pieds

de la bête, lui plonge dans le ventre une lance au large fer barbelé, puis d'un bond se dérobe derrière un arbre aux fureurs du géant blessé. Ce n'est que le premier acte de la tragédie. L'éléphant est très long à mourir, si quelque organe essentiel n'est atteint du premier coup. Le monstre s'enfuit éperdument à travers la forêt. Et son minuscule adversaire doit le poursuivre à la piste quelquefois pendant un jour, deux jours, le harceler, pour n'en demeurer enfin maître que très loin du point de départ. On retourne donc au village chercher du renfort. On dépèce l'énorme monceau de chair; on en boucane le plus que l'on peut; puis on rapporte le butin, après s'être préalablement gorgé de viande sur le lieu même de la victoire.

Malgré la grandeur de l'animal, la chasse à l'éléphant n'est pas si dangereuse que celle de l'hippopotame et surtout celle du bœuf. Les gens du Moyen-Congo[1] ont imaginé contre l'hippopotame une sorte de harpon, dont le fer, gros et barbelé, se détache du manche, tout en lui restant relié par une longue corde. Le manche est allégé par un flotteur qui signale le gisement de la victime. Car l'hippopotame blessé se noie, coule au fond de l'eau et ne reparaît à la surface que gonflé par les gaz de la putréfaction.

Dans les pays de vastes plaines[2], plusieurs villages s'associent en saison sèche pour la chasse. On incendie

1. Rivière Mosaka.
2. Plateaux achikouya et batéké; sultanats du Haut-Mbomou.

les herbes au vent des cantons giboyeux, de manière à former une large enceinte de flammes. Les hommes se postent sous le vent avec de longs et solides filets assez semblables à des seines ; ou bien ils se munissent de toutes armes de hast et de jet, voire même de simples bâtons. On tue au passage les bêtes affolées par les ténèbres de la fumée et le crépitement du feu, et l'on en fait un grand carnage. On se gave de viande pendant plusieurs jours. C'est l'allégresse de la faim une bonne fois satisfaite et des ventres repus. En même temps, on en fume le plus que l'on peut, pour prolonger cette ère fortunée de ripailles et d'assouvissement. Ces massacres annuels présentent beaucoup et d'énormes inconvénients. Ils sont une occasion de gaspillage désordonné. Le Nègre engloutit la viande jusqu'à l'indigestion et au vomissement : répugnantes orgies sans autre lendemain que l'ordinaire et cruelle disette.

L'antilope se défend par sa méfiance et la vélocité de sa course. Les tribus des pays couverts de maquis [1], où la battue est impraticable, savent les attirer à portée de la sagaye en imitant leur bramement au moyen d'un appeau introduit dans le nez.

Contre les grosses bêtes, éléphants, hippopotames, bœufs, on emploie des pièges. Je n'en connais que deux sortes : la fosse, dont le principe est universellement connu ; et un système plus compliqué et vrai-

1. Kakas.

ment ingénieux[1], dont voici la description sommaire. Un gros billot très lourd et armé par-dessous d'un solide fer de harpon, est suspendu à une branche d'arbre ou à une sorte de portique construit à cet effet au-dessus de la passée habituelle de l'animal. La liane qui retient cette masse en l'air est rattachée par une série de renvois à une liane tendue en travers du chemin et qui sert de déclic. Par son passage, l'animal déclanche le billot de Damoclès. Le harpon s'implante par son fer barbelé dans le dos de la bête. Celle-ci prend la fuite. Mais sa course est entravée dans les taillis par le trait attaché à son corps. La poursuite est assez facile dans ces conditions et la conquête à peu près assurée.

Nos Africains sont moins appliqués à la capture des oiseaux, que leur petitesse et la rapidité de leur vol soustraient à l'atteinte d'armes grossières. Ni l'arc des gens de l'Oubanghi, ni même l'arbalète pahouine n'ont assez de précision pour frapper un but si étroit et si mobile. — Ceux qui habitent les clairières voisines du Mayombé emploient, pour s'emparer des petites espèces, un procédé assez ingénieux. En travers de ces clairières, disposées en larges allées ramifiées, des lianes sont tendues à quelques mètres de hauteur entre deux poteaux verticaux : cela donne à l'ensemble l'aspect de ces épais faisceaux de fils télé-

1. Répandu dans toute l'Afrique.

graphiques qui côtoient les voies ferrées des grandes lignes. Des collets en lianes sont suspendus par centaines à ces fils transversaux, avec l'espoir aléatoire que des bandes de petits oiseaux étourdis viendront s'y étrangler.

La plus fructueuse industrie est la capture du poisson. Sur les hauts plateaux de l'intérieur, où les petits cours d'eau se dessèchent à la fin de la saison des pluies, les femmes du village s'associent pour y établir des barrages au moment de la décrue. On vide ensuite avec des calebasses le bassin ménagé entre deux barrages consécutifs et l'on recueille sans peine le poisson laissé à sec ou réfugié dans les parties les plus creuses.

Les populations des grands cours d'eau ont poussé l'art de la pêche à un haut degré de progrès. Ils savent mouiller en travers des criques des nasses fort bien construites, qui atteignent jusqu'à 1. m 50 et 1 m. 60 de diamètre. Ils savent établir en travers des larges rivières des sortes d'estacades en clayonnage pour contraindre le poisson à venir par une ouverture unique se jeter dans la nasse : ouvrage vraiment considérable en l'état de leur industrie et assez solidement construit pour être un réel danger à la coque de nos bateaux.

Les indigènes du Moyen-Oubanghi emploient couramment une curieuse espèce de carrelet. En travers d'une pirogue on dispose deux longues perches, l'une

à l'avant, l'autre à l'arrière. Un large filet est tendu de l'une à l'autre. Des lianes sont attachées à l'extrémité libre des deux perches et retenues dans la pirogue par deux hommes. Ces lianes étant relâchées et la pirogue inclinée, le filet plonge dans l'eau. Le poisson y est attiré par de l'appât ou de toute autre manière. A ce moment, les hommes portent leur poids sur le bord opposé de la pirogue pour la redresser en même temps qu'ils halent sur les lianes et relèvent le filet. Ils amènent ainsi perches et filet dans une position verticale et le poisson pris tombe de lui-même dans l'embarcation.

Tous les citoyens du village, hommes, femmes et enfants, libres et esclaves, titulaires et clients, participent à l'œuvre d'intérêt commun de la chasse ou de la pêche. Ces travaux, souvent dictés par la marche des saisons, sont des fêtes publiques, de véritables solennités. Ce ne sont pas seulement des expéditions de réapprovisionnement; ils tiennent aussi de la partie de plaisir et du pique-nique. Les grandes battues, les grandes pêches nécessitent le déplacement de toute la gent valide. Les habitations restent sous la garde des vieillards, des malades et des infirmes. On emmène jusqu'aux enfants en bas âge. On campe sous des huttes en feuillage. Puis, la campagne finie, après des jours d'agitation et de liesse, on retourne au logis, le ventre plein — donc le cœur en joie —, les porteurs ou les pirogues chargés de vivres boucanés. En effet,

la préparation des conserves est naturellement pratiquée sur le terrain même de l'expédition. Pour cela, des claies en branchages sont disposées horizontalement sur quatre pieux. Les poissons non vidés, les quartiers de viande y sont placés, et l'on entretient au-dessous un feu de bois vert jusqu'à séchage et fumage complets. Je n'ai connu que peu d'Européens qui pussent s'accommoder de ces abominables préparations. La chair devient dure comme du carton; la cuisson, même prolongée, la laisse filandreuse et coriace. Elle fourmille de gros asticots grouillants. Son goût, à la fois empyreumatique et faisandé, se rappelle fâcheusement à l'odorat de longues heures après l'ingestion.

Des tribus entières se sont fait une spécialité de la préparation et du commerce du poisson fumé. Tel est ce groupe que le gens du Bas-Congo appellent *Bafourou* ou *Abfourou*, ou encore, avec une acception méprisante, *Bayandzi*. les sauvages, et qui habitent une région merveilleusement appropriée à la pêche, à savoir la vaste dépression qui comprend le moyen Congo en amont du Kassaï, et le bas cours des grandes rivières qui s'y jettent. Telles sont aussi les populations riveraines du haut Oubanghi.

5. — Les denrées végétales n'exigent pas une coopération aussi générale du village entier. Le défrichement de la forêt, l'abatage des grands arbres est réservé à la partie masculine de la population. On est

émerveillé de leur adresse à cette besogne et de la promptitude avec laquelle ils terrassent les géants de la forêt, quand on a vu l'outil plus que rudimentaire dont ils se servent. C'est une hachette faite d'une courte massue en bois, dont la plus grosse extrémité est traversée par la soie d'une simple lame de fer large au plus de trois ou quatre doigts. Arcboutés par les pieds sur des saillies de l'écorce, les reins accotés sur une sangle qui embrasse le tronc, deux ou trois hommes attaquent l'arbre à petits coups redoublés, y pratiquent une brèche qu'ils creusent peu à peu, jusqu'à ce que l'énorme masse s'écroule aux acclamations de l'assemblée. Ces abatis restent en place. On n'en débarrasse pas le terrain choisi pour les plantations. Les boutures du manioc sont piquées parmi les fûts découronnés dans le chaos des troncs gisants et des branches entrelacées.

La gent masculine a encore dans ses attributions la récolte des régimes et du vin de palme. Tout le reste est dévolu à la femme : plantations et cultures, préparation des farines, pâtes et huiles. Je ne décrirai pas en détail ces opérations bien connues ; je ne ferai que les rappeler brièvement, pour ne pas laisser de vide dans le tableau des industries indigènes.

On sait que le *Manihot utilissima* comprend deux variétés, l'une douce, l'autre amère. Celle-ci doit à l'acide cyanhydrique des propriétés toxiques violentes. Aussi la grosse racine farineuse de cette plante ne peut-elle être consommée sans danger qu'après un

rouissage prolongé en eau courante. Puis elle est pétrie et soumise à la cuisson. Ou bien on la laisse à l'état de farine et on la fait sécher au soleil. Sous cette forme on peut la conserver assez longtemps. — Les bananes les plus appréciées sont de la grande variété. On les mange bouillies, cuites sous la cendre ou réduites en farine. — Les huiles d'*elæis*, de sésame, d'arachides, etc., sont obtenues, non par compression, mais par ébullition des graines dans l'eau : les corps gras surnageant sont décantés. — Les graines de sorgho, de petit mil, de maïs sont moulues entre deux pierres et réduites en farine. On en fait ensuite des pâtes, en les pétrissant avec de l'eau bouillante. — Ces diverses graines et la banane sont, chez les populations des hauts plateaux, la base de diverses boissons fermentées.

Les Noirs sont extrêmement friands du piment, qu'ils mêlent avec profusion à presque tous leurs aliments.

Ces diverses espèces comestibles ne sont pas également répandues partout. L'aire du manioc a pour limite septentrionale approximative le 5ᵉ degré de latitude nord. Le bananier se cantonne à peu près dans la même région. La patate est peu répandue ; on la trouve surtout dans la zone côtière du Gabon. Les plantes à graines comestibles, comme le sorgho, le petit mil, le sésame, le voandzeia, le haricot, le lupin, sont presque exclusivement réservées à la région prédésertique. C'est aussi l'habitat préféré du maïs et de

l'arachide, bien qu'on les trouve, mais en quantités médiocres, dans les contrées humides du sud.

6. — Le règne minéral se montre très avare à l'égard du Nègre africain. Le sel marin n'est connu dans l'intérieur que depuis que les Européens l'y ont introduit. Les gisements de chlorure de sodium à l'état natif sont fort rares et peu abondants. Jacques de Brazza en a trouvé un dans le bassin de la Likouala-Mosaka. De mon côté, des indigènes du Haut-Mbomou m'ont présenté une terre rouge comme de la brique pilée et légèrement salée. Ce sont les deux seuls endroits du Congo, à l'exception, bien entendu de la côte, où je connaisse cette précieuse substance. Partout les indigènes emploient, pour assaisonner leurs aliments, un mélange complexe de chlorures et de carbonates de soude et de potasse, extraits par incinération, lixiviation, filtration, puis évaporation de diverses plantes, notamment du *pistia stratiotes*, extrêmement abondant dans les contrées marécageuses. Ce sel indigène se présente en masses compactes et noirâtres de structure fibreuse. Il a une saveur amère et presque caustique fort désagréable.

La géophagie n'est pas rare. Il n'y faut voir qu'une perversion du goût, chez des individus faméliques, le change donné aux exigences d'un estomac non satisfait.

7. — En thèse générale, les Noirs préfèrent leur cuisine à la nôtre. Nos domestiques nous volent notre

saindoux et nos conserves. mais pour les accommoder à leur manière. Je ne sache pas que ceux mêmes qui remplissent auprès de nous les fonctions de cuisiniers, ceux qui mangent les restes de notre table se soient jamais approprié nos recettes. Ils préfèrent leurs mets traditionnels, manioc, poisson fumé, huile de palme, avec force condiments.

Le Nègre boit peu ou pas en mangeant. Il absorbe quelques gorgées d'eau après le repas. Puis il se rince la bouche et se frotte les dents avec l'index.

Il raffole des boissons spiritueuses. Partout où le commerce européen a pu introduire les liqueurs distillées, l'alcoolisme fait des ravages rapides. Ce sont de mauvais alcools de grains où la rapacité des débitants ajoute les résidus les plus hétéroclites. J'en ai connu qui allaient jusqu'à verser dans la barrique des restes de lampes à pétrole. Peu à peu. sous les noms variés de tafia, gin, absinthe, le poison s'étend vers l'intérieur, distribué en paiement ou en gratification. Des populations entières sont tombées au dernier degré de l'abrutissement, de la dégradation physique et morale.

L'usage du tabac est partout répandu. La pipe circule de bouche en bouche, le soir, autour du foyer. Chacun aspire une longue bouffée et passe le calumet à son voisin. Point d'abus de ce côté.

Il n'en est pas de même du chanvre indien, dont l'usage fait d'effrayants progrès. La fumée de cette plante donne aux habitués de véritables accès de fré-

nésie. Ils deviennent dangereux; leurs camarades sont quelquefois obligés de les ligoter pour les mettre hors d'état de nuire.

D. — *Vêtement.*

Il n'entre pas dans mon programme de passer en revue tous les costumes et tous les genres de parure arborés par les populations de ces climats torrides. Cette description relève plutôt du pittoresque que de l'étude sociologique. Il sera plus intéressant pour notre objet de tracer les grandes lignes de l'évolution de la mode, en tant qu'elle est dictée soit par l'ambiance, soit par le caractère de l'indigène.

La simplicité tout édénique du costume nègre me paraît montrer que son but originel n'est pas la pudeur. L'idée première en est, me semble-t-il, la protection spéciale des organes génitaux contre le contact brutal des objets environnants. Nous en trouverons la preuve dans une revue rapide des degrés successifs de complication du vêtement.

Nous voyons des tribus vivant dans le plus complet état de nudité. Les uns [1], insoucieux du moindre accessoire, se font même un point d'honneur de confesser ouvertement leur virilité; le costume, considéré comme dégradant, est réservé à la femme. Tout au plus, en passant dans les plaines herbeuses, consent-on à tenir à la main devant soi une peau de bœuf ou

1. Dinkas.

d'antilope comme un bouclier : car les chaumes secs et brisés des grandes herbes sont vulnérants comme des lances, et les feuilles de certaines plantes de marais sont tranchantes comme des rasoirs.

Un premier souci de costume se révèle déjà dans le système de suspension adopté par d'autres[1] : mince fibre, liée, d'une part, au prépuce et passée, d'autre part, en ceinture autour de la taille. La marche à travers un pays couvert de broussailles et de légumineuses aux épines acérées nécessite l'immobilisation d'organes naturellement sensibles. — Des conditions extérieures plus menaçantes encore ont imposé une contention et une protection plus efficaces. On s'est alors servi de bandes de substances fibreuses ou d'écorce battue, que l'on passe entre les jambes en les retenant devant et derrière par une ceinture de liane. Cet appareil remplit mieux qu'un simple lien le but désiré : car il assure à la fois la contention et la protection d'une partie de son individu que le Nègre a généralement très développée. C'est en même temps un palladium qui défend le point faible de la place contre les traîtreuses atteintes d'un ennemi ou d'une épouse irritée.

Voilà pour les débuts du costume masculin. Pendant ce temps, que fait la plus belle moitié du genre humain? Elle n'est évidemment pas guidée par les mêmes motifs. Elle n'a presque rien à craindre du

1. Biris.



VILLAGE DU BAS CAMPO

PLANCHE XIII

contact des objets extérieurs. Son premier soin est d'entraver, par un lien passant sous les bras, le ballottement des mamelles qui, dès la première maternité, acquièrent ampleur, longueur démesurée et flaccidité. — Une autre préoccupation physiologique est l'indisposition mensuelle, moins marquée, d'ailleurs, que chez les races supérieures. Il lui suffit de la dissimuler au moyen d'une feuille de bananier ou de paquets de verdures fines rappelant assez des bottes de cresson[1]. — A un degré de plus, on remplace ces matières altérables par d'autres de meilleur usage; aux frondaisons, vite gâtées et fanées, on substitue les dépouilles de petits carnassiers, civettes et genettes[2], que l'on suspend autour de la ceinture selon des combinaisons variées et ingénieuses : quelquefois, une seulement devant ou derrière; quelquefois deux, une devant et une derrière; d'autres fois enfin, le tour complet, de peaux élégamment drapées. Les pattes de devant de l'animal servent d'attache à la ceinture; les queues bigarrées pendent comme de longues franges sur les jambes de l'élégante.

Mais genettes et civettes n'abondent pas dans toutes les contrées; faute de matière première, il a fallu trouver autre chose. On s'est servi d'abord de paquets de fibres cordées, un devant, un derrière[3], de plaques d'écorce souple, placées au même endroit

1. Haut-Oubanghi et Mbomou.
2. Dinkas, Zandés.
3. Fang.

et, vu leur peu de longueur, portées très bas, sur la tête des fémurs[1]; enfin, pour ne pas passer en revue d'innombrables transitions, une longue nappe de fibres flottantes, enroulée autour du bassin; on en superpose plusieurs étages, de manière à former une courte jupe assez semblable au tutu de nos ballerines. Cette jupe se porte aussi très bas sur les hanches. L'oscillation alternative de droite et de gauche, que lui imprime le mouvement des jambes pendant la marche, allonge démesurément la taille de la femme et lui prête une allure déhanchée et dégingandée extrêmement disgracieuse. Cet inconvénient esthétique leur est imposé par l'exiguïté des matériaux employés, que les natifs africains ne savent ni obtenir plus longs ni coudre ensemble pour en faire de grandes pièces. Quoi qu'elle fasse, la beauté qui se baisse ne peut qu'avec peine éviter les indiscrétions de son costume; quand elle fait sa cuisine ou qu'elle franchit la porte basse de sa case, elle ne doit pas oublier de passer la main derrière soi, pour rabattre la pièce postérieure de son cache-pudeur.

A ce degré de progrès dans la confection, les modes masculine et féminine ne tardent pas à fusionner. Les peuplades avancées dans l'industrie savent tisser des fibres végétales brutes en petits carrés d'étoffe raide et grossière[2]. Au terme du perfectionnement — avant, bien entendu, l'introduction des tissus euro-

1. Sanga.
2. Congo moyen.

péens —, les fibres sont choisies, affinées, roulées sur le genou, blanchies à l'air, puis tissées à la main, sans métier, mais en serrant la trame aussi fortement que l'on peut. Les pièces obtenues ont 0 m. 50 sur 0 m. 60 environ. On en coud plusieurs ensemble pour former des pagnes aux bords frangés assez grands pour qu'un homme puisse s'y envelopper tout entier [1]. A l'étape ultime, on a même acquis quelques notions de teinture en noir et en rouge.

Au cours de cette histoire, la nudité continue longtemps à être admise ou tolérée pour les enfants des deux sexes jusqu'à la puberté. Mais, à la dernière étape, où nous sommes parvenus, elle n'est plus de mise pour les adultes dans la bonne société. On voit ainsi s'introduire dans les mœurs, sinon ce que nous appelons la pudeur, au moins l'habitude de dissimuler des parties que l'on commence peut-être à considérer comme honteuses. Les origines de ce sentiment nouveau me paraissent compliquées et sujettes à controverse. On ne saurait les rechercher sans une discussion assez longue et tout à fait hors de saison dans ce travail.

L'usage du couvre-chef est à peu près inconnu. On rencontre en quelques pays [2] des bonnets constitués par la peau entière d'un petit animal, dépouillé en forme de manchon. On le coiffe par une des extré-

1. Batéké, Bakongo.
2. Ogowé, Sanga.

mités, les pattes retombant sur les tempes et derrière la tête.

Généralement on supplée au chapeau par des casques épais empruntés à la chevelure même, dont on tisse les poils crépus avec des bimbeloteries très diverses, surtout perles de verre ou de porcelaine et cauris. En outre, le tout est amalgamé avec force huile de palme et poudre de bois rouge, et, chez certains peuples, avec de la terre glaise. La forme de ces casques est caractéristique des tribus. Il est impossible d'en énumérer et encore moins d'en décrire les innombrables et bizarres variétés. Citons seulement : — le heaume à cimier des Fangs, surmonté souvent d'une touffe de plumes de perroquet; — la perruque de Gautier-Garguille, avec longues cornes recourbées devant, derrière et sur les côtés des Bombasa; — la calotte à côtes en perles multicolores des gens du Haut-Oubanghi; — le morion à larges bords des Nzakaras; — l'auréole des Digas et Zandés de Mbio; — etc.

De chaussure, pas trace nulle part, sauf, dans l'extrême nord, importation des sandales de cuir et de souliers turcs à bout pointu et relevé.

Peu à peu, l'agréable s'est ajouté à l'utile, l'ornement est venu agrémenter l'indispensable. Le goût de la parure, surtout chez la femme, où ce penchant est inné, a suivi le progrès des idées et particulièrement du sens esthétique. Des métiers annexes ont pris nais-

sance. L'art du coiffeur et celui du joaillier figurent au premier rang. L'élégante ne confiera qu'à l'inimitable Léonard de l'endroit le soin de souligner sa beauté par un savant édifice capillaire : agencement compliqué de cheveux, de cauris, de fibres, d'arceaux en bois, de terre glaise, d'huile de palme. — Quel autre que le Cellini kitéké saurait tresser en natte, puis courber en bracelet la triple lame de fer, de cuivre rouge et de laiton, signe futur de la grandeur d'un chef?

Résumons tout ce que l'industrie humaine doit à l'usage du costume et de la parure : — préparation des peaux d'animaux; — choix et préparation des tissus végétaux bruts; — choix, extraction et préparation des textiles; — filature et cordage; — tissage; — teinture; — couture; — orfèvrerie, si je puis me permettre ce contresens étymologique, puisque, en l'espèce, il ne s'agit que de métaux vils. — Remarquons, en passant, que la toison des animaux n'est mise à contribution que sous sa forme naturelle. Le poil des espèces de ces pays est trop court pour pouvoir être tondu et mis en œuvre.

E. — *Meubles, ustensiles, outils.*

Satisfaire sa faim, se mettre à l'abri des intempéries, défendre son corps des atteintes extérieures ont été, selon l'ordre de leur importance, les premières préoc-

cupations de l'homme primitif. Mais, réduit à ses seuls moyens personnels et à ses seules forces, il n'eût pu mener à bien tous ces travaux. De plus, par un penchant naturel, quand on a réalisé l'indispensable, on cherche le commode, puis le superflu. Les exigences du besoin, montent ainsi une échelle continue, depuis le dénûment jusqu'au luxe, et, à ce point ultime, le luxe arrive à être une nécessité.

Les premiers hommes n'ont pas tardé à trouver la terre trop dure, tantôt trop humide, tantôt trop sèche pour y jouir agréablement du repos, soit assis, soit couché. On étanche mal sa soif, en puisant simplement l'eau du ruisseau dans le creux de sa main. On ne peut d'ailleurs ainsi se désaltérer qu'à proximité des fontaines et des rivières. Une feuille roulée en cornet est déjà un progrès. On a découvert aussi que l'enveloppe coriace de quelques gros fruits permet de transporter et conserver l'eau. — Des feuilles encore, étroitement liées autour d'un ragoût de viande et de bananes, supportent l'ardeur du feu et se prêtent à la cuisson du repas[1]. Ce procédé primitif est d'usage courant au bivouac; mais son incommodité et ses nombreuses imperfections ne sont pas tolérables au foyer de la ménagère.

Le génie humain, stimulé par la nécessité, par le souci du bien-être, s'est appliqué à tirer du bois, de la

1. Le Nègre réalise ainsi cette expérience bien connue de physique amusante, qui consiste à faire bouillir de l'eau sur une lampe à alcool dans une boite de papier.

terre et des métaux des ustensiles propres à suppléer à ses moyens naturels ou à les accroître. Nul ne saura jamais si ces inventions sont nées spontanément sur la terre africaine ou sont des importations de l'extérieur. Dans cette dernière hypothèse, elles auraient été diffusées dans le bassin du Congo par l'expansion bantou. Toutefois, il n'y a aucune répugnance à admettre qu'elles aient pu préexister chez les aborigènes de ces contrées; ce qui entraîne, du même coup, cette hypothèse, que certaines inventions auraient pu apparaître simultanément sur des points différents du globe. A l'origine, en effet, nombre d'ustensiles communs ne sont que des imitations d'objets naturels. Plusieurs hommes, véritables génies pour leur époque, ont pu se trouver, qui, indépendamment les uns des autres, ont imaginé de copier avec de l'argile plastique une gourde ou une calebasse.

Les meubles, ustensiles et outils sont à très peu près les mêmes chez toutes les tribus africaines. Il suffira que j'en donne ici une liste aussi complète possible sans entrer dans une description détaillée, qui serait tout à fait superflue. Ce qui importe par-dessus tout à cette étude, c'est de mettre le lecteur à même de se représenter fidèlement la vie d'une fraction de l'humanité intéressante par la distance qui la sépare de nous dans le temps, sans égarer son esprit dans des digressions ou trop techniques ou seulement pittoresques.

Dans la liste ci-dessous, on remarquera combien est pauvre et imparfait l'outillage destiné à traiter le

bois et les métaux. Pour le bois, le Nègre ne connaît que des outils à couper et à bûcher. Il ignore la scie, le rabot, le marteau, les clous et les outils à percer. — Pour les métaux, le marteau et l'enclume, tous deux pareils, ont la forme de petites masses allongées terminées à une extrémité par une tête aplatie, et s'effilant en pointe mousse à l'autre extrémité. Celle-ci est tenue à la main, quand l'outil sert pour frapper; elle est fichée dans un billot, quand il sert d'enclume. La pièce à forger est portée au rouge dans un feu de charbon de bois, activé à l'aide d'un soufflet. Pas de burin à froid, ni de lime, ni de pinces ou tenailles, ni d'outil perceur. Pour manier la pièce en travail, on se contente de la piquer momentanément à l'extrémité d'un petit bâton. Avec cet outillage rudimentaire, l'ouvrier noir arrive à façonner, en fer et en cuivre, des objets relativement compliqués. Non seulement il extrait le fer du minerai, mais il le soude à lui-même, le tord en spirale, l'aplatit, donne aux lames des méplats réguliers, y pratique des stries et des dentelures, qui dénotent un art, fruste et barbare, à coup sûr, mais soucieux néanmoins d'esthétique et de symétrie.

Nomenclature des biens, meubles, ustensiles, outils, etc.

I. — ÊTRES HUMAINS.

1) Femmes libres. — 2) Filles. — 3) Esclaves des deux sexes : *a)* domestiques; *b)* de boucherie, chez les anthropophages.

II. — ANIMAUX.

4) Cabris, moutons. — 5) Cochons. — 6) Poules. — 7) Canards. — 8) Chien.

III. — BIENS IMMOBILIERS (TEMPORAIRES).

9) Terrains occupés par les habitations et les cultures. — 10) Habitations. — 11) Communs.

IV. — BIENS MOBILIERS.

A. — *En nature.*

a) **Vêtements** : — 12) Bonnet de peau. — 13) Jupe de fibres. — 14) Pagne d'écorce battue.

b) **Parures** : — 15) Touffe de plumes. — 16) Casque de cheveux, perles et cauris. — 17) Colliers de cuivre, de perles, etc. — 18) Bracelets de bras. — 19) Bracelets de poignets. — 20) Bracelets de cheville. — 21) Anneaux de doigts et d'orteils. — 22) Anneaux d'oreilles, de nez, de lèvres. — 23) Épingles à cheveux. — 24) Disques de bois ou ivoire, cristaux de quartz, clous de cuivre ou de fer introduits dans des mutilations du nez, des lèvres ou des oreilles.

c) **Toilette** : — 25) Peignes. — 26) Épingle-canif (usten-

sile terminé à une extrémité par une lame courte, et, à l'autre, par une longue pointe). — 27) Gratte-dos. — 28) Émouchoir. — 29) Huile épurée et parfums. — 30) Onguent au bois rouge.

d) **Nourrice et médecine** : — 31) Courroie à porter l'enfant. — 32) Gourde pour lavement. — 33) Petite calebasse pour ventouses. — 34) Drogues diverses.

e) **Insignes** : — 35) Collier. — 36) Bracelet. — 37) Canne.

f) **Meubles** : — 38) Lits en terre, rondins ou lattes de palmier. — 39) Oreiller en bois ou vannerie. — 40) Tabourets massifs. — 41) Tabourets creux formant boîte. — 42) Nattes. — 43) Corbeilles et paniers.

g) **Cuisine** :

a) Bruts : — 44) Calebasses. — 45) Gourdes. — 46) Bâtonnets et étoupe à faire le feu. — 47) Molette à écraser le grain.

b) En bois façonné : — 48) Mortier. — 49) Pilon. — 50) Pétrin. — 51) Plats.

c) En vannerie : — 52) Paniers. — 53) Tamis. — 54) Claies et séchoirs.

d) En terre : — 55) Marmites. — 56) Jarres. — 57) Gargoulettes.

e) En fer : — 58) Couteau.

h) **Outils** :

a) Agricoles : — Hache. — 59) Houe. — 60) Sabre d'abatis. — 61) Clochettes en bois ou en fer pour les animaux.

b) A bois : — 62) Hache. — 63) Doloire. — 64) Plane. — 65) Couteau.

c) A métaux : — 66) Fourneau à traiter le minerai. — 67) Soufflet en bois et peau, avec sa buse en terre. — 68) Enclume. — 69) Marteau.

i) **Armes** :

a) Offensives :

1) *De hast* : — 70) Bâton et massue. — 71) Coutelas et poignard, avec ou sans gaine. — 72) Sabres ou cimeterres de formes très diverses. — 73) Lance.

2) *De jet* : — 74) Javelot (sagaye). — 75) Couteau de jet (Troumbache). — 76) Arc et flèches. — 77) Arbalète et flèches (chez les Fangs seulement). 78) Poison pour flèches.

b) Défensives : — 79) Cuirasse en peau. — 80) Bouclier en vannerie.

j) **Engins** :

a) Chasse : — Armes ci-dessus. — 81) Épieu. — 82) Harpon. — 83) Pièges à éléphants. — 84) Pièges à rats. — 85) Filets. — 86) Appeaux.

b) Pêche : — 87) Filets. — 88) Nasses.

k) **Religion** : — 89) Bonnet à plumes. — 90) Amulettes. — 91) Statuettes. — 92) Cloches et sonnettes.

l) **Transports** :

a) Par terre : — 93) Corbeille longue (*mountètè*, dans le Bas-Congo seulement). — 94) Coussin de tête. — 95) Hotte. — 96) Courroie. — 97) Bâton de route.

b) Par eau : — 98) Pirogue. — 99) Pagayes (sortes de rames courtes ou longues). — 100) Perche. — 101) Cloches à pirogue (Moyen-Oubanghi).

m) **Articles pour fumeurs** : — 102) Tabac et pipe. — 103) Chanvre indien et pipe spéciale.

n) **Instruments de musique** :

a) A percussion : — 104) Tambours de toutes tailles. — 105) Xylophone (balafon).

b) A cordes pincées : — 106) Sortes de harpes de modèles très divers.

c) A lames vibrantes : — 107) Petit instrument à lames de fer du Bas-Congo.

d) A vent : — 108) Flûtes en roseau (Afrique centrale). — 109) Trompes d'ivoire (très rares).

e) Non classés : — 110) Baguettes à encoches. — 111) Fruits ou tubes creux à graines.

o) **Danse** : — Parures diverses. — 112) Masque.

p) **Jeux** : — 113) Cailloux, cauris ou fragments de poteries, servant d'osselets ou de dés. — 114) Sorte de trictrac.

B. — *Monnaies.*

115) Étoffes. — 116) Fils de laiton (*mitako*). — 117) Ressorts à boudin en laiton fin. — 118) Sel marin. — 119) Pelles et houes. — 120) Lames de fer de diverses formes. — 121) Sorte de double cloche. — 122) Billes de fer.

F. — *Métiers.*

La course rapide que nous venons de faire à travers une histoire encore vivante. nous a montré l'homme partant de l'état de complet dénûment, puis franchissant, un à un. les premiers échelons du progrès : au début. satisfaction des besoins les plus imprescriptibles pour la conservation de son être et de sa race ; par la suite, invention de procédés et instruments commodes qui, en multipliant ses moyens, lui permettent de faire davantage et mieux. La part qu'il donne ainsi de sa personne. son usure physiologique est de moins en moins grande. Il ne sera pas inutile d'insister, au passage, sur un point important d'économie physiologique qui, je crois, a été rarement signalé.

Je pourrais exprimer ce principe sous une forme condensée : la vie use la vie. L'entretien, le développement, l'expansion de l'être se font aux dépens de

l'être même. Le travail de la machine animale, quoique. en grande partie, alimenté par l'ingestion de combustibles variés, ne va pas sans une dégradation de l'organisme qui sert d'intermédiaire et de théâtre à la transformation d'énergie.

A ce premier principe opposons cet autre : que le but physique de l'homme — sans envisager ici le côté moral — est l'extension de sa vie en quantité, en qualité et en durée. La combinaison de ces deux principes donne lieu à un véritable problème de minimum et de maximum. Si l'homme ne fait rien, son être ne tarde pas à succomber dans l'inanition physique et morale. S'il outrepasse les limites de sa puissance, il provoque une prompte usure de son organisme, qui arrête son essor et aboutit encore à sa déchéance. Entre les deux extrêmes, l'individu bien équilibré saura trouver la proportion optimum. A ce point précis, pour une personne et une époque données, on obtient à la fois et dans les meilleures conditions possibles, moindre dépense, vie plus longue, plus intense, plus élevée. Un dosage différent, augmenté ou amoindri, ne saurait qu'être désavantageux.

Dans l'ensemble de l'humanité, des individus ou des groupes d'individus peuvent s'écarter de cette loi. Mais la masse entière s'y conforme. Le progrès se fait dans son temps et à son heure. Il consume les gens trop pressés ; il écrase les retardaires. De même, il y a des époques de léthargie et des époques de frénésie, comme un fleuve précipite ou ralentit son

cours selon les variations de son profil, sans que son débit total en soit affecté.

Les premières étapes ont été les plus longues à franchir. Celles qui rentrent dans le cadre de notre étude et qui sont déjà au deuxième ou au troisième stade, si infime qu'elles paraissent à notre œil européen, ébloui par notre industrie contemporaine, n'en ont pas moins exigé une immense période de préparation. Le civilisé, gâté par les commodités et les jouissances que lui prodigue le monde artificiel où il vit, s'est habitué à les considérer comme aussi naturelles que l'air qu'il respire; et, à certains égards, on ne peut nier qu'il n'ait raison. Mais il a perdu la mémoire de la première aurore de sa race. L'histoire des retranchés de l'humanité a été faite par les Defoe, les Saintine, les Jules Verne et autres à des points de vue divers, religieux, scientifique, anecdotique. Qui écrira le roman philosophique de Robinson? Pour apprécier la valeur réelle d'une bouteille, d'un bouchon, d'une allumette, d'une épingle, d'un engin de chasse ou de pêche, il faut s'être trouvé seul et dénué de tout au sein de la nature sauvage. A l'époque où le cœur de l'Afrique était relié à la vieille Europe par six mois au moins de voyages à pied et en pirogue, où les transports étaient longs et incertains, ceux qui s'y sont alors trouvés ont connu ces privations auxquelles l'ingéniosité la plus exercée supplée maladroitement et souvent pas du tout. Que d'angoisses, quand on vient à manquer de feu loin du commerce des

hommes! Que de peines et de temps pour se procurer un grabat dur, une table raboteuse, des sièges lourds et boiteux! Dépaysée, privée du contact de notre civilisation contemporaine, notre ingéniosité n'aboutissait souvent qu'à des résultats infimes, grossiers, disproportionnés à l'effort. Le génie européen se trouvait en défaut vis-à-vis des civilisations préhistoriques locales. Bon gré mal gré, la chaîne rompue nous ramenait au milieu présent. Les baguettes frottées prévalaient sur nos allumettes; l'épi de maïs, dépouillé de ses graines, remplaçait le bouchon de liège; une pirogue cassée fournissait des planches ou plutôt des pièces de bois plates; il nous fallait adapter notre genre de vie aux meubles et ustensiles indigènes, emprunter aux natifs lit, marmite, calebasse, gargoulette, natte, etc. L'éloignement de notre milieu normal nous ramenait vers l'état d'hommes primitifs, mais de primitifs inadaptés. Et, par un étrange retour, les hommes d'aujourd'hui avaient tout à apprendre des hommes d'autrefois.

Ces réflexions étaient utiles pour situer une fois de plus les Nègres africains par rapport à nous. Revenons à notre sujet.

Au début des sociétés, chacun réunit en soi tous les métiers. C'est l'état où nous nous trouvions nous-mêmes réduits, dans les premiers temps de notre occupation. Mais la capacité de production de l'homme, isolé et réduit à ses seuls moyens naturels,

est limitée par une triple impuissance : le manque de temps, le manque de force, le manque de savoir.

Dès la fondation du couple bisexuel à l'état permanent, une première division du travail s'établit spontanément entre l'homme et la femme. En thèse générale, Sa Majesté masculine se fait la part du lion : Elle se réserve la paresse, les parlotes, les affaires extérieures. Cependant, de temps à autre, Elle se résigne à faire ce que la faiblesse originelle de sa constitution interdit à sa compagne. Le mari lui laisse les travaux journaliers, les menus soins de l'existence, qu'il apprend vite à considérer comme dégradants. Lorsque la famille s'étend, le nombre des bras augmente, et aussi le nombre et la variété des intelligences et des aptitudes.

L'arithmétique sociale semble mettre en défaut l'arithmétique mathématique. Car la somme des résultats acquis par un nombre croissant de participants à un travail augmente dans une proportion notablement plus forte que ce nombre. Le paradoxe n'est qu'apparent. Tout se réduit à une question d'utilisation[1]. Il en est de même en mécanique : une machine de 100 chevaux donne un rendement bien supérieur à celui de 100 machines, de un cheval chacune, attelées à un même travail; et cela, pour

1. Dans tout ce passage, je n'ai pas la prétention de refaire un des chapitres les mieux établis de l'économie politique. Mais, dans cette monographie de la sociologie africaine, il m'a paru nécessaire de montrer que ces théorèmes y sont vérifiés et sont réellement, quoique implicitement, admis par les populations primitives que nous étudions.

une multitude de raisons : moindre déperdition de chaleur, moindres frottements, meilleure utilisation de l'inertie des masses en mouvement, etc. Nos primitifs ont instinctivement perçu cette vérité dans le domaine du travail commun et ordonné de leurs petites communautés. Ils ont découvert cette loi élémentaire, mais capitale : que l'individu qui se spécialise à une seule besogne, y acquiert une habileté, une dextérité, une promptitude, auxquelles l'homme le mieux doué ne saurait prétendre simultanément avec d'autres capacités égales. Celui qui s'adonne par inclination à une occupation déterminée satisfait un besoin naturel, un penchant inné. De là résulte qu'il effectue le travail dans la plénitude de sa force physique et intellectuelle. Il attache son amour-propre au succès ; il en espère l'approbation et la louange. Il tend à contenter cette inclination comme un corps chimique tend invinciblement à satisfaire ses affinités. Il s'y offrira de son plein gré et ne craindra pas d'assumer la plus lourde tâche. La communauté qui possède dans son sein quelques vocations de ce genre possède un vrai trésor. Elle en retire une supériorité incontestée, à la condition expresse qu'il y ait réciprocité entre tous ses membres. Alors cet organisme collectif est assimilable, dans son ensemble, à l'homme isolé de l'époque originelle, qui résumait en soi tous les métiers ; mais il est maintenant un être complexe, dont les aptitudes, dont l'habileté manuelle, dont les conceptions et la promptitude

d'exécution se sont accrues dans une proportion considérable.

Dans la somme des efforts individuels, les *poids mathématiques* des contributions particulières ne sont pas équivalents : car il n'y a pas égalité d'intelligence et de force physique entre tous les membres de la communauté ; ou, si l'on veut, la *qualité* de la contribution n'est pas pareille d'un homme à l'autre. A effort égal, la part de tel homme a une valeur beaucoup plus grande que la part de tel autre, parce qu'il attire à la communauté une bien plus grande somme d'avantages. L'habile constructeur d'une pirogue rend à ses concitoyens un service de plus haut prix que l'homme qui pagayera dans cette pirogue : car son talent, en rendant possible le travail du second, agrandit considérablement le rayon d'action du village et favorise l'expansion vitale de la communauté.

Il convient de mettre en relief cet autre point important : que, pour un groupe d'hommes, le nombre n'est que conditionnellement une assurance de triomphe. C'est la solidarité étroite sous les espèces d'un idéal commun qui seule fait l'unité organique de l'être social. Par cette union seulement, par cette fusion des éléments individuels en un tout homogène la puissance d'un organisme complexe peut être, à un degré supérieur à l'unité, fonction du nombre d'éléments qui le composent.

J'ai donné plus haut un aperçu des métiers nègres. Leurs attributions ne sont pas aussi tranchées que

tendraient à le faire croire les appellations que j'ai dû leur attribuer pour me faire entendre du lecteur. Dans nos sociétés avancées, la tâche de chacun se spécialise de plus en plus. L'activité devient plus fébrile en diminuant d'étendue. Aux temps préhistoriques, que représentent les peuples de l'Afrique centrale, la besogne de chaque citoyen n'a pas de définition précise. On n'est pas étroitement attaché à un métier; souvent on ne le pratique que d'occasion et selon les besoins.

G. — *Commerce*.

La spécialisation du travail ne s'arrête pas aux individus. De l'homme isolé elle s'étend aux associations d'hommes. Il arrive qu'un village entier, qu'une tribu développe de préférence une branche de l'activité nègre. Ces collectivités y sont incitées par la pression, soit d'aptitudes de race, soit de conditions locales, géographiques, climatériques ou autres, qui ont imprimé au caractère et aux aptitudes des habitants d'une contrée une orientation analogue. Telle population est assise sur un terrain cuprifère : elle a été amenée naturellement à déterrer le minerai et à en isoler le métal. Telle autre est riveraine d'un grand fleuve : la nécessité, la force même des choses en a fait des navigateurs et des pêcheurs.

Mais bientôt cette mutuelle dépendance, que nous avons vue s'établir au sein du village entre des indi-

vidus d'aptitudes et de métiers différents, va avoir son équivalent de tribu à tribu. Le village A cultive le manioc, mais ne pêche pas le poisson; le village B a du poisson, mais peu ou pas de manioc. Pour satisfaire à la fois l'un et l'autre, il suffit que A produise du manioc au delà de ses besoins et qu'il échange son superflu contre le poisson qui lui manque. B fera de même en sens inverse. Voilà le commerce né en principe. Pour qu'il soit tout à fait réalisé, il lui faut un moyen, le transport. Le manioc de A ne peut être utile à B qu'à la condition d'être amené de A à B, soit d'une seule course, soit par étapes successives.

L'Afrique nègre nous donne des exemples de tous les modes de transports, les uns directs, les autres indirects, c'est-à-dire avec intermédiaires. — Premier degré : la tribu productrice assure elle-même le transport de la denrée qu'elle a fabriquée. — Deuxième degré : division du travail entre le producteur et le transporteur au sein même de la tribu et du village. — Troisième degré : des tribus se spécialisent dans les transports par terre ou par eau, soit parce que les facilités du terrain ou des rivières sont particulièrement favorables au portage ou à la navigation, soit parce que l'infertilité de leur pays ne leur laisse pas d'autre alternative. Cette dernière catégorie est réduite au rôle d'intermédiaire commercial.

Dans ces contrées, où la voirie est encore inexistante en raison de son extrême difficulté d'exécution,

contrées où, d'ailleurs, la bête de somme n'existe pas et ne semble pas pouvoir vivre, le cours d'eau, le chemin qui marche, est la route la plus simple et la plus pratique. Grâce au riche réseau de rivières, canaux, lacs et marais de l'Afrique intérieure, de nombreuses peuplades et très distantes les unes des autres sont tenues en constantes relations d'affaires. Sur l'immense bief navigable du Congo équatorial, depuis une antiquité très reculée, ont circulé les pirogues des tribus aventureuses, apportant au Stanley-Pool le poisson fumé, l'ivoire et les esclaves de l'intérieur, y recevant en échange le cuivre, les étoffes indigènes et aussi les produits d'Europe traînés à grand'peine sur les sentiers de terre depuis la côte.

Sur les plateaux, où l'innavigabilité des cours d'eau a contraint d'employer la voie terrestre, il a fallu, faute de bêtes de somme, effectuer les transports à tête d'homme. Ce travail est fatigant sous l'ardeur du soleil, par des sentiers raboteux et mal frayés. Il ne peut être accompli d'une seule traite. Les haltes sont fréquentes. La marchandise, sans cesse posée et reprise, se ressent beaucoup de ces manutentions, répétées cent fois dans la journée. Les porteurs tombent; les charges roulent dans les ravins; le convoi subit les alternatives de pluie et de soleil; les charges ne peuvent toujours être soustraites à l'immersion, lors du passage des rivières. On imagine en quel état la cargaison arrive à destination.

J'ai déjà eu l'occasion[1] de faire cette remarque : que le Nègre n'attribue pas de valeur au temps ni au travail considérés en eux-mêmes. Ces deux facteurs du prix sont restés longtemps des termes purement abstraits, donc méconnus. L'Africain ne sait pas apprécier la perte ou la dépense qu'il supporte de ce chef. Il n'attribue de prix qu'à l'objet matériel, en tant qu'objet matériel, en raison de son utilité seule et de l'usage auquel il est destiné. Les notions de temps et de travail s'imposent pourtant quelquefois à lui et, en quelque sorte, malgré lui. Nous en voyons l'exemple dans les transports par eau. Pour descendre sa marchandise d'un point de l'intérieur vers l'aval, il mettra, par exemple, deux semaines ; il lui en faudra six ou huit pour remonter. Or les objets transportés se déprécient en cours de route. Les pirogues embarquent de l'eau qui les gâte. Une partie de la cargaison est consommée en nature par l'équipage ; une autre est vendue aux riverains pour acheter des vivres frais ; une autre encore est dérobée par les pillards. Bref, quand il est parvenu au but du voyage, le stock a diminué en valeur et en quantité. Mais ce qui n'a pas diminué, ce sont les prétentions que l'on fondait sur la vente de la cargaison. Il faut donc, avec une quantité moindre de marchandises, essayer de réaliser les espérances basées sur la totalité avant le départ. Le négociant arrivera ainsi à donner à sa

1. Voir page 167.

pacotille une valeur plus grande à la montée qu'à la descente. Le temps et l'effort de transport s'imposent à lui, non par eux-mêmes, mais indirectement, par la répercussion des pertes subies en cours de route. Ce n'est encore la solution que d'une partie du problème.

A cet état de nature, le tracé des voies commerciales est étroitement lié à l'orographie du pays pour les routes terrestres, à son hydrographie pour les routes fluviales. De ce fait deux caractères propres leur sont imposés chez nos primitifs. D'abord ce tracé est obligatoire : car, dans son état rudimentaire, l'industrie locale ne s'attaque pas de front aux obstacles naturels. La loi du moindre effort reçoit ici la plus large application. Le second caractère est que ces routes sont linéaires; j'entends les voies de communication lointaine, qui seules nous intéressent. Elles ne se ramifient pas en réseau. Ce sont de grands courants commerciaux destinés à relier deux à deux des régions éloignées. Le long de ces lignes d'intercommunication la cargaison est exposée à des prélèvements répétés de la part des populations riveraines. Les villages échelonnés d'étape en étape ne donnent pas le laisser-passer sans avoir contraint le transporteur au commerce forcé. En thèse générale, on ne pille pas les convois, on ne prend rien par violence; on est honnête relativement, non par un sentiment inné de vertu, mais par crainte que le commerce ne vienne à se détourner sur une voie plus sûre. Pourtant le mar-

chand doit s'arrêter, montrer sa pacotille. On discute les prix et généralement on paye.

D'autres fois la mainmise est plus formelle. Le bien d'autrui est respecté; mais défense absolue de passer outre. — L'Ogowé est une large rivière, semée de rapides. Des peuplades habiles au pagayage savent faire franchir à leurs pirogues ces dangereux passages. Il faut quarante jours pour monter de Ndjolé à Franceville. huit seulement pour descendre ce fougueux torrent. Ces circonstances ont mis longtemps le commerce de l'Ogowé sous la coupe des populations fang. Tel village se refusait formellement à laisser les produits de la côte franchir sa barrière d'octroi. C'est devant lui, sous son contrôle jaloux que le malheureux négociant était obligé de faire ses opérations. Les marchandises de l'aval n'arrivaient ainsi dans l'intérieur que tamisées par une infinité d'intermédiaires; et, de même, l'ivoire, l'ébène, le caoutchouc ne parvenaient à la côte qu'après mille échanges. Quand des comptoirs européens se furent aventurés au cœur du pays, ces tribus continuèrent avec les blancs les procédés de commerce usités avec leurs congénères. Des maisons se sont vues obligées de maintenir leurs établissements en des localités déterminées, avec interdiction, sous menace d'hostilités, de les déplacer vers l'amont. L'agent européen était respecté; ses magasins, loin d'être inquiétés, étaient sévèrement protégés par les guerriers du village. Mais c'était l'agent du village, le magasin du village. Le

commerçant était prisonnier de la population ; il se trouvait investi d'un monopole forcé.

Dans maintes contrées à transport exclusivement terrestre, en particulier dans celles où l'esclavage n'existe pas, la diffusion des produits se fait beaucoup moins par longues étapes que de proche en proche et, pour ainsi dire, de main en main. Dans ces conditions, la portée du commerce est très courte ; l'aire de propagation d'un produit, très restreinte. Les articles sont vite arrêtés et la distribution n'en est pas égale.

Au contraire, dans les contrées à transports faciles, par cours d'eau, ou même sur sentiers terrestres, par esclaves, le rayon de dispersion est très étendu. Les points de contact entre producteurs et consommateurs ou intermédiaires s'espacent considérablement. Le choix de ces points de rencontre est dicté par des convenances soit géographiques, soit ethniques. C'est un confluent de deux rivières importantes ; c'est une cataracte, à la limite de navigabilité d'un cours d'eau ; c'est la lisière d'une forêt, frontière commune d'une tribu sylvestre et d'une tribu de steppe ; c'est une colline, nœud orographique à la jonction de deux ou plusieurs bassins, point de rencontre naturel des routes qui suivent les vallées. En ces lieux d'élection se tiennent des marchés permanents ou temporaires.

Le marché est une des institutions les plus stables de ces populations mobiles de mœurs et d'habitat. Il

doit sa permanence à des causes naturelles : les intérêts primordiaux de l'homme et la situation géographique, choses immuables par essence ou, du moins, variables avec une extrême lenteur. « Ils sont, dit un de mes correspondants[1], établis par contrées. Leur importance varie selon la quantité de populations habitant une contrée. Ils sont établis suivant les besoins de la population environnante après délibération des anciens et chefs de groupes. Lorsqu'un marché est établi entre deux groupements différents, un ou plusieurs chefs sont désignés par groupe pour en déterminer le fonctionnement, les mercuriales, et assurer la police. Il est fort rare que des palabres de marchés soient portées devant le représentant de l'Administration. J'ai eu cependant à m'en occuper une fois en deux ans : et j'ai pu me rendre compte de l'importance que les indigènes attachent à la liberté des transactions sur lesdits marchés... »

Ces marchés se tiennent sur une place dénudée, généralement en un lieu élevé. L'herbe y est étouffée par le piétinement. Les débris les plus hétéroclites y séjournent en permanence : paniers défoncés, feuilles pour envelopper le manioc, poteries cassées, pagnes en loques, bûches à demi carbonisées. Il n'y a d'autre cantonnier que l'impétueux vent des tornades. C'est là que les femmes déballent leurs grandes corbeilles, dénouent les ballots qui contiennent les produits de la

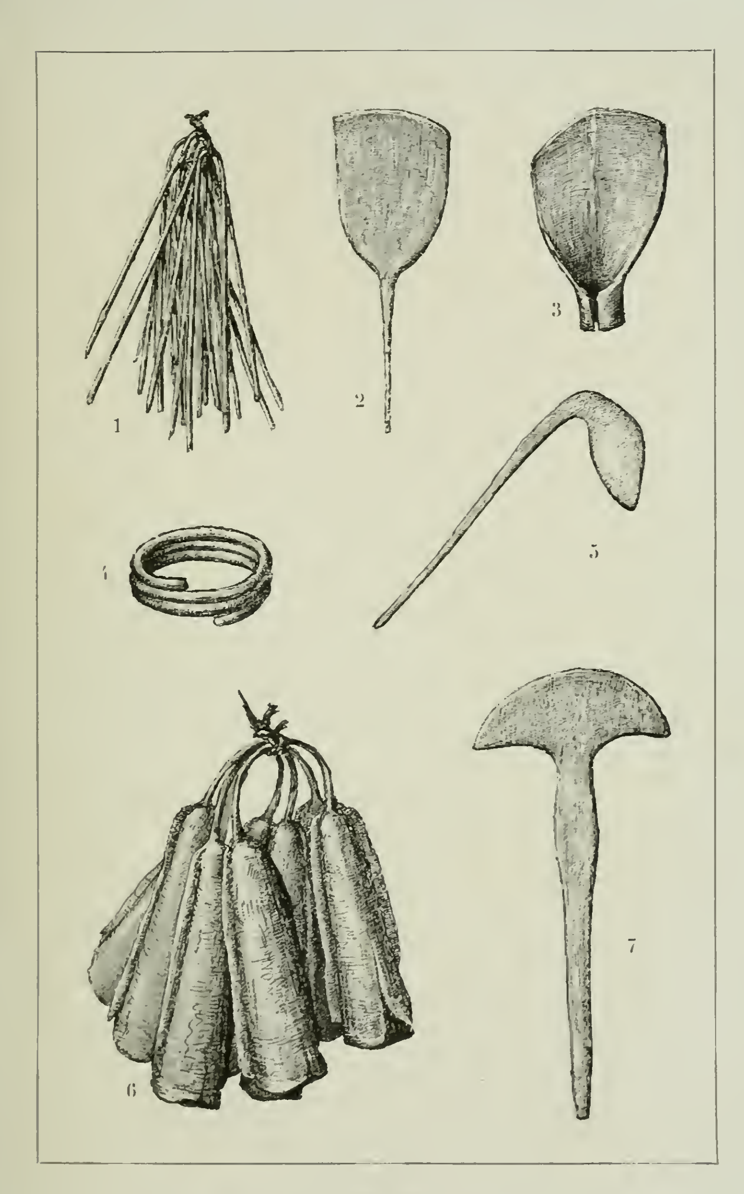
1. M. l'Administrateur de Mostuéjouls.

culture et de l'industrie indigènes. A côté de ces modestes marchandes des quatre saisons se rencontrent les négociants de plus large envergure, amenant esclaves, ivoire et caoutchouc, les uns portant les autres. La foule est gaie et bruyante sous l'ardent soleil. Des farceurs échangent de grasses plaisanteries. Une caravane de porteurs s'arrête, couverte de sueur et de boue. Une marchande défend son poisson fumé et sa viande séchée contre les entreprises d'un chien famélique et les assauts des milans effrontés, qui fondent du haut des airs. Des joueurs risquent leur dernier pagne sur des fragments de faïence cassée, qu'ils jettent en l'air avec des cris aigus et des claquements de doigts. Des groupes de femmes potinent, en médisant du prochain. Des gamins se roulent dans la poussière grouillante de vermine. Des affamés cuisinent à la hâte dans un pot crasseux des morceaux de charogne faisandée. Un étranger essaie de se faire entendre d'un marchand indigène avec force gestes et barbarismes. C'est un tumulte discordant, un brouhaha de toutes sortes de langages et d'onomatopées; un mélange d'odeurs répugnantes : sueur, fumée, ragoûts, chairs gâtées, tabac, latrines, parfums enivrants, vapeurs vireuses du chanvre indien : le tout ranci, fondu, concoctionné, sublimé par la cuisante chaleur de midi.

L'histoire de ces transactions locales est passée par une époque ancienne, antérieure à l'invasion européenne et que, par conséquent, nul de nous n'a

connue dans toute sa pureté, mais que les premiers explorateurs peuvent se représenter avec assez d'exactitude, sans doute. Alors le goût et les besoins indigènes réglaient seuls le choix et la nature des articles. C'est, chronologiquement, l'époque correspondant au stade final de l'industrie nègre, telle que je l'ai exposée plus haut, lorsque les marchés venaient de se constituer comme lieu de rencontre des villages ou tribus spécialisés dans une des branches de la production. On y voit converger le cuivre avec l'esclave, le poisson fumé avec le manioc, l'arachide avec la monnaie de fer, les poteries avec les pirogues. Depuis les temps déjà lointains où les négriers venaient à la côte chercher l'ébène vivant à destination des pays d'outre-mer, un grand courant a commencé de se dessiner du centre du continent noir vers les deux océans. Il s'est spontanément organisé dans les deux sens de longues chaînes d'étapes et de marchés, parcourus dans une direction par les exclaves exportés, dans l'autre direction par la bimbeloterie d'importation. Depuis la campagne anti-esclavagiste, le bétail humain a cédé le pas à l'ivoire et un peu au caoutchouc. Celui-ci a pris une place prépondérante dans le trafic, depuis qu'à l'onéreux portage ont été substitués des moyens de transport perfectionnés et que le commerce européen est allé chercher les produits jusqu'au cœur du continent.

Échanges et monnaies. — Le mécanisme de l'échange dans ces sociétés primitives est essentiellement basé



MONNAIES

1. Moyen Congo. — 6. Moyen Oubanghi.
2, 3. Haut Oubanghi. — 4, 5, 7. Moyenne Sanga.

sur le troc par un procédé assez connu pour qu'il me suffise d'en esquisser les grandes lignes. Il naît du principe des spécialisations et de la division du travail, dont j'ai parlé plus haut, ainsi que des besoins respectifs des individus, à la fois producteurs et consommateurs. L'équivalence des matières échangées est fixée par la nature et l'intensité des besoins. Le débat du marchandage est de tous les temps et de tous les pays. Rèbéla a besoin d'hippopotame séché pour agrémenter son manioc. Orondo souhaite un peu de l'huile de palme de Rèbéla pour accommoder son poisson fumé, qu'il ne pourrait consommer sans cette addition. L'échange se présente sous une forme simple, et l'équivalence sera assez facilement déterminée après quelques discussions.

Voici maintenant un cas plus compliqué. Kamangou se présente pour acheter du manioc à Mabyala. Il vient d'un pays minier; il offre des barrettes de cuivre à Mabyala. Cette matière ne fait nullement besoin à celui-ci, qui n'en a pas l'emploi. Il désire pourtant tirer profit de sa marchandise et ne pas la rapporter à son village, où, se trouvant en excédent, elle serait perdue. Or ce cuivre inutile, il sait que d'autres le recherchent pour le travailler. Il pourra s'en débarrasser sur un marché voisin contre du sel, par exemple, nécessaire pour assaisonner le poisson qu'il vient d'acheter à Ngandou. Mabyala prendra donc le cuivre de Kamangou. Toutefois, dans l'emploi de cet intermédiaire, il est un peu plus compliqué d'établir

l'équivalence des diverses valeurs qui entrent en jeu. Pour peu que la marchandise représentative, qui ne fait que passer sur le marché, y soit cependant abondante, elle pourra servir de base commune d'évaluation à tous les autres produits qui s'y rencontrent avec elle. Voilà donc, en définitive, une matière qui, localement, ne tire pas sa valeur d'un besoin direct et immédiat, mais seulement de cette conviction purement morale, qu'elle est susceptible d'être utilisée un jour, en un lieu quelconque. Elle représente, en quelque sorte, la satisfaction différée d'un besoin réel. Sa valeur n'est admise par les intermédiaires, qui se la repassent des uns aux autres, que si son emploi est réalisable à tout moment sous forme concrète[1].

On saisit là en action l'origine de la monnaie. Au moment de l'invasion européenne, le progrès dans le système de l'échange n'était parvenu qu'au stade que je viens de décrire. Ce n'était pas encore la monnaie; mais c'était déjà plus que la marchandise. Cependant il importe de remarquer deux points comme amorces d'un progrès nouveau. D'abord la marchandise inter-

1. Tout cela paraîtra au lecteur des banalités que j'aurais pu me dispenser de reproduire, même pour application aux sociétés nègres. Il faut croire pourtant qu'elles sont moins évidentes qu'il ne paraît tout d'abord. Car j'ai connu naguère au Congo de bons esprits qui semblaient attribuer à notre monnaie française une valeur propre, une vertu magique, qui devait la faire accepter d'emblée par les indigènes sans contre-partie sous formes d'objets consommables. On a même tenté d'en imposer l'usage par force. Et l'on a vu les Noirs tantôt ne savoir que faire de cet inutile jeton, et, par conséquent, se considérer comme lésés de le recevoir en paiement, tantôt exiger une pièce de cinq francs pour un œuf.

médiaire est arrivée à prendre une forme caractéristique et spéciale, souvent originale : fers de houe, de hache, de pelle; lames de sabre, de coutelas, de cimeterre; plaques en forme de pique de carte à jouer; double cloche; etc. (Pl. XIV.) Ces formes sont destinées à faciliter la transformation en ustensiles usuels. En second lieu, il s'est produit ce fait intéressant : que très souvent ces articles d'échange ne subissaient pas leur réalisation finale et continuaient de circuler sous leur forme monétaire jusqu'à perte ou usure complète.

Les monnaies d'origine exclusivement indigène sont toutes métalliques et de métaux vils, ce qui leur donne un poids et un encombrement lacédémoniens. Les verroteries et coquillages, qui ont aussi été employés, sont d'importation étrangère. Les métaux précieux ne se trouvent nulle part à l'état naturel.

Mesures. — Il n'existe dans l'Afrique tropicale ni unité de capacité, ni unité de poids. On évalue à l'estime. La seule unité de longueur pour les étoffes et les fils métalliques est la brasse, c'est-à-dire la longueur comprise entre l'extrémité des doigts des deux bras étendus latéralement. Cette unité n'a qu'un sous-multiple, la demi-brasse, qui va du sternum à l'extrémité du médius. Il est comique d'assister aux efforts des deux parties traitantes, l'une, le vendeur, pour rapetisser ses bras; l'autre, l'acheteur, pour gagner plus d'ampleur. Quelquefois, on les voit

recourir aux bons offices, qui d'un nain, qui d'un géant, pour essayer de mieux duper la partie adverse.

La plus insigne mauvaise foi préside à ces transactions. La ruse, la tromperie, le dol, tous les procédés sont bons pour accroître son gain. On n'en est point autrement indigné : la malhonnêteté en matière commerciale est considérée comme légitime. On n'a encore, dans l'Afrique équatoriale, aucune idée du développement des affaires basé sur le crédit, ni du crédit basé sur la confiance qu'inspire la bonne foi.

L'homme de la forêt est âpre au gain et chicaneur. Il ergote, il marchande; il débat ses intérêts avec acharnement. Il a approfondi l'art de la fraude et de la falsification; il sait introduire des pierres dans les boules de caoutchouc pour en augmenter le poids. Avec lui le marchandage est interminable. Il revient vingt fois à l'assaut par différents détours pour avoir un meilleur prix. Il va promener sa pointe d'ivoire ou quelques boules de caoutchouc de factorerie en factorerie. Il attend un peu, puis reparaît et recommence sa tournée. A la longue, il se décide; il accepte enfin un prix, qu'il se fait payer en une marchandise quelconque; il vérifie avec méfiance si le compte y est bien. Tout n'est pas fini. La marchandise qu'il vient de recevoir n'est, à ses yeux, que la valeur représentative de son ivoire; mais ce n'est pas l'article qu'il désirait. Il est accroché au comptoir. Il tâchera maintenant d'échanger ce qu'il tient pour ce qu'il convoite, aux meilleures conditions possibles. Le voilà

reparti à choisir, à débattre les prix, se raviser, refuser, reprendre encore : c'est à lasser la patience la plus angélique.

L'enjouement et l'exubérance propres aux gens des plaines donnent à leurs transactions commerciales plus de bonhomie et d'animation. Je vois encore un de mes porteurs débattant l'échange d'un morceau d'étoffe contre quelques pains de manioc. Le pagne paraissait trop exigu au marchand de manioc. Le client, qui tenait à son déjeuner, plaidait sa cause de son mieux. A bout d'arguments, il lui tint à peu près ce discours : « Avec mon pagne tu seras beau, tu te promèneras fièrement dans ton village ; il te durera de longs jours. Que deviendra ton manioc? Je vais le manger ; il descendra vite, vite ; puis je m'écarterai dans la brousse, et prrrt… il s'en ira… » Je ne me souviens plus si le marchand s'est laissé attendrir ; mais, à coup sûr, mon porteur méritait le meilleur succès pour le haut comique du ton et des attitudes, pour la vérité des onomatopées scatologiques destinées à peindre vivement la durée éphémère et l'issue fatale du manioc, comparées aux avantages durables du morceau d'étoffe.

CHAPITRE III

LE VILLAGE, ÊTRE SENSIBLE

Après avoir démonté le mécanisme, il faudrait maintenant le remonter; il faudrait lui restituer sa physionomie, lui rendre le mouvement et la vie. Si le lecteur veut s'en représenter fidèlement la physionomie générale, il ne doit pas perdre de vue que, en dépit des complications que j'ai peu à peu ajoutées au couple primitif, en dépit des classifications et distinctions que j'ai dû y établir pour les besoins de l'exposition, l'organisation du village reste toujours basée sur le type de la famille originelle, dont il n'est, en définitive, qu'une extension. Il n'est point une agrégation d'êtres distincts, simples ou complexes; il est une fusion de ces êtres en un tout homogène, en une âme commune. Il n'est point une association de gens libres de reprendre, quand il leur plaît, leur individualité propre; il est un être unique; il vit d'une vie d'ensemble et, pour ainsi dire, tout d'un bloc. Comme

un animal complet, il a des sens, des perceptions, des sensations, des sentiments, des passions et des joies.

Le village est un Argus auquel rien n'échappe. Sa vigilance est de tous les instants. Comme celui du chat, son œil, même alourdi par le sommeil, garde un étroit judas sur le monde extérieur. — Voyez ce village. Bêtes et gens ont succombé à la lourde chaleur de midi. Les choses mêmes semblent dormir. La place est déserte; les huttes silencieuses. On dirait qu'un fléau soudain en a exterminé les habitants. Un voyageur vient à traverser cette solitude inanimée. Par politesse, il crie : « Je passe! » Aussitôt de ces cases que vous croyez vides, de ces recoins sombres, que vous croyez frappés de mort, de ce silence que vous croyez privé de souffle, à travers les portes closes et les nattes tendues contre l'ardeur du jour, s'élève un murmure prolongé, un « hoû! » modulé et bizarre, un chœur en *sotto voce*, où tous les registres de voix se fondent en une longue et sourde fusée chromatique. Sur l'ensemble, des gens moins assoupis jettent, sans se montrer, un souhait d'heureux voyage : « Bonjour, Ogoula; bonne santé! »

Le village a l'ouïe fine. — Les nouvelles franchissent les espaces de la brousse avec une extraordinaire vitesse. Elles se diffusent comme un vent subtil. Elles volent, on ne sait comment, par-dessus fleuves, forêts et montagnes, se déforment à chaque étape jusqu'à ne

plus conserver qu'une silhouette presque méconnaissable. Cinq cents kilomètres ne sont rien pour l'Iris messagère du Continent noir; mais, partie déesse, elle arrive poisson. Ne prenez pas de vaines précautions pour dissimuler votre passage dans un pays. Il semblerait que le sol ait une résonance merveilleuse qui sème l'éveil en avant-garde devant vos pas. Vous arrivez dans un village nouveau: vous y étiez déjà attendu. Le ronflement des gros tambours d'alarme taillés dans des troncs d'arbres escorte votre caravane de village en village. Ces coups sourds, ponctués sur un rythme conventionnel comme une sorte d'alphabet Morse, surgissent en répliques multiples tantôt. graves et sourds, du taillis voisin, tantôt, grêles et ténus, de l'extrême horizon des plaines.

Le village a son odorat comme la bête. La quasi-inanition, qui est son état habituel, exaspère sa sensibilité olfactive. Il évente de loin le gibier, le passage d'un convoi de viande fumée, la dérive d'une charogne au fil du courant.

On peut, sans trop d'hyperbole, prêter au village un sens du toucher. Dans le canton où il règne, il est comme l'araignée au centre de sa toile. On dirait que l'ébranlement d'un délicat et invisible réseau l'avertit instantanément de tout ce qui se passe dans son rayon tactile. C'est alors dans la petite cité l'explosion d'une émotion extraordinaire et d'une activité fébrile. Est-ce

une caravane de provisions? Les appétits s'aiguisent; les ventres jamais assouvis se ruent sur la bonne aubaine qui passe. — Est-ce quelque gibier imprudent tombé au pouvoir du monstre? La bête est éventrée, dépecée sans retard. Alors commence une scène de boucherie répugnante. J'ai vu des gens presque nus se plonger avec délices dans les entrailles puantes d'un pachyderme mort depuis deux ou trois jours, déchiqueter avec un minuscule couteau d'énormes quartiers de chair, arracher les viscères, gratter les os et sortir de là couverts de lambeaux sanguinolents et imprégnés du fauve fumet des bêtes sauvages.

Le village a ses heures de sérénité et de calme. Il déploie alors un tableau de mœurs patriarcales digne d'inspirer les peintres de fresques allégoriques et les poètes bucoliques. Tous les personnages y ont les gestes harmonieux et lents, comme paresseux. Un homme fait la sieste à l'ombre d'un arbre, assis à terre, le dos appuyé sur un bois trifourchu. Il se gratte négligemment et chasse les mouches avec un petit balai; il bâille, le regard somnolent. Une femme pétrit le manioc. A genoux devant le plat en bois, les deux poings crispés sur la molette ronde, les reins cambrés, la sueur dégoutte de son front et de sa poitrine, ses longs seins ballottent au gré du va-et-vient de son corps. A côté d'elle, uniquement vêtu des amulettes protectrices de sa frêle existence, son petit

traîne sa nudité dans la poussière, le nez morveux, le ventre énorme, l'ombilic proéminent, sa grosse tête glabre encore mal assurée sur ses épaules, son grand œil noir et brouillé errant curieusement sur le monde inondé de soleil. Un petit chien famélique vague, squelette décharné et farouche, en quête de rogatons échappés par miracle à la voracité humaine. Une poule chétive cherche aussi sa misérable vie et, par une audace peu coutumière à sa race, se risque jusque sous la meule pour y dérober quelques bribes de farine. Trois femmes passent en file, l'une derrière l'autre, venant de la fontaine. Leur tête rasée paraît toute petite sur leur épais hausse-col de cuivre rouge. En revanche, le torse prend une longueur démesurée grâce au double carré d'écorce fixé par une fibre très lâche tout au bas des reins. Leur peau est luisante d'huile et de sueur. Le pagne rigide qui oscille de droite à gauche et de gauche à droite, leur prête un disgracieux déhanchement. L'entrechoquement des gros bracelets aux chevilles et le cliquetis des bottes en fil de laiton accompagnent le coup sourd des pieds nus sur le sol. La jarre d'eau en équilibre sur la tête, une main derrière la nuque, l'autre sur le côté, elles cambrent le torse et s'avancent raides et droites comme des poupées articulées.

Le village cultive les arts plastiques. Son moyen d'expression est la danse : danse guerrière, danse religieuse, danse érotique, danse d'agrément. Le Nègre a

pour la danse un goût très prononcé ; il apporte à son étude beaucoup d'application et de persévérance. Qui n'a quelquefois surpris, au détour d'un sentier, une femme revenant de la fontaine, sa jarre sur la tête? Elle s'arrête, paraît réfléchir, pose son fardeau à terre ; puis essaye toute seule une attitude nouvelle ou un pas difficile. Les sauvages mêmes de l'intérieur ont porté l'art chorégraphique à un réel degré de perfection ; et c'est, à coup sûr, le côté le plus pittoresque de leurs mœurs. J'aurai plus loin occasion de revenir sur les raisons psychologiques et sur le rôle social de la danse nègre. On comprendra alors pourquoi, étant un moyen d'entraînement collectif, et non un simple plaisir, elle ne ressemble en rien à la danse mécanique de nos salons, mais se rapproche plutôt du ballet, et du meilleur ballet. — Je laisse de côté les sauteries sans caractère du Bas-Congo. En revanche, l'observateur trouve un spectacle vraiment captivant dans les pyrrhiques furibondes des Pahouins, les quadrilles, menuets, pas de quatre et de six des tribus du Moyen-Oubanghi, les rythmes langoureux et lascifs du Haut-Ogowé, les cotillons, bals costumés et masqués des Mpongwés[1].

Le *melouma* fang est la frénésie du mouvement, le déchaînement de la fureur guerrière, exprimée par des contorsions insensées et des hurlements inhumains. Le sol tremble sous la trépidation précipitée

1. Il va sans dire que les termes que j'emploie ici n'ont qu'une valeur analogique.

des pieds. Les corps nus, à peine couverts d'une courte jupe de feuilles, barbouillés de blanc, de rouge, de noir; les visages grimaçants; les yeux exorbités; les membres retournés; les gosiers râlant des sons gutturaux; la lueur rougeâtre et vacillante des torches; les ombres démesurément grandies qui se tordent sur les verdures voisines avec des gestes cassés de marionnettes; les heurts d'ombres et de clartés fauves font penser à une évocation de démons dans les reflets sinistres d'un enfer. Peu à peu, le mouvement dégénère en vertige; l'agitation s'exaspère en furie; les danseurs, enivrés par le vacarme et le tournoiement, deviennent capables des plus horribles excès et des pires férocités.

Ailleurs la danse est une caresse. Le chant procède par courtes phrases chromatiques sur le mode mineur avec des inflexions languissantes. Les ballerines avancent et reculent tour à tour, tantôt de front, tantôt par files obliques. Le visage et les bras ne contribuent point au jeu. Le masque reflète seulement l'attention à ne commettre aucune faute; les coudes sont repliés: les mains battent la mesure. Tout le geste, toute l'action est dans le bassin et les jambes. La taille ondule; les hanches se trémoussent ou se contournent lentement; les genoux fléchissent à petits coups, tandis que les pieds touchent alternativement la terre du bout de l'orteil en avant, en arrière, sur les côtés. Pas de grands gestes, pas de vivacité; rien que des mouvements souples, cadencés, harmonieux, enveloppants, langoureux, efféminés. Les choryphées, réglant

les figures sur la mélopée amoureuse et plaintive, passent et repassent comme de noires bacchantes dans l'éclat des torches mourantes.

Le village a ses accès de colère. — Gare à toi, voyageur, si tu n'y vois ni femmes, ni enfants ; si les guerriers en armes ont le regard sournois, la parole contenue, l'allure circonspecte. Sous une surface calme, à peine frémissante, redoute la tension latente de la chaudière, à l'instant qui précède l'ébullition. Si tu n'es pas en force, sois habile. Une attitude insouciante, l'absence d'armes, un maintien digne, mais sans provocation, peuvent arranger les choses. Garde-toi par-dessus tout de la peur. La peur a fait bien des victimes, a causé bien des désastres en Afrique. Le sang-froid se tient à égale distance de la couardise et de la témérité. Il est arrivé qu'un bon mot, une gaillardise bien placée a mué la tempête en éclat de rire et désarmé les mains prêtes à frapper. Par contre, un seul geste imprudent peut provoquer l'explosion. C'est comme un déclanchement. Les sagayes, les couteaux volent et atteignent au hasard. Puis tout le monde s'efface, s'il n'y a pas supériorité écrasante du nombre. Le Nègre n'aime pas le corps à corps. Il frappe avec un mouvement de recul, avec une sorte de crainte de ce qui s'ensuivra, comme un enfant qui allume un pétard. Sa colère est de manifestation et de bruit ; elle ne se soutient que par l'exemple des autres et par l'encouragement mutuel.

Le village a ses spectacles de féerie. Le primitif écoute volontiers la nature en ces moments de délices où elle semble inviter l'homme à la rêverie, où le mysticisme et la fantasmagorie s'imposent à l'esprit aberré comme plus raisonnables que la raison même. Qu'importe, après tout? Quel intérêt y a-t-il pour lui à déchirer le voile d'illusion? Sa conviction en sera-t-elle plus grande? En quoi sa certitude, basée sur le témoignage immédiat de ses sens, diffère-t-elle en soi de celle du civilisé, interprétée par des procédés très compliqués? Essayez de le dissuader; il vous répondra que vous êtes aveugle de ne point voir ce qu'il voit si bien. Les apparences, les impressions *a priori* s'imposent à lui avec un haut degré d'évidence, comme elles font violence à notre positivisme, si nous oublions un instant l'éducation que nous avons subie, les notions toutes digérées que nous avons sucées avec le lait, les systèmes plus ou moins conventionnels qui représentent le crédo scientifique du moment. Nous appelons illusion risible cette science toute nue de l'homme préhistorique au nom de notre science si changeante, si instable, que les hommes des millénaires futurs taxeront, à leur tour, de risibles illusions.

J'ai vu, en pays Bosyéba, près du grondement d'une triple cataracte, le village se transformer en un décor magique aux clartés énigmatiques d'une nuit de pleine lune. Scène fantastique, bain de rêve, infusion d'irréel. Plus d'astres au ciel; la lune seule montre encore, comme à travers une vitre dépolie, une face

pâle, mouillée, flottante, indécise. L'espace est un indéfini de vapeurs laiteuses, un chaos sans haut ni bas, où se meuvent en tous sens des buées opales, des filaments d'albâtre, des voiles lactescents, des traînées soyeuses. On dirait la filtration d'un éther phosphorescent à travers une atmosphère de lait délayé, où se combinent et se désagrègent toutes les blancheurs imaginables, depuis le miroitement des paillettes d'argent jusqu'à la matité du stuc, depuis le discret arc-en-ciel de la nacre jusqu'à la froide pâleur de la craie : blanc bleuté, blanc rosé, blanc mauve, blanc jaunâtre, blanc glauque; tons chauds, tons glacés; toutes les pâleurs, toutes les suavités, toutes les transitions dans la dégradation du blanc. Au sein de cet océan laiteux, des formes changeantes s'évoquent et s'évanouissent, inconstantes d'aspect et de nuances, tour à tour flocons d'opale, filaments neigeux, duvet transparent, perles liquides. La conception surgit aussitôt à l'esprit d'une vie intense extra-humaine, d'êtres presque incorporels, d'une substance animée prodigieusement subtile, assez légère pour flotter dans l'étendue, assez inconsistante pour se dissoudre sans cesse et sans cesse se recomposer en d'innombrables métamorphoses. On assiste là à l'une des phases, la phase imaginative ou intuitive, de la genèse des croyances les plus anciennes et les plus invétérées de l'humanité. Cette vapeur en volute n'est-elle point la robe diaphane d'une fée qui nage dans l'éther? Ce halo, velouté comme un pastel,

n'est-il point l'éclat de sa joue, un instant entrevue? Cette goutte, née du brouillard et qui n'a dardé un scintillement que pour s'y éteindre de nouveau, n'est-ce point le clin d'œil de quelque sylphe espiègle? Cette opacité lumineuse, d'où l'ombre est bannie, ce milieu, compact en apparence, et pourtant mobile, impalpable, presque immatériel, n'est-ce point le vaste souffle du monde, le protoplasma générateur de ces génies dont l'activité détermine les mystérieux phénomènes de la nature? N'est-ce point leur foule, frémissante et pressée comme le clapotis des eaux parmi les pandanus de la rive qui prête aux bruits coutumiers leur matité cotonneuse et laisse, au contraire, en un relief aigu d'innombrables petits bruits, des frôlements, des froissements délicats, de grêles tintements de clochettes, de grelots et de cristal? — O nuits enchantées des tropiques, inspiratrices de visions merveilleuses, vos magies sont indignes de nos esprits trop positifs; notre réalisme désenchanté a dépeuplé vos lumineux brouillards de leurs farandoles de démons bienfaisants ou néfastes. La froide connaissance des lois physiques n'a pas dédommagé ma sensibilité et mon cœur de la perte de ce qu'il y avait en eux d'humain, j'allais dire de fraternel. — Soudain, une voix rauque s'est élevée dans le silence du village endormi, la voix inculte et gutturale d'un homme attaché par sa lourde matière à ce monde terraqué. Et c'est vous qu'il chante, génies légers, génies des fluorescences de la nuit, génies de la terre,

des vents et des eaux. Les fibres de sa harpe barbare répondent aux tintements de vos voix argentines que la lente condensation des nuées laisse perler goutte à goutte sur la vaste sonorité du fleuve, parmi le fracas de la cataracte. Et voici que vos frères, nichés au creux des rochers, dans les vertigineux tournoiements du courant, se font un malin plaisir de renvoyer à l'homme sa sauvage chanson. L'aède noir, insoucieux de la moquerie, ne se lasse point de jeter dans la fade blancheur de la nuit sa rapsodie monotone à deux ou trois notes, qui se précipite, puis s'arrête court, puis se traîne indéfiniment sur la même syllabe et, se propageant au loin dans les grandes herbes des plaines et dans les hautes frondaisons des forêts, monte égayer les esprits du royaume d'en-haut, refoule dans leurs trous de ténèbres et d'épouvante les vampires malfaisants et les sinistres revenants, persécuteurs des pauvres mortels, ou vole publier à tous les vents la gloire et les fastes des ancêtres.

CHAPITRE IV

LE VILLAGE, ÊTRE ORGANISÉ

J'aborde la partie la plus ardue de ma tâche. Ardue pour beaucoup de raisons : les unes objectives, propres au sujet étudié ; les autres subjectives, relevant de nos préjugés.

A. — *Législation.*

Les lois naturelles qui ont présidé à leur condensation en sociétés échappent complètement aux Nègres ; elles ne sont exprimées dans aucun document, ni oral, ni encore moins écrit. Le rôle facile de compilateur m'est donc interdit. Il me faut, sur l'observation des faits, m'ériger en législateur. Si embryonnaire que soit le code implicite des sociétés nègres, — et peut-être justement à cause de cela — cette reconstitution prête beaucoup à l'erreur.

D'un autre côté, je me trouve, dès le début, en présence d'une question préjudicielle. La législation

est-elle antérieure ou postérieure aux faits? A-t-elle pouvoir de les déterminer, ou n'en est-elle que la consécration? — L'observation des primitifs montre, à n'en point douter, comme la suite le prouvera, j'espère, que la loi inexprimée, inconsciemment sentie et obéie, précède la loi formulée, et que celle-ci, pour être obéie, doit avoir dans l'immense majorité des citoyens une nécessité d'être obéie. En d'autres termes, la loi ne s'impose pas par cela seul qu'elle est la loi, mais parce qu'elle répond à un besoin profond et généralisé de la nation; ce n'est point un produit artificiel, arbitraire; c'est — ou ce devrait être — l'efflorescence spontanée de facteurs extrêmement divers et toujours incompris de la masse même qui en est le théâtre.

De grandes nations ont prospéré, se sont signalées par des actions illustres, qui n'étaient régies que par des lois théoriquement absurdes et par des codes incomplets. Mais le concert de la communauté les acceptait telles quelles, les complétait d'instinct, les redressait dans la pratique. Le bon sens public, d'une part, les disciplines individuelle et sociale, de l'autre, plus précieuses que les codes, suppléaient aux lacunes et ployaient les systèmes aux nuances infinies des cas particuliers. Trop de lois, mauvaises lois. Le nombre des lois se multiplie à mesure que l'esprit public devient moins cohérent et moins soumis. En même temps, les lois deviennent inefficaces, parce qu'elles prennent un caractère artificiel, parce qu'elles cessent d'être l'écho d'un sentiment commun de disci-

pline et de solidarité, d'ailleurs altéré par la désagrégation du corps social. C'est un préjugé courant de croire qu'une loi a le pouvoir de modifier un état de choses. Tout ce qu'elle peut faire, c'est de troubler le progrès normal des mœurs, si elle n'est pas adaptée aux circonstances de lieu, de temps et de peuples, ou plutôt si elle n'en est pas le fruit naturel. Les accidents nés du défaut de convenance entre les lois et les faits sont le principal aliment, sinon le seul, de l'histoire intérieure des états. Notons, au passage, que le progrès réclame un certain degré de désaccord, un effort constant d'adaptation entre la loi actuelle et l'avenir qui se prépare.

Le préjugé de la toute-puissance intrinsèque de la loi a été transporté dans l'observation des organisations sociales des peuplades primitives par les voyageurs et les fonctionnaires, qui ont absolument voulu leur prêter des règles préconçues d'administration, faute de concevoir qu'une communauté humaine — sans parler de nombreuses sociétés animales — puisse subsister en dehors d'une organisation répondant à un principe théorique préétabli et à des déductions logiques.

Donc les sociétés primitives ont une législation latente, sentie, mais non explicite; organisée en eux, pour ainsi dire, par l'habitude; produit instinctif des intérêts individuels égoïstes, d'une part, et, d'autre part, de l'accommodation de ces intérêts individuels entre eux. Mais, puisqu'il existe une loi latente,



VILLAGE BATÉKÉ DU STANLEY-POOL

PLANCHE XV

AD. CUREAU. *Sociétés primitives.*

pourquoi ces primitifs n'ont-ils pas été amenés à la faire sortir de son état d'inexpression et à la formuler en langage clair? Pourquoi n'ont-ils point encore rencontré leur Moïse ou leur Confucius[1]? D'abord, la cause en est due, sans aucun doute, à l'extrême dispersion et à la faible densité de la population dans ces contrées. La petitesse des agglomérations en réduit l'administration au degré de la plus extrême simplicité. En second lieu, de même que, dans un milieu physique, dont la composition est une fonction continue de ses trois dimensions, des portions très limitées peuvent être considérées comme possédant une structure homogène sur toute leur minuscule étendue; de même, dans l'ensemble des tribus nègres de l'Afrique, l'émiettement de la population fait que, dans chaque parcelle, dans chaque groupement, les individus qui le composent peuvent être considérés comme identiques entre eux. Ils sont, à très peu près, sortis du même moule; ils s'adaptent et s'engrènent normalement; ils sont, pour ainsi dire, superposables sur toute leur étendue. Les idées, les concepts de tous les habitants

1. D'après M. Dusselje, que j'ai déjà cité, il paraîtrait que les Batéké de l'Alima ont eu, il y a peu de temps un législateur, nommé Okouba, qui leur aurait laissé des lois intéressant le développement économique du pays et, jusqu'à un certain point, le progrès moral de la population. Cet Okouba fut évidemment un homme de génie. Mais, si ses préceptes avaient jamais dû être obéis, c'est parce qu'ils auraient trouvé un écho dans l'âme d'un peuple amené par son évolution naturelle au point précis où leur observance pouvait lui être utile. Sinon la législation fût devenue lettre morte dès sa promulgation. Il est regrettable que l'invasion européenne soit venue arrêter un mouvement intéressant à plus d'un titre.

d'une de ces cités en miniature sont aussi semblables que les exemplaires d'un même ouvrage imprimé avec les mêmes caractères. Dans ces conditions, le fonctionnement politique du village, cellule sociale, est complètement automatique; il a la sûreté et la parfaite coordination des actes instinctifs.

Admettons maintenant que, après de longues périodes de temps, la population croisse en nombre, que les tribus, actuellement dissociées, se soudent en nations de plus en plus considérables. Les centres habités deviennent plus importants; les relations avec les tribus étrangères, plus fréquentes et plus actives. L'homogénéité ne saurait, dès lors, être admise au sein d'agglomérations qui ont cessé d'être très petites. Les engrènements entre les citoyens ne se font désormais que sur un nombre très limité de points, non plus par l'effet d'une pente naturelle, mais sous l'empire d'un intérêt réfléchi, commun à tous, intérêt qui a poussé les hommes à étendre la puissance et la portée de leurs associations. Désormais la nécessité de se solidariser avec la communauté devra être sans cesse rappelée à chacun sous une forme explicite et sensible. Autrefois, l'instinct, l'impulsion de l'inconscient suffisaient à nouer le lien. Il y faut maintenant la réflexion, la conscience et souvent la contrainte vis-à-vis des individualités dissidentes. Les choses restent en cet état jusqu'à ce que cette éducation demi-volontaire d'un peuple soit devenue à son tour machinale. Les meilleures conditions de progrès sont réalisées,

quand les états successifs varient avec assez de lenteur et de continuité pour que l'accoutumance des citoyens s'y fasse insensiblement. Malheureusement, l'homme n'est pas une entité mathématique. Il est sensible ; il est pensant ; il a des passions, des aspirations. Ces passions, ces aspirations trouvent un écho dans l'âme des individus d'origine analogue. Elles font la grandeur des nations auxquelles leur situation géographique et leur histoire ont laissé une composition homogène. Elles créent ou aggravent les divisions au sein des nations auxquelles leur situation géographique et les invasions lentes ou brusques, qu'elles ont subies, ont donné une composition hétérogène. Ces dernières sont vouées à l'instabilité. Les continuels essais de changements trop brusques y occasionnent des révolutions, dont les ébranlements sont excessivement longs à s'éteindre et qui n'ont généralement pour effet que de reculer la phase de fonctionnement automatique dont j'ai parlé tout à l'heure.

La suite de cette étude montrera les premiers pas de ce processus évolutif.

B. — *Communisme.*

Dans le village, extension de la famille, les citoyens sont astreints à un communisme étroit, à une dépendance mutuelle, à une fusion égalitaire, où la personnalité et l'originalité sont noyées. Ils ne sont libres ni de se réjouir, ni de rêver, ni de souffrir, ni d'aimer à

part. Ils vivent les uns contre les autres, les uns des autres, les uns pour les autres. Pas d'initiative qui ne soit aussitôt étouffée par l'avidité ou la sottise de la foule. Pas de secret qui ne soit aussitôt pénétré par une curiosité toujours en éveil. Cette surveillance, ce contrôle perpétuel, cette négation du « quant à soi » seraient odieux à notre individualisme européen. On ne s'y appartient à aucune minute du jour ni de la nuit. Tout se repasse, tout circule : la marmite, la pipe, la femme, le pagne, la crasse, la maladie. N'espérez aucune amélioration personnelle, aucune culture de l'homme par soi-même. L'exercice des facultés physiques et intellectuelles exige la quiétude et la retraite. Le développement des aptitudes ne s'accommode pas des importunités de la foule ni des entraves suscitées par sa stupidité, sa jalousie, sa rapacité. Il suit de là que, avant d'avoir pu se manifester, les talents virtuels ont les ailes brisées par l'impossibilité de se réaliser et retombent, à peine envolés, dans le marais amorphe de la barbarie. — Donc, à l'origine des sociétés, des distinctions naturelles, mais point de distinctions sociales, point d'aristocratie.

Le type d'architecture et d'agencement du village est l'image fidèle de ce communisme politique. La longue case continue est un phalanstère où chacun est chez tout le monde et tout le monde chez chacun. Les cloisons de feuilles sont des voiles légers qui arrêtent à peine le regard et laissent courir d'un bout à l'autre

du sinueux édifice le chuchotement des confidences, le plus faible soupir, le plus discret épanchement.

Le morcellement de la case continue et sa dispersion en cases séparées symbolise un changement considérable dans les mœurs sociales. Le communisme primitif se tempère d'une forte dose d'individualisme. On sent poindre la notion d'indépendance. L'homme acquiert son chez-soi ; il peut aménager sa case à sa guise. Il est libre d'y dormir quand il en sent le besoin ; de rêver à l'écart des importuns, quand il a l'âme mélancolique. Il commence à entrevoir une certaine dualité dans ce qu'on peut encore à peine appeler sa personne civile, à savoir : le citoyen et l'homme privé. Sa qualité de citoyen implique des devoirs ; sa qualité d'homme privé implique des droits. Il n'est plus esclave de la communauté qu'autant qu'il est nécessaire. Il doit une partie de sa vie à la cité pour le bien-être et la défense de la communauté. La défense contre les ennemis du dehors garantit la sécurité de chacun par la sécurité de tous ; la défense contre les ennemis du dedans s'appelle la justice.

Certes ce petit pas vers le progrès ne réalise point encore l'idéal. La démarcation entre les deux attributs du citoyen de ces sociétés embryonnaires est encore bien flottante. La liberté, le moi individuel ou familial est limité aux quatre parois d'une hutte de paille. La tyrannie de la foule guette à la porte, sur la place du village. L'étroitesse et l'incommodité du home contrai-

gnent son propriétaire d'accomplir au plein air un certain nombre d'actes de sa vie privée. Néanmoins, le développement des inégalités personnelles devient désormais possible et, par elles, la formation des inégalités sociales, puis des aristocraties, qui feront enfin sortir de sa stérile uniformité la masse brute des origines et lui créera un cerveau.

C. — *Autorité.*

Attachons-nous à l'étude du développement des inégalités innées sous forme d'inégalités sociales. Cela nous mènera à la conception de l'autorité [1].

Le principe générateur de l'association humaine, depuis le couple bisexuel jusqu'à ses transformations les plus élevées, a sa source, je l'ai déjà maintes fois noté au cours de cette étude, dans l'instinct de conservation, éveillé par la lutte contre les forces naturelles, les animaux et les hommes. Ce que j'ai dit de l'union de l'homme et de la femme, de l'économie de la famille, de l'avantage du travail en commun et de la spécialisation selon les facultés et aptitudes individuelles a montré sous l'empire de quels mobiles des étrangers sont venus s'adjoindre au noyau familial primitif, d'abord comme membres artificiels, puis comme clients. Tous cherchent autour d'un tronc puissant la protection de leurs personnes et de leurs

1. J'ai parlé précédemment (page 143) de l'origine pour ainsi dire physiologique de l'autorité paternelle.

biens. Cela revient à dire que l'association nègre a son principe dans l'inégalité des hommes. Même chez les tribus qui font profession d'anarchie[1], qui proclament l'égalité de tous et n'ont pas de vocable pour traduire le mot « chef », nous voyons les faibles rechercher les puissants, nous voyons la foule subir l'ascendant des forts, des beaux parleurs, des habiles, des meneurs, de ceux, en un mot, qui sont nés avec cet attribut mystérieux, l'ascendant naturel. C'est l'inégalité, la faiblesse des uns, la force des autres qui rend l'autorité inévitable; on verra de quelle manière et sous quelles conditions. Les nombreuses utopies édifiées sur ce sujet, et d'ailleurs réductibles à quelques espèces seulement, partent de la conception d'hommes identiques, tous sans défauts, sans passions, également forts, également intelligents. Avec des matériaux aussi parfaits, point de doute qu'on ne puisse construire des systèmes parfaits; et même tous les systèmes indifféremment sont parfaits. La pierre d'achoppement dans la pratique, c'est précisément les inégalités innées, l'impuissance, où se trouve le plus grand nombre, de penser, de créer, de se conduire soi-même. Entre la minorité des forts et la majorité des faibles — les mots « forts » et « faibles » étant pris dans un sens extrêmement large — il s'établit un échange équitable : le fort donne l'appoint de sa supériorité; le faible donne

1. Fang, Batéké de l'Alima.

l'appoint de sa multitude. C'est établir la prééminence de l'intelligence.

Voilà la loi initiale dans sa nue simplicité, telle que l'observation des sauvages nous la fournit. N'y cherchez point d'autre précision. Celle-là suffit. Elle n'est point écrite; mais elle est sentie et obéie par tous.

J'ai expliqué, à propos des biens, par quel système de réciprocité la propriété de chacun — dans l'acception la plus large du mot propriété, depuis les personnes jusqu'aux richesses — est garantie par un consentement tacite, par une opposition d'intérêts toujours armés et toujours vigilants. Là encore point de loi formulée. La nécessité ne s'en fait nullement sentir : car la défense de chacune des parties contre l'oppression éventuelle de l'autre partie a pour allié l'intérêt même de cette dernière. Chacune d'elles trouve avantage à ne pas pousser ses prétentions à l'extrême, sous peine de susciter, selon le cas, grève ou lock-out, comme nous disons maintenant, et de sonner du même coup l'heure de sa déchéance. La cité nègre, ce minuscule et embryonnaire édifice social, se maintient debout par le jeu alterné des tensions contraires, par la balance du *contre-un* et du *contre-tous*.

Il est intéressant de noter tout de suite une différence, purement apparente d'ailleurs, entre les tribus anarchistes et les tribus déjà organisées, si peu que ce soit. Chez les premières, l'autorité est occasionnelle

et momentanée. C'est le meneur, l'orateur en vogue pour une circonstance donnée. Edvoughe a remporté les suffrages dans telle palabre difficile; l'agora tout entière obéit pour un instant à ce chef éphémère. Demain, Nzokh aura succédé à Edvoughe dans la conduite de l'opinion. Ici donc, la lutte du contre-un et du contre-tous se passe entre des combattants sans cesse changeants, sans cesse renouvelés. Querelles intestines, disputes, instabilité dans le dessein et dans l'action, mauvaise foi publique résultant du changement incessant de direction : telles sont les conséquences inévitables. Il n'en résulte pourtant pas grand danger pour la chose publique à cause de l'exiguïté du corps social en jeu et parce que, comme je l'ai remarqué précédemment, les âmes y sont à très peu près identiques, sur toute l'étendue de leurs domaines intellectuel et moral. Dans ces conditions, il ne saurait se produire de grands renversements d'opinion, des déplacements considérables de la majorité. Et puis, à force d'essais, cette petite masse, sensiblement homogène, finit par trouver le politicien, le meneur qui incarnera pour leur éphémère durée ses passions du moment.

L'institution des autorités temporaires chez les tribus anarchistes nous fait passer par une transition insensible aux tribus politiquement organisées, où les deux parties en présence conservent un degré marqué de permanence. Nous trouvons, d'une part, un homme isolé, père naturel de la famille originelle, puis père

fictif de la famille étendue, d'autre part, une collectivité soumise au père. Pour un membre adjoint de la famille étendue, reconnaître au-dessus de soi cette paternité, c'est attribuer au chef de famille des dons innés ou acquis d'expérience, d'habileté, de tact dans la direction des affaires; en un mot, c'est lui consentir un degré de supériorité sur soi-même. De cette supériorité effective, et, en même temps, de la reconnaissance de cette supériorité par le corps social naît le principe d'autorité. Ainsi, dans ce raccourci d'histoire que développent sous nos yeux les peuplades nègres de l'Afrique équatoriale, nous voyons du chaos social primitif sortir la notion d'autorité en la personne du père de famille; nous la voyons déborder le père de famille chez les tribus anarchistes, s'affirmer, s'incarner en un père artificiel, en un ancien, chez les peuplades parvenues à un stade social plus avancé; enfin nous la verrons s'épancher hors du village, grouper plusieurs villages sur une direction unique et, au dernier terme, se hiérarchiser. Je tiens à faire remarquer tout de suite que, bien qu'ayant son origine dans le père de famille, l'autorité en pays nègre n'est pas le patriarcat tel que beaucoup d'auteurs l'ont entendu et tel qu'il a peut-être existé hors de l'Afrique. L'appellation de « père » donnée au chef comme à tout vieillard, à toute personne respectable, ne suffit pas pour prêter un caractère exclusivement familial à ces sociétés embryonnaires. Ces sociétés dérivent de la famille, il est vrai, mais elles s'en écar-

tent vite, puisque, comme je l'ai maintes fois dit, le lien des membres adjoints avec le tronc primitif n'est point fait de sentiments affectifs, mais d'intérêt pur.

Retenons donc ce premier point capital : dès son aurore, l'autorité se montre comme la résultante du consentement de ceux qui sont destinés à la subir et qui, de fait, se la sont donnée. Il apparaît avec évidence — parce que la chose se présente sous son aspect le plus simple — que l'autorité tire son existence de ce consentement, qu'elle n'est pas viable sans lui et qu'elle lui doit toute sa force. L'autorité n'est donc pas quelque chose en soi, un principe abstrait. C'est la délégation des volontés d'une collectivité à l'un de ses membres ou à un groupe de ses membres dans un but de coordination et de méthode, c'est-à-dire d'administration.

Il importe d'observer que la liberté de ce consentement est toute relative. Car, si un individu se range sous la suzeraineté d'un autre, c'est parce que son état présent lui en fait une condition de vie ou de mort. La liberté de sa délégation ne s'exerce donc que dans le choix de cet autre homme. La faiblesse du subordonné, son infériorité native ou accidentelle le réduisent à souffrir un maître. Mais, sauf, bien entendu, en cas d'esclavage, il est à peu près libre de choisir son seigneur au gré de ses sympathies ou selon son degré de confiance dans la puissance de ce seigneur. Nous voyons même le chef, pour se raccoler de nou-

veaux vassaux, se faire bon prince, se montrer accommodant, représenter les avantages de son alliance. — « Allons, Binga, viens faire ta case chez nous. Qu'est-ce que ton chef actuel? un pauvre hère, un misérable sans puissance ni prestige. Il n'a que trois femmes. J'en ai six. Rien à craindre chez nous : nous sommes forts. Et puis on mange bien : nous sommes sur la route de la viande et du manioc. » Quand on n'a guère de ressources, qu'on se sent peu de génie, comment ne pas se rendre à de si bonnes raisons?

Le citoyen ne doit donc pas attribuer son état de sujétion à son chef immédiat ou à l'ensemble de ses chefs, quand il en a plusieurs hiérarchiquement superposés. Il est, sans espoir d'affranchissement, l'esclave d'un impitoyable tyran qui est lui-même, avec sa faiblesse physique, l'obtusion de son intelligence, le manque de proportion et d'équilibre de ses facultés, ou, aussi bien, très souvent, un esprit trop élevé ou trop original dans un milieu social inférieur; en un mot, il est condamné à la servitude par son inadaptation à ce milieu, par trop de grandeur relative ou trop de petitesse. Des calamités, une catastrophe privée peuvent occasionner une infériorité accidentelle, qui a le même effet qu'une infériorité naturelle chez l'homme supérieur, ou s'y ajoute chez l'homme inférieur. Dans ces conditions, loin d'être un mal, la sujétion apparaît comme une nécessité vitale pour l'immense majorité des hommes, étant donné que la supériorité, ou, au moins, une harmonieuse pondéra-

tion des facultés, est rare parmi eux. Aux environs de l'état de nature, les hommes, je l'ai dit maintes fois, diffèrent assez peu les uns des autres et, par conséquent, ne doivent qu'à des circonstances minimes et secondaires de se voir refuser par le sort l'indépendance et la suprématie. L'obligation de se subordonner croît impérieusement avec le progrès de la civilisation, parce que la culture, sans cesse plus intense, développe inégalement les esprits. Les différences s'accusent avec l'avancement de l'humanité. Une image fidèle de ce phénomène se trouve dans les chutes d'eau élevées : par l'effet de la loi du carré des temps, les gouttes d'eau, contiguës sur le bord du précipice, s'écartent sans cesse davantage, à mesure qu'elles tombent, et ne tardent pas à se diffuser comme un léger brouillard. Ainsi, dans les sociétés, les hommes qui tiennent la tête de l'humanité — je ne parle pas des jouets d'un engouement momentané de la foule, des marionnettes d'un jour — les talents réels, quelquefois méconnus de leurs contemporains, les vrais guides du mouvement humain, ceux-là se font plus rares d'année en année. Ils sèment derrière eux la tourbe innombrable des gens de plus en plus inaptes à prendre part à l'administration d'un corps social de plus en plus compliqué, ventre énorme doué d'appétits matériels énormes comme sa masse même. Les historiens romantiques ont fait preuve de plus de sensiblerie que de jugement en dramatisant le servage du moyen âge. Ils ont apprécié ces temps barbares

comme si eux-mêmes y avaient dû vivre avec leurs nerfs, leurs idées, leurs goûts du XIXe siècle, ce qui, sans aucun doute, leur eût été une atroce torture. En réalité, les peuples d'alors étaient des brutes incapables de se conduire elles-mêmes et auxquelles la rude éducation du gantelet de fer a été nécessaire pour les amener à leur état actuel.

Sans pénétrer aussi avant dans l'histoire, nous constatons déjà parmi nos témoins de la préhistoire dans l'Afrique contemporaine, par exemple parmi les Fangs et les Atyo, ce phénomène d'*étirement*, si je puis dire, du bloc social en une hiérarchie basée, soit sur la filiation, soit sur la supériorité intellectuelle et surtout morale, principes qui tous deux ont leur valeur pratique selon les époques.

Autre conséquence. Cette sorte de contrat forcé, mais bilatéral, imposé par le jeu naturel des intérêts, attribue à chacune des deux parties des obligations et des droits. Telles que nous les voyons, ces sociétés, au sein de leur milieu propre, subsisteraient dans une paix sereine, si les deux parties, pénétrées de la juste proportion de leurs droits et de leurs devoirs, accomplissaient strictement les uns et respectaient scrupuleusement les autres avec une entière bonne foi, je devrais dire avec une parfaite intelligence de leurs intérêts bien entendus. Il n'en est rien dans la pratique. Bien plus : il est utile qu'il n'en soit rien. Si ces conditions idéales pouvaient être réalisées, on

n'obtiendrait qu'un équilibre statique absolument stérile. Au contraire, par une inclination naturelle, les deux parties ont l'instinctive tendance à la fois à empiéter sur l'autre et à défendre opiniâtrement leurs propres positions. Il en résulte un équilibre dynamique qui maintient la société en haleine, dans un continuel état d'activité féconde.

Or rappelons encore une fois que les sujets nègres, après élimination féroce des inaptes, diffèrent très peu les uns des autres. De cette quasi-égalité découle cette conséquence : que l'équilibre dynamique, dont je viens de parler, est très instable. Donc l'autorité politique est faible. Celui qui la détient est plutôt le symbole vivant des velléités confuses de la communauté que non point un organe fort et investi des moyens de se faire obéir. Beaucoup de personnes, s'en rapportant à un titre trompeur, se sont illusionnées sur le pouvoir du chef nègre, le chef des peuples fétichistes, du moins. Pour les raisons que je viens de développer longuement, cet infime magistrat, loin d'être un potentat, n'a une ombre de pouvoir que sur ses esclaves, parce que le plus souvent, mais non toujours, ceux-ci, isolés et sans alliances, n'ont aucun contrepoids à opposer à la tyrannie de leur maître. Mais vis-à-vis des autres citoyens l'autorité du chef n'a de vertu que si elle se fait l'écho de l'intérêt de la majorité. En dehors de ce cas, le commandement échoue. Les rares essais d'arbitraire sont timides, impuissants, avortés aussitôt qu'exprimés. J'ai vu

maintes fois notre administration se heurter à un piteux *non possumus*, quand elle a voulu provoquer de la part des chefs des actes d'autorité en violation des statuts naturels de ces sociétés. J'ai vu ainsi certains de ces princes d'opéra-bouffe mis dans l'affolement le plus comique entre la menace des foudres administratives et la superbe ataraxie des sujets qui semblaient dire : « Arrange-toi avec le blanc ; nous ne te devons rien et tu n'as aucun moyen de nous contraindre. »

Pouvoir à part, ce qui précède montre que le groupement social primitif a pour centre de condensation un homme réunissant un ensemble de supériorités : richesse, clientèle, intelligence, expérience. Il doit, par son prestige matériel, physique et moral, mériter la confiance du village. Il doit justifier cette confiance par sa façon de représenter la communauté et de diriger les actes publics. Il doit être bon et fidèle pouvoir exécutif et il est responsable de son mandat. Sans pouvoir, sans prérogatives, il obéit plutôt qu'il ne commande. C'est une ombre falote qui, prévarication à part, ne tire de sa magistrature d'autre satisfaction qu'un léger chatouillement d'amour-propre.

Le fait de déléguer à un individu la représentation d'une collectivité est un nouvel exemple de spécialisation des aptitudes et de division du travail à ajouter

à ceux que j'ai énumérés précédemment. Celui-ci méritait d'être mis à part en raison de son importance et de son intérêt. Puis, la matière ouvrable est l'humanité même, matière consciente, agissante, nullement passive, douée, au contraire, de réactivité. Elle ne se laisse travailler que consentante. Comparé aux autres métiers, celui de chef est donc particulièrement délicat : car son exercice suppose la participation de la matière en œuvre. La technique n'en est point guidée par des règles certaines, précises, immuables, puisque, dans notre vieux monde civilisé, les philosophies les plus profondes, loin d'en avoir trouvé la formule, feraient plutôt désespérer de la trouver jamais. L'art du commandement est fait de procédés changeants et variables, d'opportunités, de détours, de subtilités, de ménagements alternant avec des témérités. Le génie naturel n'y est point toujours nécessaire. Ce qu'il faut avant tout, c'est la convenance, l'adaptation du berger au troupeau. Le plus grand sage est aussi déplacé en des temps médiocres qu'un sot en des temps héroïques. L'empirisme y est tout; la théorie n'y compte pour rien. La parité de caractère, de mœurs, d'extérieur fait la confiance des subordonnés dans leur chef. Ils acceptent d'être commandés, aussi durement qu'on voudra, à condition que ce soit par un homme qui leur ressemble. Un geste du sultan Zémio est un arrêt de mort; la victime désignée ne songe ni à s'en étonner ni à protester : elle en eût fait tout autant à sa place. L'absolutisme est

nécessaire dans ce royaume nyamnyam; l'autorité plus douce, que nous y avions apportée, n'était point appréciée des gens du pays et n'avait aucune chance de détrôner le régime existant.

Mais revenons à nos Bantou, chez lesquels aucune immixtion étrangère n'a altéré le processus naturel de l'évolution sociale. Le détenteur de l'autorité ne dispose d'aucune sanction autre que celle de la majorité que sa parole a pu rassembler. C'est assez dire quelle instabilité règne dans la conduite des affaires du village, puisque la continuité dans les desseins ne repose que sur un individu, dont la volonté peut, à tout moment, être contrariée par les caprices de la communauté. Fort heureusement, nous retrouvons un facteur important déjà signalé. Les groupements sociaux qui nous occupent n'ont qu'une importance numérique insignifiante, le cercle de leurs préoccupations est, dans l'ordre général, de très faible rayon; leur constitution mentale est uniforme; les races qui les composent sont très peu dissemblables ou, du moins, elles ne se différencient que de proche en proche à cause des croisements qui se produisent sur les confins de leurs aires d'habitat. Toutes ces circonstances équivalent à une sorte de tradition assez stable pour assurer quelque continuité à la marche des affaires. Les sanctions en matière politique ne s'imposent donc point avec la même fréquence que dans les états populeux, hétérogènes, doués d'une grande activité et de besoins excessifs.

Chez les Fangs. la permanence et l'uniformité de l'âme commune sont assurées par le sentiment le plus patriarcal qui soit dans toute l'Afrique tropicale. L'ombre des ancêtres plane sur ce peuple intéressant à tant de titres ; elle impose à chacune de ses tribus des traditions oralement transmises à travers les générations ; elle leur communique le respect sacré des actes illustres et une sorte de discipline à la fois individuelle et sociale[1]. C'est certainement à cette lointaine tradition, à cette religion familiale que le Pahouin doit le meilleur de sa force morale et de son inlassable ténacité. Le culte des ancêtres donne à chacun de ses groupes sociaux une cohésion que lui refuse

1. « Comme le Romain, le Fang a sa *gens* et sa *familia;* et si, à la périphérie de son habitation, les villages fangs se désignent par le nom de familia (*etun'a*), ils n'en sont pas moins un rameau de la tribu (*ayon*). Il se passe bien un peu le phénomène que l'histoire enregistre chez les Romains du IV[e] et du V[e] siècles. Le nom de famille est de plus en plus employé, pendant que le nom de la *gens* s'oublie ou tombe en désuétude. Les familles fang qui sont désignées et se désignent par le nom de l'*etun'a*, n'ayant peut-être pas besoin, dans leur nouvelle condition d'existence, pour leurs guerres et leurs intérêts, de la puissante solidarité de la tribu, n'en connaissent pas moins leurs origines. Le jeune homme de vingt ans sait déjà se rattacher par une série d'une dizaine d'ascendants au père l'*etun'a*, fils de telle tribu. Et le vieillard, gardien mélancolique des traditions qui s'effacent, remonte par trente ou trente-cinq générations à l'ancêtre lointain, énumérant en passant les familles issues du tronc et dispersées un peu partout sur la côte nord, sur le Como, l'Ogowé, le Fernan-Vaz, ou restées là-haut, dans l'intérieur, au Kam, sur le Ntem ou le Mvun. » (R. P. Martrou, *Notes sur la langue fan et ses dialectes.*

Il ne faut pas se laisser trop illusionner par ce nombre de trente ou trente-cinq générations relaté par les vieillards fangs. Même en admettant pour les Noirs d'Afrique le nombre de quatre générations par siècle, au lieu de trois que l'on compte généralement pour la race blanche, cette filiation ferait remonter la tradition pahouine à huit ou neuf cents ans, ce qui me paraît difficilement admissible.

l'absence de toute organisation politique. La prolificité de ce peuple, son triomphe lent sur ses voisins, son expansion invincible, sa rude originalité montreraient, si ce n'était une superfétation, quelle puissance prodigieuse une foi commune donne aux associations humaines. Cette démonstration tire une force nouvelle de la restriction que je suis obligé d'apporter au tableau. Le culte des ancêtres fait perdre de vue à ses sectateurs la race trop vaste, trop lointaine, pour se concentrer sur le rameau, plus étroit, mais plus proche, plus présent à la mémoire. Il nourrit deux sentiments contraires, corollaires l'un de l'autre : des amitiés passionnées et des haines inexpiables. Cohésion par noyaux disséminés; mais, dans l'ensemble, désunion, discordes et guerres intestines.

Au cours de ce long exposé sur l'origine et le développement de l'autorité chez les Nègres africains, le lecteur n'aura pas manqué de remarquer que le commandement, d'ailleurs si énervé et si terne, ne revêt aucun caractère religieux. Sa raison d'être, toute de supériorité physique, d'intérêt matériel et économique, ne prête à aucune interprétation mystique. Il suffisait de noter ici ce point essentiel, qui sera mieux compris quand je traiterai de la religion.

Généralement rien dans son extérieur ne distingue le chef des autres hommes du village : ni l'âge, ni le costume, ni aucun emblème distinctif.

Le premier attribut que l'on voit apparaître, c'est le bâton; et non pas, comme on pourrait croire, le bâton gros et noueux, l'arme capable de blesser et d'assommer, mais une baguette courbe, tordue, fourchue, infirme, pour ainsi dire, et sur laquelle on ne pourrait même pas appuyer sa marche. C'est bien là l'image de l'autorité nègre : débile, souple et sans grand usage.

A mesure que l'autorité prend plus d'empire, elle se distingue du vulgaire par des attributs nouveaux. On voit paraître successivement : — une coiffure spéciale, sorte de mitre formée de la peau d'un petit animal, civette, genette ou singe, en forme de manchon; ce couvre-chef se place sur la tête par son extrémité postérieure et les pattes retombent symétriquement sur les tempes et sur la nuque; — la queue d'éléphant garnie de ses poils et ornée vers sa base d'anneaux de cuivre et de fils métalliques enroulés en spirale; cet ustensile cumule les fonctions de sceptre et d'émouchoir; — le manteau d'étoffe rouge[1]; — le collier plat en cuivre pourvu d'indentations sur son pourtour et, à sa surface, de ciselures distinctives du grade hiérarchique de son possesseur[2]; — le bracelet de deux ou trois métaux entrelacés; — enfin, la peau de léopard, puis de lion, drapant la civière sur laquelle le grand chef se fait porter comme sur

1. Atyo ou Batéké du Stanley-Pool.
2. *Id.*

un pavois. — Chez les peuplades depuis longtemps en contact avec les Européens[1], les détenteurs de l'autorité aiment à arborer de vastes chapeaux de feutre, dont le fond est emboîté dans un fez rouge. Le large parapluie de coton rouge est aussi devenu dans ces pays un attribut des hautes magistratures.

En thèse générale, l'autorité est exclusivement dévolue au sexe fort. Il y a pourtant quelques exemples de femmes ayant exercé ces fonctions suprêmes. Pour ma part, j'en ai connu trois : dans le Bas et le Moyen-Congo et sur le Soué. Je dois reconnaître qu'elles ne s'en acquittaient pas plus mal que leurs confrères d'un sexe que, dans l'espèce et par contraste, il est à peine permis de qualifier de laid.

Les chefs ne sont point l'objet d'hommages particuliers. Je ne connais que les Atyo chez lesquels le vassal fasse un acte public de soumission. Le sujet s'agenouille et tend horizontalement les mains devant son suzerain ; celui-ci agrée l'hommage en imposant à plat ses mains dans celles de son vassal.

Les fonctions ordinaires du chef se conçoivent aisément d'après les développements où je suis entré sur les origines de l'autorité. Le chef, comme je l'ai

1. Populations du Bas-Congo.

TYPES BANGALA ET BAPOTO

dit, est le symbole vivant du village. Il coordonne et oriente l'action commune. Il prodigue verbeusement ses conseils, fruits de son expérience ou de son ambition. Il dirige la discussion des affaires d'intérêt privé et d'intérêt général. Il représente la communauté dans les affaires extérieures ; il est le porte-parole dans le règlement des contrats ou des différends avec les villages voisins et les étrangers. S'il est adroit et quelque peu retors, il n'hésitera pas à prévariquer. Sa situation privilégiée servira ses intérêts particuliers ; en faisant les affaires de tous, il n'oubliera pas de faire les siennes. Son prestige, sa renommée sont en jeu. Le triomphe de son éloquence, le succès de sa diplomatie peuvent lui attirer de nouveaux adhérents, peuvent détourner vers son village une route commerciale. Comme conséquence, les produits fabriqués par ses femmes s'écouleront plus facilement. Il va pouvoir accroître son gynécée et son ergastule. Sa vanité est satisfaite : il est sur la voie qui conduit à la puissance. Le voilà qui s'agite ; il parle, il gesticule ; il fait l'aimable, le malin. La vantardise, l'assurance, l'à-propos sont les armes qui lui servent à défendre sa popularité. A l'en croire, il a tout fait. Pas de prodige dont il ne soit capable. Un contradicteur ? Vite il appelle à son secours les protestations véhémentes, entrecoupées d'une sorte de hoquet de mépris, de claquements de langue propres au Nègre, qui soulèveront contre l'interpellateur l'auditoire indigné. Ou bien un mot grivois, voire obscène, couvrira le

malheureux de ridicule et tournera contre lui les brocards de l'assistance. Les badauds boivent les paroles du grand homme. De temps à autre, ils poussent un murmure approbateur. Quand leur émerveillement est au comble, ils se tapotent la bouche avec l'extrémité des doigts. Enfin le héros du jour se retire avec une grotesque majesté, surmonté de son bonnet de fourrure crasseux et agitant son plumeau de poil d'éléphant.

Quand le village a quelque importance, le chef a une doublure. Le Nègre n'est pas capable de penser tout seul ; il n'a pas la réflexion concentrée et personnelle. Il ne peut se passer de confident. C'est une femme, le fils aîné, un parent, très souvent un esclave. Ce personnage connaît les secrets du maître, les caches où il dissimule ses richesses. Il le remplace en cas d'absence. Il le remplace encore devant les étrangers auxquels le chef juge prudent de ne pas se montrer : l'absence permet d'éluder une demande embarrassante, une responsabilité dangereuse. Ce confident est assez souvent fidèle, parce que intéressé à l'être. Il prend le parti de son maître; parle en son nom, quand il n'est pas là; rappelle à l'observance des conventions ou des conseils donnés avant le départ; au retour, il rend compte de son mandat et des événements intéressants. En un mot, il a les triples attributions de lieutenant, de conseiller et de ministre.

D. — *Assemblées, délibérations, procès.*

Le village, cette cité en miniature, a sa pnyx tout comme l'ancienne Athènes : c'est la *bândza*, l'*abègn*, le corps de garde, chez les tribus qui possèdent ce genre d'édifice; c'est un simple hangar ouvert à tous les vents, ou l'ombre d'un grand arbre, chez celles qui en sont dépourvues.

La délibération, ce que les Européens ont dénommé du terme général de *palabre*[1], est le tout de la vie politique du citoyen des sociétés nègres.

Point n'est besoin de convocation. Les bavards, d'un côté, les curieux, de l'autre, se convoquent eux-mêmes avec une spontanéité et une promptitude admirables. Là, notre homme est dans son élément. Se mêler de ce qui ne le regarde pas; discuter à tort et à travers: rire, crier; jouer tour à tour l'enthousiasme et l'indignation, le drame et la comédie; prendre parti pour l'un ou pour l'autre, au gré de son caprice et de son intérêt; applaudir celui-ci, vilipender celui-là avec la mauvaise foi la plus révoltante; jeter dans le sérieux de la discussion des interjections ordurières : voilà sa vraie félicité. Heureux encore que les femmes en soient exclues en raison de

1. Ce mot est à tort pris du masculin par beaucoup de personnes. Les langues de l'Europe méridionale et le dialecte provençal, auxquels il a été emprunté, l'emploient au féminin. Dans l'origine, on l'a employé dans son sens exact de discussion contradictoire; puis on lui a donné abusivement les acceptions de dispute, querelle et guerre.

leur condition inférieure! Les esclaves et les sujets non pubères n'y peuvent non plus prendre part. Ces orgies de bavardage et de disputes sont l'apanage exclusif des mâles adultes et libres.

Tout est prétexte à palabres : les moindres incidents de la vie privée ou publique, contestations, querelles, vols, meurtres, nouvelles, projets, construction de cases, fondation ou déplacement de villages. Mais le grand cheval de bataille, le thème favori et tellement fréquent qu'il éclipse presque complètement les autres, c'est l'éternel féminin. Faut-il s'en étonner? Notre grand fabuliste a dit : « Amour, tu perdis Troie! » Mais ici — je serais tenté de croire qu'il en fut de même dans l'antique Ilion — le mobile est moins poétique. Il n'y va guère d'autre chose que de gros sous. N'oubliez pas que la femme est une richesse, que l'adultère est un braconnage, que l'enlèvement est une escroquerie, que le non-acquittement du prix de l'épouse est une banqueroute. Tout est là. La femme est le pivot de l'économie politique des sociétés nègres; donc elle est aussi le point capital de leurs différends. Mercure préside les assises publiques; Cupidon y met rarement le bout du nez. J'ai assez développé en lieu opportun l'origine de ces procès pour être dispensé d'y revenir.

Les palabres se déroulent d'ordinaire sans méthode et sans ordre. Pas de président pour diriger les débats, pour donner impartialement la parole aux

orateurs ou imposer le silence aux interrupteurs. Le président, c'est tout le monde : d'où conflits et invectives fréquents. Je dois ajouter, à leur éloge, qu'ils ne vont jamais jusqu'aux gourmades.

L'usage commun est de commencer son discours par les mots : « Je dis que... [1] », à quoi tout le monde répond par une approbation sonore, quoique à bouche fermée : « Hun! », en élevant le menton. L'orateur sait alors qu'il sera écouté, et il continue. Chez quelques tribus, le style oratoire est des plus fatigants pour notre goût européen. On s'y exprime, en effet, par une série de propositions très courtes, débitées sur un ton péremptoire, mais monotone, que l'auditoire entier scande à l'unisson par le « hun! » approbatif. C'est comme une série de coups de hache, qui coupent le débit par tronçons à peu près égaux d'une vingtaine de mots, ce qui produit l'effet le plus bizarre que l'on puisse imaginer.

Le type classique de la palabre se trouve chez les Fangs. Les autres peuplades du Congo s'en rapprochent plus ou moins, mais n'y apportent généralement pas autant de protocole et de solennité. L'assemblée pahouine a le sérieux et la dignité d'une séance des vieux états généraux. Les guerriers sont assis ou couchés sur le pourtour intérieur de l'abègn. Les uns sont simplement attentifs; d'autres prêtent l'oreille, tout en occupant leurs doigts à

1. Bobanghi : « *Na ko-loba èlè...* » — Fang : « *Me zó na...* » — Mvili : « *Min' ya kou-touba...* » — Mpongwé : « *Mi bouya nè...* »

quelque menu travail, couture, coiffure, menuiserie. La pipe circule de bouche en bouche. Quelques bûches se consument lentement au milieu de la case. Le Démosthènes se promène au milieu de l'espace libre, tenant entre deux doigts une légère baguette, insigne de sa dignité momentanée. Il parle. Même si vous ignorez le premier mot de ce difficile idiome, vous aurez, par les seules modulations du débit déclamatoire, l'idée très nette de la marche de son argumentation. — « *Me zò na...* » — Vous sentez l'exorde insinuant, l'exposition du sujet, sa division en plusieurs parties distinctes. Le premier point est abordé et discuté détail après détail; les allégations de la partie adverse sont réfutées. Le ton s'enfle; il est tour à tour persuasif, violent, amer, sarcastique. Les arguments *ad hominem*, les interpellations à l'auditoire viennent, en leur lieu, varier le discours : « Voyons, toi, Obagha, qui es un homme juste, trouves-tu bien une pareille conduite? Et toi, Ekomié, qui as de nombreuses femmes, que penserais-tu si on t'enlevait ainsi une de tes épouses? » — Le geste suit la parole. L'examen de la première partie se termine par un résumé dans le genre incisif. — Un moment d'arrêt au milieu du silence général. Un filet de fumée se dégage du foyer en tourbillonnant; on n'entend que le léger grattement d'un couteau sur un manche de sagaye ou un claquement de lèvres qui hument le calumet. L'orateur se recueille et se promène à grands pas. Puis il reprend :

« *Me zò na...* »: et le second point se développe comme le premier. Cela continue ainsi très longtemps. L'orateur y met un amour-propre d'artiste. Des trésors d'éloquence se gaspillent pour une Hélène qui vaut deux barillets de poudre, quelques fusils et une dizaine de pièces d'étoffe. Enfin, le plaidoyer fait une belle cadence sur une péroraison majestueuse. ponctuée de gestes impérieux. ennoblie par une voix emphatique et des accents véhéments.

A cette description il faudrait ajouter la couleur. Il faudrait peindre ce long vieillard marron clair, tanné, ridé et sale. à peine couvert d'oripeaux sordides. sa chevelure laineuse surmontée d'une calotte de fourrure, la barbe grise tressée en deux ou trois nattes; ou bien un jeune guerrier, peint en rouge et blanc, orné de colliers et de bracelets barbares, coiffé d'une touffe de plumes de perroquet. Il faudrait rendre au discours l'accentuation sauvage de l'idiome, à la fois nasale et gutturale, le souligner d'onomatopées bizarres. de cris tantôt aigus. tantôt sourds; l'entrecouper de silences en points d'orgue. où l'orateur supplée à la parole en mimant par ses attitudes les scènes et les sentiments qu'il veut décrire, le cou gonflé, les muscles tendus, la bouche béante. le corps couvert de sueur. Et il faut voir la frénésie de l'assemblée. après les derniers mots de la péroraison, quand la discussion devient générale! Vous croiriez la ruée des Euménides sur le malheureux Oreste. Les visages grimacent, les yeux sont injectés; les bouches

tordues vomissent des sons rauques et râlent des accents féroces. Le bouillant Ngama et Nzokh au cœur intrépide bondissent dans l'arène : ils vont se mettre en pièces, s'entre-dévorer! Soyez sans crainte: imitez le calme parfait de ceux qui ne se sont point dérangés et qui continuent flegmatiquement l'un sa sieste, l'autre la confection d'un baudrier, un troisième la dégustation d'une calebasse de *meyokh*[1]. Ceux-là savent que ce ne sont que gesticulations et mise en scène. Quand on a bien hurlé, qu'on s'est bien démené, le silence se fait tout d'un coup comme la chute brusque d'un rideau. D'autres orateurs se succèdent. Après un grand nombre de séances pareilles, on finit toujours par aboutir à quelque chose. A vrai dire, on n'est pas pressé d'en finir sitôt. Où serait le plaisir, si les intéressantes palabres recevaient une trop prompte solution?

Peut-on dire, d'ailleurs, que ces délibérations aboutissent à un résultat net, précis? — Impulsif, oui; raisonné, non. Il en sort souvent un coup de tête : éclat de rire parfois, chez les peuplades d'humeur gaie; meurtre, chez les peuplades d'humeur farouche.

E. — *Guerre*.

Les dissentiments entre villages ont presque toujours pour point de départ un fait très simple. Mais

1. Eau-de-vie.

les suites en sont tortueuses, embrouillées à plaisir, compliquées d'incidents tout à fait étrangers à la cause et aboutissant à un écheveau tellement inextricable que tout le monde finit par avoir tort, personne raison; qu'on arrive aux expédients extrêmes; que les haines s'attisent et que la réconciliation devient impossible. On connaît de ces rancunes qui se perpétuent depuis plusieurs générations : vendettas dont l'histoire est faite de vols, d'enlèvements, de rapts, de meurtres. Et, au point de départ, que trouve-t-on? Des parents qui n'ont pas remboursé à leur ex-gendre le prix de leur fille morte prématurément; la fuite d'une jeune épouse avec son amoureux pour échapper à quelque Bartholo décrépit et impuissant; un Georges Dandin point imaginaire qui n'a pas été dédommagé des infidélités d'une de ses moitiés.

Si la partie lésée se contentait de faire valoir ses droits et de réclamer restitution ou dédommagement par des voies, sinon légales, au moins légitimes, tout irait bien. Mais il n'y a pas de voies légales ni même légitimes là où la morale la plus vulgaire n'existe pas, faute de sanctions pénales. Il ne reste au plaignant d'autres ressources que la menace, puis la vengeance, satisfaction d'amour-propre à défaut de compensations matérielles.

Or un principe constant chez ces tribus comme, je crois, chez tous les primitifs, c'est que la responsabilité d'un acte s'étend à tous les membres d'une

même famille, d'un même village, à tous ses parents et affiliés. D'où il résulte qu'un brave homme qui déambule tranquillement dans un sentier sans penser à mal, ou une femme qui revient de la plantation avec son panier de manioc sur la tête, peut fort bien, au coin d'un buisson, recevoir un coup mortel en punition de l'inconduite de quelque Madame Bovary d'un village allié. C'est là l'histoire de chaque jour. A dater de ce premier attentat, la série est désormais amorcée des représailles alternativement exercées par l'un et l'autre parti. Des villages parents se trouvent impliqués à leur tour dans la querelle en vertu du principe précité de solidarité criminelle ; et, dès lors, le temple de Janus est ouvert sans qu'on puisse prévoir comment il pourra de nouveau clore ses portes.

Il me paraît utile d'illustrer ces considérations générales par un récit résumé d'après des documents officiels. L'histoire se passe en pays Basoundi.

Le chef Manima s'est marié avec une femme dépendant du chef Vouvou. La femme meurt un an après environ. Manima réclame à Vouvou le prix qu'il la lui avait achetée. Vouvou refuse naturellement de payer. Une guerre en résulte entre les deux chefs, au cours de laquelle est tuée une femme du village de Ngoma-Salou, mariée à un homme du village de Vouvou. Ngoma-Salou réclame à Manima une indemnité pour la mort de cette femme. Manima refuse d'obtempérer. Alors Ngoma-Salou se saisit de la personne de deux femmes du village de Madiki, chef de terre de Manima. Aussitôt Madiki se rend au village de Ngoma-Salou pour demander des explica-

tions. Ngoma-Salou lui répond qu'il a capturé les deux femmes parce que lui, Madiki, est le chef de terre de Manima et que, en cette qualité, il lui appartient de faire acquitter par Manima l'indemnité due pour le meurtre d'une femme de son propre village au cours d'un différend où il n'avait rien à voir. Madiki refuse net et réclame ses deux femmes. Il exige en outre un dédommagement pour abus de pouvoir et préjudice causé. Ngoma-Salou repousse à son tour ces prétentions. Madiki laisse les deux femmes entre les mains de Ngoma-Salou. Il se rend chez le chef européen du poste voisin et lui demande des miliciens pour aller reprendre de vive force les deux otages. Accompagné de quatre miliciens [1], le chef Madiki se rend au village Tchityounga dépendant de Ngoma-Salou. A la faveur de la nuit, il y enlève quatre femmes de Ngoma-Salou. Celui-ci, s'étant aperçu du rapt, crie à Madiki de revenir s'entretenir avec lui. Madiki s'y refuse. Pris de colère, Ngoma-Salou tire deux coups de fusil au hasard dans la direction de Madiki. Il manque le but; par contre, il tue une de ses propres femmes et blesse un milicien. A la suite de cette malheureuse aventure, Ngoma-Salou se retire dans le maquis et devient la terreur du pays. — Enfin, l'affaire prend une tournure purement administrative et cesse d'être intéressante pour nous. Ce qu'il nous importe d'en retenir, c'est l'invraisemblable complication d'événements, d'actes bravant toute logique et tout bon sens, ainsi que les vendettas qui en sont la conséquence.

Ces agressions isolées constituent toute la guerre dans ces pays. Et il semble que ce fut aussi la seule guerre connue de l'humanité primitive sous tous les climats. Pas de batailles rangées; pas d'attaques à découvert. Les hostilités les plus meurtrières se bor-

1. Je n'ai pas à apprécier ici le bien-fondé de l'intervention administrative.

nent à quelques assassinats et un ou deux enlèvements de femmes dans le cours de plusieurs années. Le Nègre n'attaque généralement pas en plein jour. Il dresse ses embuscades à l'instant qui précède le lever du soleil dans les broussailles voisines du gué d'un ruisseau. Là, lorsque l'ennemi est encore dans le désarroi du passage, il lâche à bout portant sa flèche, sa sagaye, son coup de fusil; puis il se dérobe aussitôt à travers le taillis.

On rencontre tous les degrés de courage chez les peuplades de l'Afrique équatoriale, depuis l'absolue couardise jusqu'à une valeur guerrière relative. Celle-ci même n'est pas l'intrépidité qui attend l'ennemi de pied ferme en terrain découvert ou court à l'assaut d'une position fortement défendue. Le Nègre n'est point capable du combat singulier, corps à corps, à armes égales. Il ne sait tuer que par surprise. quand il se croit à l'abri de la riposte. Pour plus de sécurité, il préfère frapper le faible; les femmes payent souvent l'enjeu de la querelle des hommes.

CHAPITRE V

LE VILLAGE, ÊTRE MORAL

A. — *Origine des croyances.*

Tout ce que l'homme n'explique pas dans le principe ou dans l'application relève de la religion. Absolument parlant, la religion est la science de l'inconnu. Pratiquement parlant, c'est une communion de volontés vers un même idéal.

Avec le progrès des temps, l'homme a égratigné le domaine de l'inconnu. Mais, si loin qu'il porte son exploration, il subsistera toujours un résidu, d'étendue et d'essence infinies, qui est l'inconnaissable et qu'on peut définir : ce qui, dans l'univers, n'a pas de commune mesure avec l'homme. L'inconnaissable ne relève ni de la sensation ni du raisonnement, mais de la seule intuition.

A l'origine des temps, l'inconnu, pour l'homme pensant, comprend l'univers entier, à l'exclusion de ses sensations brutes, tant externes qu'internes. Autre-

ment dit, il y a pour lui deux mondes en présence : lui-même et la nature. Il n'a que ces seules notions d'ordre mécanique : d'une part, sa propre force et son mouvement; d'autre part, l'obstacle opposé par le monde extérieur à la force et au mouvement de l'homme. N'ayant d'autre terme de comparaison que soi, il est naturellement conduit à assimiler aux fonctions de son organisme la force et le mouvement des objets extérieurs. Nous n'avons jamais cessé d'en faire autant. Les unités — en prenant ce terme dans une acception extrêmement compréhensive — les unités abstraites et concrètes, qui servent de bases à notre science contemporaine, sont issues de nous, de nos facultés, des dimensions de notre corps. Nos conceptions physiques et mécaniques ne font que transporter dans le système physique de la nature les modalités de notre force et de notre mouvement corporels. Mais, de plus, notre primitif sent en soi un *moi* moteur, une volonté. Or tout effort qu'il exerce sur les masses environnantes provoque des réactions de la part de ces masses. N'est-ce donc pas que ces masses ont, comme lui, une volonté, et une volonté taquine, contrariante, ennemie de l'homme et souvent nuisible? Ces volontés étrangères supposent, par un raisonnement inverse, des *moi* moteurs en des êtres analogues à l'homme, mais formés d'une substance différente.

Notre primitif ne tarde pas à remarquer qu'une multitude d'objets dissemblables sont animés contre

lui d'une volonté unique. C'est ainsi que le feu ne naît pas d'une seule espèce de bois, ni même seulement du bois, mais qu'il se manifeste dans une foule de substances très diverses. On est conduit par analogie à la conception de volontés sinon immatérielles, au moins non perceptibles pour les sens de l'homme. Ces volontés présideraient aux phénomènes de l'univers. Elles sont pourvues des facultés de l'homme, de ses passions, de ses désirs. Quoique ne participant pas à la nature corporelle de l'homme, elles agissent cependant sur la matière sensible; elles possèdent sur cette matière un pouvoir supérieur à celui de l'homme, puisqu'elles savent mettre en jeu les plus terribles éléments, le feu, le vent et la foudre.

Le sauvage applique donc aux phénomènes inconnus une interprétation anthropomorphique pour la manière d'agir, mais surhumaine, et nécessairement surhumaine. quant à l'essence des êtres qui les déterminent. Telle est l'origine rationnelle de leurs croyances. On en a vu plus haut[1] l'origine intuitive.

B. — *Religion*.

I. — La Doctrine.

Les croyances du Nègre ne portent que sur des espèces. Point de généralisation, point de système. L'univers est, pour lui, composé d'êtres juxtaposés

1. Page 313.

et agissant indépendamment les uns des autres, comme les Nègres sur la terre d'Afrique. Tout est diversité dans la vaste machine. Leur cosmogonie est un amas confus de notions éparses que chacun enrichit à son gré, quand un fait inexplicable met sa science en défaut. C'est le propre du polythéisme. L'unité du monde ne va qu'avec la conception du Dieu unique.

a) *L'Homme.* — Le fond de la croyance est un vague spiritualisme. L'homme est composé de deux substances. Son corps physique est animé par un double, analogue au *ka* des anciens Égyptiens et au périsprit des modernes spirites. Il lui doit la vie, le fonctionnement de ses organes. La mort est la séparation de ces deux principes.

Sur la nature du double, rien de précis. Ce n'est pas une âme; ce n'est pas un « pur esprit ». Des gens disent avoir vu des désincarnés, avoir été battus par eux. Certains les assimilent à l'ombre portée par le corps au soleil et leur donnent le même nom. Cette ombre, il est vrai, n'existe pas durant la nuit. Où va-t-elle alors? Cette similitude d'appellation n'est-elle qu'une image, une comparaison? Est-ce une simple confusion de mots, comme il s'en rencontre dans ces idiomes, où le même vocable possède souvent des acceptions très différentes? Un rapprochement curieux se présente immédiatement à l'esprit avec le mot latin *umbra*, qui a aussi ce double sens. Mais les anciens admettaient nettement un troisième principe, l'*âme*,

différent du *fantôme*, et qui animait encore celui-ci aux enfers, après la mort. Le Nègre ne reconnaît ce troisième principe que de façon implicite.

La nature matérielle ou semi-matérielle du double nègre est encore affirmée par la persistance des besoins organiques après la mort. Il a faim, il mange, il a des appétits sensuels; il lui faut des femmes; et, s'il était grand chef de son vivant, il lui faut des serviteurs. Pour le mettre à l'abri de toute privation, certaines tribus le font escorter dans l'autre monde par des épouses et des esclaves, que l'on étrangle sur sa tombe à cet effet.

Il est probable que le double peut être, au moins en partie, absorbé par un vivant. Le Fang mange un morceau de l'ennemi tué à la guerre. Il n'y a certainement pas dans cette pratique que l'idée de jeter aux mânes du mort et à sa tribu tout entière un outrage sanglant. Le vainqueur croit, en même temps, s'assimiler quelque chose de l'âme du vaincu et de ses vertus guerrières.

Le double peut reparaître sur la terre, après sa séparation du corps. La croyance aux revenants est universelle et indiscutée. Leur action sur les vivants est surtout malfaisante. Ils peuplent l'effrayant mystère des ténèbres. Ils prennent un malin plaisir à taquiner leurs anciens compagnons d'existence sublunaire : ils inspirent les cauchemars; ils tirent les pieds ou oppressent la poitrine du dormeur; ils attendent au détour d'un sentier le voyageur attardé, le rossent

d'importance et parfois le font passer avec eux dans le royaume des ombres.

Malgré ces distractions, il faut croire que l'existence *post mortem* est dénuée de charmes : car la mort inspire aux vivants noirs, comme à tous leurs confrères en humanité, la plus grande terreur. Le spiritualisme nègre n'a rien de rassurant ni de consolant. Le trépas ne lui promet qu'un avenir sombre et sans issue. Le double erre obscurément dans une destinée terne et plutôt malheureuse. Est-ce pour un temps? Est-ce pour l'éternité? Nul ne le sait. Le Nègre a raison de redouter la mort et de n'exposer ses jours qu'avec une circonspection qui frise la couardise. Il a raison de s'attacher aux jouissances positives que lui procure, quoique parcimonieusement, sa condition d'incarné. Le duel et le suicide sont inconnus dans ces contrées.

b) *Le Monde.* — En dehors de l'homme, le monde est peuplé d'êtres surhumains, sortes de génies qui président aux phénomènes naturels, pluie, orages, foudre, vent, à la naissance et au cours des rivières. Sur leur nature et leur manière d'agir, je ne puis rien ajouter à ce que j'en ai dit en parlant de l'origine des croyances. Le Nègre les dote vaguement de facultés et de fonctions analogues à celles de l'homme, mais mises au service de hautes intelligences et douées d'une puissance incomparable. Ces génies sont redoutables; ils causent aux hommes beaucoup d'incommo-

dités et de périls. Les hommes ne peuvent leur résister de front; tout ce qu'ils peuvent faire parfois, c'est de leur opposer des charmes et des conjurations. — Les mondes extra et supra-humains ne renferment que des êtres malfaisants. La bonté est exclue du monde.

c) *La Divinité.* — Au-dessus de ce pandémonium de génies et de revenants plane un être supérieur[1], dieu vague, immobile, indifférent auquel on ne semble accorder qu'une très médiocre puissance, qu'on n'invoque jamais, qui n'est l'objet d'aucun culte. Son séjour est quelque part, on ne sait où. Sur son essence et sa nature, rien de précis, sauf l'invisibilité et peut-être quelque platonique pitié pour les hommes. Il a des besoins et des passions tout humaines. Il a une épouse qui n'a d'autre attribut que son sexe et dont la seule fonction est d'empêcher son divin époux de s'ennuyer dans sa majestueuse solitude. D'après l'opinion générale, on lui doit la création de l'univers et de l'homme. Il circule sur son compte quelques légendes sans doute apocryphes, et, d'ailleurs variables avec les peuplades.

Il est remarquable que, avant l'apparition des Européens dans ces pays, les hommes de race blanche jouaient un rôle dans les légendes de quelques tribus.

1. Nommé, selon les idiomes *Nzame*, *Nzamo* (*Nzaon*), *Nzâmbi*, *Ndjya-kômba*, *Anyambié*, *Nzapa*, *Gumba*, etc... mots qui, pour la plupart, dérivent de la même racine.

Ces êtres, alors inconnus, étaient considérés comme d'essence supérieure, quasi divine. Certaines en attendaient la venue comme d'une sorte de Messie.

d) *Morale.* — Dans la religion du Nègre africain il n'y a pas place pour la morale. La notion du bien et du mal est purement subjective; elle se borne au bien et au mal physiques. La réprobation d'un attentat n'est sincère que de la part de celui qui en a été victime. S'il s'agit du voisin, elle est modérée, souvent goguenarde. On dit volontiers : « Benga a frappé Zatènè d'un coup de couteau. Est-ce bien, cela? Pas bien du tout. » On emploie volontiers cette tournure interrogative, en formulant immédiatement la réponse. Le blâme vise beaucoup moins l'acte en soi que l'idée qu'on aurait pu en être la victime.

Pour l'Africain des tropiques tout se passe comme si le mal seul existait en ce monde et que le bien n'y fût que l'absence fortuite du mal. Tout est hostile à l'homme. La concurrence vitale est impitoyable entre lui et les autres hommes. La nature l'écrase de chaleur, le transit de froid, le harcèle de moustiques, de mouches et de fourmis, noie ou dessèche ses plantations, rue sur lui ses ouragans et le déluge de ses tornades. Quand, par fortune, il conquiert quelque jouissance, n'est-ce pas parce qu'il a pu tromper son compétiteur, déjouer ses ruses? N'est-ce pas parce qu'il a pu, un moment, être oublié des génies malfaisants de la terre, de l'air et des eaux,

ou parce qu'il a pu par des sortilèges contrebalancer leur influence néfaste ?

Dans ce monde de luttes et de tourments, où glisser une parcelle d'idéal, un atome de bonté ou d'espérance ? La conception que notre Africain s'est formée de l'univers physique et moral ne pouvait qu'être très pessimiste. Sa religion est négative ; elle est sans consolation ; elle crie le désespoir de ces misérables primitifs sans recours contre les forces écrasantes de la nature ; et ce roseau à peine pensant ne sait guère qu'il en meurt et pourquoi il en meurt. Et, après la mort, son double vagabond ne jouira pas davantage du repos, même dans l'anéantissement !

De ces sombres conceptions, il résulte nécessairement que les actes de l'homme n'attendent de sanction, récompense ou châtiment, dans ce monde ni dans l'autre. Il suffit d'échapper ici-bas aux conséquences de ses méfaits.

II. — Le Culte.

a) *Caractère du Culte.* — Si l'on entend le mot « culte » dans le sens de pratiques et cérémonies impliquant hommage et vénération envers un ou plusieurs êtres supérieurs à l'homme, il n'y a point de culte dans la religion nègre. Les divinités ou génies sont probablement sourds : car on ne leur adresse point de prières.

Il n'existe pas d'idoles ni de simulacres, ni rien

qui ait la prétention de représenter le dieu suprême ou les déités secondaires. Aucun objet consacré. Nous verrons plus loin que les grossières statues que l'on trouve un peu partout ont un usage complètement étranger au culte, tel que je viens de le définir.

L'homme ne cherche de rapports avec l'au-delà que pour détourner les malheurs qu'il lui cause. Les procédés employés tiennent du contrepoison contre un toxique, du remède contre une maladie, bien plutôt que de rites propres à apitoyer, à fléchir les puissances supérieures. Lorsque le Noir veut désigner en français les opérations usitées à cet effet, il se sert couramment du mot « médicament », dont il n'ignore pas le sens exclusivement thérapeutique en notre langue. Cette confusion de mots montre bien qu'il attribue à des causes analogues les maladies et les calamités de toute nature.

Nous avons vu que le mal existe seul, que le bien n'est que l'absence du mal ; que le mal est l'œuvre d'êtres, sinon surhumains, au moins extra-humains, qui agissent par des procédés occultes. Pour se guérir du malheur ou pour le prévenir, il suffira de trouver empiriquement le procédé, la formule, le geste, la substance, qui chassent l'être nuisible ou contrarient son influence. Cet empirisme inculte et barbare est un embryon de science : car l'empirisme est à l'origine de la science et à chaque échelon de ses progrès. A l'aurore de l'humanité, elle ramasse en un tout informe la religion, la médecine, la thérapeutique ; ou

plutôt, tout est religion, en tant que la religion, d'après la définition que j'en ai donnée plus haut, est la science de l'inconnu et de l'inconnaissable.

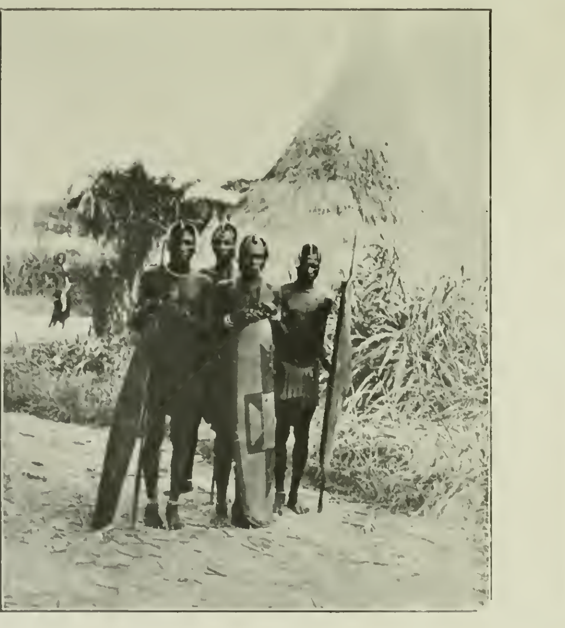
b) *Le Nganga.* — Dans l'Afrique noire, chacun est libre de se livrer à ces pratiques pour son propre compte ou pour le compte des autres. Mais si jamais gnose, par son étendue et son obscurité, exigea des aptitudes et une expérience spéciales, c'est bien celle de l'occulte. Tout le monde n'a pas les qualités innées ni l'autorité requises pour pénétrer ces mystérieux arcanes. Plus que toute autre, cette science souveraine devait faire l'objet d'un métier à part. Certains savants se consacrent donc spécialement à ces questions ardues et essayent de faire croire aux autres qu'ils y entendent quelque chose. Sous les noms de *ngang*, *nganga*, *mganga*, par lesquels on les désigne communément dans toute l'Afrique bantou, leur renommée et leur crédit sont considérables parmi la foule.

Les Européens traduisent habituellement le mot *nganga* par « féticheur » ou « sorcier », termes impropres qui ne suffisent pas à en rendre le sens extrêmement compréhensif, résumant à la fois les idées de savant, de prêtre, de magicien, de juge, de médecin. La compétence du nganga s'étend à tout ce qui, en ce bas monde, a une cause cachée et exerce sur l'homme une influence inconnue. Elle embrasse les ressorts secrets du monde matériel et, en même

temps, ce qui confine aux domaines psychique et psychologique. Chez les Fangs seuls, je crois, le « savant » résume en soi toutes les branches de la connaissance. Ailleurs, chaque magicien a sa spécialité, qui pour la pluie, qui pour la maladie, qui pour la découverte des criminels, qui pour les amulettes. En moyenne il y en a un par village. Lorsqu'on manque du spécialiste pour un cas donné, on court au village voisin quérir l'homme accrédité.

Les ngangas se recrutent dans les deux sexes. Les femmes ne sont pas les moins redoutées. Pourtant les hommes l'emportent beaucoup en nombre et les femmes sont plutôt d'exception.

Il est très difficile de se faire une idée exacte du rôle joué par le nganga dans les sociétés nègres. Que ce soit un jongleur qui mystifie effrontément ses congénères, cela est hors de doute. Les anecdotes où se révèle la supercherie la plus éhontée ne se comptent pas. Les Africains de race et d'intelligence supérieures ne dédaignent pas de recourir aux bons offices de ces maîtres-mires, issus pourtant d'une race qu'ils méprisent. J'ai connu le cas d'un Sénégalais qui, souffrant d'une douleur au côté, une névralgie intercostale quelconque, fit appeler le médicastre du village voisin. Celui-ci, au milieu de mille simagrées, lui pratiqua une incision superficielle à la région lombaire, fit mine d'extraire péniblement un corps étranger et enfin brandit triomphalement une petite corne d'antilope.



TYPES YAKOMAS

D'après des photographies de M. V. Liotard, gouverneur général honoraire des Colonies.

Planche XVII.

Le malade se sentit soulagé, ce qui était pour lui l'essentiel, et ne regretta point la grosse somme qu'il dut payer au prince de la science.

Prestidigitation, gestes magiques, un air pédant, une componction grotesque, un attirail d'oripeaux et d'images grossièrement taillées, des bariolages bizarres tracés sur le visage et sur le corps, une couronne de plumes perchée sur la tête, les instruments bruyants qu'ils secouent à l'instar de castagnettes, de sistres ou de crotales ; l'idée préconçue qu'a le vulgaire de leur connaissance de choses étranges ; la croyance à leur pouvoir de déchaîner les pires maux par un geste, par un simple coup d'œil ; la connaissance, qu'on leur prête, des herbes et des bêtes ; leur disparition fréquente en des retraites cachées, où ils sont censés se livrer à des opérations magiques et lier commerce avec les puissances surnaturelles : voilà bien les procédés de la sorcellerie de tous les temps, voilà ce qui prête aux ngangas l'autorité, la réputation, une auréole assez solide pour que l'insuccès même ne puisse la dédorer. Aux yeux du commun, ces personnages participent du mystère et de l'effroi des sorcelleries auxquelles ils sont voués. Qu'ils ne soient pas toujours les plus forts contre les génies qui président aux choses de la nature, quoi de surprenant à cela ? C'est affaire à eux de se mettre en quête d'un artifice meilleur pour dompter l'ennemi occulte. Je me souviens d'un jour où, dans une grande plaine, une tornade s'éleva soudain au-dessus de l'horizon. Ma bonne

fortune voulut qu'il se trouvât dans ma suite un sorcier spécialiste pour la pluie. Cet homme se mit en devoir d'écarter le météore. Je lui dois cette justice qu'il ne négligea rien pour en venir à bout : piétinements, grands gestes, passes magnétiques. Puis s'emplissant la bouche d'eau, il souffla le liquide pulvérisé à l'encontre du nuage menaçant. La pluie vint cependant et j'ai rarement été aussi trempé au cours de ma vie africaine. Je m'en dédommageai en m'égayant aux dépens de l'infortuné praticien. Celui-ci, sans répondre, s'éloigna de moi avec un air de dignité offensée, cependant que la foule se montrait scandalisée de mon peu de foi et de mon irrévérencieuse hilarité.

Lorsqu'on exprime très sérieusement à un Noir son incrédulité pour les procédés de la science nègre, il vous répond, en secouant la tête, avec une intraduisible expression de compassion et se frappant une main dans l'autre à petits coups : « Les Blancs ne connaissent pas ces choses-là ; c'est l'affaire des Noirs seulement. »

Le nganga est-il seulement un charlatan ? N'y a-t-il pas en lui un peu de conviction ? — Je crois qu'il faut distinguer deux catégories de ngangas : l'amateur et le professionnel. — Les premiers sont incontestablement convaincus. Ils pratiquent leurs conjurations avec sérieux et confiance. Le simple fidèle, dans sa crainte des mauvais esprits, n'oubliera jamais de se faire des raies sur les bras, autour des yeux, sur les tempes avant de sortir de sa case, le matin.

Que les professionnels aient le même fonds de croyance aux influences occultes, cela ne fait aucun doute. Mais ils sont gâtés par l'usage, par la candide crédulité de la clientèle et par les profits plus que raisonnables de leur sacerdoce. Depuis les siècles des siècles, la plus riche mine d'or a été l'incurable sottise du troupeau humain. En outre, si le magicien ajoute réellement foi à la vertu de ses incantations, il tient à honneur à ce que la vraie science ne soit jamais mise en défaut. Quel homme convaincu ne sera pas porté naturellement et de très bonne foi à donner le « coup de pouce » à l'expérience? Cela ne nuit point au prestige du métier; au contraire.

Il est à peu près impossible à nous, Européens, de démêler si, au milieu du fatras des sorcelleries, il y a quelque chose de fondé, des traditions d'école, des résultats d'expérience et d'observation, en un mot, un atome de science vraie. Questionné, le Noir témoigne d'une profonde ignorance des propriétés physiques, chimiques et médicinales des corps de la nature; ses connaissances en anatomie et en physiologie sont sensiblement nulles. J'admets, à la rigueur, que la signification, l'orientation, le but de notre curiosité soient en discordance avec les notions réelles qu'ils peuvent posséder; j'admets qu'il faudrait sans doute suivre leur méthode — si tant est qu'ils en aient une — pour nous assimiler l'esprit, le génie de leur science. Il n'y faut point compter, à cause de la dissemblance, de l'incompatibilité mentales de nos deux races. Nous

pouvons à peu près parler leurs langues, échanger des propos sur les affaires de la vie courante, nous renseigner réciproquement sur nos façons de voir respectives en ce qu'elles ont, pour ainsi dire, d'extérieur. Sur le fond, sur le sens intime des choses tout est incompréhension et malentendu. A ce point de vue, le Noir est peut-être plus avisé que nous en répondant à nos questions : que nous sommes incapables de comprendre ses idées. En effet, nous n'avons jamais pu obtenir de lui rien de satisfaisant. Selon moi, la discrétion qu'il observe sur ces matières n'est point jouée. Il ne dit rien, parce qu'il ne sait rien. Et je soupçonne que, sauf de très rares exceptions, que j'admets par concession courtoise, le féticheur, quand il veut être sincère, exerce son art au hasard, à tâtons, d'après quelques douteux préceptes hérités de ses devanciers ou d'après des formules personnelles.

Des missionnaires m'ont affirmé que certains de ces ngangas, mâles et femelles, seraient capables de produire des phénomènes de l'ordre métapsychique. Ils m'ont rapporté deux ou trois faits de lévitation et de bilocation. Malheureusement ces récits ne me sont parvenus que par deux intermédiaires au moins et les conditions d'observation me paraissent laisser à désirer. Un seul fait surprenant m'a été raconté par un témoin oculaire. Il s'agit d'un de ces sorciers qui s'appliquait sur la jambe une lame de fer rougie sans provoquer de brûlure. Comme contre-épreuve, le

témoin fit mettre la même lame, dans les mêmes conditions, en contact avec son bâton de voyage; le bois fut carbonisé. Quelque crédit qu'il faille faire à la véracité de l'historien, des phénomènes de ce genre sont trop merveilleux pour que l'on ne puisse exiger, avant de les admettre comme incontestables, de nombreux témoignages dans des conditions d'observation à l'abri de toute critique.

c) *Rites et pratiques.* — Voyons maintenant les procédés employés, autant que nous pouvons les connaître, et qui sont aussi les rites de cette confuse religion. Ces rites ont pour but, comme je l'ai déjà dit, d'agir sur les êtres invisibles, soit en les repoussant, soit en les apaisant [1].

Comment ces procédés sont-ils censés agir ou agissent-ils réellement dans quelques cas? Sur ce point, néant complet. L'empirisme règne en maître. On se contente d'opérer par tâtonnements. On essaie au hasard une drogue, une sorcellerie, une amulette quelconque. Si la chose tourne bien, c'est que le *médicament* était bon. Dans le cas contraire, on essaie

1. Je me crois encore obligé de répéter, à ce propos, que je n'ai nullement la prétention de dire du nouveau. Les croyances que j'expose ici brievement pour l'Afrique tropicale sont de tous les temps et de l'humanité tout entière. N'est-il pas intéressant de noter la forme sous laquelle on les retrouve chez ces vestiges de l'humanité primitive? Elles sont si fortement enracinées dans les mœurs qu'elles subsistent encore au cœur de la France, où nous voyons les paysans pratiquer le culte des fontaines et fléchir la colère des saints par un mélange de dévotions chrétiennes et de conjurations païennes.

autre chose. Le tout est d'avoir la foi du charbonnier et de ne pas se décourager.

Amulettes. — Les amulettes sont la grande ressource contre les influences malignes. C'est aussi pour le nganga la plus fructueuse mine de bons profits. Ces amulettes sont des objets ou compositions destinés à préserver les personnes, qui les ont payées et qui les portent, des maux ou maléfices (ce qui est tout un), en vue desquels elles ont été fabriquées.

Il y faut considérer un contenant et un contenu. L'un et l'autre sont extrêmement divers. Le contenant peut être un nouet d'étoffe, un petit sac, une feuille, une coquille d'escargot, une corne d'antilope, la capsule d'un fruit, une graine privée de son amande, un morceau de bois évidé, un os, enfin une statuette grossière creusée, généralement sur le ventre, d'une petite cavité. Le contenu est quelconque : feuilles, cailloux, tabac, métaux, terre, mixtures malpropres. Après introduction de ces substances, l'ouverture des cavités, coquilles ou cornes, est fermée avec de l'argile, un morceau de bois, de la résine, quelquefois un fragment de miroir. Ces amulettes sont portées au cou, à la ceinture, au bras, où elles sont fixées à l'aide de fibres végétales ou de liens d'étoffe. D'autres, selon le but que l'on poursuit, sont déposées dans la hutte, près du lit, dans le magasin, dans la plantation. Leurs vertus sont nombreuses et spécifiques. L'une est un palladium contre les bles-

sures à la guerre; d'autres préservent de la variole, du mal de tête, des affections de poitrine; celle-ci garantit du mauvais œil; celle-là dénoue les liens du captif. Il en est pour les maux de ventre des enfants et pour le lait de la mère; il en est qui éloignent les voleurs; il en est qui chassent les revenants; et ainsi de suite. L'efficacité est en rapport avec l'habileté du nganga qui a confectionné le magistère; elle est aussi, cela se conçoit, proportionnée au prix qu'on y a mis. Pas d'avarice mal entendue, quand il s'agit de conjurer les influences malignes qui épient le pauvre Noir à chaque tournant du sentier, dans les épaisses ténèbres de la nuit, sous la paupière, peut-être, de l'homme ou de la femme qu'il coudoie chaque jour dans le village. Voulez-vous des preuves? Si Mboko a été le seul à ne pas se noyer, le jour où sa pirogue a chaviré dans le fleuve, c'est parce qu'il avait à la ceinture l'amulette qu'il faut contre l'eau. De même pour Lèbwa, qui a échappé au crocodile, et pour Ikaka, qui chasse l'hippopotame depuis si longtemps sans accident. Ces exemples se transmettent comme autant d'arguments péremptoires dans les causeries de la bandza et, bien entendu, l'hermétiste de la localité n'est pas le dernier à faire pour son art une réclame intéressée.

Envoûtement. — Les sortilèges à figure humaine paraissent viser surtout les ennemis, soit en leur nuisant par les voies occultes, soit, au contraire, pour

déjouer les entreprises malfaisantes d'autrui. Ce n'est rien moins, on le voit, que du véritable envoûtement. A mon grand regret, je ne suis pas à même d'apporter ma petite contribution à cet intéressant chapitre de la magie noire. Je m'en console par l'idée que le lecteur n'y perdra rien : car il me paraît que les incantations, conjurations, imprécations et autres cérémonies que j'ignore, ne suivent pas des règles précises et définies. On opère selon les circonstances et l'inspiration du moment.

Empoisonnement. — Il est hors de doute que le mage-nganga exerce sa science homicide pour son propre compte, mais de façon pratique et positive. Il n'hésite pas à recourir de temps à autre au poison pour maintenir dans une salutaire atmosphère de terreur superstitieuse les gens de cou raide et de foi hésitante. Malheur au téméraire assez irrévérencieux pour suspecter la science du nganga! Un beau jour, les génies de l'au-delà vengeront leur grand prêtre en frappant le sacrilège d'une mort mystérieuse et subite. Malheur à l'imprudent qui s'est approprié la femme ou le bien d'autrui! Une disparition inexplicable le soustraira à l'affection de ses compatriotes et maintiendra ceux-ci dans le respect de la vertu. Malheur à l'avare qui ne partage pas ses économies avec ses parents et ses amis! Une pincée de poudre de succession : voilà notre homme expédié dans le royaume des ombres, et voilà les héritiers satisfaits.

Souvent des gens succombent sans cause apparente et sans qu'on puisse y soupçonner quelque motif caché d'intérêt. Il est vraisemblable alors que les puissances surnaturelles n'ont d'autre but que de ne pas laisser oublier qu'elles sont toujours présentes, quoique invisibles. La crainte des esprits est le commencement de la sagesse et surtout contribue merveilleusement à affermir le règne de leurs représentants autorisés dans le monde des incarnés.

Quoi qu'il en soit, le poison joue un rôle de premier ordre dans la politique des états nègres. Considérable est le nombre des individus qui disparaissent de cette façon aussi bien dans l'intérieur qu'à la côte, où l'art de la Brinvilliers est passé à l'état d'institution. Entre Libreville et Loango, au cours de ces dernières années, les empoisonnements s'étaient multipliés dans une proportion inquiétante.

C. — *Rôle de la religion dans la vie privée.*

Au cours des chapitres antérieurs, il m'a fallu plusieurs fois — car tout se tient dans ces questions — anticiper sur l'étude de quelques pratiques religieuses. D'ailleurs, sur ce point, tout est diversité selon les temps et les lieux. Les amulettes, les cérémonies, les danses sacrées et autres pratiques interviennent à chaque époque de l'existence : à la naissance d'un enfant, sachets contenant des drogues pour préserver la santé de la mère et du nouveau-né,

barbouillage au bois rouge de l'un et de l'autre; amulettes au poignet, à la ceinture, au cou pendant la première enfance contre les maux de dents, les maux de ventre et autres incommodités du jeune âge; cérémonies et épreuves à la puberté et pour la circoncision, etc. La poussière de détails, où m'entraînerait l'énumération de ce fatras serait fatigante et sans profit. Je n'en retiendrai que deux points vraiment intéressants : la médecine et les interdictions.

Médecine. — Les idées sur les maladies sont extrêmement confuses. La pathologie nègre se divise en deux chapitres distincts, selon que, dans l'alliage humain, corps et périsprit, l'un ou l'autre de ces deux éléments est atteint.

Les premières correspondent à peu près à notre pathologie externe : lésions traumatiques, plaies ulcéreuses, dermatoses, tumeurs de toute espèce, asphyxie par submersion, à quoi il faut joindre quelques affections aiguës.

La thérapeutique connaît les ventouses sèches et scarifiées, le lavement, le débridement au couteau. Quant aux maladies de peau et aux plaies, on croirait que la médecine indigène s'est fait une gageure de les mener tambour battant à leur plus haut degré de gravité. Rien n'est négligé pour cela : huile rance, bois rouge, terre, poussière, feuilles ramassées dans l'ordure, liens trop serrés, marche ininterrompue.

Ajoutons ces quelques recettes : — le noir de fumée appliqué sur la peau guérit la bronchite ; — deux raies rouges sur le front procurent une nourriture abondante ; — une raie noire sur l'épigastre assure la facilité de la digestion.

Au double, au périsprit appartiennent les maladies internes, insidieuses à leur début, sournoises dans leur marche. Les lésions sont mystérieuses et ignorées. D'où vient le coup secret qui a frappé les ressorts inconnus de la vie, ce fantôme intérieur qui anime l'être corporel? De même que la blessure est causée par le couteau à la main de l'ennemi, de même la blessure du principe vital est occasionnée par le maléfice d'un être méchant, vivant ou désincarné. L'occulte seul peut nuire à l'occulte. Le double peut nuire à un autre double, comme l'être corporel à un autre être corporel. Il y a des gens qui exercent une influence malfaisante sur leur entourage volontairement, peut-être aussi à leur insu. Ils s'échappent la nuit, courent à travers la brousse, errent dans les villages et commettent mille méfaits sur les gens endormis sans défense, s'attaquant à leurs viscères, dégradant et détruisant les sources de la vie. Je n'ai jamais pu savoir de façon précise si c'est leur personne corporelle ou seulement leur double qui court ainsi la campagne. Les Noirs ne me paraissent pas en savoir plus que moi sur ce sujet. Dans quelques cas, il s'agit probablement de faits de somnambulisme naturel. En d'autres cas, on admet que le double se délivre pour

quelques heures des entraves du corps et qu'il court vagabonder en tous lieux, pendant que son enveloppe grossière reste étendue et inerte sur sa natte.

Lorsqu'un ennemi vous a frappé ou a frappé l'un de vos proches mortellement ou non, n'est-il pas légitime de venger la victime et de punir l'auteur de l'attentat, ne fût-ce que pour le mettre hors d'état de nuire de nouveau et pour donner à réfléchir à ceux qui seraient tentés d'agir de même? Il est donc légitime de rechercher et de punir les auteurs des maléfices qui ont causé dans l'entourage la maladie et la mort. L'affaire relève alors de la justice dans les formes qui seront exposées plus loin.

Interdictions. — Voici une des plus curieuses institutions de ces peuplades. Mais les Nègres africains ne l'ont pas inventée. On en trouve de nombreux exemples dans les religions anciennes, particulièrement dans les religions sémitiques. La Bible prescrit tous les cas d'abstention de la chair des animaux, de cohabitation pour les époux, etc. Le Lévitique en fixe avec détail les circonstances et la durée. Chez nos tribus africaines ces restrictions ne sont ni moins minutieuses, ni moins tyranniques. Mais, tandis que, dans les religions anciennes, l'interdiction trahit de la part du législateur la préoccupation d'imposer au peuple des règles de morale et d'hygiène, en les revêtant du caractère sacré, ici l'explication est beaucoup moins évidente. Cette constatation tendrait à me faire

résoudre dans le sens d'une lointaine imprégnation étrangère le problème, que j'ai plusieurs fois posé, de l'origine de bon nombre de concepts chez les races bantou. Depuis le premier contact, il y aura eu déviation des principes hérités, puis perversion à l'avantage de ce que je pourrais appeler les classes dirigeantes, c'est-à-dire, en général, la caste masculine libre, et, en particulier, les ngangas. C'est uniquement sous cette dernière forme que nous retrouvons maintenant cette institution universellement répandue dans toute l'Afrique tropicale. Quel meilleur moyen d'assurer son pouvoir que d'emprisonner la populace ignorante dans un réseau serré de prescriptions tatillonnes qui, sous menaces de mort, la contraignent de surveiller sans cesse ses moindres actes? Quelle discipline plus asservissante que la terreur de tout instant passée à l'état de profonde conviction?

Dans un travail d'ensemble comme celui-ci, où les espèces doivent être négligées devant les généralités, je m'abstiendrai de décrire par le menu ces règles bizarres. Ce serait d'ailleurs sans profit : car nous n'y pourrions reconnaître aucun système, aucun principe directeur. Bien plus, j'estime qu'il serait puéril de pousser trop loin l'analyse de cette institution, parce que, dans l'application individuelle, sous les lignes très générales, on ne trouve que le caprice et le hasard, la diversité selon les peuplades, les tribus et presque les villages.

Les classifications qu'on pourra essayer d'introduire

dans ce sujet n'ont point de valeur intrinsèque et ne sauraient servir qu'à guider l'étude. Elles sont donc plutôt artificielles que naturelles, et le Noir lui-même n'y voit point de distinctions.

Donc, on peut ranger les interdictions sous quatre chefs :

1° Interdictions d'hygiène normale ou pathologique, impliquant une idée de préserver l'homme sain de la maladie et de guérir l'homme malade. Telles sont les suivantes : — les incirconcis ne peuvent cohabiter; — abstention pour la femme enceinte de la chair de certains animaux et de la viande faisandée; — abstention analogue au cours de certaines maladies; — défense de rapports sexuels pendant la période menstruelle, les derniers temps de la grossesse et la durée de l'allaitement; — défense de préparer des aliments dans une marmite qui aura servi à cuire un oiseau.

2° Interdictions rituelles ou religieuses pures, par exemple : — défense aux non-initiés de voir, toucher, invoquer certaines divinités ou amulettes; — défense pour la femme d'assister aux funérailles d'un homme; — défense aux femmes d'assister à certaines danses d'hommes, comme aux hommes d'assister à certaines danses de femmes; — défense à la gent masculine d'assister aux accouchements; — interdiction prononcée au moment de la naissance et comportant abstention totale d'un aliment déterminé, poule, poisson, manioc, ou autre; — même défense concernant l'animal dont on porte le nom.

3° Interdictions sociales : le Mokoko de Mbè ne doit point voir le Congo sans risque pour sa vie. Le fait s'est produit, il y a quelques années. Un administrateur ayant amené de force à Brazzaville le Mokoko d'alors, qui était le fils de celui qui traita avec M. de Brazza, le souverain mourut très peu de jours après. Il y a tout à parier que les ngangas ne voulurent pas que la traditionnelle interdiction fût mise en défaut.

4° Interdictions morales, par exemple : défense de rapports incestueux entre proches parents.

Tout comme dans la loi de Moïse, on peut, par diverses cérémonies et opérations se racheter momentanément ou pour toujours d'une interdiction et en expier l'omission volontaire ou fortuite.

L'aperçu superficiel que je viens de donner des interdictions suffit à mon objet. Il est plus intéressant pour nous de voir maintenant l'effet social de ces diverses pratiques et croyances.

D. — *Rôle de la religion dans la vie publique.*

I. — La religion comme agent de synergie sociale.

Il nous faut considérer les choses de plus haut, faire abstraction des dehors grossiers, disparates, ridicules, si l'on veut, du système mythologique que j'ai exposé plus haut, pour en dégager, s'il est possible, la philosophie. Dans ces croyances. dans ce peuple

de dieux, de génies et de jeteurs de sorts; dans ce mélange barbare de craintes puériles qui emprisonnent ces âmes obscures, il faut voir le fondement de la morale rudimentaire de ces sauvages, le principe de leur instinct sociable, en même temps qu'un excellent outil de domination et d'exploitation pour les initiés. C'est parce qu'ils ont tous le même bagage de convictions profondes que ces primitifs marchent avec ensemble dans une voie unique, obéissent avec une parfaite soumission à leurs coutumes et aux décisions de la fatalité, qu'ils ont la nostalgie de leur barbarie, dès qu'ils y sont soustraits. J'ai déjà dit que la loi n'est bonne, valable, efficace qu'autant que la nation l'accepte; qu'elle doit être la traduction, sur des points déterminés, du consentement de la majorité des individus réunis en société sous l'empire d'une âme commune. La Loi, considérée dans sa généralité abstraite, s'inspire bien moins de besoins matériels et contingents qu'elle n'est le reflet d'un état d'âme commun à tout un peuple, d'un idéal partagé par le corps social tout entier, consciemment pour une très petite élite, à l'état de foi irraisonnée par la multitude.

Chez nos Nègres africains, les croyances — que je me suis bien gardé, par scrupule philosophique, de qualifier de superstitions — suffisent à maintenir, à confirmer une homogénéité intellectuelle et morale qui leur était d'ailleurs innée dès le principe. Qu'il y ait action et réaction réciproques entre la constitution mentale et l'idée, c'est entendu. Que ces croyances

soient vagues, ténébreuses, chaotiques : tant que l'on voudra. Il suffit de constater que ces croyances font déjà poindre dans l'humanité naissante cette discipline individuelle, partagée à peu près également par tous, qui, sanctionnée ou non par des lois, assure la stabilité et la conservation des sociétés. A ce point de vue et en donnant au mot religion un sens très extensif, on peut ajouter aux définitions précédentes cette définition nouvelle qui les complète : que la religion est l'âme des agglomérations humaines. L'étymologie du mot ne trompe pas : la religion est le « lien » qui réunit intimement le faisceau. Dans la suite des temps, les croyances originelles se sont épurées, sublimisées dans les conceptions accessoires, tout en conservant comme base uniforme la notion d'une cause première supérieure à l'homme. Elles ont subsisté comme facteur essentiel de synergie sociale.

Je crois que, dans ce paragraphe de l'intervention de la religion dans les sociétés nègres, c'est cette considération qui explique le jeu des ressorts les plus secrets de la vie sociale de ces races. C'est le côté fondamental et sérieux de leur religion. Les jongleries des ngangas, les amulettes, les pratiques ou répugnantes ou bouffonnes passent au second plan, quoiqu'elles soient l'histoire de chaque jour. Certes, les initiés, par une sorte de simonie, mettent leur pouvoir sacerdotal au service de leurs satisfactions personnelles. Mais la masse, ployée sous une discipline égale, n'en forme pas moins une armée puissante et

cohérente qui marche invinciblement vers un but unique, quoique invisible, vers un *fatum* inconnu.

L'étude que nous avons faite précédemment de l'autorité dans ces sociétés embryonnaires nous l'a montrée comme une émanation du corps social. Ce n'est point assez; il nous faut chercher plus loin son principe premier. Nous le trouverons ici. Il n'est pas en dehors de l'homme; il est en lui-même. Et il ne pourra s'incarner dans un délégué qu'à la condition que tous les membres du corps social possèdent la même discipline intime et mêmement dirigée. Ce qui se passe alors ne diffère en rien de ces actions moléculaires qui, dispersées en tous sens, s'entre-détruisent et restent sans effet, mais qui, orientées parallèlement et dans le même sens, développent des forces énormes. Les facultés conscientes n'interviennent guère dans la participation de chaque citoyen à la vie psychologique de la communauté. C'est l'inconscient qui en fait tous les frais. Il y faut une préparation lente dans un milieu approprié. Le jeune Nègre s'y forme dès son premier vagissement. Cela s'impose à lui par l'odorat avec le rance parfum de l'enduit au bois rouge qui le préserve des maux de la tendre enfance; par la vue, avec les simagrées que son œil encore trouble lui verra faire à ses parents; par le goût, avec les cendres qu'on lui déposera sur la langue dans un but magique; par l'ouïe, durant les longues veillées de danses sacrées. Les premiers enseignements qui s'incrustent dans sa

mémoire, le soir, lorsque, couché sur sa natte, il est dans cet état de crédulité où place le premier sommeil, ce sont les histoires racontées par les gens d'expérience, les gens dignes de foi, et où figurent des revenants, des choses mystérieuses, sombres, terribles, des interventions d'êtres surnaturels. Et ainsi il s'habitue à ployer ses actes à ce moule lentement façonné, lentement poli. Et, comme les actes de tous ses camarades sont aussi formés au même moule, leur communion machinale, dans toutes les circonstances de leur vie privée ou publique n'a plus rien de surprenant.

La fusion des âmes, la convergence des actes sont aidées à un très haut degré par des exercices pratiqués en commun. Lorsqu'un groupe d'individus est astreint à répéter simultanément les mêmes phrases ou à exécuter les mêmes gestes avec cadence et ensemble, ces paroles et ces mouvements fussent-ils quelconques, fussent-ils indifférents au but poursuivi, peu à peu les idées, la mentalité de chacun cesse d'être personnelle et indépendante pour se subordonner aux idées et à la mentalité commune. L'emploi de ces procédés d'entraînement en commun est banal. Les grands meneurs d'hommes les ont tous préconisés : les prières, les chants maintiennent l'harmonie dans la foi chez les religieux, comme les mouvements rythmés et le maniement d'armes, chez le soldat, sont ce qu'il y a de plus propre à faire d'une troupe un corps homogène, inféodé à son chef. De même qu'un son sait extraire des corps sonores voisins les harmoniques qui lui con-

viennent. en laissant muets les harmoniques inappropriés; de même les exercices d'ensemble étouffent les dissonances individuelles pour isoler, amplifier, hypertrophier les similitudes jusque dans les replis les plus secrets de l'inconscient de chacun. Cet anéantissement de l'individu dans la pluralité crée des forces prodigieuses; mais elle annihile la pierre au profit de l'édifice. Qu'est-ce qui vaut le mieux? Est-ce la nation à l'état de barre d'acier, rigide, puissante, capable de briser tous les obstacles, mais où l'atome est enchaîné par des forces invincibles? Est-ce la société réduite à un monceau de cendres, où chaque particule glisse, roule et s'envole à la fantaisie du moindre vent? Qui le sait? Le premier état répond aux conceptions les plus anciennes des nations; le second semble se rapprocher des conceptions modernes. Il y a là un inconnu qui nous échappe, parce qu'il ne pourrait être dévoilé que par l'impossible connaissance du but final de l'humanité.

Mais, après avoir envisagé l'aspect le plus général et le plus grandiose de la question, revenons à sa modeste application à quelques traits sociaux des peuplades africaines. Le bruit cadencé entraîne les foules. La prosodie, les mélopées monotones, les refrains maintes fois répétés, les mouvements mesurés, les phrases et gestes incessamment ramenés par un retour régulier, en un mot, tout ce qui est machinal et d'allure périodique éteint la conscience, assoupit la personnalité et provoque dans la foule un état uni-

forme de crédulité. Cet entraînement est tout à fait involontaire. L'imitation d'un geste répété, le hochement de tête à l'audition d'un morceau de musique bien rythmé, la contagion d'un tic s'imposent à l'attention, et font violence à la volonté. Les spirites savent parfaitement qu'on oriente les tendances d'un cercle d'expérimentateurs en les invitant à entonner en chœur des chants qui peuvent être quelconques ou même en faisant jouer du piano dans la coulisse [1]. De ces pratiques résulte, selon les cas, une véritable ivresse, un oubli de soi-même, un enthousiasme, une exaltation spirituelle et imaginative, qui a toujours eu de l'attrait pour l'homme de tous les temps et de tous les pays.

Les primitifs en particulier sont très friands de ce genre de sensations. Leur musique monotone, à phrases incessamment redites, le battement continu des tambours, l'alternance infatigablement répétée d'un chant qui s'enfle et meurt et recommence durant des nuits entières, voilà tout ce qu'il faut pour amener promptement ces faibles cervelles dans l'état que je viens de décrire. Ajoutez-y la danse, c'est-à-dire la participation active; joignez-y, s'il le faut, des boissons capiteuses, des philtres enivrants : et l'oubli du moi peut aller jusqu'à la frénésie.

On a donné à la danse des origines diverses : l'amour, la guerre, la religion. En réalité, ce ne sont

1. On sait que Mesmer aidait à la contagion des crises chez ses malades au moyen d'un orchestre dissimulé dans une pièce voisine.

là que des circonstances occasionnelles. Le but, c'est l'ivresse. Les primitifs ont depuis longtemps remarqué le côté extraordinaire de cette demi-folie. Ils lui attribuent une sorte de caractère sacré, parce qu'ils comprennent que la conscience devient étrangère aux actes qu'elle inspire. Ils voient une influence surnaturelle dans la fureur qui les domine et qui les étreint irrésistiblement. Pour eux la danse est moins un plaisir qu'une provocation au meurtre, à l'amour ou aux évocations. La Terpsychore noire tient à la fois de Mars, de Vénus et d'Hécate. Elle prépare l'heure du berger; elle sonne la Marseillaise qui exalte les courages: elle est enfin la prêtresse des enchantements, des conjurations suprêmes, qui prononce l'arrêt de mort du prisonnier de guerre et désigne à la vindicte publique le stryge dont les maléfices ont ôté la vie au dernier défunt.

Les hommes seuls sont admis aux danses sacrées. Ils y procèdent dans l'isolement et le recueillement. Peu à peu, un délire mystique s'empare d'eux. — *Deus, ecce deus!* — Un démon les possède; ils cessent d'être hommes; ils ont déjà un pied dans cet au-delà, où ils voient les causes mystérieuses de leur être et de la nature entière. Ils deviennent capables des pires entraînements et des plus horribles scènes de sauvagerie. Malheur au pauvre diable sur qui les augures auront fait tomber le soupçon de sorcellerie! Il sera mis en pièces sur l'heure, déchiqueté par une foule exaspérée; et ses viscères arrachés, ses membres san-

guinolents serviront d'accessoires de cotillon aux derniers soubresauts de cette sarabande sauvage.

Concluons au point de vue social ce long chapitre de la religion. Le chef nous apparaît, une fois de plus, comme le représentant purement nominal de l'autorité. Le nganga est le conducteur véritable de l'opinion publique. Son art conjuratoire lui assure l'ascendant le plus redoutable et le plus incontesté. Il est aidé dans cette domination par une caste dont je vais parler et dont il est en grande partie l'éducateur.

II. — Les initiations et la caste dirigeante.

Voici un chapitre qui a beaucoup exercé la sagacité des africanistes. La bibliographie est déjà très riche. Lorsqu'on veut, comme l'a tenté M. de Jonghe[1], mettre d'accord et synthétiser les relations des nombreux observateurs et auteurs qui ont traité cette question, on se trouve en présence d'incompatibilités radicales et, par suite, d'une complète impossibilité de conclure. Ce qui me paraît le plus instructif dans l'intéressant travail de M. de Jonghe, c'est précisément l'incohérence des données et l'infirmité des conséquences.

1. Les sociétés secrètes au Bas-Congo, dans la *Revue des Questions scientifiques, publiée par la Société scientifique de Bruxelles*, 20 octobre 1907.

Faut-il en accuser la bonne foi, la véracité des observateurs? En aucune façon. Ils ont tous bien vu les faits et les ont fidèlement rapportés.

Faut-il croire qu'ils ont été trompés par leurs informateurs? — Ici une distinction s'impose. Trompés sciemment? Non pas, dans la grande majorité des cas. Égarés? Oui; égarés ici comme dans de nombreux détails de la psychologie et des coutumes des primitifs. C'est une affaire de méthode. J'ai souvent vu des personnes se renseigner près des Noirs en de longs interrogatoires, judicieux certes, conduits selon les règles de la plus exacte logique. Ce n'en est pas moins, à peu près dans tous les cas, mais surtout lorsqu'il s'agit du Nègre, une déplorable façon d'étudier l'espèce humaine et qui conduit presque fatalement sur une fausse piste. L'interrogatoire est une méthode de recherche bien plus difficile qu'on ne se l'imagine généralement. En enquêtant près de quelqu'un, on court grand risque d'achopper sur un des écueils suivants : ou lui fermer la bouche; ou l'inciter à mentir; ou lui suggérer sa réponse; sans compter les nombreuses chances de fausseté provenant du sujet, surtout l'intérêt, la suggestibilité et l'imagination. — La meilleure méthode est d'observer en spectateur impartial et détaché de toute théorie préconçue, de laisser le sujet agir et parler en liberté sans pression, sans influence. Qu'il vous fasse ses confidences spontanément; qu'il oublie que vous êtes là; qu'il ignore que vous l'observez. Soyez, pour ainsi dire,



GYNÉCÉE D'UN SULTAN ZANDÉ

Planche XXIII

Ad. Cureau, *Sociétés primitives*

invisible, afin de ne pas troubler ses allures coutumières.

Faut-il enfin incriminer l'interprétation des faits? Oui, je crois qu'une grosse part de l'incohérence dans le sujet qui nous occupe revient à l'interprétation des faits, à une interprétation trop primesautière, insuffisamment dégagée des théories *a priori* et des idées préconçues. Les premiers qui ont remarqué que des catégories d'individus, dans la population noire, semblaient se distinguer du commun de la foule, se sont empressés de prononcer le mot de « sociétés secrètes ». Rien n'égare l'esprit comme un mot hasardé. Le mot précise ; il préjuge. La personne qui le reçoit l'accueille involontairement ; c'est une idée toute faite, commode pour l'esprit. Innombrables ont été les erreurs de cette provenance, et qui durent encore, et que nous acceptons tous sans réflexion. Je sais bien que ces erreurs sont souvent fatales. Car, lorsqu'un fait nouveau se présente, on ne peut que le désigner d'un nom connu. Il faudrait pouvoir, jusqu'à nouvel ordre, lui appliquer un vocable neutre.

Dans notre cas, l'expression « sociétés secrètes » implique : mystère, épreuves plus ou moins terribles, menées souterraines ; on pense aussitôt à la Sainte-Vehme, aux Francs-Juges, aux dévorants, à la Camorra. Puis, comme on ne sait — et même, en toute rigueur, comme on ne peut — s'abstraire de sa propre personnalité, de ses idées innées ou acquises, de ses conceptions compliquées de civilisé, on

s'efforce de faire entrer coûte que coûte les faits dans le cadre qui nous est familier. Nous voulons que le Nègre pense comme nous; nous lui supposons notre forme de logique, nos procédés de raisonnement. Et l'on voudra, à ces « sociétés secrètes » trouver un système rigide de préceptes, de règles, de statuts, de doctrines. — Si je ne tombe pas moi-même dans une erreur analogue — ou contraire, par excès de défiance, — je pense que la réalité est beaucoup plus simple, si l'on s'efforce de ne considérer que les faits sans y rien ajouter.

Quelles sont les données certaines, incontestables du problème? Elles sont en très petit nombre. — A une certaine époque de la vie, vers l'âge de la puberté, nous voyons quelques jeunes gens, tantôt mâles seulement, tantôt mâles et femelles, enlevés à leur village et relégués dans un lieu écarté de la brousse pour une durée indéterminée. Il semble que ces relégués ne soient pas tous rangés dans la même catégorie, mais répartis en des collèges différents. Nous devrons tenir compte de cette particularité; mais, comme nous ne savons rien de très précis à cet égard, nous sommes obligés de recueillir les observations indistinctement et en bloc, quitte à en faire ensuite le départ, si nous le pouvons. Le point important et certain, c'est que, presque toujours, la retraite commence par un simulacre de mort, soit que le sujet feigne de tomber sans connaissance, soit qu'on lui administre une drogue stupéfiante, enivrante ou hallu-

cinatoire. Nous sommes mal renseignés sur ce qui se passe au cours de la retraite. Danses sacrées, orgies, scènes licencieuses, enseignement, ou, tout simplement, l'existence villageoise ordinaire? Tout cela peut-être alternativement, mais très probablement rien d'arrêté ni qui réponde à un programme défini. Il paraîtrait seulement que tous les moyens sont bons, jusqu'à la mise à mort, pour empêcher les gens du commun de pénétrer ces secrets mystères. Enfin les adeptes rentrent au village par une résurrection supposée; ils outrent le rôle jusqu'à ne plus reconnaître leurs anciens camarades, leurs frères, leur père et leur mère. Signalons enfin l'emploi entre les adeptes d'un langage conventionnel, d'ailleurs très rudimentaire et qui paraît être soit un idiome archaïque, soit une grossière contrefaçon de la langue vulgaire.

Dans tout cela, je le répète, sont confondues des choses très différentes, mais ayant un point de contact commun, à savoir la conception du changement d'état, de la transformation chrysalidaire aux époques marquantes de la vie. J'ai déjà parlé précédemment des métamorphoses qui signalent le passage de l'enfance à l'âge adulte et la guérison d'une maladie grave. Le sujet est censé mué en un autre homme; il perd jusqu'à son nom pour en prendre un nouveau. Il y a peut-être d'autres cas encore que nous ignorons et qui provoquent le changement de personnalité. L'obscure institution, que j'ai dépeinte en ce qu'elle a d'accessible à notre connaissance et qui nous apparaît

comme un bloc compact, est, en réalité, formée du mélange de plusieurs coutumes ou rites, parmi lesquels celui dont je vais parler est sans doute le plus important au point de vue social.

Pour le citoyen du sexe fort il est une autre manière de se transformer : c'est d'émerger de la foule, du troupeau servile et de prendre rang dans la classe dirigeante. Qu'on le veuille ou non, la formation dans une société d'une classe dirigeante. d'une aristocratie est un phénomène fatal. Le νοῦς politique, au sens où le concevait Platon, est l'organe par excellence de la société, comme le cerveau pour l'être vivant. Cette aristocratie politique change avec les époques. En dépit de son étymologie, elle ne représente pas nécessairement ce qu'il y a de meilleur dans la nation. Elle reflète alternativement les états de santé ou de maladie de la masse dont elle est issue. L'histoire des révolutions est faite des vicissitudes de l'adaptation réciproque de la caste dirigeante et de la masse populaire. On a vu par quel jeu d'action et de réaction subsiste l'association de l'autorité et des sujets. La caste dirigeante ne se maintient donc que parce qu'elle agrée à la plèbe, soit qu'elle en flatte les passions, soit qu'elle lui inspire le respect.

Le premier parti est toujours dangereux, parce qu'il implique une incessante surenchère, à laquelle on ne peut que faire faillite, un jour ou l'autre.

Le second parti s'ouvre par trois portes. — La force. Mais la force est une délégation de la majorité,

qui peut la concéder ou. à son gré, la retourner contre ses mandataires. — La considération personnelle. Mais chez quels hommes trouver une perfection assez haute pour que les privilèges ne leur fassent pas méconnaître des devoirs écrasants, pour que leurs biens personnels les préservent de la tentation de prévariquer, pour que leur moralité soit un gage de justice, pour que leur intelligence se fortifie de prudence et d'expérience? Le Nègre ne comprend le pouvoir que pour le service de ses intérêts privés. — Enfin le caractère sacré. En attendant l'éducation de la conscience dans les âges futurs que le Nègre ni nous ne représentons pas encore. c'est le parti auquel les primitifs se sont de tous temps arrêtés. Pour en imposer à la foule, il faut revêtir une auréole sacramentelle, il faut frapper la crédulité du vulgaire, il faut éblouir son imagination, il faut lui montrer dans la caste dirigeante une élite d'êtres confinant au monde surhumain. Ces êtres sortent du même milieu que lui, c'est vrai; mais ils sont morts à leur condition originelle, puis ils sont ressuscités à une condition plus haute. Ils rampaient naguère parmi la tourbe des femmes, des esclaves, des gens du commun; maintenant ils ont rejeté cette dépouille grossière, ils ont subi un stage d'épuration dans une mort présumée; ils planent enfin au sein de la caste noble sous un nom nouveau, oublieux de ce qui fut leur existence passée. — Voilà le côté capital de cette institution, qui, encore une fois, au point de vue rituel. n'est qu'un

cas particulier de la conception générale de métamorphose.

Quant aux cérémonies, aux danses, aux simagrées de toutes sortes dont on entoure la mort fictive, la retraite et la résurrection, ce ne sont que puérilités dépouillées de doctrine et de liturgie, dont le détail, variable à l'infini, ne présente aucun intérêt pour notre étude.

Il est plus attachant pour nous d'essayer de nous représenter les sentiments des divers personnages mêlés à la comédie. Ce que j'ai déjà dit de la religion en général et du nganga en particulier rendra plus facile de saisir ce qu'il me reste à dire de l'adepte.

Y a-t-il de la part de l'adepte participation consciente à une supercherie éhontée ? Y a-t-il foi véritable ? S'il y a foi, comment n'est-il pas détrompé par la grossière fausseté des mystères auxquels il est censé mêlé ? A coup sûr, le cérémonial a surtout pour but de satisfaire l'attrait que le Nègre éprouve pour les sorcelleries, les rites magiques, la solennité des gestes mystiques. Mais laissons là les apparences et fouillons le dessous des choses. Qu'on ne s'y trompe pas : la foi naïve du primitif n'en juge pas comme notre scepticisme blasé du xxe siècle. Sous le symbole matériel le plus grossier, le plus facile à percer, elle ne répugne nullement à admettre des réalités invisibles, extra-humaines. Il est donc très naturel que le néophyte, pendant les étapes successives de sa métamorphose, croie réellement que les actes emblématiques auxquels

il se livre recouvrent un mystère latent, et qu'il arrive à se persuader qu'il est réellement devenu un autre homme dans la personne, sans doute, de son double. Tout contribue à renforcer cette croyance. qui nous paraît le comble de l'absurdité : les drogues qu'on lui administre, la considération dont l'entoure la foule crédule, l'enivrement des danses sacrées, la menace toujours pendante du poison, en cas de blasphème ou de trahison. enfin l'avantage appréciable que lui procurera dans la société sa condition nouvelle.

Je conclus donc ce paragraphe des prétendues sociétés secrètes dans le sens de la constitution d'une caste aristocratique sur la base de la religion et dans un but de gouvernement. Que cette caste soit fondée sur un motif inavoué d'exploitation de la crédulité humaine : cela n'est pas douteux. Mais il faut juger la question d'un point de vue plus large. Ce premier essai d'aristocratie réalise un progrès appréciable, en tant que l'aristocratie, à toutes les époques de l'histoire, incarne en bien ou en mal, selon le point de vue auquel on se place, la plus haute intellectualité de la nation.

III. — Justice.

L'institution et le fonctionnement de la justice chez les Nègres de l'Afrique équatoriale se rattachent directement à leurs doctrines religieuses : ils n'en sont

qu'une conséquence et une application rationnelles. On en a vu le point de départ à propos des maladies.

Le fondement de la justice. le principe du droit criminel nègres sont tout arbitraires. Il serait vain d'y chercher une origine morale autre que la notion banale du bien et du mal. Encore, ainsi que je l'ai dit, cette notion ne sait-elle pas se dégager de la subjectivité intéressée et s'abstraire des contingences purement humaines. Nous avons vu que la faute ignorée n'existe pas, ce qui exclut toute idée de conscience. Le double but de la justice reste donc la vengeance et l'exemple. L'étendue de sa juridiction est limitée au village; elle va parfois, s'il y a intérêt majeur, à un village ami. Elle ne va jamais plus loin.

La justice nègre est aveugle et sourde. Sa procédure est capricieuse et arbitraire. Ses jugements s'inspirent beaucoup du hasard cher à Bridoye. L'instruction est faite de cancans, de palabres, d'intrigues, souvent à l'insu du prévenu. Pour l'accusé il n'existe ni garanties, ni recours, ni appel. Point de proportion dans la peine : car la seule peine efficace est la mort. L'incarcération est inapplicable, faute de police et de locaux que l'architecture rudimentaire ne permet pas de construire. L'amende est facilement éludée, parce qu'on n'a aucun moyen d'y contraindre le condamné.

La nomenclature sera vite dressée des délits et crimes tombant sous le coup de la justice. — Rappelons-nous d'abord que la femme, l'enfant, l'esclave

sont, non des personnes, mais des biens. Donc nous classerons parmi les attentats contre la propriété l'adultère, le viol, la corruption de mineure, le débauchage de serviteurs. Les attentats contre les personnes sont : les coups et blessures, l'homicide par imprudence, l'homicide volontaire par des moyens naturels ou occultes. Les moyens occultes sont : l'envoûtement, les maléfices et, en général, toutes opérations magiques provoquant soit une mort subite et inexpliquée. soit une mort lente par des lésions internes, chroniques, sournoises. — Les âmes simples sont d'une extrême susceptibilité à l'égard des injures. Les outrages les plus graves sont ceux qui visent les ascendants. Il faut voir l'indignation de l'homme qui a entendu traîner dans l'ordure le sein qui l'a porté : « Il a insulté mon père et ma mère ! » Cependant on considère qu'un échange d'invectives bruyantes est une satisfaction convenable. Ni les propos injurieux, ni la diffamation n'ont de suites judiciaires. Rarement ils vont jusqu'aux voies de fait.

En résumé. on voit que, dans l'ensemble, le droit criminel nègre ne concerne guère que l'être humain ; je ne dis pas « les personnes », puisque, là-bas, la conception de la personnalité humaine est différente de la nôtre. L'état de communisme où vivent ces peuplades et les bases économiques de leurs sociétés font que les attentats contre les biens purement matériels n'occupent dans le criminalisme qu'un rang très secondaire. L'être humain, au contraire, est soit un

homme ou une femme libre, soit un homme ou une femme esclave, soit enfin un enfant de l'une des deux catégories. Comme le village n'est que la famille étendue, tous ses membres sont entre eux dans un certain état de possession réciproque, naturelle ou artificielle, qui les suppose plus ou moins personnellement intéressés au règlement des crimes et délits commis au sein de leur communauté. Cela fait qu'on n'a jamais été amené à créer une institution judiciaire spéciale sous les auspices du corps social tout entier. Le juge d'instruction, le ministère public, le tribunal, l'avocat, le jury, c'est tout le monde, c'est la foule, c'est l'opinion publique. En principe, chacun peut enquérir sur tout dommage qui lui a été causé; chacun est libre de se faire justice à soi-même. Mais généralement les choses se passent moins simplement.

Le plaignant apporte à se faire donner satisfaction une stupidité qu'on n'imagine pas. Son premier soin est de pousser des cris, de se lamenter, d'ameuter le village en courant de côté et d'autre comme un insensé. Demandez-lui le récit de l'événement. Il se répand en lamentations; il y mêle les choses les plus étrangères au sujet, les absurdités les plus grossières, les imputations les plus inadmissibles, qu'il achève d'embrouiller par l'expression hyperbolique et mille fois répétée de son indignation. Le village tout entier sort des cases et s'enquiert des motifs de ce beau tapage. En tous pays le fait divers jouit d'un attrait passionnant. Quelle savoureuse pâture que le spectacle des misères

et des douleurs humaines! On s'empresse de s'y mêler par curiosité, par badauderie, par ce besoin si humain de prendre parti, qui fait que nous voyons chaque jour, dans nos grandes villes, le jobard recevoir des horions pour deux inconnus qui se battent. La cohue discute, bavarde, pérore, jase à qui mieux mieux dans le tumulte et la confusion. Le plaignant vocifère à tue-tête au milieu du vacarme. Enfin les hommes se réunissent dans le corps de garde. Là, après évincement de la gent féminine, il y a quelquefois un peu plus de calme dans la discussion, mais guère plus de méthode. La conviction de l'assemblée se forme au petit bonheur; juste, si cela se rencontre par une heureuse fortune; erronée, si le hasard l'a ainsi voulu. On n'imagine pas ce que la clarté est difficile à faire en matière de justice indigène. Les témoins? On sait ce qu'ils valent[1].

Chacun d'eux se répand en un déluge de paroles, en billevesées, en faussetés évidentes, atteste ce qui s'est passé hors de sa présence, dénie ce qu'il a vu et entendu; il consulte l'assemblée du regard et modifie sa déposition selon l'impression qu'il a produite. Rappelez-le, interrogez-le de nouveau : tout est changé; il n'y a plus concordance ni de dates, ni de lieux, ni de personnes. Bien mieux, la victime disculpe souvent le vrai coupable. Parfois des témoignages accablants chargent un innocent pour cette seule raison qu'il ne

1. Voir Livre deuxième, Chapitre v.

jouit pas de la sympathie publique, qu'il a mauvaise presse; et l'on a vu aussi des accusés se reconnaître coupables d'actes qu'ils n'avaient jamais commis. Allez donc faire la lumière dans un pareil galimatias, où l'aveu n'a pas plus de valeur que le témoignage!

En désespoir de cause, on a recours à l'épreuve judiciaire. l'antique ordalie des peuples barbares. C'est le moyen le mieux approprié et le plus rationnel de découvrir et convaincre le coupable dans les cas d'envoûtement, de vampirisme. de maléfices. A occultisme, occultisme et demi. Il va de soi que fort peu de gens seront portés à se reconnaître coupables de pareils crimes : la plupart du temps, le coupable est le premier à l'ignorer.

Ici intervient le nganga pour épreuves judiciaires. Consulté sur la gravité et la nature du cas, le grand inquisiteur décide quel genre d'investigation sera appliqué à l'individu soupçonné. Une foule de considérations interviennent dans cette importante détermination. Il ne suffit pas d'être nganga ; il faut encore être diplomate et ne pas négliger les petits profits du métier. Le résultat de l'enquête dépend évidemment de lui dans une énorme proportion. Tantôt la personne suspecte est désignée par l'opinion publique. Tantôt la voix du peuple hésite ; à l'inquisiteur incombe alors le soin de rechercher le criminel parmi la foule. Il lui faudra tenir compte à la fois du sentiment populaire, de la magnificence des « épices » qui lui auront été versées ou promises, de la condition et

de la renommée des personnes en jeu, de ses propres rancunes ou sympathies, enfin de considérations politiques où son intérêt privé tient le premier rang. Tout le monde tremble dans le village : car personne ne peut répondre que, quelque nuit, son double, échappé en un fantastique sabbat, n'a pas commis de ténébreux méfaits à l'insu même de son enveloppe charnelle.

Les ordalies nègres sont assez variées. Il y en a d'aussi bizarres qu'anodines, évidemment réservées aux gens sympathiques que le nganga tient à blanchir à tous les yeux. Telle est celle qui consiste à sauter par-dessus un fétiche, au risque de tomber foudroyé en cas de mensonge. J'ignore s'il est jamais arrivé qu'un imposteur eût été démasqué par cette bénigne épreuve.

Le procédé de beaucoup le plus répandu est le poison d'épreuve. La substance employée est l'écorce de certains arbres mal déterminés, variables peut-être aussi selon le caprice de l'inquisiteur[1]. Le nganga en prépare une infusion. Le prévenu boit avec anxiété cette tisane qui contient son acquittement ou son arrêt de mort. S'il la vomit, il est réputé innocent. S'il n'en ressent aucun effet ou qu'il en meure, sa culpabilité est démontrée. Il n'est point de pitié pour le loup-garou, pour le vampire qui, par sortilèges et maléfices, a

1. Des auteurs désignent spécialement l'*Erythrophlœum Guineense*. Mais, d'après mon expérience personnelle, d'accord avec le Rév. Bentley, je crois qu'il n'y a rien de fixe à cet égard et que tout dépend des bonnes dispositions du nganga.

causé la mort de son prochain. S'il n'a déjà succombé à l'ingestion du poison, il est voué à la mort, et souvent à la mort la plus cruelle. Le malheureux est déchiré sur place par la foule enivrée de danses et de vin de palme; ou bien il est ligoté et noyé; d'autres fois, il est enterré vivant.

On est plus indulgent pour le meurtre à main armée. Ce n'est qu'une question d'indemnité. Les débats sont longs, comme bien l'on pense. Mais, quand la famille a reçu le « prix du sang » ou « prix de l'homme » convenu, elle se déclare satisfaite. Cette facilité n'a rien de surprenant : les parents y gagnent une bonne aubaine sur laquelle ils ne comptaient pas, et le mort a été bien inspiré de se faire tuer.

Nous avons vu que le vol, l'adultère, la mort prématurée d'une épouse sont passibles d'indemnités au bénéfice de la partie lésée. J'ai dit aussi quelles difficultés soulève le recouvrement du dédommagement, quelles palabres, quelles rancunes; la guerre même en peut sortir.

Quand l'homme frappé d'amende n'est pas solvable, il paye parfois de sa liberté. S'il s'agit d'un esclave, la chose se complique, parce que la peine prononcée contre lui punit son maître plus que lui-même. Tout cela est sujet à procès. Je suis persuadé que le noir n'échangerait pas sa condition sociale hérissée de complications contre une législation simple, dans la crainte de perdre du même coup de précieuses occasions de bavarder.

Après ce que j'ai dit précédemment des concepts moraux, religieux et politiques des peuplades de l'Afrique équatoriale, le chapitre de la justice ne comporte pas de plus longs développements. Il clôt la description du village nègre considéré comme le premier embryon organisé des sociétés primitives et il la clôt sur cette impression, une fois de plus retrouvée, que ces sociétés, en matière de délits et de peines, comme sur bien d'autres points, sont les témoins actuels de l'histoire de tous les peuples. Comment ces primitifs, qui ont été, pendant de longs siècles, relégués à l'écart du reste du monde, manifestent-ils, en leurs mœurs et croyances, les traits les plus caractéristiques de peuples complètement dissemblables d'eux par la race, divergents, pour ainsi dire, par leur intellectualité, leur caractère, leur aire de dispersion? Y avait-il, dès l'origine, au fond de l'âme obscure des premiers hommes un germe primordial ou, si l'on préfère, un plan directeur, qui a engendré et orienté, dans leurs lignes les plus larges, les concepts de l'humanité tout entière chez les races de toutes couleurs? Ou bien, si pour les races qui se sont développées à l'écart des autres, ces concepts ont été empruntés, il y a fort longtemps, à d'autres peuples, comment, après tant de siècles, leur altération n'a-t-elle atteint que la forme, en laissant à peu près intact le fonds essentiel?

TROISIÈME PARTIE

ORGANISATIONS SOCIALES SUPÉRIEURES AU VILLAGE

Le Village était le point culminant de cette étude, parce qu'il est l'élément essentiel des sociétés africaines, parce qu'il est, si l'on veut, le tout de ces sociétés. Je pourrais donc, avec les dernières lignes que je viens d'écrire, considérer ma tâche comme terminée : car les complications ultérieures, importantes en apparence, ne sont que de surface et ne comportent aucune modification fondamentale dans l'administration, la politique et les institutions de ces peuplades. Il ne me reste qu'à dire en quelques lignes comment les principes qui président à la genèse, à l'organisation et au fonctionnement du village se sont adaptés par un simple effet de continuité à des organisations plus étendues. Parcourons rapidement, en recommençant par le premier, les divers degrés de complication qui nous conduiront enfin au stade le plus élevé que l'on rencontre dans l'Afrique équatoriale. J'ai d'ailleurs

été, au cours des chapitres précédents, amené à déborder les limites du plan que j'avais adopté. Le peu qu'il me reste à dire s'en trouvera simplifié.

Premier degré. — Reprenons la cellule sociale à son noyau familial originel : père, femmes, enfants selon la nature.

Deuxième degré. — La famille s'accroît des enfants artificiels, esclaves et clients avec leurs femmes et leur suite. Le groupement ainsi constitué forme une entité complète et relativement homogène. Je l'appellerai le *village simple.*

Troisième degré. — Les motifs tout intéressés qui groupent les individus en villages simples gardent leur valeur pour ces groupements eux-mêmes. Plusieurs villages simples sentent le besoin de se rapprocher soit parce que l'adjonction de membres artificiels ne les a pas assez renforcés en présence des dangers ou des difficultés qui les entourent, soit parce que la contrée n'offre à l'habitation de l'homme que des emplacements rares et étroits, soit enfin parce que certaines localités sont favorisées d'avantages exceptionnels : source, confluent de rivières, jonction de plusieurs bassins, convergence de routes naturelles. La similitude des intérêts amène donc plusieurs villages simples à se juxtaposer. Parfois la juxtaposition va jusqu'à la fusion complète, comme cela se voit

dans le Haut-Oubanghi. Plus souvent — et c'est le cas des Bantou — les villages se juxtaposent sans se confondre. On obtient ainsi une agglomération de villages simples construits les uns à côté des autres selon l'un des ordres linéaire ou dispersé. Malgré le rapprochement, chacun d'eux reste chez soi, a son organisation distincte, son chef particulier. Bien mieux, on en voit dont la séparation d'intérêts va jusqu'à l'inimitié déclarée.

Quatrième degré. — On conçoit que la vie porte à porte, côte à côte n'aille pas sans des influences réciproques. On ne peut pas ne pas composer avec le voisin coudoyé à chaque heure du jour dans le sentier commun. Que l'on soit irrité de ses goûts, de ses allures, de ses habitudes, ou qu'on les partage, quelque chose de sa vie s'impose à vous. La fréquentation des mêmes lieux, la similitude des occupations amènent à des arrangements nécessaires, à des compromis. Dans tout contact, l'égalité parfaite de l'action et de la réaction est impossible. Il arrive toujours qu'un des groupements tend à prévaloir sur les autres. Le chef de ce groupement est à la fois l'initiateur et le bénéficiaire de cette prépondérance : il est le plus riche, il a le don des palabres, ses avis sont sages et ingénieux; il est remuant, intrigant, abondant en promesses magnifiques. Nous n'en sommes encore qu'à un effet d'influence. Rien n'est changé à l'organisation intérieure des villages groupés. On sent toute-

fois germer l'idée d'une solidarité qui dépasse le lien familial pour devenir plus largement humaine.

Cinquième degré. — Un pas de plus, et nous voyons apparaître le premier essai de hiérarchie dans l'autorité. Nous aurons dans le village multiple deux grades superposés, que nous pourrions dénommer, pour le grade inférieur, « chefs de quartier », pour le grade supérieur, le « bourgmestre ».

Sixième degré. — Aux conditions naturelles qui ont nécessité la condensation d'un certain nombre de villages simples en centres compacts, substituons un milieu plus largement hospitalier : populations de mœurs paisibles. plaines ou monticules riches en emplacements habitables, sol présentant des conditions uniformes dans toute son étendue, soit comme richesse, soit comme stérilité. La population n'est plus contrainte de se tasser en îlots restreints. Elle a toute liberté de s'étaler. Le principe du soutien mutuel n'en subsiste pas moins, mais sous un autre aspect. L'alliance économique, l'association d'intérêts deviennent les mobiles prédominants. Le rapprochement n'est plus une réalité matérielle; c'est un rapprochement virtuel, une alliance politique, une connexion d'affaires à distance, qui n'exige plus le tassement sur des espaces resserrés comme font la crainte toujours pendante d'une surprise ennemie, la surveillance d'un débouché commercial ou l'occupation d'un territoire

de pêche. Souvent l'infertilité du sol et la rareté des vivres rendent impossible l'accumulation de trop de bouches dans un seul canton. Ce groupement fictif se forme de la même manière que les groupements compacts des troisième et quatrième degrés, sauf que les villages simples qui le constituent se dispersent à des kilomètres les uns des autres, en continuant de reconnaître la suprématie de l'un d'eux sur tous. On comprend que c'est par figure et pour mieux marquer la continuité du développement que je donne encore à cette organisation sociale éparpillée le nom de village. La gradation de l'autorité, qui n'avait fait que se dessiner dans le stade antérieur, s'accuse plus nettement. Chaque village simple conserve son chef particulier. L'ensemble de la confédération reconnaît l'autorité d'un chef des chefs ou prince. Je crois devoir épargner au lecteur les appellations indigènes de ces échelons de la hiérarchie. Ce serait sans intérêt; et d'ailleurs les noms changent avec les peuplades et les dialectes. — Cette organisation n'implique nullement pour le prince l'attribution d'un territoire déterminé. Le sol continue à être neutre. Les villages appartenant à des confédérations différentes peuvent se trouver emmêlés, au moins en partie.

Septième degré. — Il n'y a pas de raison pour que les villages de la principauté conservent leur simplicité primitive. Le mode de formation du troisième degré leur est applicable. Certains d'entre eux aussi devien-

nent villages multiples pour des motifs d'heureux emplacement et d'intérêts économiques. Un troisième grade s'ajoute à la hiérarchie et nous comptons : dans chaque village multiple des chefs de quartier et un bourgmestre ; à la tête de la confédération, le prince.

Huitième degré. — Réunissons enfin plusieurs de ces principautés et donnons leur un chef suprême. Nous approchons de l'État constitué. Nous avons dès lors quatre étages dans la hiérarchie : le chef de quartier, le bourgmestre ou chef du village multiple, le prince et le roi [1]. Le chef suprême, en raison de son poste élevé, est revêtu d'une sorte de caractère sacré marqué par une considération particulière et des interdictions. Pour éviter les confusions de pouvoirs et surtout pour ménager l'amour-propre et les prérogatives de chacun, il devient nécessaire de sanctionner la subordination des différents grades au moyen d'insignes spéciaux, d'un cérémonial, d'un décorum de plus en plus pompeux à mesure qu'on atteint un rang plus élevé. Une nouvelle institution enfin s'inaugure : l'impôt ou tribut irrégulièrement payé au roi par la population. Ce que j'ai dit en lieu opportun de la richesse indigène et de ses signes fait immédiatement comprendre que cet impôt n'est point une contribution aux dépenses communes du pays. Ce que

1. C'est ce roi que l'on appelle le *Mokoko* chez les Alyo ou Batéké du Congo.

nous savons des conceptions économiques et financières de ces peuples et de leur organisation du travail montre que la remise entre les mains du roi de quelques ballots d'étoffe et charges de fil de laiton est de nulle valeur pour la défense contre l'ennemi, pour les travaux d'intérêt général et le développement du commerce. questions trop vastes, au reste, pour ces petits esprits et dont personne ne se soucie. Le tribut n'est qu'un hommage des sujets au chef suprême, une liste civile qui lui permet de tenir dignement son rang et de dominer par cette richesse qui est le premier attribut du pouvoir.

Qu'on ne se laisse pourtant pas illusionner par ces apparences d'organisation. Le royaume du Mokoko n'est toujours qu'un grand village. Le souverain n'y a point une autorité plus effective que le dernier de ses chefs. Quoique issu, comme les autres, d'un obscur suffrage universel, il ne dispose pas de la force publique, il n'a aucun pouvoir de faire exécuter les arrêts qu'il lui plairait de rendre. Il n'est qu'un symbole. Il représente l'autorité comme l'idole est l'image du dieu. La machine sociale continue à fonctionner en vertu de la force mystérieuse engendrée par les moteurs subliminaux de l'âme des foules. Ainsi, dans un glacier. les aspérités, les fissures. les bouleversements de la surface ne sont que des accidents imperceptibles au regard de la progression irrésistible et majestueuse qui fait lentement couler ce fleuve dur comme le roc. docile comme l'onde, patient comme

l'éternité. Mais, si le cours du glacier lui est dicté par le dépôt des neiges sur les sommets, par la pesanteur, par la pente des déclivités, par le contour des vallées, quel génie concevra jamais les lois inaccessibles qui régissent la marche séculaire des sociétés humaines?



TABLES

PLANCHES HORS TEXTE

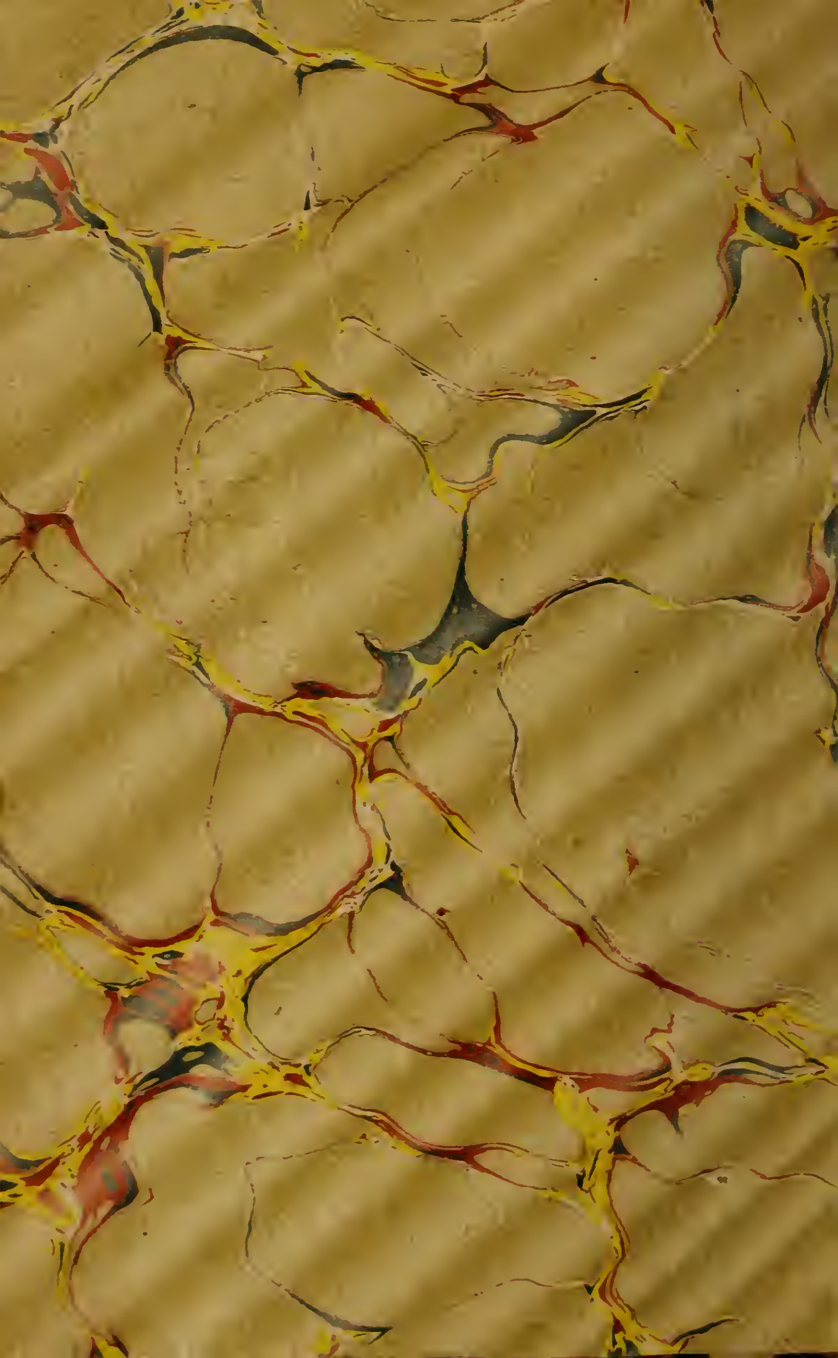
GRAVURES DANS LE TEXTE

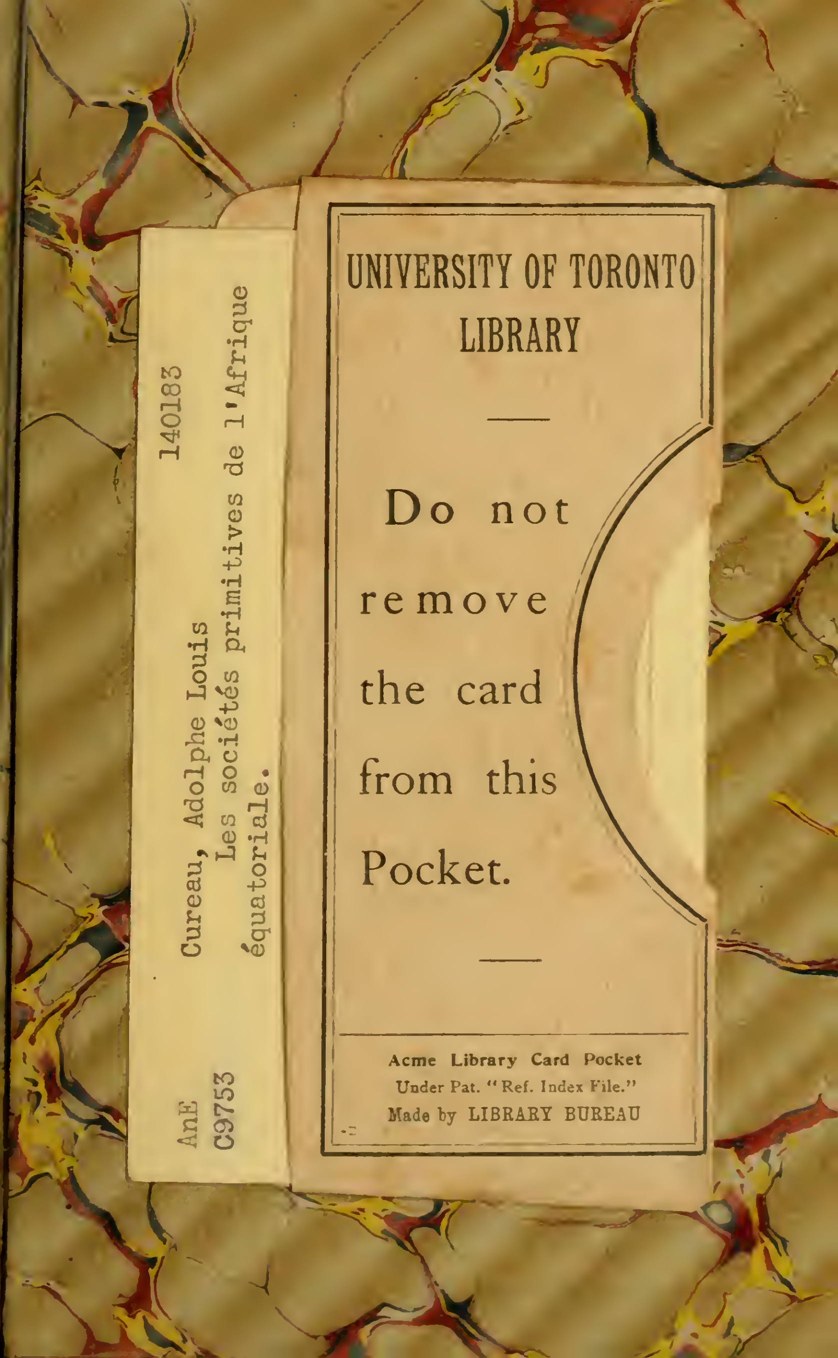
TABLE DES MATIÈRES

LIVRE TROISIÈME

LA SOCIÉTÉ

1123-12. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 11-12.




140183
Cureau, Adolphe Louis
Les sociétés primitives de l'Afrique
équatoriale.
AnE
C9753
UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
Do not
remove
the card
from this
Pocket.
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 16 11 06 06 016 8